l'architecture d'aujourd'hui

[...]ré BLOC directeur général
[...]rre VAGO président du comité de rédaction
[...]xandre PERSITZ rédacteur en chef

[h]abitations individuelles • hôtels et motels • actualités

[...]méro réalisé par Renée **DIAMANT-BERGER** sous la direction d'André **BLOC**

[...]inistration-Rédaction
[...]ue Bartholdi, Boulogne (Seine)
[...]phone : Molitor 61-80 et 81
[...]P. Paris 1519.97.

[...]néro 86 — 30e Année — Bimestriel
[...]obre-Novembre 1959
[...]ge : 15.500 exemplaires (O.J.D.)
[...]cteur de la publicité : A. Marguerittte

[...]nnements : 1 an (6 numéros) :

[...]nce : 6.900 Fr.
[...]e : 11.000 Lires
[...]se : 69 Fr. suisses
[...]magne : 70 D.M.
[...]rique du Nord, du Sud, Belgique,
[...]on et tous pays non mentionnés : 16 $

[...] de ce numéro
[...]nce et étranger : 1.400 Fr.

CONGRÈS INTERNATIONAL DES CRITIQUES D'ART A BRASILIA

Un très important congrès, qui réunissait de célèbres personnalités de l'architecture et de l'art, d'éminents directeurs de musées et des plus célèbres critiques internationaux, s'est tenu au Brésil, du 17 au 25 septembre 1959, tout d'abord à Brasilia sous la présidence effective de M. Juscelino Kubitschek, président de la République, puis à Sao Paulo, et enfin à Rio.

Participaient notamment à ce congrès, M. et Mme Richard Neutra, M. et Mme Eero Saarinen. La délégation française comprenait : Mme Gille Delafon, Raymond Lopez, Jean Prouvé, Charlotte Perriand, Jacques Lassaigne, André Chastel et aussi, notre directeur, André Bloc.

Le Président de la République donna la parole à M. Mario Barata, dont nous reproduisons quelques propos.

« C'est dans les traditions de nos congrès que quelques thèmes et la plupart des activités latérales se lient aux problèmes de l'art du pays où le congrès a lieu. En étudiant, à partir d'aujourd'hui, les questions relatives à la « Cité nouvelle - La synthèse des arts », c'est naturel que l'expérience magnifique et surprenante de Brasilia mérite nos premiers regards et notre première analyse. Mais, au Brésil, des problèmes d'urbanisme, d'architecture, de technique, d'arts industriels et d'éducation artistique méritaient aussi d'être abordés dans nos villes géantes, São Paulo et Rio de Janeiro. Dans la première, la Biennale, le Musée d'art contemporain et le Musée d'art nous accueilleront, poursuivant leur effort d'adaptation des expressions de l'art en général et des nouvelles esthétiques aux conditions particulières d'un pays en pleine croissance, mais sous-développé du point de vue économique et culturel.

A Rio de Janeiro c'est le Musée d'art moderne en construction, qui symbolisera l'étape actuelle de la vie artistique du pays, dans ses conditions particulières. Encore dans cette ville, le magnifique essor de l'architecture, à travers des bâtiments qui se groupent autour du noyau fondamental que représente l'édifice du ministère de l'Education nationale, attirera aussi votre attention.

La complexité du phénomène *ville*, en tant qu'expression d'art, explique qu'à côté des critiques spécialisés, nous ayons invité des architectes, des professeurs d'esthétique et d'histoire de l'art, des ingénieurs, des urbanistes. Une ville est, en soi, une synthèse des arts. »

Avant de lever la séance d'ouverture du Congrès, le président Kubitschek prononça l'allocuation suivante :

« La cité nouvelle et la synthèse ou l'intégration des arts, voilà Messieurs, le beau thème qui vous réunit et qui trouve, mieux que nulle part ailleurs, une ambiance qui est faite pour ce débat.

Partant sur des considérations d'un autre ordre : dans le but de donner au Brésil, dans sa lutte contre le sous-développement, la base industrielle, la croissance harmonieuse, les voies de communication, le progrès technique, en somme, tout ce qui lui permit de créer et d'accumuler la richesse et de lui assurer l'autonomie économique — mon gouvernement a constaté que le transfert de la Capitale rentrait comme une clef de voûte dans le plan général tracé, et que cette courageuse initiative devait être prise, non seulement pour tenir un engagement envers le peuple brésilien mais principalement parce qu'il s'agissait d'une imposition de l'économie, d'un impératif de la survivance nationale.

Il fallait un geste osé, un choix héroïque. Ce geste est fait. Ce choix est pris. C'est pour cela que vous, qui venez au Brésil pour des discussions fondamentales sur le terrain de l'esthétique et de la science, pouvez vous rencontrer sur ce plateau, à mille kilomètres de la mer, dans un lieu où il y a un peu plus de deux ans, tout était silence et solitude infinie.

Je vois en notre rencontre un symbole, qui est d'une extraordinaire signification. Il suggère, ou mieux, il affirme, et avec véhémence, que l'avenir technologique, économique et social de ce pays ne sera plus construit sans le contrôle du cœur et de l'intelligence comme on l'a vu si souvent dans le passé et comme on le voit encore aujourd'hui, mais qu'il prendra son essor sous le signe de l'art — le signe sous lequel Brasilia est née.

Certains étaient en désaccord avec tout ce que vous voyez ici ; d'autres ont désapprouvé cette lutte sans repos, ce zèle, cette passion, cette obstination avec lesquels nous créons à partir du néant une ville belle et rationnelle comme un théorème, légère et gracieuse comme une fleur.

Si Brasilia a été une imprudence, vive l'imprudence ! Ceux qui ont médité à fond sur les destins de cette nation ont compris Brasilia et sont passionnément pour elle, car ils comprennent que maintenant, et non plus tard, cette ville devait être érigée sur le plateau.

Ce n'est pas par caprice ou par fantaisie que la nation brésilienne réclamait, depuis plusieurs générations, le transfert de sa capitale. L'instinct très fin des collectivités lui faisait pressentir que l'équilibre, la force bien distribuée, le développement harmonieux de ce pays vaste comme un continent viendraient de Brasilia. C'était nécessaire que le commandement fut situé au centre, à cette heure splendide, quand le Brésil est pris de frénésie créatrice, comme d'une force indomptable, à la recherche d'une vie meilleure et plus élevée. Si cette force n'était pas contrôlée et orientée, si cette immense énergie libérée n'était pas soumise à la ligne plus pure de l'intérêt national, le pays avancerait dans le déséquilibre et dans l'insécurité, en grandissant d'un seul côté, comme un géant boiteux, et les différences qui existent entre ses régions pauvres et ses régions riches s'approfondiraient encore davantage. *(Suite en page VII.)*



Le bâtiment du Congrès National en cours de chantier (septembre 1959), au premier plan : les tours du secrétariat.

Publicité A. BAHRY

SERIC

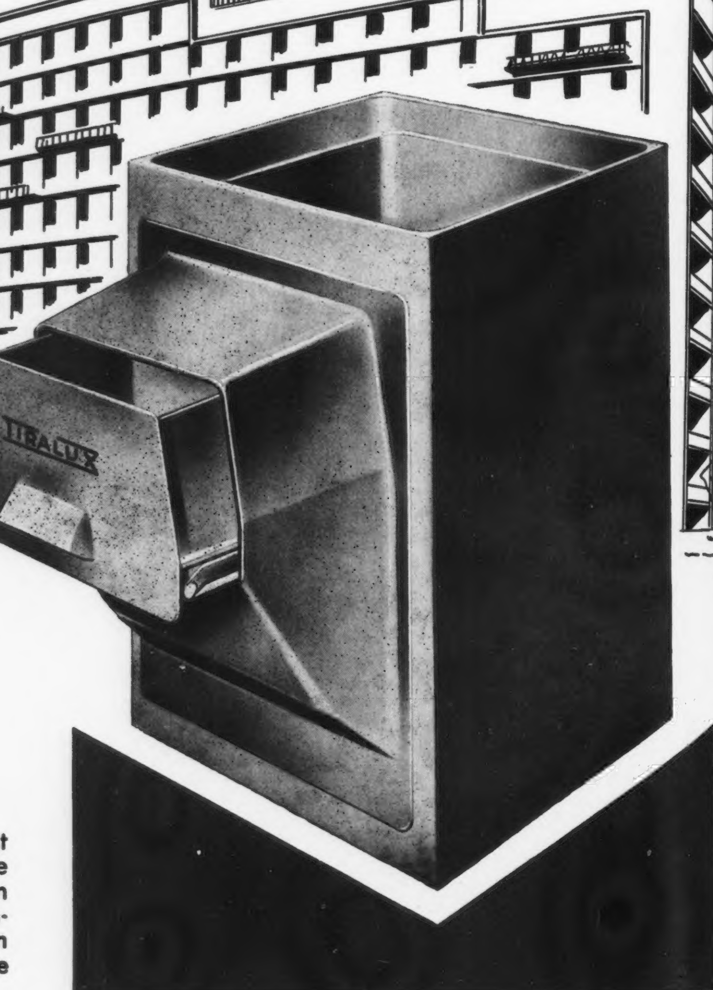
13, Rue Lafayette - PARIS-9e

vidoir TIRALUX

MARQUE DÉPOSÉE

A OCCLUSION CONSTANTE
A GAINE CARRÉE, ANGLES INTÉRIEURS ARRONDIS





LE VIDOIR TIRALUX EST EN *fonte d'aluminium*

Son occlusion constante supprime toute remontée de mauvaises odeurs et de poussières.

C'EST LE TYPE DU VIDOIR HYGIÉNIQUE

La gaine carrée **SERIC** en béton sur laquelle est montée le vidoir **TIRALUX**, élimine tout risque d'une accélération giratoire des ordures et en particulier des objets lourds. Ce notable avantage, s'ajoutant à la solidité de la gaine en béton, exclut toute détérioration de la colonne de chute

CONGRÈS INTERNATIONAL DES CRITIQUES D'ART A BRASILIA (suite)

Il y a quatre siècles que le Brésilien se prépare à cette lutte décisive contre l'immensité inexploitée et dépeuplée de notre jungle. Brasilia n'aurait pas pu naître plus tôt : les circonstances ne l'auraient pas permis. Elle devait naître précisément maintenant, comme elle est née, parce que les ressources techniques, les inventions modernes assurent aujourd'hui à l'esprit créateur de notre race les instruments qui lui manquaient jusqu'alors. Si elle ne s'élevait pas à cette heure, quand la nation se voit psychologiquement préparée pour le grand saut et trouve les moyens de le faire ; si elle continuait à être retardée, comme un rêve utopique, notre génération serait accusée, et très justement, d'inertie et de paresse ; notre génération aurait failli et aurait retardé l'évolution de ce pays. C'eût été un crime.

Mais voici Brasilia, œuvre de jeunesse, œuvre d'audace, œuvre d'une nation qui se voit devant un avenir resplendissant et qui dispose d'assez d'énergie pour l'accélérer. Grâce à l'esprit inventif de deux remarquables architectes brésiliens, deux courageux innovateurs, dont les noms ont mérité l'estime des milieux avertis du monde entier, Lucio Costa et Oscar Niemeyer. Grâce aussi à la collaboration dévouée d'une équipe admirable d'urbanistes et d'architectes — dans cette ville que l'énergie des Brésiliens fait surgir au cœur du territoire de notre patrie — tout est beauté, harmonie, équilibre et efficacité.

Il a fallu des siècles d'efforts continus et vigoureux pour créer une civilisation brésilienne et pour que cette civilisation prît conscience d'elle-même et fût capable de diriger sa propre crise de croissance et son besoin de renouveau. Brasilia est le fruit mûri de ce long effort. Dans chaque détail de son plan, soit dans le cadre politique, soit dans l'organisation urbanistique ou dans la forme architectonique, les caractéristiques de notre peuple sont atteintes, sont imprimées avec force.

Le Brésil peut se regarder dans le miroir de cristal que lui offre sa nouvelle métropole, caractérisée par la simplicité de sa conception, par sa composition urbaine, par sa réponse aux problèmes de circulation, par son échelle digne de ce pays et de notre ambition et par la manière dont les immeubles résidentiels demeurent à l'échelle humaine sans rompre l'échelle monumentale de la ville ni l'unité de l'ensemble, enfin par l'idée de placer le Siège des Trois Pouvoirs fondamentaux, non au centre du noyau urbain mais à son extrémité, sur le terre-plein triangulaire, comme une main ouverte au bout du bras tendu de l'esplanade où s'alignent les Ministères. Ainsi, surélevés et traités avec dignité, se détachant du cadre de la nature austère qui les entoure, le Palais du Gouvernement, le Palais de Justice et le Congrès National s'offrent symboliquement à la nation et semblent dire au peuple : « Votez, le Pouvoir est à vous. »

La dignité de l'intention qui a présidé à l'élaboration du plan de cette ville est évidente et tous peuvent la comprendre. Mais discutez, exprimez votre désaccord tant que vous voudrez. D'une chose, pourtant, je suis sûr, et votre présence ici en témoigne. Brasilia est une consécration de ce qui se passe dans plusieurs branches de notre activité : nous n'exportons plus seulement du café, du sucre, du cacao ; ce ne sont plus des produits coloniaux ou des articles d'une industrie en expansion qui s'inscrivent sur notre registre : nous nous montrons capables de fournir aussi un peu d'aliment à la culture universelle.

J'espère que Brasilia répond, par elle-même, à l'une des questions posées à vos débats — c'est-à-dire, si l'art a un rôle dans la civilisation qui commence. André Malraux a dit, avec des mots qui resteront dans la mémoire des Brésiliens, que c'est vraiment ici que se construit la première capitale de notre civilisation ; les grandes perspectives de l'architecture moderne, que notre siècle ne connaissait pas encore, apparaissent dans cette ville, la plus audacieuse qui ait été conçue à l'Occident, où l'on voit renaître, enfin, le lyrisme architectural de la Grèce antique.

Brasilia, une nouvelle civilisation, est donc aidée par l'art dès son berceau. Quelle participation plus expressive pourrait désirer l'art dans le monde qui se lève ?

Soyez les bienvenus au Brésil, Messieurs. Je vois réunis ici dans une franche camaraderie quelques-uns des plus hauts représentants de la critique d'art et de l'architecture du monde. Le peuple brésilien est fier de vous recevoir. Votre visite s'inscrira comme un des événements les plus importants de la vie culturelle de ce pays, où vos noms sont connus et respectés depuis longtemps.

J'espère qu'à votre retour dans vos patries respectives vous emporterez du Brésil une belle image, peut-être aussi la pensée que ce peuple jeune, s'il cherche le bien-être matériel, aspire aussi à satisfaire, dans le domaine de l'esprit, à ces autres exigences, aussi impérieuses pour l'âme humaine que celles qui concernent sa nourriture et sa sécurité.

M. ARRESE, MINISTRE ESPAGNOL DU LOGEMENT, EN VISITE A PARIS.

M. Arrese, Ministre espagnol du Logement, et architecte, a effectué récemment une visite en France, au cours de laquelle il a pu voir de nombreux chantiers de construction.

Au cours d'une conférence de presse, il a bien voulu donner ses impressions, en particulier sur la construction des logements en France.

Le Ministre s'est déclaré particulièrement frappé par deux grands ensembles d'habitation des environs de Paris : les Grandes-Terres à Marly-le-Roi et le groupe de Sarcelles ; mais l'œuvre qui lui a paru la plus imposante, dans un tout autre domaine il est vrai, est sans doute le C.N.I.T., qu'il n'hésita pas à comparer pour le XXe siècle, à ce que fut la Tour Eiffel pour le XIXe...

En Espagne, comme dans la plupart des pays d'Europe, le problème n° 1 est celui du logement. Pour Madrid, un plan de construction de 60.000 logements avait été mis au point il y a deux ans ; il fut largement dépassé puisqu'en seize mois, 82.800 logements furent réalisés. Madrid connaît en effet, comme Paris, un véritable afflux de population et le gouvernement espagnol a dû prendre des mesures pour arrêter ce mouvement, en particulier en mettant en œuvre un programme d'amélioration de l'habitat rural.

L'Espagne a besoin de 1.200.000 logements, mais l'accroissement annuel de la population de 300.000 aggrave considérablement ce problème ; actuellement, 276.000 logements sont en construction et 140.000 sont prévus chaque année.

La préfabrication, jusqu'à présent au stade embryonnaire en Espagne, pourrait sans doute améliorer la situation, et l'entreprise Camus a été chargée de la construction d'une usine, près de Madrid, qui devrait permettre la réalisation de 25.000 logements.

VISITES DE CHANTIERS DE LA REGION PARISIENNE.

Le Préfet de la Seine et le Commissaire à la Construction et à l'Urbanisme pour la Région Parisienne ont organisé, le 25 septembre, une visite de chantiers importants du Nord-Est de Paris et de certaines communes environnantes.

Les îlots 1, 2, 3, 4 et 8 correspondent respectivement à l'assainissement de certaines parties des XIe, XVIIIe, XIXe et XXe arrondissements de Paris. L'îlot 8 (1104 logements. Lopez architecte) qui concerne la zone verte entre la Porte de Saint-Ouen et la Porte de Clignancourt est une opération déjà très avancée et particulièrement intéressante.

La visite se poursuivit par certains chantiers d'Aubervilliers (798 logements. Lopez et Boudier architectes), de Stains (298 logements. Favereaux architecte) et (621 logements. Begain et Dubuisson architectes), et de Pantin-Bobigny (803 logements. Aillaud architecte) et (556 logements. Heaume et Persitz architectes).

Il fut ainsi donné à ceux qui participaient à cette visite, de mesurer la tâche accomplie à la fois par les divers organismes constructeurs (Office public d'habitations à loyer modéré de la Ville de Paris, Office Communal à loyer modéré de Pantin, Office municipal d'habitations à loyer modéré d'Aubervilliers, etc.), et par les architectes, dans ce domaine de l'habitation.

Un problème difficile est posé du fait que les zones insalubres et surpeuplées, ne peuvent être réaménagées sans une réduction sensible de la densité d'habitation. En tenant compte d'une densité moyenne de 6 à 700 habitants à l'hectare, alors qu'elle est parfois supérieure à 1.000, le chiffre de population pour 30 hectares environ est alors abaissé de 26.000 à 18.000, d'où nécessité d'extraire 8.000 habitants qu'il faut reloger ailleurs.

Notons aussi l'effort poursuivi en vue de créer des cheminements d'espaces verts, des jardins, des terrains de jeux et le déplacement ou l'élargissement des voies de circulation. Ces travaux considérables ont exigé la libération de plusieurs hectares de terrains par la destruction systématique des constructions existantes. Dans certains cas, l'opération « tiroir » s'est avérée nécessaire, c'est-à-dire la construction rapide d'immeubles dans lesquels peut être relogée, d'une façon provisoire, une partie de la population, la réalisation totale ayant lieu par étapes.

Une autre visite avait été organisée par le Préfet de Seine-et-Oise et le Commissaire à la Construction et à l'Urbanisme pour la Région Parisienne, le 8 octobre. Il s'agissait des ensembles d'habitation de Vernouillet (795 logements. Stoskopf architecte), Poissy (2.090 logements destinés à la location. Stoskopf architecte), Mesnil-le-Roi (313 logements. Gravereaux et Lopez architectes) et (104 logements. Hourlier et Montagne architectes), enfin Le Chesnay (178 logements. Gosse

Au 30 juin 1959, le département de Seine-et-Oise comptait, depuis la Libération, 183.157 logements terminés ou en cours de construction, se décomposant ainsi : 7.874, au titre de la reconstruction ; 32.640 H.L.M. destinés à la location ; 11.764 H.L.M. destinés à l'accession à la propriété ; 107.559 ayant bénéficié de primes à la construction, dont 47.697 à 1.000 fr. ; 23.320 sans prime.

Les résultats du premier semestre 1959 permettent de penser que le nombre de logements terminés dans l'année dépassera 30.000.

En raison de l'ampleur des problèmes posés, l'aide apportée par la collectivité départementale en ce domaine est particulièrement appréciable.

Le Conseil Général de Versailles a voté des mesures qui figurent parmi les plus importantes de toutes celles consenties par les assemblées départementales de France.

Elles se présentent sous plusieurs formes. Les plus importantes, compte tenu des sommes distribuées et du nombre des bénéficiaires, sont les suivantes :

S'agissant d'aide accordée dans toutes les communes du département, depuis le 22 mai 1950, le Conseil Général a mis à la disposition de la Caisse départementale auxiliaire de prêts immobiliers une somme de 1 milliard 19 millions et demi de francs qui lui permet de consentir des prêts à la construction, accessibles à tous ; d'autre part, le Département accorde sa garantie à diverses catégories de sociétés de constructions (notamment d'H.L.M. et de crédits immobiliers) à certaines conditions ; il l'a déjà fait pour des travaux correspondant à un montant d'emprunt de 32 milliards.

L'aide départementale est surtout importante dans les communes rurales : le Département y accorde des subventions pour les constructions de maisons individuelles à tous salariés habitant en Seine-et-Oise depuis trois ans, non imposés sur le revenu et disposant d'un terrain d'au moins 500 mètres carrés ; les crédits ouverts à ce titre s'élèvent à 326 millions depuis le mois de décembre 1955 ; le Département accorde, par ailleurs, des subventions pour la construction, la restauration et la modernisation de l'habitat rural aux agriculteurs (propriétaires, fermiers ou ouvriers agricoles).



SIXIEME ASSEMBLEE ORDINAIRE, LISBONNE, 23-34 SEPTEMBRE 1959

La sixième Assemblée ordinaire de l'U.I.A. s'est tenue les 23 et 24 septembre dernier au cours de trois séances, à l'Institut de Médecine Tropicale de Lisbonne.

Nous donnons, ci-dessous, les principales décisions de cette Assemblée :

Comité Exécutif.

La sixième Assemblée ordinaire de l'U.I.A. a élu le nouveau Comité Exécutif pour les années 1959 à 1961. Il est composé de : Président : Hector Mardones Restat (Chili) ; Vice-Présidents : Robert H. Matthew (Royaume-Uni), Yang Ting-Pao (Chine), Carlos Ramos (Portugal) ; Secrétaire général : Pierre Vago (France) ; Trésorier : Willy Van Hove (Belgique).

Sections : Allemagne (République Fédérale), Cuba, France, Grèce, Hongrie, Italie, Japon, Mexique, Pays-Bas, Pologne, Scandinavie, Turquie, U.R.S.S., U.S.A.

Sections nationales : Une modification du règlement intérieur permettra d'accepter, comme membres de l'U.I.A., les pays ayant au moins cinquante architectes, alors que le chiffre précédent était de cent.

Nouvelles sections : La Colombie, le Viet-Nam, le Luxembourg sont admis au sein de l'U.I.A.

Modification de certaines sections : L'Allemagne aura désormais deux sections représentées, respectivement, par trois et deux délégués.

Section nord-africaine : La section a été dissoute, le Maroc et la Tunisie étant admis comme sections indépendantes, le groupe algérien étant rattaché à la section française.

Relations avec les organisations internationales : Des rapports ont été présentés à l'Assemblée générale concernant les relations de l'U.I.A. avec les grandes organisations internationales : Nations Unies, Unesco, O.M.S., Fédération Internationale des Hôpitaux, Bureau International du Travail, etc., avec lesquelles l'U.I.A. travaille de manière constante.

Commissions de travail : Le programme des Commissions de Travail est le suivant :

Mai (première semaine) : Commission de l'Urbanisme, Majorque.
Mai (deuxième semaine) : Commission de l'Exercice de la Profession, Madrid.
Juin : Commission des Constructions sportives, Rome.
4-9 juillet : Commission des Constructions scolaires, Bulgarie.
10-16 juillet : Commission de l'Habitat, Hongrie.
18-24 juillet : Commission de la Santé, U.R.S.S.
1er-3 septembre : Commission de la Recherche, Rotterdam.
5-11 septembre : Comité Exécutif, Copenhague.
12-17 septembre : Commission de l'Urbanisme, Stockholm.
Septembre (deuxième quinzaine) ou début octobre : Commissions de la Formation et de l'Exercice de la Profession (Séminaire International sur la Formation), Chili.
Octobre : Colloque sur les salles de théâtre, Berlin.
Décembre : Comité des Concours Internationaux, Yougoslavie.

Concours internationaux :

Dans ce domaine, le travail de l'U.I.A. a, généralement, été couronné de succès et, chaque fois qu'il y a un doute sur le programme d'un concours international, la Commission des Concours est consultée.

Plusieurs propositions émanant des sections ont été transmises au Secrétariat général, tendant à apporter quelques modifications à la réglementation des concours internationaux. M. Vago, Secrétaire général, fait remarquer que ce texte, grâce à l'intervention de l'UNESCO, est devenu un document officiel.

Congrès de Londres.

Le sixième Congrès de l'U.I.A. aura lieu à Londres du 27 juin au 7 juillet 1961. Le thème choisi sera : « Nouveaux matériaux et nouvelles techniques ; leur influence sur l'architecture. »

Concours entre élèves des écoles d'architecture :

Le prochain concours, qui aura lieu à l'occasion du Congrès de Londres, aura pour thème : un théâtre fixe ou ambulant pour trois à six cents personnes.

Prix Sir Patrick Abercrombie et Auguste Perret.

Ces prix pourront être attribués, pour la première fois, à l'occasion du Congrès de Londres.

Cours d'été U.I.A.

Les travaux des élèves ayant participé aux cours d'été de 1958, à Porto, ont fait l'objet d'une exposition et un second cours d'été est prévu au Portugal, en septembre 1960.

Architecture industrielle en Pologne.

La section polonaise envisage d'organiser, dans ce pays, en septembre 1960, un séminaire sur l'architecture industrielle, en collaboration avec l'U.I.A.

Finances.

L'Assemblée a approuvé le bilan et le budget pour 1960 et 1961.

Prochains Congrès.

L'Assemblée a décidé de tenir le Congrès de 1963 à Cuba et les réunions du Comité Exécutif et de l'Assemblée au Mexique.

La France serait heureuse d'accueillir l'U.I.A. à Paris en 1965 pour son huitième Congrès.

CONCOURS INTERNATIONAUX

Résultats du concours pour un monument à Dachau.

Les membres du jury regrettent que la plupart des projets présentés n'apportent pas suffisamment de qualités plastiques ou bien ne soient que des esquisses sans précision. Certains, cependant, ne sont pas dépourvus de valeur réelle et pourraient servir de point de départ pour des études plus poussées du Mémorial de Dachau.

Dans ces conditions, les membres du jury décident à l'unanimité d'accorder des récompenses sans cependant recommander l'exécution d'aucun des projets présentés.

Il n'est pas attribué de premier prix et il n'est pas procédé à une classification. Par contre, le jury retient à égalité six projets jugés les meilleurs et leur accorde à chacun une prime représentant le sixième des fonds mis à sa disposition.

Le jury laisse au Comité International de Dachau le soin de prendre toute décision qu'il jugera nécessaire pour atteindre le but qu'il poursuit tout en se tenant dans le cadre du jugement rendu.

Les six projets retenus sont ceux des architectes suivants : MM. Niven et Climpton (Angleterre) ; Peter Schmid (Suisse) ; H.D. Nardin (France) ; Nandor (Yougoslavie) ; Dzamonja (Yougoslavie) ; Hans Klug (Allemagne).

Ces résultats sont donnés sous réserve de la validité actuellement à l'examen.

Erratum. — Concours pour le Centre culturel du Congo belge.

Une erreur s'est glissée dans les résultats de ce concours que nous avons publiés dans notre n° 85, en page VIII. Le projet polonais, ayant reçu un second prix, a été réalisé par l'équipe suivante : Architecte en chef : J.Z. Polak ; collaborateurs : J. Chyrosz, K. Lukasiewicz, architectes ; Z. Pawlowski, constructeur, et S. Wiland.

INAUGURATION DE GROUPES SCOLAIRES DANS LA REGION PARISIENNE

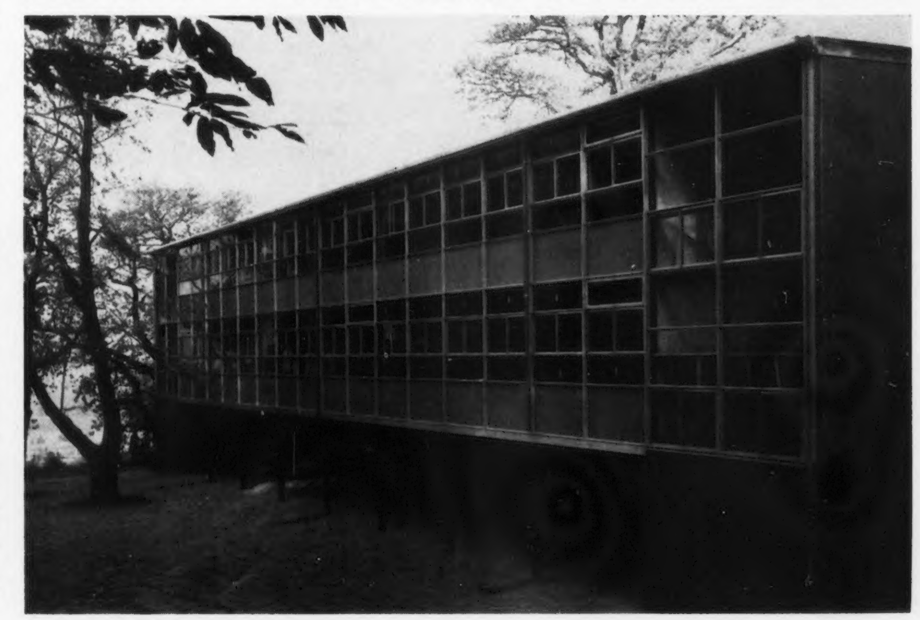
Deux groupes scolaires, réalisés à Chaville et Chambourcy, en verre et aluminium, selon des procédés industriels de construction, ont été inaugurés en présence de personnalités officielles le 14 novembre dernier.

Ce fut évidemment l'occasion de rappeler l'urgence du problème des locaux scolaires : devant la montée des jeunes générations et l'augmentation du nombre des élèves à tous les degrés de l'enseignement, on prévoit la nécessité de construire, de 1959 à 1964, près de 80.000 classes nouvelles.

Pour aider à résoudre ce problème dans des délais extrêmement brefs et avec des crédits très limités, a été mis au point un prototype d'école, par MM. Egger, Belmont et Silvy, architectes, en collaboration avec deux grandes entreprises françaises : l'Aluminium Français et Saint-Gobain.

Les bâtiments sont à double orientation, les classes étant réparties à chaque étage de part et d'autre du couloir central, le rez-de-chaussée abritant : préau, toilettes, bureaux et services.

L'ossature est entièrement métallique et totalement préfabriquée en usine sur un module de 1,75 m. A partir de portiques centraux, contreventés par des poutres à treillis, elle comporte des poteaux de façades auxquels sont fixés les murs-rideaux en aluminium et verre et des poutres qui supportent les planchers préfabriqués en béton armé. Le montage sur chantier s'effectue en quelques jours.



L'Ecole de Chambourcy



TÉHÉRAN. INAUGURATION DU PALAIS DU SÉNAT

Cette construction, la plus importante de la capitale iranienne, a été inaugurée récemment par Sa Majesté Impériale Mohammed Reza Pahlavi, à l'occasion de l'ouverture de la session annuelle du Sénat.

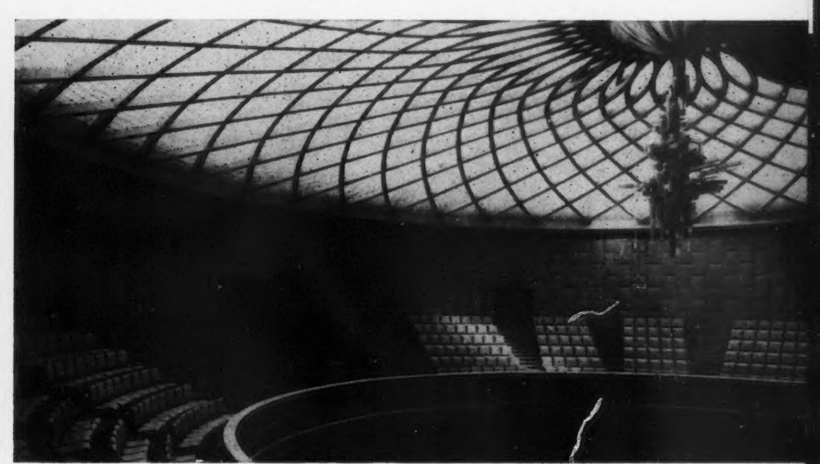
Nous avons déjà, dans notre Revue, attiré l'attention de nos lecteurs sur cette réalisation, alors qu'elle était en cours d'exécution (1) ; nous la publierons, à nouveau, complètement achevée, dans l'un de nos prochains numéros.

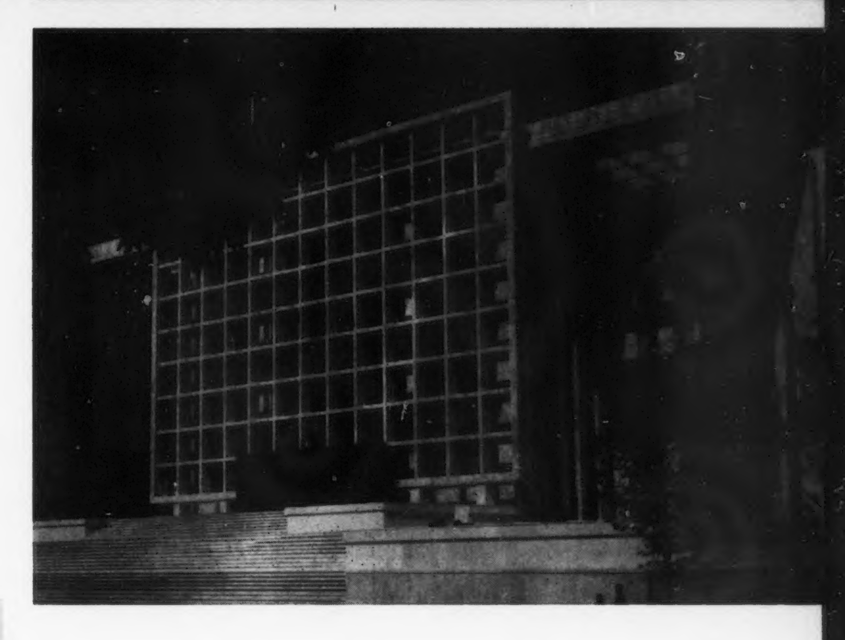
Rappelons que le bâtiment est réalisé au moyen d'une ossature béton entièrement revêtue de marbre. Le ciment, très noir, fourni par l'industrie iranienne, ne pouvait rester apparent dans une construction aussi représentative.

Les architectes ont fait appel à Jean Royère pour les aménagements intérieurs et demandé à André Bloc d'intégrer certains éléments plastiques à l'architecture, dont les deux sculptures en laiton poli qui ont, par ailleurs, un but fonctionnel.

(1) Voir *A.A.*, n° 78, juin 1958, pp. 96 à 99.







PALAIS DU SÉNAT

M. FOROUGHI ET H. GHIAI, ARCHITECTES
AMÉNAGEMENTS INTÉRIEURS ET MOBILIER DE JEAN ROYERE
ÉLÉMENTS SCULPTES D'ANDRÉ BLOC



En haut de page : Le jour de l'inauguration, le Shah d'Iran quitte le Palais du Sénat, après l'ouverture de la session annuelle. Puis, lors d'une visite plus détaillée du bâtiment même, Sa Majesté Impériale est accompagnée des architectes du Palais, H. Ghiai, à gauche, et M. Foroughi, à droite.

En bas de page : H. Ghiai s'entretient avec un groupe de sénateurs.

Ci-dessus : La grande salle des séances, dont la voûte en béton translucide a été réalisée par les Etablissements Dindeleux, et la façade monumentale du Palais avec, de part et d'autre, les éléments sculptés en laiton poli d'une hauteur de 25 m. Sculpteur, André Bloc.

PALAIS DU SÉNAT, TÉHÉRAN

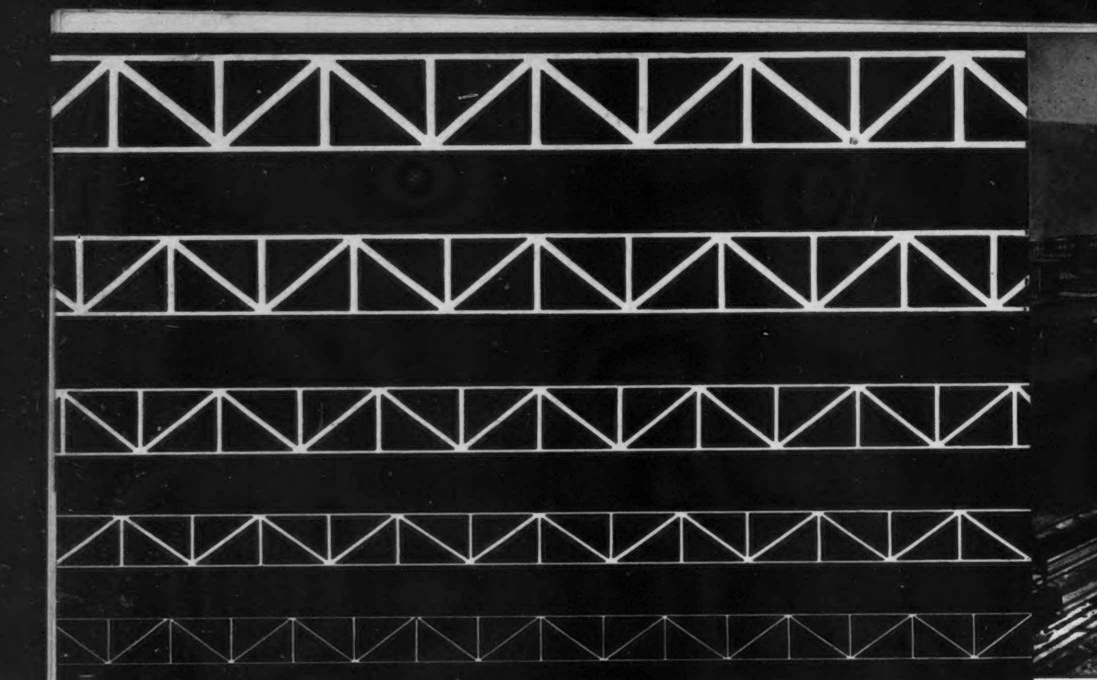
Les architectes, M. Foroughi et H. Ghiai, ont eu le désir de tenter une véritable synthèse des arts à l'échelle de ce palais. Ils ont demandé à André Bloc d'édifier deux éléments sculptés destinés à prendre place de part et d'autre de la façade monumentale, dont le rôle est non pas de porter la grande dalle horizontale, mais seulement d'en soutenir les extrémités.

Ces éléments mesurent 25 m de hauteur. Ils comportent une structure métallique légère revêtue d'un placage de laiton poli de 5 mm d'épaisseur. La construction, qui a demandé six mois de travail, a été faite sur place par une équipe de spécialistes-soudeurs français.

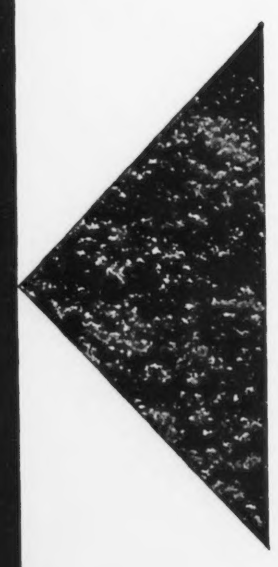
Dans le même domaine de la synthèse des arts, André Bloc a réalisé simultanément, pour la salle des séances du Palais du Sénat, un grand luminaire de 7 m de hauteur en laiton et matière plastique (équipement électrique Clémançon) et une mosaïque de 75 m², ainsi que de nombreux éléments sculptés pour les portes.

[V]ue d'ensemble et de détail d'un des éléments sculptés [e]n laiton poli, d'une hauteur de 25 m, situé de part et [d']autre de la façade monumentale. Sculpteur, André Bloc. [E]n bas de page : le Shah et le Président du Sénat.





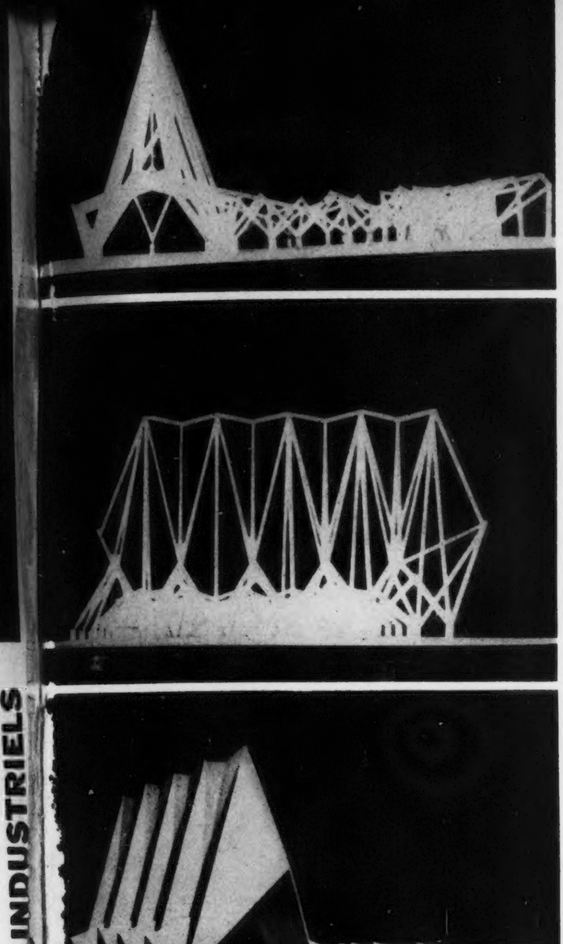
SEUL MATERIAU POLYVALENT

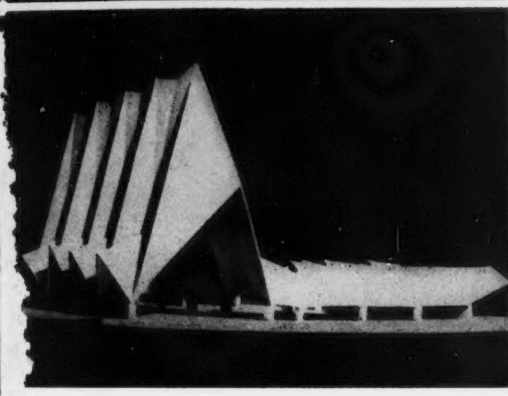


ASPECT DU SILIFER GROSSI 20 FOIS

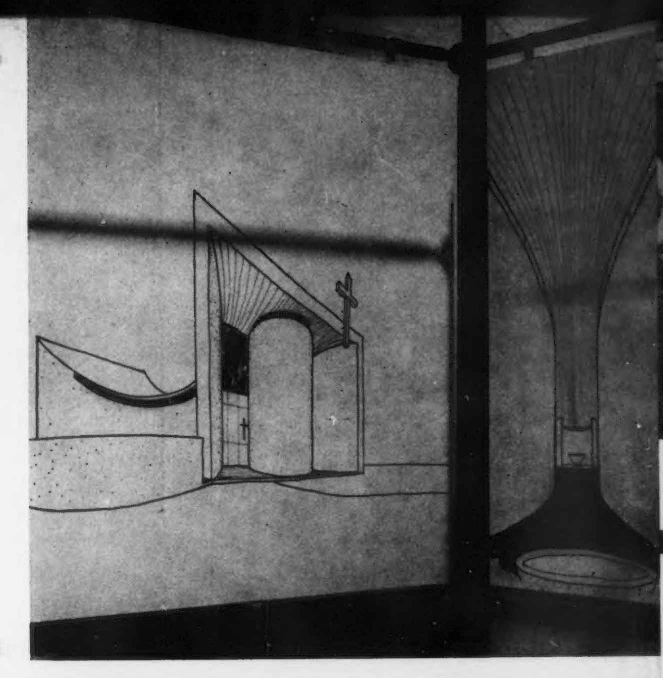
SALON D'ART SACRÉ

QUATRE PROJETS D'ÉGLISES

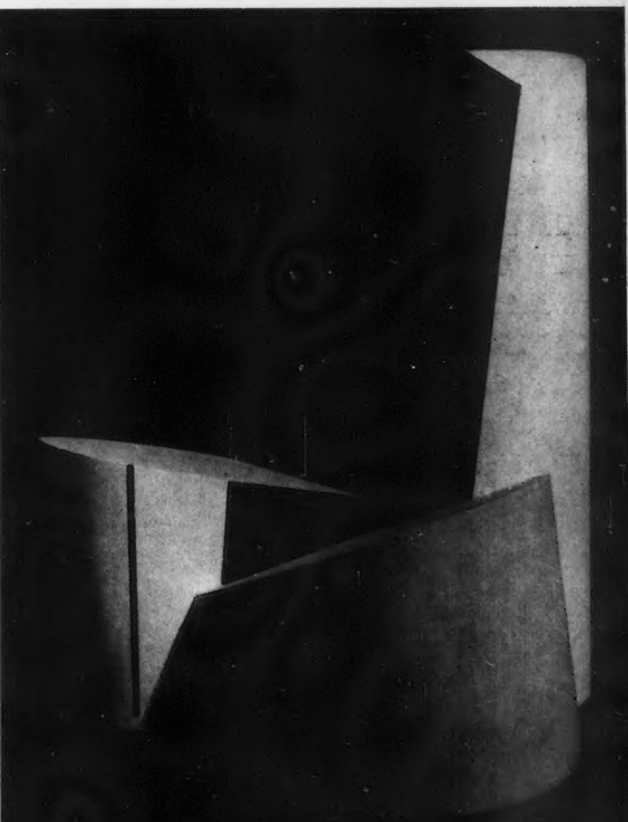




A. BOURBONNAIS
JANIE PICHARD
ET ANTHOONS

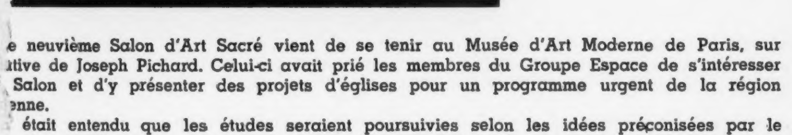


I. SHEIN
ET M. HERZELE



ANDRÉ BLOC
ET CL. PARENT

Photos G. Ehrmann

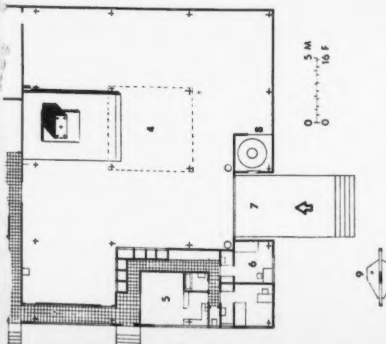


e neuvième Salon d'Art Sacré vient de se tenir au Musée d'Art Moderne de Paris, sur tive de Joseph Pichard. Celui-ci avait prié les membres du Groupe Espace de s'intéresser c Salon et d'y présenter des projets d'églises pour un programme urgent de la région ri enne.

était entendu que les études seraient poursuivies selon les idées préconisées par le e Espace, c'est-à-dire au moyen d'une étroite collaboration entre artichectes et artistes. t le cas, notamment, pour Ionel Schein et Herzele, qui ont présenté un des projets repro- ci-contre.

ndré Bloc et Claude Parent ont réalisé deux études d'églises : l'une pour 1.000 paroissiens, pour 500. Nous ne reproduisons ci-contre que l'une d'entre elles, l'autre étant publiée omplètement dans ce numéro (p. 100 et 101).

même collaboration totale ne semble pas avoir existé dans le projet d'Alain Bour- s qui, néanmoins, fit appel à des artistes du Groupe Espace, notamment à Janie Pichard les vitraux et au sculpteur Anthoons pour un « signal ». Signalons qu'Alain Bourbonnais e l'emploi d'éléments préfabriqués permettant la construction d'un type d'église suscep- de s'adapter aux exigences locales, aussi bien pour le nombre de paroissiens que pour ain.



A. LE DONNE

Eglise : 7. Porche d'entrée. 8. Fonts baptismaux, bénitier. 4. Lanterneau.

Dépendances : 1. Chaufferie, garage, bureaux, etc. 2. Sacristie. 3. Salle de catéchisme.

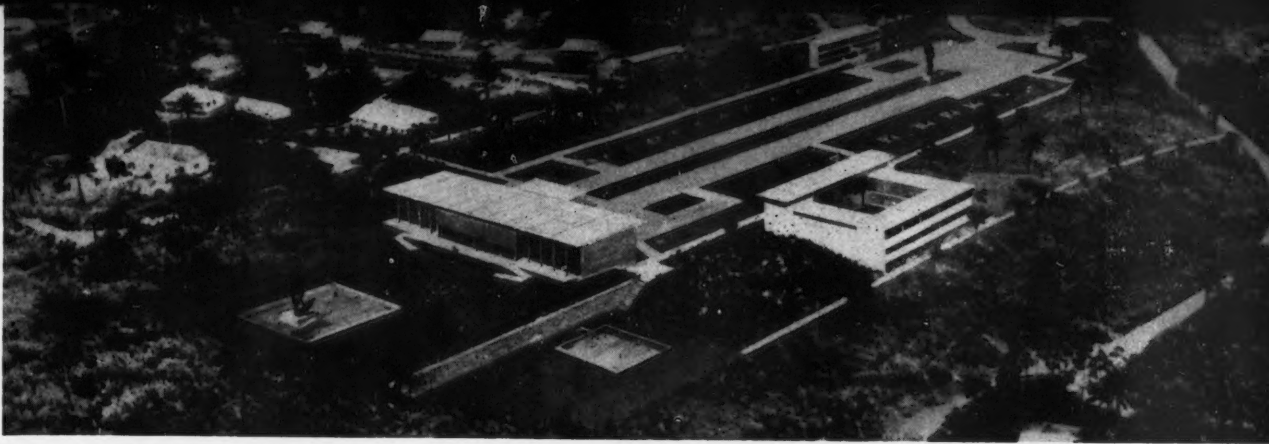
Presbytère : 4. Séjour. 6. Chambres.

. Tout à fait indépendamment du Groupe Espace, l'architecte A. Le Donné a présenté un prototype d'église, composant un ensemble paroissial (église, presbytère, salle des œuvres) établi sur un plan carré de 25 m de côté. La trame de l'ossature en acier (carré de 6,25 m de côté), indépendante des panneaux isolants qui clôturent la construction, assure toute flexibilité au plan et permet d'obtenir, selon les programmes et les terrains, des édifices de volumes appropriés. Le fait d'incorporer le presbytère et toutes les dépendances à ce plan carré au lieu de les isoler, représente, dans ce projet, le plus important facteur d'économie (minimum de développement des parois d'isolation). La hauteur sous plafond est de 3,30 m, seul le carré central de l'église est plus élevé (5,35 m), il forme lanterneau et, vitré de verre clair ou en vitraux, assure l'éclairement naturel du volume. Des cloisons mobiles divisant le volume sur toute la longueur en trois travées seront enlevées le dimanche, pour les offices.



En raison de l'indépendance du Cameroun en 1960, le Haut-Commissaire a pris l'initiative d'ouvrir un concours pour la construction de la Maison de France dans la capitale Yaoundé.

Quatre projets ont été primés, dont nous présentons ci les deux premiers prix, le troisième ayant été décerné aux architectes Lagneau, Weill, Dimitrijevic et Perrottet, le quatrième à M. Verando.



MAISON DE FRANCE, YAOUNDE, CAMEROUN

PREMIER PRIX ET ÉXÉCUTION J.F. GUEDY ARCHITECTE

Le projet de J.F. Guédy groupe, autour d'un grand parterre de jardins à la française, les différents bâtiments : réception, résidence, administration, habitations des hauts fonctionnaires et logements du petit personnel.

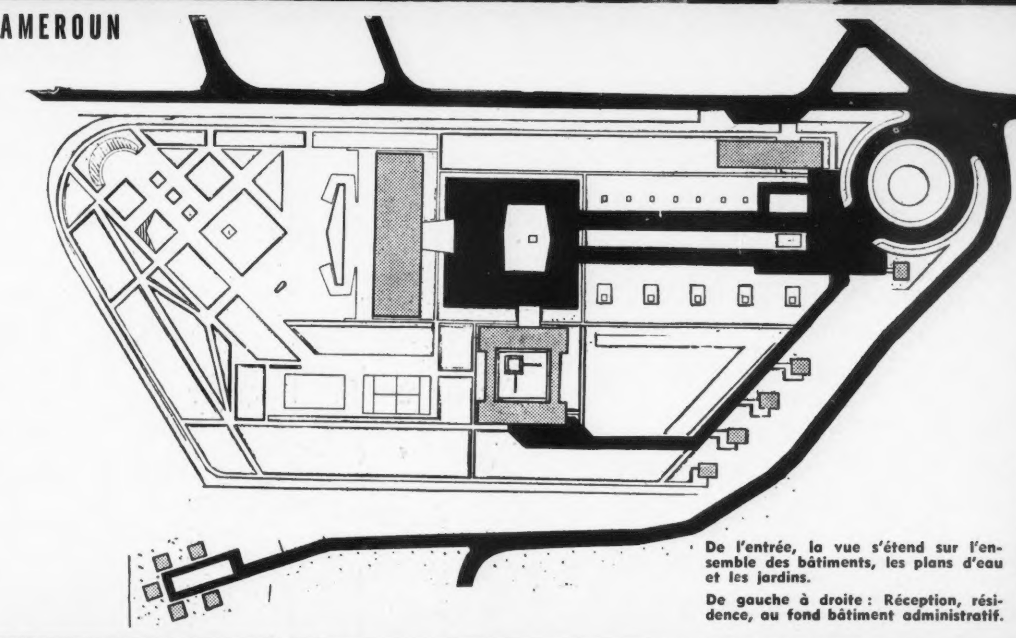
Afin d'affirmer le caractère de dignité recherché pour cet ensemble, une plate-forme, légèrement surélevée par rapport au niveau du terrain, descend en pente douce vers la place circulaire au-delà de laquelle est située l'entrée.

Le bâtiment de réception est édifié sur un socle de granit contrastant avec la légèreté des murs de façade en béton ajouré.

La résidence comprend deux corps de bâtiments à deux niveaux disposés autour d'un patio à l'abri des intempéries : l'un, affecté à la partie officielle est relié par des galeries couvertes à l'autre, situé en retrait (appartements privés).

Le bâtiment administratif, à trois niveaux, s'élève à l'entrée du parc et dispose d'un double accès par l'entrée principale ou par le parking

Les habitations des hauts fonctionnaires, réparties dans un site ombragé de palmiers existant, sont aussi pourvus d'un accès indépendant par la route qui longe le terrain, côté Nord, A l'écart, en partie Sud et en contre-bas, ont été groupés dix habitations de service.



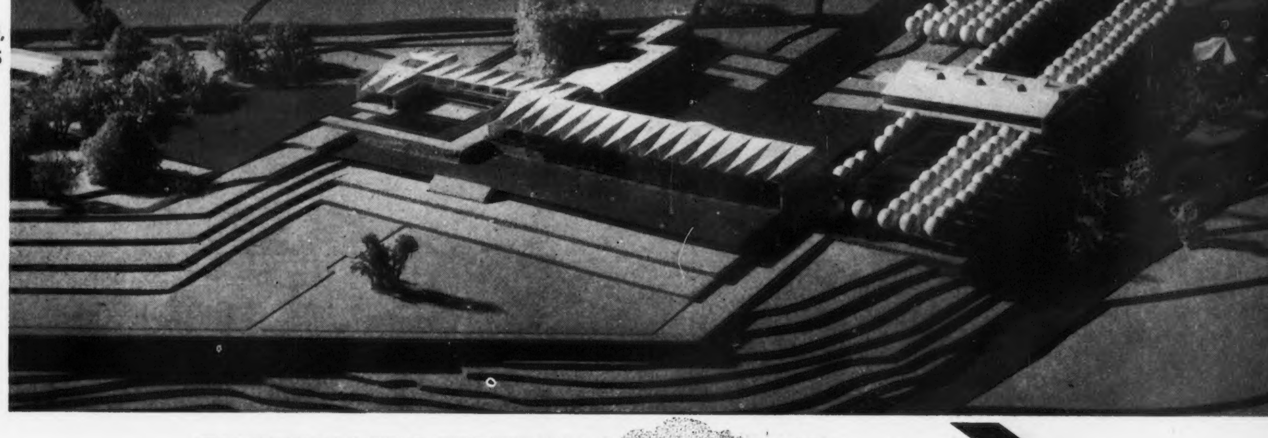
De l'entrée, la vue s'étend sur l'ensemble des bâtiments, les plans d'eau et les jardins.

De gauche à droite : Réception, résidence, au fond bâtiment administratif.

DEUXIÈME PRIX :

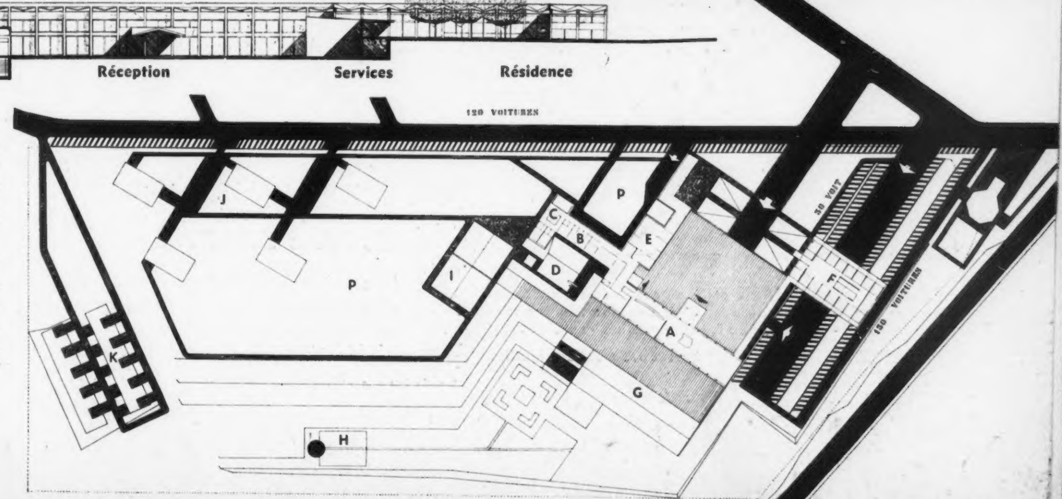
J. BAUHAIN, J.M. LEGRAND, J. SAKAROVITCH, ARCHITECTES

CEINEIR, VINCENT, DUNIN, COLLABORATEURS



Plan d'ensemble : A. Réception avec accès depuis la cour d'honneur. B. Résidence. C. Patio. D. Piscine. E. Services. F. Bâtiment administratif. G. Jardins en terrasse. H. Théâtre de verdure. I. Tennis. J. Habitations des hauts fonctionnaires. K. Logements de service. P. Parcing.

Les dépendances fermant la cour d'honneur à l'Ouest s'articulent avec la réception de la Résidence privée composée autour d'un jardin particulier.



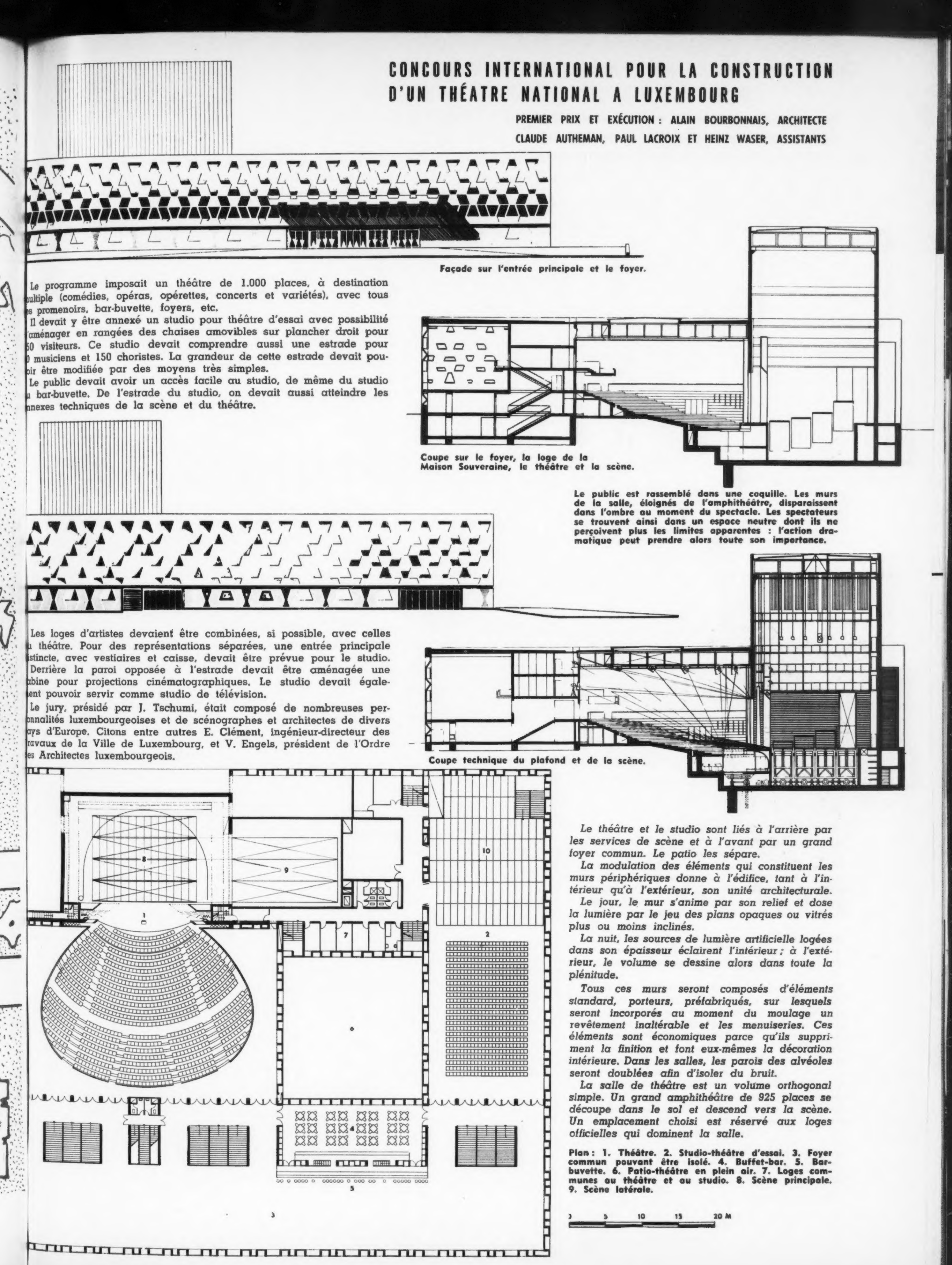
Le parti a été conditionné par la situation du terrain (pente vers le Sud), par le climat relativement tempéré grâce à l'altitude (750 m), par la route d'accès à l'angle Nord-Est du terrain, enfin par le programme qui insiste sur la séparation de la Résidence et des services publics.

A l'arrivée de la route venant de la ville est aménagée une grande place plantée d'arbres donnant accès à la partie publique (bureaux) et à la cour d'honneur de la Résidence située dans la partie haute du terrain et mettant en valeur la réception, bien séparée des bureaux et dominant les jardins traités en gradins.


murs rideaux
panneaux
de façade
profilés
revêtements
Schwartz Hautmont
Sté Auby Immobilier, 46, rue Jacques-Dulud
Neuilly-sur-Seine - F. Carpentier et A. Bruyère, Arch.
Aluminex Chamebel
Caisse Centrale de Réassurances
37, rue de la Victoire, Paris
MM. Lebeigle et Balladur, Architectes
Studal - Lycée d'Orsay - Vivien, Architecte
résistance aux agents atmosphériques
étanchéité et isolation thermique
rapidité de montage
entretien réduit
esthétique
ALUMINIUM
23, RUE BALZAC - PARIS 8e - TÉL. WAG. 86-90
La section Architecture de nos Services Techniques est à votre entière disposition pour vous renseigner sur toutes les applications de l'aluminium dans la construction.
BON A DÉCOUPER et à attacher tout simplement à votre tête de lettre pour recevoir une documention sur : murs rideaux - panneaux de façade - profilés - revêtements*
3
* barrez les mentions inutiles.
atlante A134

CONCOURS INTERNATIONAL POUR LA CONSTRUCTION D'UN THÉATRE NATIONAL A LUXEMBOURG

PREMIER PRIX ET EXÉCUTION : ALAIN BOURBONNAIS, ARCHITECTE
CLAUDE AUTHEMAN, PAUL LACROIX ET HEINZ WASER, ASSISTANTS



Façade sur l'entrée principale et le foyer.

Le programme imposait un théâtre de 1.000 places, à destination multiple (comédies, opéras, opérettes, concerts et variétés), avec tous les promenoirs, bar-buvette, foyers, etc.

Il devait y être annexé un studio pour théâtre d'essai avec possibilité d'aménager en rangées des chaises amovibles sur plancher droit pour 50 visiteurs. Ce studio devait comprendre aussi une estrade pour 0 musiciens et 150 choristes. La grandeur de cette estrade devait pouvoir être modifiée par des moyens très simples.

Le public devait avoir un accès facile au studio, de même du studio au bar-buvette. De l'estrade du studio, on devait aussi atteindre les annexes techniques de la scène et du théâtre.

Coupe sur le foyer, la loge de la Maison Souveraine, le théâtre et la scène.

Le public est rassemblé dans une coquille. Les murs de la salle, éloignés de l'amphithéâtre, disparaissent dans l'ombre au moment du spectacle. Les spectateurs se trouvent ainsi dans un espace neutre dont ils ne perçoivent plus les limites apparentes : l'action dramatique peut prendre alors toute son importance.

Les loges d'artistes devaient être combinées, si possible, avec celles du théâtre. Pour des représentations séparées, une entrée principale distincte, avec vestiaires et caisse, devait être prévue pour le studio. Derrière la paroi opposée à l'estrade devait être aménagée une cabine pour projections cinématographiques. Le studio devait également pouvoir servir comme studio de télévision.

Le jury, présidé par J. Tschumi, était composé de nombreuses personnalités luxembourgeoises et de scénographes et architectes de divers pays d'Europe. Citons entre autres E. Clément, ingénieur-directeur des travaux de la Ville de Luxembourg, et V. Engels, président de l'Ordre des Architectes luxembourgeois.

Coupe technique du plafond et de la scène.

Le théâtre et le studio sont liés à l'arrière par les services de scène et à l'avant par un grand foyer commun. Le patio les sépare.

La modulation des éléments qui constituent les murs périphériques donne à l'édifice, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, son unité architecturale.

Le jour, le mur s'anime par son relief et dose la lumière par le jeu des plans opaques ou vitrés plus ou moins inclinés.

La nuit, les sources de lumière artificielle logées dans son épaisseur éclairent l'intérieur ; à l'extérieur, le volume se dessine alors dans toute la plénitude.

Tous ces murs seront composés d'éléments standard, porteurs, préfabriqués, sur lesquels seront incorporés au moment du moulage un revêtement inaltérable et les menuiseries. Ces éléments sont économiques parce qu'ils suppriment la finition et font eux-mêmes la décoration intérieure. Dans les salles, les parois des alvéoles seront doublées afin d'isoler du bruit.

La salle de théâtre est un volume orthogonal simple. Un grand amphithéâtre de 925 places se découpe dans le sol et descend vers la scène. Un emplacement choisi est réservé aux loges officielles qui dominent la salle.

Plan : 1. Théâtre. 2. Studio-théâtre d'essai. 3. Foyer commun pouvant être isolé. 4. Buffet-bar. 5. Bar-buvette. 6. Patio-théâtre en plein air. 7. Loges communes au théâtre et au studio. 8. Scène principale. 9. Scène latérale.

THÉATRE NATIONAL LUXEMBOURG
CONCOURS (SUITE)

DEUXIEME PRIX :
F. MAYER, J. LAMMAR ET G. BENOIT, ARCHITECTES

La configuration du terrain, les difficultés d'accès dues à la grande voie de circulation à sens uniques, ont amené les architectes à adopter un parti dont les caractéristiques sont :

Un parvis en pente douce dont le sommet se trouve au centre géométrique de la grande salle, de forme circulaire.

Le volume simple sur le plan rectangulaire est suspendu à de grands portiques qui dégagent largement le rez-de-chaussée.

Le foyer se développe le long de la façade sud, ouverte sur la route européenne et le parc.

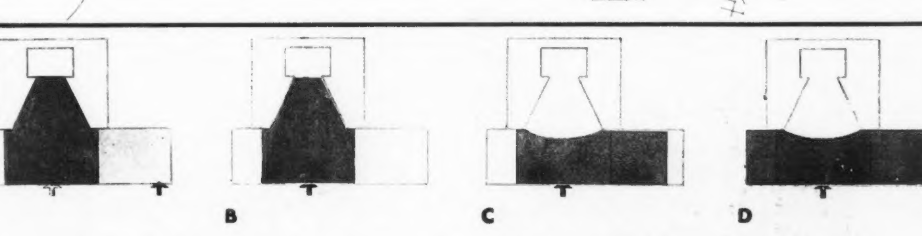
Au rez-de-chaussée, un écran constitué d'éléments décoratifs, sépare les parties publiques des accès à la scène et de ses dépendances.

Le studio, relié directement au foyer permet par sa disposition, la souplesse d'utilisation demandée au programme.

Premier étage : 1. Route européenne. 2. Rond-point. 3. Parking. 4. Foyer. 5. Entrée du service. 6. Entrée grand-ducale. 7. Scène principale. 8. Scène latérale. 9. Foyer des artistes. 10. Studio.

TROISIEME PRIX :
P. GILBERT, F. VISCHER ET G. WEBER, ARCHITECTES

Schémas montrant les utilisations multiples du théâtre
A. Représentations séparées dans les deux salles.
B. Représentation seulement dans la grande salle.
C. Représentation seulement dans le studio.
D. Manifestations solennelles.



Le théâtre est implanté en fonction du vaste cadre de verdure qui entoure le terrain et que ne détruira pas la construction de la nouvelle route. Une simple bifurcation donnera accès au théâtre depuis cette nouvelle route, mais l'aménagement d'un nœud routier éviterait les croisements à niveau. Un parking a été prévu.

Les parties accessibles au public sont orientées vers les meilleures vues offertes sur l'environnement, à travers les grandes façades vitrées. De l'extérieur, le volume intérieur apparaîtra.

La grande salle, le foyer, le buffet-bar peuvent être groupés en une seule unité, toutefois, la grande salle ainsi que le studio peuvent être utilisés simultanément et séparément.

En vue de ces multiples utilisations tous les locaux du public sont à un seul niveau. De ce fait, la scène de la grande salle est décalée par rapport à l'estrade du studio sans que cela dérange leurs dépendances techniques.

Tous les locaux de services constituent également une unité bien définie et délimitée. Les artistes et les musiciens disposent d'accès directs à la scène et à l'estrade. Les locaux techniques, indispensables au fonctionnement de la scène, se trouvent au niveau de celle-ci et en communication directe avec la rampe d'accès des camions.

Il existe une liaison intime entre vestiaires et foyer d'un côté et foyer et grande salle d'un autre. Cela vient de l'interpénétration de ces volumes. Afin de donner au foyer une forme simple indispensable pour ses combinaisons avec les autres locaux, des accès latéraux à la salle ont été évités. L'accès frontal à la grande salle était un des éléments déterminants de sa forme en amphithéâtre. Cet accès a lieu par un promenoir isolé du foyer seulement par une cloison vitrée. Cela accentue la continuité « foyer-salle ». La séparation est obtenue par un rideau.

La forme en amphithéâtre de la salle offre de grands avantages : les spectateurs sont groupés autour de la scène et cette convergence est favorable du point de vue scénique. Toutes les places sont équivalentes ; la dernière rangée n'est qu'à 23,50 m du proscenium.

Au-dessus du promenoir et encastré dans le mur de fond sont situées les trois loges officielles ainsi que 160 places. Il y a en tout 990 places.
La loge réservée à la famille grand-ducale dispose d'une antichambre et d'un salon de réception avec vue sur le jardin.

Coupe transversale

HOTEL A THASSOS, GRÈCE

CH. SFAELLOS, ARCHITECTE

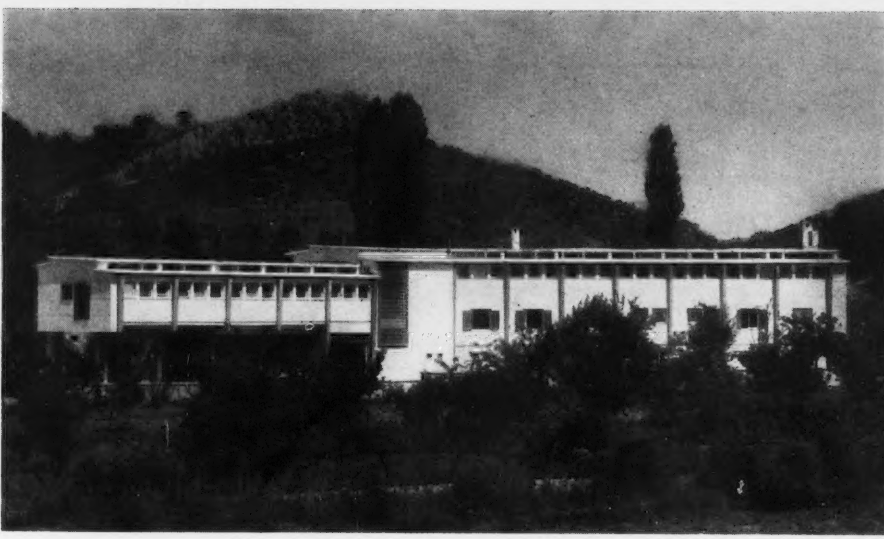
C. SPANOS, ARCHITECTE COLLABORATEUR

Cet hôtel, de quarante-quatre lits, s'inscrit dans un centre touristique de Grèce, où l'on poursuit des fouilles qui attirent chaque année plus de spécialistes et de visiteurs.

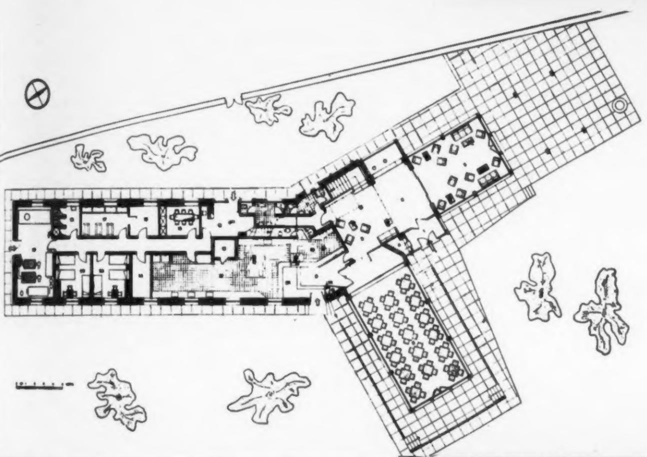
Le bâtiment comprend deux ailes inégales : l'une à deux niveaux en partie sur pilotis, l'autre à trois. Ces deux ailes sont reliées par le corps de bâtiment central qui abrite, essentiellement, le grand hall à double hauteur et le restaurant en saillie dans les jardins.

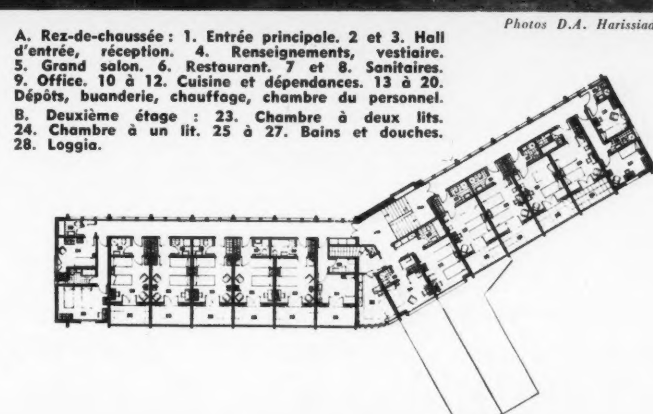
Nous avons rappelé dans le corps de ce numéro, à propos de l'hôtel Triton, le rôle essentiel joué par l'architecte Ch. Sfaëllos dans l'équipement touristique de la Grèce.

L'hôtel que nous présentons ici complète l'aperçu que nous avons donné dans notre numéro spécial « Tourisme » sur l'ensemble de ces hôtels qui s'intègrent bien au paysage particulier de ce pays.



Photos D.A. Harissiadis





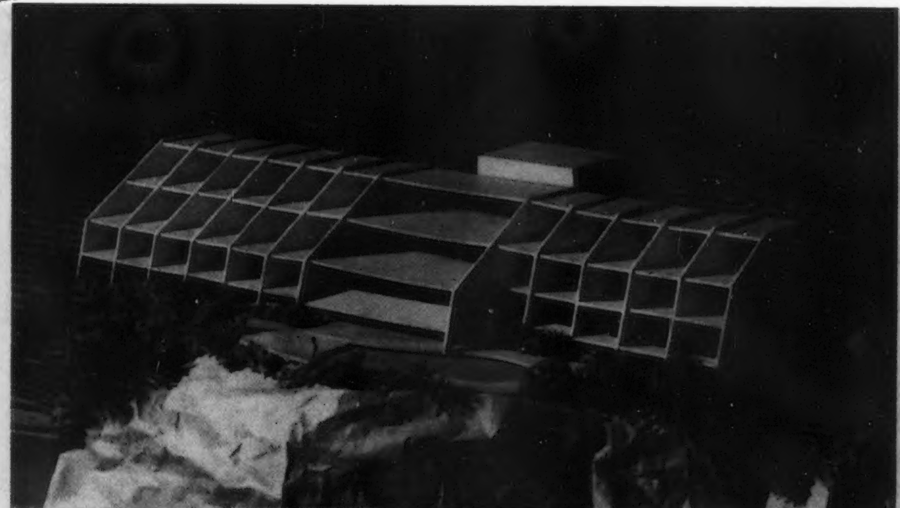
A. Rez-de-chaussée : 1. Entrée principale. 2 et 3. Hall d'entrée, réception. 4. Renseignements, vestiaire. 5. Grand salon. 6. Restaurant. 7 et 8. Sanitaires. 9. Office. 10 à 12. Cuisine et dépendances. 13 à 20. Dépôts, buanderie, chauffage, chambre du personnel.

B. Deuxième étage : 23. Chambre à deux lits. 24. Chambre à un lit. 25 à 27. Bains et douches. 28. Loggia.

HOTEL AUX ENVIRONS DE LISBONNE

CONCEPTION ARCHITECTURALE

DE EDUARDO ANAHORY ET SOMMER RIBEIRO

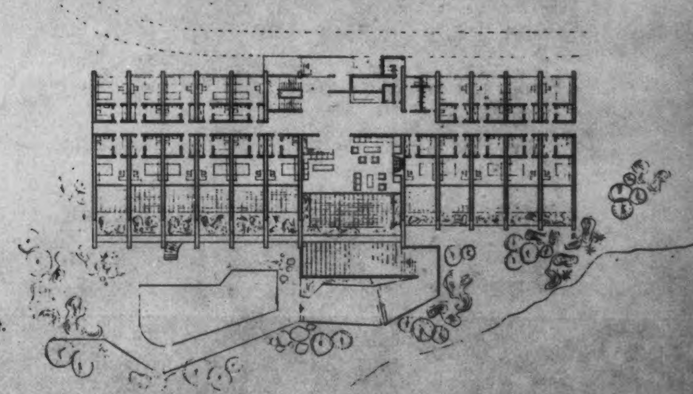


Photos A. Santos d'Almeida Jor

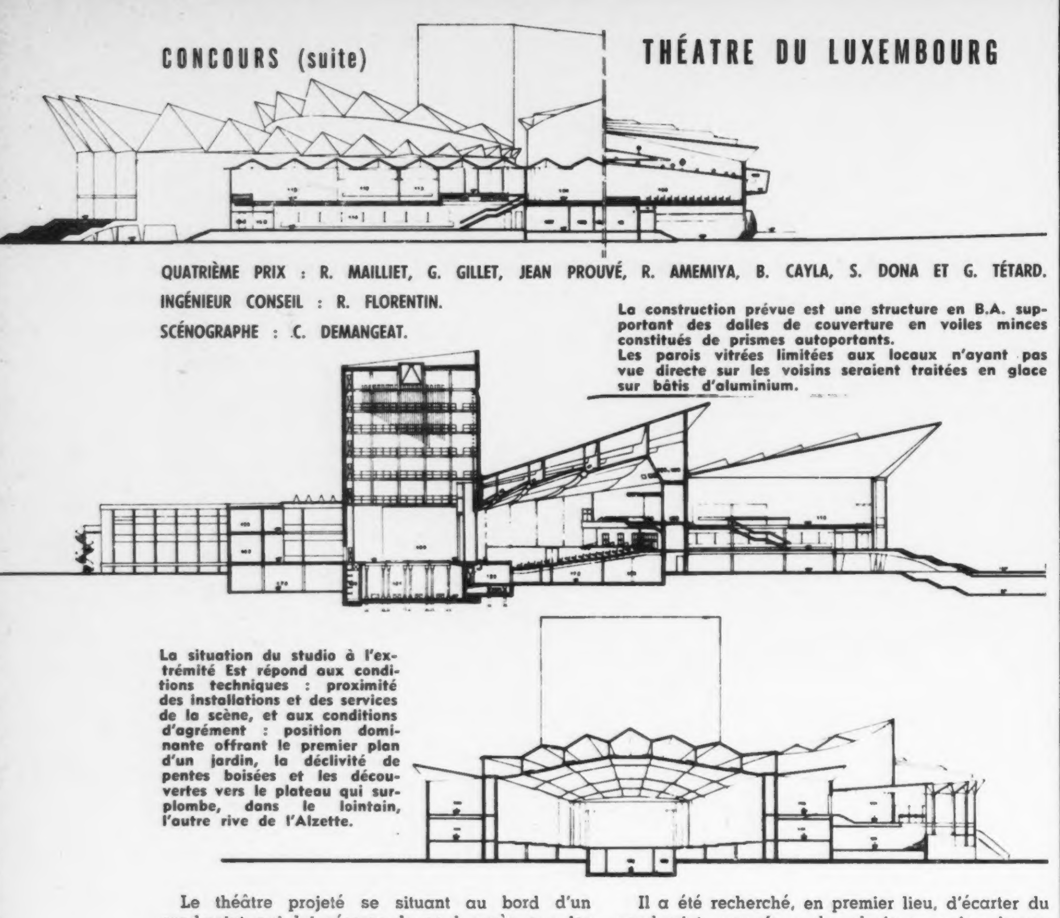
Sur une petite plage d'Arrabida, située à 40 km au Sud de Lisbonne, doit être élevé prochainement l'hôtel dont nous publions ici le projet.

Le bâtiment, orienté au Sud, comprend soixante chambres et l'on a tiré parti de la pente naturelle du terrain pour réaliser une construction dont les niveaux, en retrait les uns par rapport aux autres, permettent de doter chaque chambre ouvrant en façade principale d'une vaste terrasse-loggia.

La piscine sera installée dans une excavation entre les rochers. Le profil du bâtiment a été étudié de manière à ce que le volume de la construction ne coupe pas les vues offertes sur la mer depuis la route.



Etage courant.



CONCOURS (suite) THÉATRE DU LUXEMBOURG

QUATRIÈME PRIX : R. MAILLIET, G. GILLET, JEAN PROUVÉ, R. AMEMIYA, B. CAYLA, S. DONA ET G. TÉTARD.

INGÉNIEUR CONSEIL : R. FLORENTIN.

SCÉNOGRAPHE : C. DEMANGEAT.

La construction prévue est une structure en B.A. supportant des dalles de couverture en voiles minces constitués de prismes autoportants.
Les parois vitrées limitées aux locaux n'ayant pas vue directe sur les voisins seraient traitées en glace sur bâtis d'aluminium.

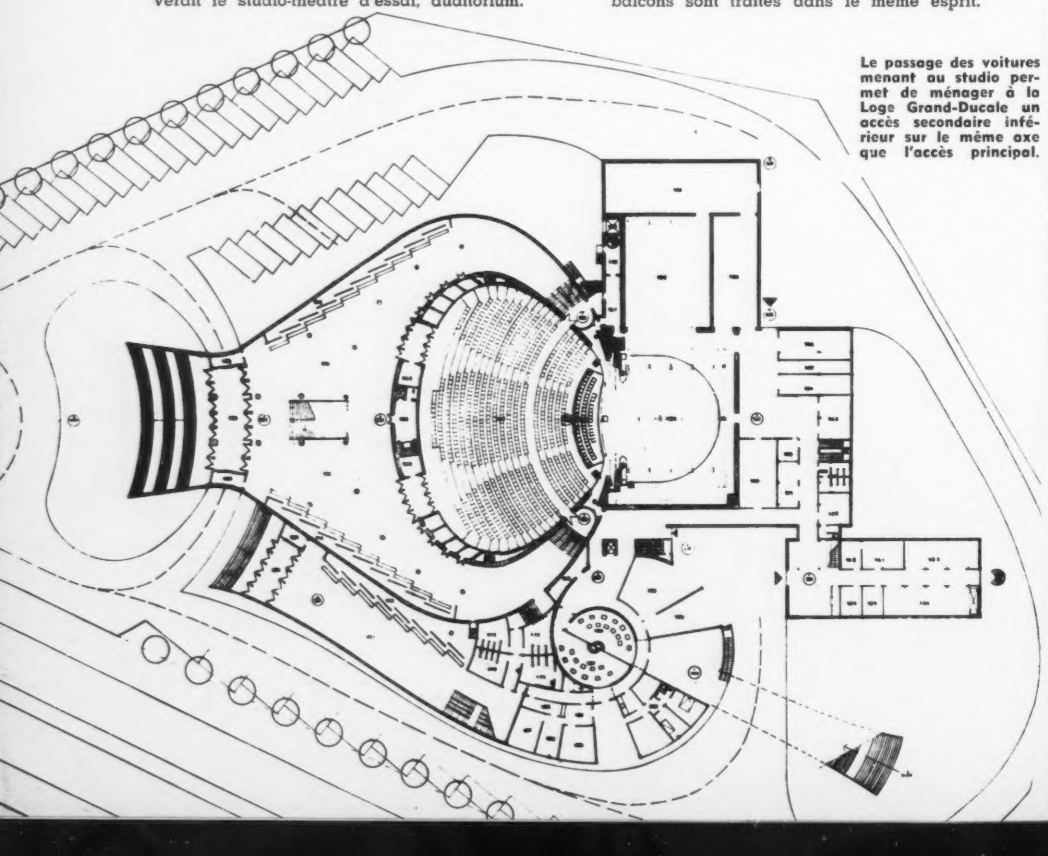
La situation du studio à l'extrémité Est répond aux conditions techniques : proximité des installations et des services de la scène, et aux conditions d'agrément : position dominante offrant le premier plan d'un jardin, la déclivité de pentes boisées et les découvertes vers le plateau qui surplombe, dans le lointain, l'autre rive de l'Alzette.

Le théâtre projeté se situant au bord d'un rond-point qui lui réserve le seul accès que les diverses servitudes de voisinage laissent à sa disposition, il apparaît que ce rond-point mérite de recevoir l'axe de la loge Grand-Ducale. Scène et foyer se branchent sur les deux pôles.

L'angle que fait cet axe avec le grand axe urbain créé par le pont monumental de l'autoroute peut être aisément racheté par un bas-côté parallèle à celui-ci. Ce bas-côté orienté au sud et bénéficiant d'une vue dégagée sur un parc se prête favorablement à recevoir une salle de restaurant pouvant fonctionner même en dehors de l'activité normale du théâtre. Là se trouve le buffet-bar. En prolongement de cette salle se trouverait le studio-théâtre d'essai, auditorium.

Il a été recherché, en premier lieu, d'écarter du rond-point, carrefour de plusieurs voies importantes, l'affluence de voitures. D'autre part, la sécurité exigeant, qu'en cas le sinistre, les secours aient un accès facile sur tout le pourtour de l'édifice on a choisi le parti d'un plan enlacé dans la boucle d'une voie en forme de nœud coulant, pénétrant profondément dans le terrain et sur le parcours de laquelle s'échelonnent les diverses entrées nécessaires.

On a cherché à donner à l'architecture de la salle le caractère aimable qui sied à un théâtre de cour. La Loge Grand-Ducale se trouve surélevée de quelques marches par rapport aux loges voisines et surmontée du dais traditionnel, les balcons sont traités dans le même esprit.



Le passage des voitures menant au studio permet de ménager à la Loge Grand-Ducale un accès secondaire inférieur sur le même axe que l'accès principal.

RENCONTRE DES C.I.A.M. A OTTERL[...] HOLLANDE.

Les congrès internationaux d'architecture m[...] derne qui ont contribué pendant de nombreus[...] années à communiquer une large impulsion [...] l'architecture contemporaine, viennent de déc[...] ter la cessation de leur activité, tout au moi[...] sous sa forme antérieure, c'est-à-dire depuis [...] C.I.A.M. 1 à la Sarraz en 1928 jusqu'au derni[...] C.I.A.M. 10 à Dubrovnik (Yougoslavie).

La dernière rencontre au Musée Kröller-Mülle[...] près d'Otterlo en Hollande, organisée par u[...] groupe de coordination nommé par le C.I.A.M. [...] avait pour but d'étudier comment les C.I.A.M. [...] pourraient continuer à exister et à travailler dan[...] les années à venir, et s'il y avait accord de pen[...] sée sur la tâche actuelle de l'architecte.

Or, à cette rencontre, on a constaté u[...] profond désaccord entre les partcipants, sur tou[...] les points. Notamment, un groupe d'architecte[...] italiens s'est affirmé en totale divergence d'idée[...] avec la plupart des autres congressistes.

Le groupe de coordination a donc suspendu [...] l'organisation des C.I.A.M., et conservé seulement [...] un contact entre les membres comme une simple [...] boîte postale.

Le Musée Kröller-Müller semble décidément dé[...] favorable aux congrès (1).

Rappelons brièvement quelle a été l'histoire [...] des C.I.A.M. L'Association, fondée en 1928 au [...] château de la Sarraz, près de Lausanne, s'illustra [...] rapidement grâce au concours actif de Le Cor[...] busier. L'élaboration de la Charte d'Athènes fu[...] une des œuvres les plus constructives de l'Asso[...] ciation. Peu à peu, les C.I.A.M. se renforcèrent [...] en nombre, tandis que se révélaient, parallèle[...] ment, les divergences qui devaient devenir pa[...] la suite fondamentales. L'avant-dernier congrès [...] s'est tenu à Dubrovnik, Yougoslavie, en 1956. A [...] ce moment, étaient apparues très nettement de [...] très vives dissensions entre les personnalités fon[...] datrices des C.I.A.M. et le groupe des jeune[...] architectes. Les tentatives faites, soit pour pré[...] parer une nouvelle association, soit pour repren[...] dre les C.I.A.M. sur d'autres bases, furent san[...] suite.

C'était donc la fin définitive des C.I.A.M., [...] qui était à prévoir en raison d'une lacune fondo[...] mentale dans l'organisation des C.I.A.M. O[...] oubliait trop souvent que l'architecture est u[...] art et, parmi les architectes groupés autour de [...] C.I.A.M., on comptait de nombreux architecte[...] médiocres ou sans personnalité. Les problèmes d[...] plastique architecturale ne semblaint préoccupe[...] ni les uns ni les autres, alors que sans ce[...] qualité essentielle de la plastique, il n'est pa[...] d'architecture.

Regrettons, néanmoins, la disparition de cet[...] Association qui pendant de nombreuses années, [...] fait un excellent travail.

Certainement l'esprit des C.I.A.M. ne dispara[...] tra pas et prochainement, sous d'autres forme[...] l'activité va renaître.

Nous reviendrons prochainement de manie[...] plus détaillée sur l'analyse du problème de [...] C.I.A.M.

RESULTATS DE CONCOURS.

CONSEIL DU GOUVERNEMENT A PAPEET[...] TAHITI.

Un concours anonyme a été lancé par l[...] Gouverneur de la Polynésie Française, entre [...] architectes de France métropolitaine, Algérie [...] départements d'Outre-Mer et territoires d'Outre [...] Mer de la République, en vue de la constructio[...] d'un bâtiment du Conseil de gouvernement [...] Papeete (Tahiti).

Le programme comportait les services finan[...] ciers, les services des Affaires économiques [...] le Conseil de gouvernement.

Les prix suivants ont été attribués :

Premier Prix - Exécution : Guédy et Pavlovic[...]
Deuxième Prix : Galaman.
Troisième Prix : Guy Dorian et Konynenbur[...]
Quatrième Prix : Sirvin.

(1) Vers la fin de sa vie, le célèbre architecte V[...] de Velde avait fait une dotation au musée Kröll[...] Müller pour des échanges de vues entre architect[...] Les premières discussions ont montré qu'il se [...] parait déjà, au départ, une certaine confusion, [...] ces réunions n'eurent pas de suite.

SURÉLÉVATION D'UN HOTEL A BERLIN

PAUL BAUMGARTEN, ARCHITECTE
BERNDT ZACHARICE, COLLABORATRICE
AMÉNAGEMENTS INTÉRIEURS : KNOLL INTERNATIONAL
WERNER THIEDKE ET HERBERT SCHULZ, INGÉNIEURS POUR LA STRUCTURE

Construit à la fin du siècle dernier et destiné tout d'abord à l'habitation, cet immeuble a été transformé en hôtel vers 1902. Il se composait déjà de deux corps de bâtiments, l'un en façade, l'autre en retrait, reliés par deux ailes fermant la cour intérieure.

Première transformation en 1950 : chambres réaménagées, nouvelles salles de bains, installation de salles de réception au premier étage. Ces travaux portèrent l'hôtel au rang des établissements de classe internationale.

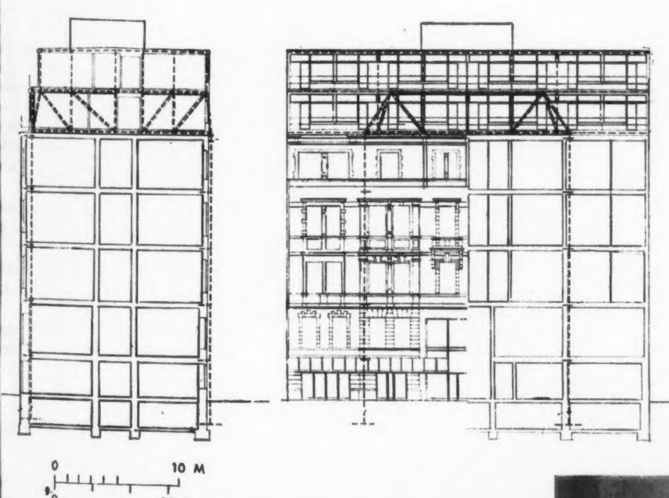
Seconde modification en 1957 : surélévation de deux étages sur rue et d'un étage sur les ailes latérales (45 lits). Ces niveaux furent ajoutés en retrait sur la façade principale afin de mettre en valeur la nouvelle construction. Le rythme des fenêtres resta le même, mais il a été fait usage de la couleur pour attirer l'attention sur cette partie du bâtiment.

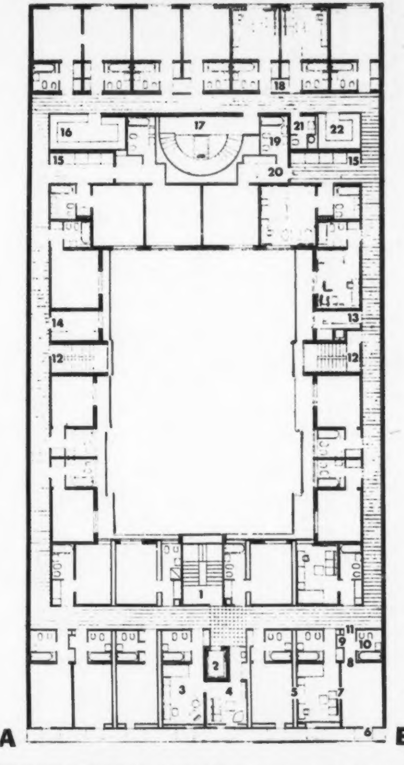
Non seulement les murs de fondations ont été renforcés, pour que les charges soient concentrées en quelques points, mais une nouvelle structure, par piliers en acier partant de la dalle du sol et montant le long des cinq étages, a été réalisée en retrait des murs.

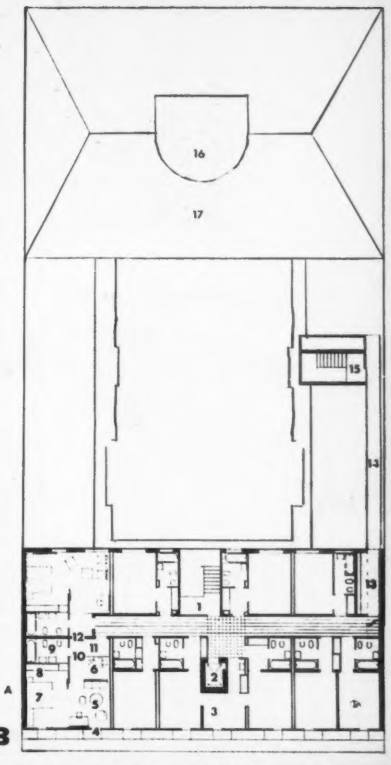
L'effort a porté aussi sur les aménagements intérieurs : cloisons insonores pour les salles de bains, sols revêtus de moquette, fenêtres à double vitrage avec stores incorporés, etc.

Les chambres sont toutes équipées de la même manière par Knoll International en collaboration avec l'architecte, mais les couleurs en sont différentes : lit, meuble combiné (secrétaire), table de chevet, chaise, tabouret, table de hauteur modifiable, banquette à dossier réglable pouvant servir de lit de secours. Boutons électriques sur la face interne de la table de chevet, haut-parleur dans le plafond, etc.









A. Plan du cinquième étage : 1. Cage de l'escalier principal. 2. Ascenseur. 3. Chambre à un lit. 4. Salon. 5. Insonorisation réalisée par un cloisonnement en acier formant double paroi isolante. 6. Balcon. 7. Cloison insonorisée. 8. Porte insonorisée. 9. Placard. 10. Bain. 11. Porte ordinaire. 12. Escalier de secours. 13. Office des garçons. 14. Office des serveuses. 15. Armoires à linge. 16. Débarras. 17. Escalier secondaire avec ascenseur pour le personnel et monte-charges. 18. Double porte faisant communiquer deux chambres (appartement). 19. Bain. 20. Antichambre. 21. W.-C. du personnel. 22. Débarras.

B. Plan du sixième étage : 1. Cage de l'escalier principal. 2. Ascenseur. 3. Trois chambres pouvant communiquer pour former un appartement. A. Appartement : 4. Balcon. 5. Salle de séjour. 6. Salle à manger. 7. Chambre à coucher. 8. Placard. 9. Bain. 10. Cloison de verre avec porte. 11. Antichambre. 12. Porte de communication insonorisée (permettant de communiquer avec l'autre appartement en cas de location commune). 13. Porte de secours longeant les placards. 14. Sortie de secours avec grille TZ. 15. Escalier de secours en cas d'incendie. 16. Verrière éclairant d'en haut la cage d'escalier secondaire. 17. Toiture.



[G]OLF DU COUDRAY-MONTCEAUX AUX ENVIRONS DE PARIS

[H]ENRY POTTIER ET JEAN TESSIER, ARCHITECTES

L'ensemble du Coudray est une cité de week-end qui n'exclue pas les [p]ossibilités d'habitation permanente. Elle est composée autour d'un golf [d]e 18 trous qui, aux dires des experts, sera un des plus beaux d'Europe.

L'ensemble se situe dans un cadre champêtre dominant la Seine et qui [li]mite le terrain au Nord. On y trouvera une piscine, des tennis et des [in]stallations pour sports nautiques.

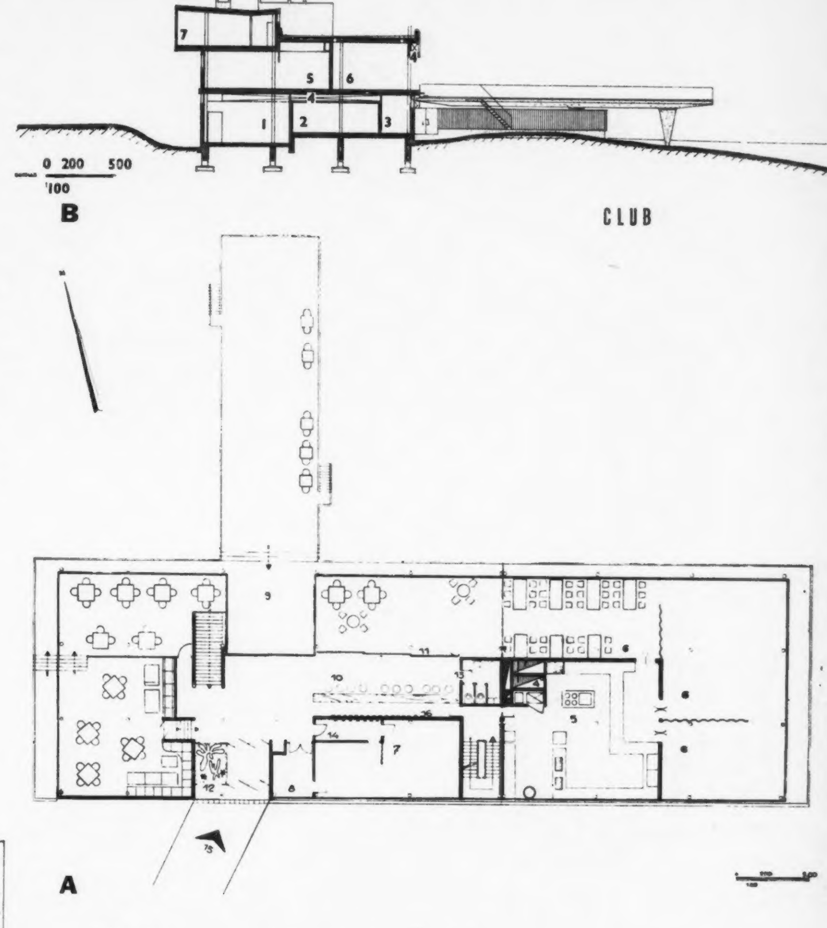
Les habitations se répartiront en 61 bungalows et 156 appartements.

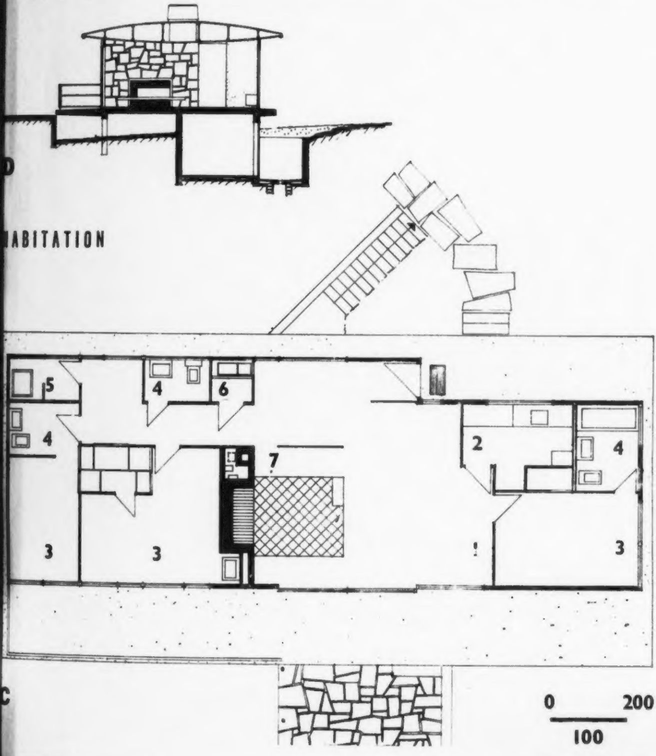
Au service de ces demeures et de la Société de Golf proprement dite, [s]era construit un important Club-House qui comprendra des salons, un [r]estaurant et toutes les installations nécessaires à la pratique du sport. [I]l sera situé en position centrale afin d'en faire un belvédère dominant [l]e golf.

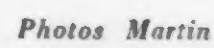
Dans l'ensemble des habitations et du Club, il sera fait un large emploi [d]u bois en revêtements extérieurs ; ce matériau constituant la base de la [c]onstruction des maisons individuelles que nous présentons.

Cet ensemble aura la particularité de bénéficier d'un système de sur[v]eillance et d'entretien collectifs. Un groupe d'habitations du personnel [p]ermettra de loger : jardiniers, cuisiniers, cadis, ouvriers chargés de l'en[t]retien et domestiques à l'usage des habitants.

Les habitations bénéficieront d'un système de chauffage à mise en ser[v]ice rapide, commandé par le poste de surveillance. Toutes les dispositions [d]e ce genre sont prises afin de permettre à l'usager d'être déchargé, dans [l]a plus grande mesure, des soucis matériels, lors de son séjour en ce [v]illage de loisirs.

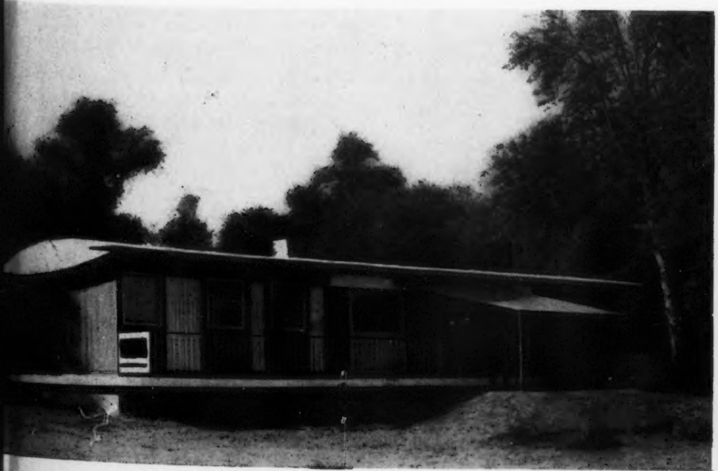






Club House
A. Niveau principal : 4. Gaine de chauffage. 5. Cuisine. 6. Restaurant. 7. Bureaux et conférence. 8. Renseignements et vestiaires. 9. Patio de salon. 10. Cafeteria. 11. Panneau coulissant. 12. Jardin d'hiver. 13. Sanitaire public. 14. Vestiaire personnel. 15. Rampe d'accès. 16. Panneau décoratif.
B. Coupe transversale : 1. Chaufferie. 2. Réserves. 3. Circulations. 4. Gaines de chauffage. 5. Cuisine. 6. Restaurant. 7. Bureaux.
Habitation
C. Rez-de-chaussée : 1. Séjour. 2. Cuisine. 3. Chambres. 4. Toilettes. 5. Douches. 6. Coffre. 7. Coin de feu.
D. Coupe : Le soubassement de cette habitation est réservé aux services techniques : chaufferie par chaudière à mazout, départ d'air chaud et reprise d'air ; chauffe-eau électrique, visite de canalisations.
Ci-dessous : Vues extérieure et intérieure d'une habitation.

Photos Martin





« PARIS CONSTRUIT ».

Du 11 décembre 1959 au 11 janvier 1960 se tiendra à Hanovre (Allemagne) une exposition ayant comme thème la construction à Paris et dans la région parisienne.

Due aux efforts conjugués d'un groupe composé de : E. Zietzschmann, architecte (Suisse), directeur de l'Ecole des Arts Appliqués de Hanovre ; Weckerle, graphiste (Suisse), professeur à cette même Ecole ; H. Rebitzki, rédacteur en chef de la revue allemande *Baukunst + Werkform ;* T. Cugini, photographe à Zurich, et I. Schein, de Paris. Cette manifestation comprend quatre parties : 1. Historique succinct de l'architecture contemporaine à Paris ; 2. Sélection de réalisations récentes à Paris et dans la région parisienne ; 3. Projets ; 4. Reportage sur la vie dans les grands ensembles, le tout réuni sous forme d'environ deux cents documents photographiques.

Les crédits nécessaires à la réalisation de l'exposition ont été mis à la disposition des organisateur par la municipalité de Hanovre ; par la revue *Baukunst + Werkform* dont le numéro de décembre, consacré à Paris, sera en même temps le catalogue de l'exposition ; par les municipalités des villes qui recevront, par la suite, cette exposition : Berlin, Stuttgart, Munich, Dortmund, Kassel.

Milan, Zurich et peut-être Paris l'accueilleront par la suite.

Un effort spécial a été fourni par le directeur de l'Institut français de Berlin, M. Besset, qui organise, à l'occasion de cette exposition, un colloque sur l'architecture française contemporaine à l'Université de Berlin.

Aucun patronage, aucune aide n'ont été demandés aux autorités, cercles, ordres, fédérations, comités, etc., à Paris.

L'indépendance du choix et de la mise en place ont été sauvegardées. I. SCHEIN.

ASSOCIATION PROVINCIALE DES ARCHITECTES.

Le bureau de l'Association Provinciale des Architectes pour l'année 1959-1960 est ainsi constitué : Présidents d'honneur : Marcel Genermont et André Mornet.

Président : Michel Dameron.

Vice-présidents : Ernest Couchot, Pierre Joessel et E. Pinetre.

Secrétaire général : Robert Meyer.

Secrétaire général adjoint : François Barres.

Trésorier : Henri Peleray.

Trésorier adjoint : Jean Soupey.

Rapporteur général : Jacques Boille.

Rapporteurs généraux adjoints : Jean Boquien et Jacques Rischmann.

Secrétaires : René Cordier, Louis Cornille, Fernand Denis et Pierre Millet.

ERRATUM.

CONCOURS : 4.000 LOGEMENTS, MARSEILLE : LA VISTE, LA BUSSERINE, MALPASSE.

Dans notre numéro 85, nous avons publié les résultats de ce concours, pages XXI et XXIII. Nous les donnons ici à nouveau de manière plus précise et complète.

Premier degré — Terrain I Saint-Barthélemy-La Busserine Equipe n° 4 - Fayeton-Société Nouvelle des Grands travaux en B.A.

Terrain II - La Viste.

Equipe n° 10 - Candilis-Olmeta-Construction Moderne Française.

Terrain III - Malpassé.

Equipe n° 27 - Olmeta-Dianoux-Jameux-Nougué-Travaux de l'Est (Marseille) Grands Travaux Souterrains.

Second degré. — Terrain I - Saint-Barthélemy.

1er Prix - Félix Madeline sur plan-masse de Fayeton.

Terrain II - La Viste.

1er Prix - Equipes associées.

G. Candilis - A. Josic - S. Woods - P. Bouy.

L. Olmeta - R. Nougué - P. Jameux, Marseille.

A. Mione, directeur de la Construction Moderne Française.

PETITE ANNONCE.

Jeune photographe graphiste suisse, spécialisé photos architecture, cherche place stable Paris. S'adresser à la Revue.



Photos P. Longuet

La mise en place d'une cellule n'exige que 10 h. de travail pour quatre hommes non spécialisés. Surface utile : 16,50 m², volume total intérieur : 38 m³.

UNITÉ DE VACANCE U.V. 366

GUY ROTTIER ARCHITECTE

L'idée d'une petite maison de vacances n'est pas nouvelle, puisque l'on trouve des exemples de volumes minimum conçus dans ce but en France comme à l'étranger. Pourtant les exemples que l'on pourrait citer (bois, métal, maçonnerie) sont pour la plupart restés au stade de l'exemplaire unique. Un seul exemple de série : la caravane de camping.

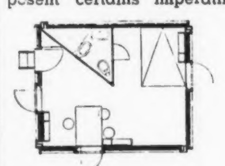
En 1952, Le Corbusier dessinait son Cabanon 366 × (366 + 86) × 226 de Cap Martin, réalisé par la Menuiserie Barberis. De là est née l'idée de fabriquer des unités de série, de volume standard, transportables et facilement montées.

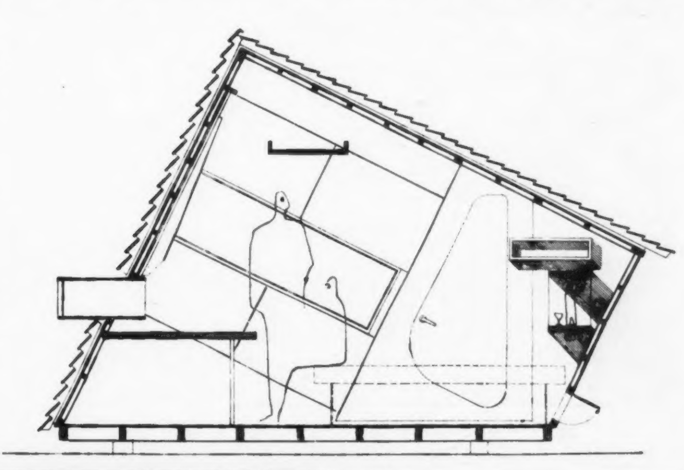
Or, la mise en chaîne d'une série d'unités destinées à la vente nécessitent des études longues et précises, que seule peut mener à bien une équipe avertie pleinement des problèmes que posent certains impératifs : rapidité de fabrication, montage à n'importe quel endroit, *conception pour n'importe quelle orientation*, adaptation aux conditions climatiques du Sud de la France (bord de mer et montagne toute proche), possibilité d'extension, respect de l'individualité.

Le volume entier a été laissé au séjour, les cloisons ne montant pas jusqu'au plafond, tout en réservant la place aux blocs cuisine et salle d'eau.

Contre la chaleur : triple système de ventilation : quatre ventilations verticales d'angle avec moustiquaires, assurant la ventilation dosable à volonté du volume intérieur (système Le Corbusier, mis au point à Villeneuve-Loubet) ; la ventilation permanente des quatre parois extérieures, assurée par un revêtement en bois, indépendant de la paroi d'ossature, et fonctionnant par énergie solaire (qui sera breveté sous peu) ; la ventilation totale et permanente de la toiture, assurée dans les deux sens.

Contre le froid : plancher, toiture et parois en sandwich (matelas panneaux thermique incorporé).





Du point de vue technique, le U.V. 366 se compose des cinq éléments suivants : fondations, plancher, parois verticales extérieures, couverture et éléments mobiles intérieurs.
Plan : Entrée, bloc cuisine (plusieurs variantes possibles, dont cuisine à l'extérieur de la maison), bloc eau (lavabo-douche-w.c.), au-dessus desquels à 205 cm : rangement des valises ; séjour séparé de l'entrée par un placard - penderie - vestiaire (60 × 140 × 195 cm).









HABITATION DANS LE BRABANT, BELGIQUE

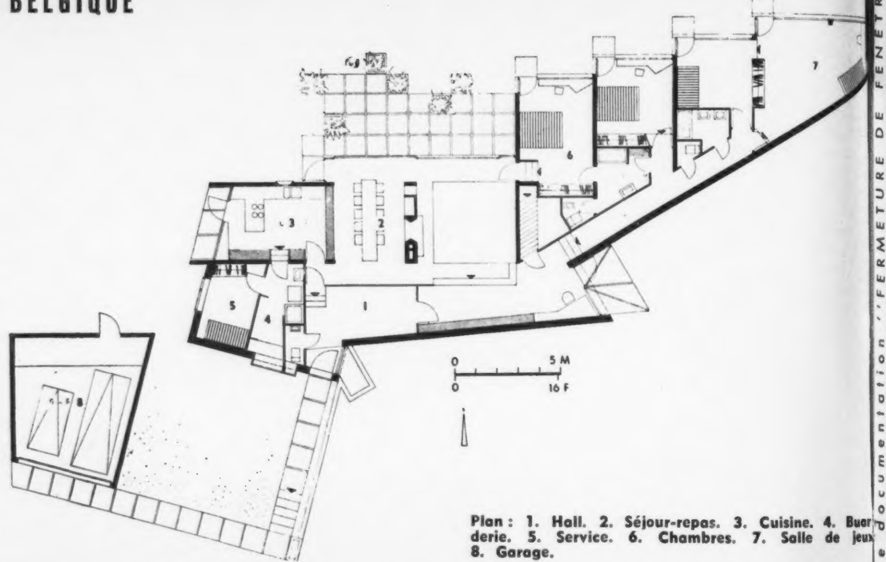
BAUCHER, BLONDEL ET FILIPPONE, ARCHITECTES

La villa se développe sur un terrain exposé au sud, sablonneux, couvert de bruyères, de genêts, de bouleaux et de petits chênes. La région est très typique du Brabant. La vue s'étend assez loin vers le bois de Hal et les étangs des Sept-Fontaines, au-dessus d'une vallée cutivée, coupée de files de peupliers. Toute la région est site classé, dans lequel certains lotissements sont admis, à condition que les lots comportent au moins 50 ares.

En vue de suivre le relief du sol et de garder un maximum de discrétion au volume bâti, la maison fait corps avec le terrain et répond aux conditions locales. C'est le seul « régionalisme » dont on peut encore parler en architecture.

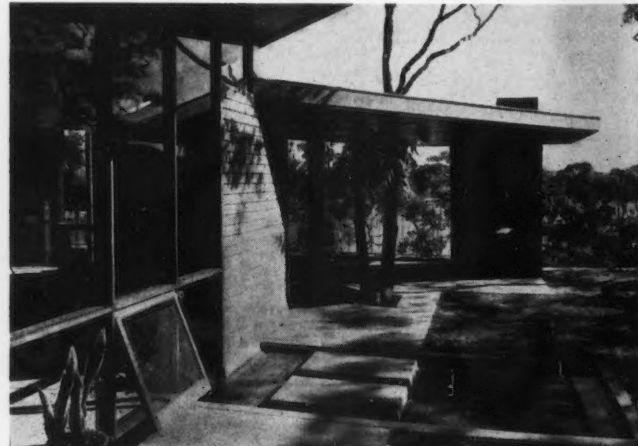
Le plan oriente toutes les baies vers la vue, le sud ou l'ouest. La villa comporte toute une série de niveaux, depuis l'entrée, en descendant comme le terrain d'origine. Le dégagement d'accès aux chambres est en pente.

Ces dénivellements, combinés avec les obliques de certains murs, donnent un ensemble de perspectives diverses à travers le séjour.



Plan : 1. Hall. 2. Séjour-repas. 3. Cuisine. 4. Buanderie. 5. Service. 6. Chambres. 7. Salle de jeux. 8. Garage.





Photos M. Dupain. K. Dunde

HABITATION A WHALE BEACH, AUSTRALIE

PETER MULLERS, ARCHITECTE

Plan : 1. Séjour. 2. Cuisine. 3. Passage couvert. 4. Hall. 5. Chambres. 6. Bassin. 7. Abri pour voitures. 8. Four en plein air. 9. Voie d'accès des voitures.

0 5 M
0 16 F

Cette habitation est un excellent exemple d'architecture moderne australienne où la construction s'intègre harmonieusement au paysage. La recherche a porté sur d'intéressants rapports entre les matériaux. Enfin, on remarquera l'originalité du plan, l'alternance des pleins et des vides, les effets de transparence et la nette séparation entre les parties séjour et chambres reliées par un passage couvert mais disposant l'une et l'autre de leur propre individualité, de prolongements à l'extérieur et de vues très variées sur l'environnement.

La couverture présente une particularité, elle est faite de panneaux préfabriqués à double paroi en contreplaqué collé avec oregon massif au centre. L'ensemble du toit et des plafonds a été mis en place en deux jours, les plafonds ayant été finis en usine.

VI° SALON TECHNIQUE INTERNATIONAL DE L'EQUIPEMENT HOTELIER.

Le Sixième Salon Technique International de l'Equipement Hôtelier s'est tenu, du 15 au 26 octobre, au Parc des Expositions de la Porte de Versailles.

Les membres de la commission technique de ce Salon ont étudié entre autres, les problèmes concernant les dimensions minima déterminées pour les chambres d'hôtel en fonction de l'équipement mobilier. Les salles d'eau et les appareils sanitaires ont été disposés de façon à réduire les surfaces nécessaires à leur implantation et à leur accès. Des solutions de rangement incorporé, de revêtements des murs et des sols, des problèmes d'intercommunications entre les appartements ont été résolus.

Elle s'est préoccupée aussi d'adapter rationnellement à l'hôtellerie les applications multiples de l'électricité, de normaliser les appareils et de créer un « type hôtelier ». Déjà les fabricants ont mis au point des appareils moins encombrants, plus simples. Un concours du « meilleur appareil électrique adapté à l'hôtellerie » sera lancé (interrupteurs, tableaux de protection normalisés ou préfabriqués, socles d'appliques, etc.).

Des normes de surface ont été établies. Des industriels sont intéressés à un programme de mobilier hôtelier qui soit confortable, varié, robuste et en même temps d'une esthétique sûre tout en tenant compte de budgets restreints.

INTERCAT

Ce service de catalogues techniques pour les architectes, qui a fait ses preuves en Angleterre depuis trois ans à la satisfaction mutuelle des architectes et des fabricants, est en voie de formation en France.

Son principe est le suivant : il est remis à chaque architecte souscripteur un classeur dans lequel sont insérés les catalogues techniques de fabricants suivant un index en deux parties : dans la première sont classés par liste alphabétique les fabricants et les entreprises ; dans la seconde sont classés par liste alphabétique les matériaux et les sous-produits.

Il est alloué à chaque firme un dossier numéroté qui contient exclusivement ses propres catalogues. Une étiquette d' « identification » indiquant le numéro du dossier est apposée sur chaque exemplaire du catalogue afin de faciliter son classement. Lorsque le premier classeur est complet, notre service assure gracieusement la livraison immédiate d'un second classeur.

INTERCAT mettra constamment à jour les classeurs, remplaçant les catalogues périmés par les nouveaux et ajoutant ceux des nouveaux adhérents.

Cette organisation prévoit d'étendre le service INTERCAT aux différents pays d'Europe faisant partie du Marché Commun. Les architectes auront ainsi l'avantage très appréciable de recevoir également la documentation technique des fabricants étrangers.

Le service ne se préoccupe d'aucune publicité ou de vente de catalogues, mais seulement de fournir aux architectes la documentation technique qui leur est nécessaire.

La souscription annuelle à ce service sera pour l'architecte de 20.000 fr., le classeur étant fourni par ses soins et restant sa propriété.

A la demande des grandes agences d'architectes, il peut être fourni un ou plusieurs classeurs avec leur documentation complète identique, moyennant une souscription complémentaire annuelle de 10.000 fr. par classeur.

Notons que la Compagnie Saint-Gobain a été l'une des premières firmes à s'intéresser à ce service.

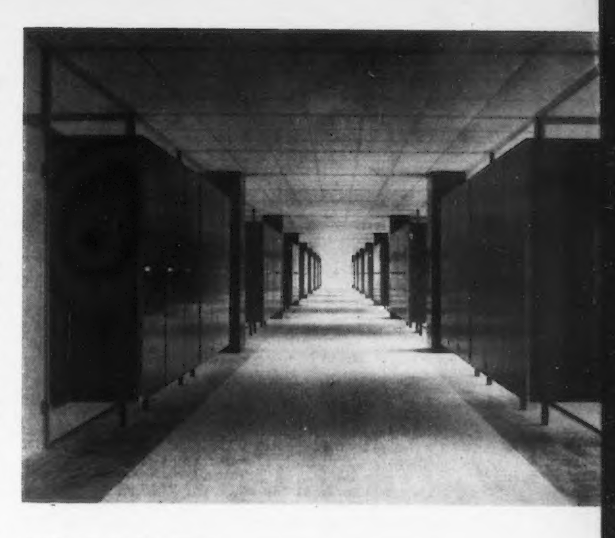
INTERGAT-FRANCE, 13, rue Quentin-Bauchart, Paris (8°). ELY. 94-93.

PETITES ANNONCES.

LES ARMOIRES-CLOISONS DU SIEGE DE LA COMPAGNIE SAINT-GOBAIN, A NEUILLY.

Si la formule des « armoires-cloisons » offre un intérêt qui n'est maintenant plus contesté, rarement a-t-elle été appliquée avec autant de bonheur que dans le nouveau siège social de la Compagnie Saint-Gobain, dont MM. Aubert et Bonin sont les architectes. A leur instigation, la Société D.M.U. a conçu et réalisé un volume double face s'insérant par un bâti métallique sur des parois en glace translucide. Construit en ébénisterie de sapelli verni, il présente en façade un encadrement en cornière d'aluminium permettant le ferrage *ad libitum* des portes. Une poignée spéciale avec serrure encastrée, une crémone à rappel automatique, un système de limitation d'ouverture à freinage progressif, des butées élastiques, un cloisonnement intérieur mobile en rendent l'utilisation très souple et très efficace. La photographie ci-contre montre, dans la perspective d'un couloir, l'alignée des volumes suspendus.

(D.M.U., éditeur.)



VISITE DES USINES « FENETRES D'AUJOURD'HUI ».

Dans le courant d'octobre, la Direction générale des « Fenêtres d'Aujourd'hui » avait organisé une visite de ses usines au Havre. Tout d'abord accueillis par M. Tinel, Directeur général, les invités parcoururent la ville, accompagnés de l'architecte Jacques Tournant, qui leur fit connaître les grandes lignes du futur plan d'urbanisme du Havre. Ensuite, eut lieu une visite complète des usines au cours de laquelle fut remis à cette Firme un diplôme d'honneur. Enfin, après le déjeuner, auquel assistaient M. Pierre Courant, ancien ministre, des architectes du Havre, de Rouen et de nombreuses personnalités, les invités furent conduits au pont de Tancarville où toutes les explications techniques concernant cette remarquable réalisation française leur furent données par l'architecte en chef.

Nous reviendrons dans l'un de nos prochains numéros sur les importantes activités de cette société qui peut fournir, sur demande de notre part, toute documentation utile. S'adresser à « Fenêtres d'Aujourd'hui », 27, rue Ferrer, Le Havre. Tél. 48-01-91 ou au Centre d'exposition permanente, 35, avenue Philippe-Auguste, Paris-XI°. ROQ. 29-89.

LE CLE DE LA VILLE DE PARIS EST UNE CLE BRICARD

La clé symbolique de la Ville de Paris remise par M. Pierre Devraigne, Président du Conseil Municipal de Paris au Président Eisenhower, lors de son récent séjour dans notre ville a été étudiée et réalisée par Bricard. Elle est frappée aux armes de Paris et porte, sur son collet, les décorations accordées à la capitale : Croix de la Légion d'Honneur, Croix de Guerre et Croix de la Libération.

Cette clé, qui montre bien la survivance de la tradition de la Serrurerie Française, est une œuvre digne des Etablissements Bricard, fondés en 1782.

LA LUMIERE AU SALON DE L'AUTOMOBILE.

L'architecte en chef du Salon de l'Automobile, André Granet, a adopté, sur les conseils techniques de Claude Paz et Visseaux, des solutions nouvelles. *Pour la première fois cette année, des lampes à ballon fluorescent Claude M.B.F. ont été utilisées pour l'éclairage d'une exposition.* Ces lampes étaient jusqu'à présent réservées à l'éclairage des rues et des routes, car elles donnaient une lumière d'une tonalité jugée un peu froide. Des perfectionnements apportés par les recherches des laboratoires Claude, ont permis de réaliser des lampes Claude M.B.F. « type lumière blanche » considérablement améliorées par rapport à toutes les lampes à ballon fluorescent actuellement sur le marché. Déjà en 1958, la lampe Claude M.B.F. « lumière blanche » a été choisie pour l'éclairage de l'avenue Foch.

Les recherches ont abouti à *la lampe « type lumière blanche » associée à un filtre correcteur.* »

La qualité de l'éclairage alliée à la recherche décorative, a été réalisée par la Société Saunier-Duval, pour l'installation électrique, en collaboration de Claude Paz et Visseaux, pour les sources de lumière, et les Etablissements Niepce pour la construction et le montage des lustres.

AVIS DE CONCOURS.

La *Ville de Metz* ouvre un concours sur titres pour le recrutement d'un ingénieur subdivisionnaire au bureau d'études et de travaux

Traitement correspondant aux indices bruts 265/585.

Un des diplômes suivants est exigé : Ingénieur du Conservatoire National des Arts et Métiers (Constructions Civiles ou Arts industriels du bâtiment). — Ingénieur civil du Génie Rural. — Ingénieur de l'Ecole spéciale des Travaux Publics de Paris (Sections Travaux Publics et Bâtiment). — Officier breveté de l'Ecole d'application du Génie (active). — Ingénieur de l'Ecole Nationale d'Ingénieurs de Strasbourg (section Bâtiment). — Ingénieur de l'Ecole Centrale Lyonnaise. — Ingénieur de l'Institut Industriel du Nord.

Renseignements et inscriptions au Secrétariat général de la Mairie. Date-limite des candidatures : *1er février 1960.*

OFFICE DE JUSTIFICATION DE LA DIFFUSION
DES SUPPORTS DE PUBLICITÉ

27 BIS, AVENUE DE VILLIERS . PARIS-XVII°

Association Loi de 1901 — N° 164.129 - Janvier 1926



317 D — **PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE**

Titre : L'ARCHITECTURE D'AUJOURD'HUI

Périodicité : Bimestriel

Siège : 5, rue Bartholdi - Boulogne-sur-Seine (Seine)

Nous soussignés J. Bonherbe, Officier de la Légion d'Honneur, Directeur de l'**Office de Justification de la Diffusion des Supports de Publicité** (O. J. D.), L. Henry et F. Dupuit, membres de l'Ordre des Experts-Comptables et Comptables-Agréés, certifions avoir constaté, à l'aide de tous livres et documents comptables qui nous ont été communiqués sur notre demande, conformément aux statuts et règlements de l'O. J. D., que

POUR LA PÉRIODE de Janvier à Novembre 1958

LA MOYENNE DE LA **DIFFUSION TOTALE** PAR NUMÉRO A ÉTÉ DE 14.748
CORRESPONDANT A UNE MOYENNE DE **TIRAGE** PAR NUMÉRO DE 15.445
ET A UNE MOYENNE D'**INVENDUS** PAR NUMÉRO DE .. .. 4,51 %.

et que cette diffusion, pour les mois ci-dessous mentionnés, a été celle qui ressort du tableau ci-après, étant précisé que ne sont pas compris dans les chiffres de diffusion indiqués : les justificatifs d'insertions, les numéros utilisés pour la prospection de la publicité, ceux réservés aux collections et les invendus.

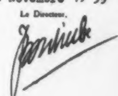
Année	Mois	Nombre de numéros	Tirage utile par numéro	Abonnements	Vente au numéro	Services réguliers	Diffusion totale par numéro
1957 1958	Décembre Janvier	1	15.108	14.399	218	183	14.800
	Février Mars	1	15.010	14.039	450	179	14.668
	Avril Mai	1	15.344	14.082	212	199	14.493
	Juin Juillet	1	15.135	14.089	437	228	14.754
	Septembre	1	15.065	14.058	593	129	14.780
	Octobre Novembre	1	17.006	14.285	535	172	14.992

Le prix de vente du numéro a été porté de 1.200 à 1.400 Fr à dater de Mai 1958.

En foi de quoi nous avons établi le présent procès-verbal en deux exemplaires, dont l'un a été remis à l'organe contrôlé et l'autre versé aux archives de l'O. J. D.

Fait à Boulogne/Seine, le 10 Novembre 1959

Les Experts-Comptables. — Le Directeur.



ARCHITECTURE

HABITATION

DAS KLEINE HAUS, par Rainer Wolff. Editions Calwey, Munich. Format 21 × 26, 88 pages, 200 illustrations. Prix : 12,5 D.M.

Cet ouvrage sur l'habituation individuelle comporte une étude théorique des différents éléments de l'habitation, de son équipement et de son financement. Elle est suivie d'une vingtaine d'exemples de « petites maisons » réalisées récemment en Allemagne, illustrés de photographies et plans et accompagnés d'un très bref descriptif technique.

La qualité architecturale des exemples choisis n'est pas toujours convaincante ; la présentation est claire et aérée.

TECHNIQUE

BAUENTWURFSLEHRE 1959, par E. Neufert. Editions Ullstein, Berlin. Format 21 × 30, 448 pages, 4.672 illustrations et tableaux (*****).

Nouvelle édition en allemand, revue, considérablement augmentée et refondue, du « best-seller » mondial de l'édition technique (200.000 exemplaires en Allemagne !) aux données techniques fondamentales sur tous les aspects de la construction.

BETON PRECONTRAINT. Collection de l'Institut Technique du Bâtiment et des Travaux Publics. Etude théorique et expérimentale. Tome II : Constructions hyperstatiques, par H. Guyon. Editions Eyrolle, 61, boulevard Saint-Germain, Paris. Format 17 × 25, 822 pages, 512 figures, 6 planches, abaques et tableaux. Relié sous jaquette. Prix : 9.300 francs.

Ce tome II est consacré aux constructions hyperstatiques, le tome I ayant traité des problemes generaux et des systèmes isostatiques.

Dans sa première partie sont exposées les méthodes élastiques applicables à l'étude des systèmes hyperstatiques précontraints. Elles ne font appel qu'aux hypothèses usuelles de la résistance des matériaux : hypothèse des déformations planes et hypothèse de la proportionnalité des contraintes et des déformations.

L'auteur montre d'abord comment on peut trouver des tracés de câbles concordants, ne faisant naître aucune réaction parasite, puis comment on peut transformer ces tracés à l'aide de déplacements d'ensemble n'altérant pas les formes des tracés et consistant à leur imprimer une translation et une rotation dans chaque travée. Les réactions parasites ne sont que l'effet de ces déplacements et, par conséquent, il suffit que le tracé concordant satisfasse aux conditions de résistance pour que le tracé transformé y satisfasse également. On expose ensuite le calcul de ces réactions parasites. Les théories sont appliquées aux poutres continues, aux portiques et arcs, aux ossatures à cadres. Un chapitre est consacré aux joints de montage, nécessaires en préfabrication, un autre aux comparaisons économiques entre les constructions isostatiques et hyperstatiques.

Le volume se termine par l'exposé d'une méthode de calcul à la rupture. Il est basé sur les facultés d'adaptation. Toutefois, ces possibilités d'adaptation ont des limitations qui dépendent des relations entre le moment et la courbure.

Cet ouvrage cherche à éviter, comme le précédent, les développements et théories compliquées, tout en fournissant un instrument de travail suffisamment complet.

FORMULAIRE DE LA CONSTRUCTION. Tome I : Bétons, bétons légers, maçonnerie, par G. Laval, ingénieur d'études. Préface de A. Randon. Editions Dunod, 92, rue Bonaparte, Paris-6e. Format 18,5 × 27, 384 pages, 40 illustrations. 1959. Relié toile sous jaquette. Prix : 5.900 francs.

C'est une véritable encyclopédie de la construction que l'auteur voudrait réaliser, et plusieurs volumes suivront ce premier ouvrage, qui réunit une documentation très importante sur l'emploi des bétons. Des quantités de renseignements concernant ce problème sont dispersées ; des résultats ont été publiés à des dates différentes et certains sont périmés. Il s'agissait de les réunir sous une forme facilement compréhensible. C'est l'avantage de cet ouvrage dans lequel on trouvera, sous forme de tableaux précis et complets, ainsi que de croquis, les principaux éléments techniques nécessaires.

Plusieurs volumes compléteront celui-ci. Ils seront consacrés à tour de rôle aux généralités, constructions particulières (charpentes, couvertures, etc.), constructions agricoles, constructions industrielles.

LA MAISON EN BETON ARME, par V. Erosciuchi. 2e édition. Editions Dunod, 92, rue Bonaparte, Paris-6e. Format 24 × 32, 100 pages, 53 figures. Broché. Prix : 1.800 francs.

L'auteur étudie, pour un immeuble moyen à ossature, un exemple concret de la façon d'établir le projet de toutes ses parties en béton armé, depuis les fondations, les poutres et les poteaux jusqu'à la toiture-terrasse, les balcons, les escaliers, etc., d'en calculer les éléments et, enfin, d'en présenter les dessins d'exécution.

Après un exposé du projet d'ensemble, composé de dessins en projection orthogonale à l'échelle 1/100 qui constituent les éléments fondamentaux d'un dossier de demande de permis de construire, il montre comment les différents problèmes doivent être traités jusqu'à leur résolution qui se traduit par un ou plusieurs dessins d'exécution.

PRATIQUE DU CALCUL DES POUTRES CONTINUES par les méthodes analytiques et les lignes d'influence, par Paul Lheureux. Editions Eyrolles, 61, boulevard Saint-Germain, Paris-5e. Format 21 × 31, 226 pages, nombreuses figures, 57 pages d'épures. Prix : 3.200 francs.

Le béton armé, par sa structure monolithe, entraîne dans toutes les constructions, même courantes, la réalisation de poutres ou dalles continues, le plus souvent avec des charges très irrégulières et avec des conditions de portée et d'appui des plus variées. Après un rappel des théories de base nécessaires à la compréhension des incidences de la continuité, les diverses méthodes de calcul sont exposées et toutes les formules utiles sont données de manière à expliciter les cas particuliers, notamment ceux rencontrés dans le bâtiment et la construction industrielle (très différents et plus varés que ceux des ponts) et qui n'ont jusqu'ici jamais été indiqués.

Pour des cas de travées symétriques, de nombreux tableaux ainsi que des épures des lignes d'influence donnent tous les éléments permettant un calcul rapide.

FIELD INSPECTION OF BUILDING CONSTRUCTION, par Thomas H. McKaig. Editions F.W. Dodge Corporation, 119 West, 40th. Street, New-York 18 N.Y. Format 15,5 × 23, 352 pages. Prix : 9,35 dollars.

L'auteur de cette étude pratique des problèmes de construction est à la tête d'un Cabinet d'Ingénieurs-Conseils bien connus aux Etats-Unis. Il fit à la fois des études d'ingénieur et d'architecte, il est chargé de cours dans une Université et a également contribué à différentes publications.

Il traite, dans cet ouvrage, de la surveillance des chantiers de construction, définit et explique les responsabilités de chacun ; il insiste sur les qualités à exiger aussi bien des matériaux que de la main-d'œuvre, évoque la coordination des différents corps de métiers et étudie les principaux problèmes qui se posent sur le chantier, tels que stockage de matériaux, sécurité des travaux sur place, etc.

Au sommaire : Le travail du surveillant. Stade préliminaire. Fondations. Structures. Stade intermédiaire. Finitions. Un dernier chapitre est consacré spécialement aux problèmes posés par le béton armé.

Deux annexes donnent : l'une, des exemples pratiques ; l'autre, une liste de références ayant servi à l'auteur.

LA CONSTRUCTION DES PONTS, EVOLUTION ET TENDANCES, par R. Vallette, préface de R. Levi. Editions Dunod, 92, rue Bonaparte, Paris-6e. Format 14 × 22, 174 pages, nombreuses figures. 3e édition, 1959, broché. Prix : 960 francs.

Récemment publiée chez Dunod, la nouvelle édition de cet ouvrage fixe l'évolution de la construction des ponts dans la période d'intense reconstruction de ces dernières années et met en relief les progrès réalisés.

Au sommaire : Techniques des systèmes ; Technique du pont ; Fondations des ponts ; Reconstruction ; Vue d'ensemble sur l'évolution contemporaine ; Etude des divers types de ponts : ponts en bois, ponts en maçonnerie, ponts métalliques, ponts en béton armé ; ponts spéciaux et reconstruction ; piles de ponts, fondations ; dispositions diverses ; Technique du pont - Evolution : La technique et les forme et nature de l'ouvrage ; La technique et les recherches ; Matériaux ; Résistance des matériaux, contraintes, états critiques ; détermination des efforts dans les ponts ; Résumé et remarques.

LA CONSTRUCTION PREFABRIQUEE EN EUROPE (sélection de procédés et de réalisations), publiée par l'Agence Européenne de Productivité de l'O.E.C.E., 2, rue André-Pascal, Paris. Format 21 × 27, 123 pages illustrées. Prix : 750 francs français.

C'est un résumé succinct des principaux procédés de préfabrication utilisés en Europe pour l'habitation, illustré de photographies de réalisations ou de vues de chantiers.

Au sommaire : Constructions en bois. Constructions en acier. Constructions en aluminium. Constructions en éléments réfractaires. Systèmes avec utilisation de blocs creux de grandes dimensions. Systèmes avec utilisation d'éléments préfabriqués en béton de hauteur d'étage. Systèmes avec utilisation de squelettes en béton armé. Préfabrication lourde. Systèmes spéciaux. Systèmes utilisés dans les pays scandinaves. Le « traditionnel évolué » : utilisation d'éléments préfabriqués dans la construction traditionnelle des immeubles d'habitation. En annexe : Etudes particulières sur les problèmes économiques. Bibliographie. Tables de conversion.

PANNEAUX DE FAÇADES ET MURS-RIDEAUX EN ALLIAGE LEGER. Editions de l'Aluminium Français, 23, rue Balzac, Paris-8e. Form. 21×27 (**).

L' « Aluminium Français » présente, dans cette brochure, les panneaux de façades et murs-rideaux en alliages légers fabriqués en France, en montrant un modèle par constructeur avec les détails techniques caractéristiques. C'est une excellente étude, qui n'a jamais été faite jusqu'à présent et qui rendra sans aucun doute les plus grands services en permettant aux architectes de prendre connaissance, sous une forme claire, de ce qui leur est offert par le marché français dans le domaine du mur-rideau en alliage léger.

LA TECHNIQUE SANITAIRE, par Marcelle Bidaut. Collection « Que sais-je ? ». Editions des Presses Universitaires de France. Format 11,5 × 17,5, 126 pages.

Les divers aspects que revêt la technique sanitaire sont analysés dans cet ouvrage qui souligne les possibilités actuellement offertes qui devraient permettre de résoudre partout les problèmes d'hygiène et d'apporter une amélioration certaine du niveau de vie, un rendement meilleur du travail, un accroissement de la productivité. On est bien loin, dans ce domaine, de conditions satisfaisantes et l'insuffisance d'équipement sanitaire, malgré les progrès techniques réalisés, est flagrante, particulièrement en France.

Au sommaire : Technique sanitaire urbaine ; Technique sanitaire des constructions, habitations, bâtiments à usages spéciaux ; Technique sanitaire rurale ; Techniques sanitaires applicables aux pays chauds ; Technique sanitaire et hygiène des industries.

NOTICE TECHNIQUE SUR LES TRAVAUX D'ADAPTATION A PREVOIR POUR LES CONSTRUCTIONS D'ETABLISSEMENTS SCOLAIRES. Editions du Ministère de l'Education Nationale. Format 21 × 27, 24 pages. Broché. Prix : 100 francs.

Cette notice traite des travaux qui couvrent, dans un établissement scolaire, les ouvrages complémentaires aux bâtiments proprement dits : terrassements généraux, aménagements de terrains, voirie, assainissement, branchements et clôture, éclairage extérieur. Son objet est de définir les dispositions essentielles à prendre ou les normes à appliquer en vue d'une meilleure économie des projets.

ARCS, VOUTES ET COUPOLES, par Emile Goethals. Editions « Art de Bâtir », à Bruxelles. Diffusion en France : Librairie Polytechnique Charles Béranger, 15, rue des Saints-Pères, Paris (6e). Format 22 × 28. Tome I, 103 pages ; tome II, 63 pages. Deux volumes reliure toile. Prix : 1.900 francs.

Des croquis de voûtes, arcs et coupoles sont réunis dans l'un des volumes ainsi que quelques photographies, le second tome étant réservé au texte. L'ensemble donne une documentation historico-technique ; on n'y trouve pas, malheureusement, d'étude des formes les plus actuelles de l'architecture et on peut le regretter. C'est un ouvrage didactique qui pourra être utile surtout aux étudiants.

COSTRUZIONI PREFABBRICATE IN ACCIAIO PER L'INDUSTRIA E L'AGRICOLTURA, par Ottavio Petronio et Edoardo Rapetti. Editions de l' « Ufficio italiano Sviluppo Applicazioni Acciaio », piazza Velasca 8, Milan. Format 21 × 27, 100 pages.

Le Bureau Italien pour le Développement des Applications de l'Acier, qui remplit, au sein de la C.E.C.A., les fonctions de Centre d'informations en Italie, a pour but de promouvoir un emploi rationnel et économique de l'acier dans toutes ses applications.

Dans le présent ouvrage, il étudie ce problème en ce qui concerne les constructions industrielles et agricoles.

Cette monographie comporte de très intéressants détails de construction, présentés de façon très claire, et rendra, sans aucun doute, les plus grands services.

DIVERS

L'EQUIPEMENT ELECTRIQUE DE L'HABITATION. Editions de l'E.D.F. Format 15,5 × 23,5, 43 pages.

Au sommaire : La distribution du courant en France et dans la région parisienne ; Principes actuels de tarification ; Applications à prévoir ; Puissances à réserver ; Alimentation en énergie électrique des immeubles et habitations ; Réglementation et mise en service des installations.

En annexe : Etude des dispositions particulières (moteurs, ascenseurs, laveries, chaufferies) et liste des adresses des Services de distribution de la région parisienne.

LES APPAREILS GAZO-MENAGERS, par H. Hébrard. Editions Sodiep, 3, avenue du Coq, Paris. Format 21 × 27, 112 pages, broché. Prix : 940 francs.

Ce mémento de l'installateur comporte une étude des différents appareils ménagers au gaz : appareils de cuisine, de production d'eau chaude, de chauffage, machines à laver, réfrigérateurs, avec les détails d'installation et un exposé des avantages qu'ils présentent.

Une liste des appareils estampillés « N.F.- Gaz » ainsi qu'un certain nombre d'adresses de fournisseurs, complètent cette utile publication.

LES PRODUITS DE L'INDUSTRIE METALLURGIQUE DES PAYS-BAS. Editions Vereniging Van Metaal-Industrieën, Nassaulaan 13, La Haye. Format 15,5 × 21, 329 pages. Relié. Textes en hollandais, anglais, français et espagnol.

L'Association des Industries métallurgiques des Pays-Bas présente la seconde édition de l'annuaire de sa production et montre l'extension sans cesse croissante des industries métalliques en Hollande.

Au sommaire : Liste des fabricants ; Classification des groupes de produits ; Registre des produits ; Index alphabétique.

ANNUAIRE 1959 DU SYNDICAT NATIONAL DES ARCHITECTES DES COLLECTIVITES PUBLIQUES, 16, rue du Four, Paris-6e. Format 16 × 2[illegible] 205 pages. Broché.

D. VALEIX.

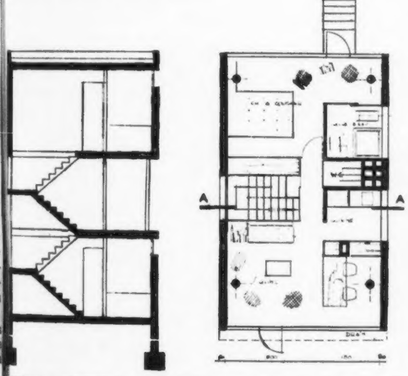
[M]AISON [À] MEUDON

[...]SCHEIN,
[AU]TEUR DU PROJET.
[...] JAMAGNE,
[AR]CHITECTE ASSOCIÉ.
[...] HERZÈLE,
[CO]LLABORATEUR.

Sur un petit terrain, à très forte déclivité, le programme prévoyait la construction de deux logements indépendants.

La solution adoptée mène à la création d'un volume dynamique; au niveau de l'accès, une terrasse préserve la vue sur Paris depuis la rue et crée une rupture dans la masse bâtie.

L'économie des moyens rend les deux logements de plans identiques.



[R]ESULTATS DE CONCOURS

[C]ONFEDERATION ECONOMIQUE CHARBON-[A]CIER (C.E.C.A.).

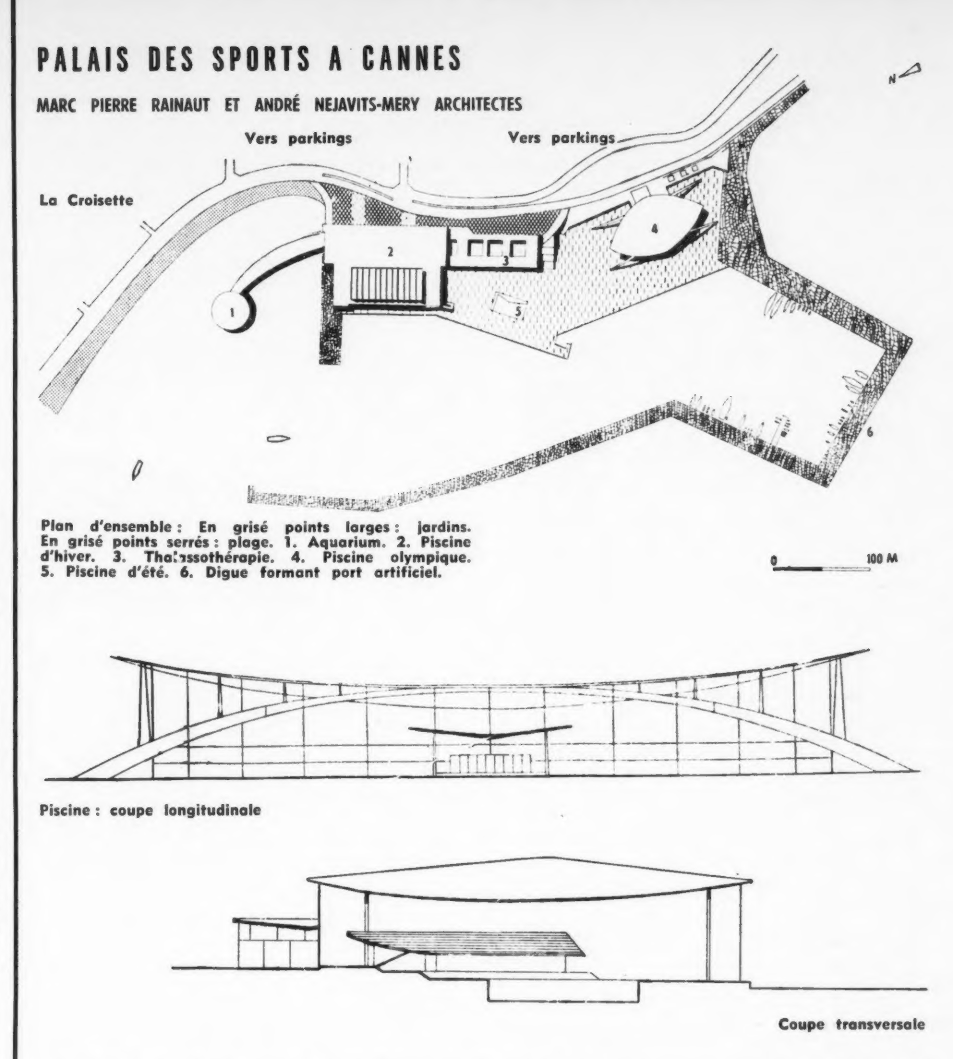
Premiers prix : 1. J.P. Allain (France); 2. W. [S]chwagenscheidt et T. Sittmann (Allemagne); [3.] H.P. Maillard et R. Boyer (France); 4. H.G. [V]oegelin et Dai (Allemagne); 5. Sacripanti (Ita[li]e); 6. M.F. Ruggero, Gresleri et G. Trebbi (Italie).

Deuxièmes prix : 1. Binoux et Folliasson [(F]rance); 2. Sirvin, G. Aureau, Clouzeau (France); [3.] I. Fioravanti, G. Maseti, G. Masi et R. Masini [(It]alie); 4. Rudolf (Allemagne); 5. Andrault et [P]arat (France); 6. Jaubert et Bodiansky (France); [7.] Tieleman (Pays-Bas); 8. Savary et Simonin [(F]rance).

Mentions : 1. J.P. et J. Chauliat (France); [2.] G. Perrottet (France); 3. Brugnoli, G. Coletta [et] R. Ventura (Italie); 4. Kolster et Rasper (Alle[m]agne); 5. M. Colle (France); 6. J.F. Dronneau [(F]rance); 7. E. Wedepohl, H. Noth et L. Dirr [(A]llemagne); 8. G. Honow (Allemagne); 9. A. [...]ebaeke et R. Courtois (Belgique); 10. H. Doyen, [...] Geerincky, R. Homez, Y. Lassoie et P. Van [...]yck (Belgique).

PALAIS DES SPORTS A CANNES

MARC PIERRE RAINAUT ET ANDRÉ NEJAVITS-MERY ARCHITECTES



Plan d'ensemble : En grisé points larges : jardins. En grisé points serrés : plage. 1. Aquarium. 2. Piscine d'hiver. 3. Thalassothérapie. 4. Piscine olympique. 5. Piscine d'été. 6. Digue formant port artificiel.

Piscine : coupe longitudinale

Coupe transversale

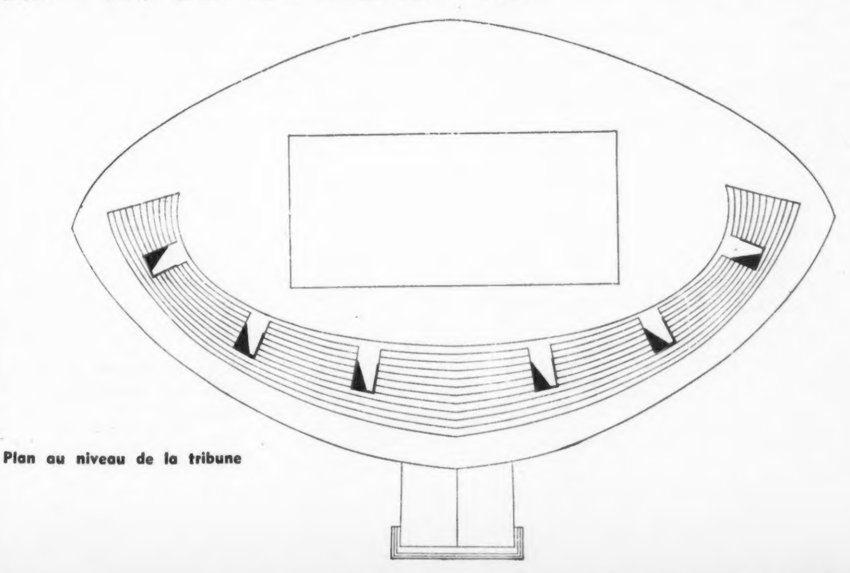
Le Palais des Sports sera édifié à Cannes sur la Croisette, au nord du rocher de Pierre-Longue, à l'emplacement de la plate-forme existante de l'ancien Palais des Sports laissé inachevé.

Cet ensemble comprendra plusieurs établissements assez nettement différenciés par leur destination mais s'inscrivant dans un programme de développement et de modernisation de l'infrastructure touristique de la ville dans les domaines sportif, récréatif, culturel et médical, sous le signe de la mer.

Le nouveau port de yachting sera destiné aux embarcations de faible tonnage et comprendra des annexes : abris pour bateaux et cale sèche, ainsi qu'un restaurant et des services sanitaires. L'Institut de Thalassothérapie sera aménagé pour permettre tous les traitements hydro et physiothérapiques. Le groupe piscine d'hiver et d'été sera complété par : restaurant, snack, sauna. La piscine olympique couverte est prévue pour accueillir 2.000 personnes, la tribune pouvant servir à diverses manifestations artistiques, galas, théâtre aux étoiles, scating, etc.

L'ensemble comprendra également : centre commercial avec boutiques d'articles de plage et de sport marin, agence de renseignements, etc.; un night-club, l'aquarium, l'Institut de Biologie sous-marine, l'école de plongée et un garage de 205 voitures.

Les locaux techniques : chaufferie, blocs de conditionnement d'air, station de pompage d'eau de mer et décanteurs, station de filtrage et épuration de l'eau pour usages thermaux et groupes électrogènes de secours seront construits, parallèlement.



Plan au niveau de la tribune

EMPLOI DES ACIERS INOXYDABLES DANS LE BATIMENT.

L'acier inoxydable est un des rares matériaux réunissant les propriétés essentielles qu'exige le bâtiment :

— remarquable résistance à la corrosion galvanique et à la corrosion par l'atmosphère toujours plus chargée des villes et des cités industrielles ;

— faible coefficient de dilatation rendant possible la construction par éléments de grandes longueurs. Pour l'acier ferritique, ce coefficient est d'environ un tiers de celui du zinc, la moitié de celui de l'aluminium, inférieur à celui du cuivre ;

— caractéristiques mécaniques élevées permettant l'utilisation du métal dans les plus faibles épaisseurs ;

— aptitude à la décoration, grâce aux divers aspects de surface pouvant être réalisés.

L'acier inoxydable utilisé en couverture est l'acier inoxydable FB élaboré par les Aciéries d'Ugine, de désignation AFNOR Z8C17. C'est un acier à 16 % de chrome. Il est livré sous forme de bandes d'épaisseur 0,4 mm, habituellement dans les largeurs de 1.000, 800, 650, 500 mm qui sont les plus usitées en couverture.

Les principales caractéristiques physiques et mécaniques de ce métal sont données dans le tableau suivant par comparaison avec celles des autres matériaux métalliques de couverture.

	Résistance de rupture kg/mm²	Poids au m² en kg	Dilatation par mètre pour 100° C en mm
Acier inoxydable FB épaisseur 0,4 mm	45/60	3,200	1,06
Cuivre U9 écroui 1/4 dur épaisseur 0,5 mm	23	4,460	1,65
Zinc épaisseur 0,66 mm	19	4,620	2,93
Aluminium A5 écroui épaisseur 0,7 mm	15/19	1,890	2,38

On remarque que : le poids au mètre carré du FB dans l'épaisseur 0,4 mm utilisée en couverture, est en général sensiblement inférieur à celui des autres matériaux dans leurs épaisseurs normales d'utilisation ; la dilatation du FB est particulièrement faible ; ses caractéristiques mécaniques sont notablement plus élevées que celles des autres matériaux.

La mise en œuvre du FB en couverture s'effectue suivant les procédés traditionnels employés pour les autres matériaux métalliques de couverture.

Malgré ses caractéristiques mécaniques élevées, le FB se conforme facilement, même à basse température, grâce à sa faible épaisseur d'utilisation (0,4 mm). Le découpage se fait à la cisaille à main ou mieux à l'aide d'un grignoteuse électrique. Le soudage fait appel aux même techniques que celles employées pour le zinc. Le FB se soude sur le chantier par brasage à l'étain-plomb, en employant l'acide ortho-phosphorique du commerce comme décapant, après dilution à raison d'un volume d'acide pour un volume d'eau, et une soudure titrant 50 à 65 % d'étain.

Le faible coefficient de dilatation de FB (1,06 mm par mètre pour 100° C), permet son emploi en éléments de grande longueur pouvant, sans inconvénient, dépasser 10 m.

Tous les types de couverture peuvent être réalisés avec l'acier inoxydable FB ainsi que tous les ouvrages spéciaux pour couvertures non métalliques.

Toutefois c'est le système dit « à joints debout » qui se prête le mieux aux possibilités offertes par le FB d'utiliser de longues bandes ; simplification et allègement de la charpente par la possibilité d'exécution de toiture à faible pente unique sans ressaut, ni agrafure ; temps de mise hors d'eau très réduit ; rapidité et facilité de mise en œuvre ; tels sont les principaux avantages de l'emploi des longues bandes et du joint debout en couverture.

Ainsi l'acier inoxydable est devenu un matériau de couverture au même titre que d'autres matériaux métalliques. Des réalisations aussi différentes que la couverture d'un entrepôt et celle d'un groupe de bâtiments scolaires, montrent que son emploi ne constitue pas une solution de luxe comme on pourrait être tenté de le supposer. Sa durée exceptionnelle et l'exploitation rationnelle de ses propriétés dans la conception et la mise en œuvre de la couverture, mettent l'acier inoxydable en compétition avec les matériaux traditionnels dans tous les types de construction urbaines et industrielles.

Enfin, plusieurs constructeurs spécialisés élaborent des bacs de toiture autoportants en acier inoxydable FB.

Uginox (les tôles inoxydables et spéciales), Ugine-Gueugnon, 16, rue de la Ville-l'Evêque, Paris (8e). B.P. 754-08.



1



2

COUVERTURE EN ACIER INOXYDABLE POUR LE BATIMENT DE LA S.N.C.F. (1.360 m²) A ISSY-LES-MOULINEAUX. Entreprise de couverture : Sté Delseries et Cie, Montreuil-sous-Bois.

1. Couverture posée à « joints debout » (bandes de 0,800×12 m.). 2. Cisaillage de bandes d'acier inoxydable (épaisseur de 0,4 mm) en feuilles de 12 m de longueur.

CHAUFFAGE DES HOTELS ET HABITATIONS INDIVIDUELLES

Le chauffage, technique de second œuvre, a évolué avec la construction moderne afin de s'adapter aux multiples problèmes parfois opposés qu'il convient de concilier : *confort, économie, esthétique.*

La notion de « *confort* » particulièrement subjective se remarque dans les pays à haut niveau de vie qui imposent des normes supérieures aux normes françaises. Les exigences, en ce domaine, sont de plus en plus grandes : températures uniformément réparties, aucun mouvement d'air perceptible, régulations précises et sensibles, adaptant les apports calorifiques avec plus de souplesse aux variations de température extérieure, à l'insolation, et au degré d'occupation. Ces obligations ont aussi fait appel à la climatisation et au conditionnement afin de réaliser en toute saison, température et hygrométrie optima. Des appareils individuels ou collectifs de présentation soignée, autonomes, silencieux et d'encombrement réduit répondent maintenant à ce désir.

L'aspect le plus original et aussi le plus séduisant du chauffage est la notion de « rayonnement » moins familière au grand public ; l'ancien adage, « la chaleur monte », a la vie tenace. Ce mode de chauffage qui suit les mêmes lois physiques que le rayonnement solaire, déroute quelquefois, il permet également le rafraîchissement.

Les préoccupations financières ont souvent contraint l'architecte à des solutions modestes d'où la notion de ce prix que l'on a commercialement appelé la « calorie confort ». Une distinction apparaît en effet entre « investissement et exploitation », souvent délaissé par les maîtres d'ouvrage limités financièrement ; or, une dépense d'exploitation se cumule sur des dizaines d'années, tandis que l'investissement est unique.

Le maître d'œuvre devait subir autrefois le caractère inesthétique des corps de chauffe traditionnels, ce qui paralysait tous efforts d'installation ou d'aménagement intérieur, cependant que le rayonnement « sol ou plafond », paraît idéal dans ce domaine. Des recherches ont été faites par différents constructeurs, et maintenant certaines formes nouvelles de corps de chauffe permettent des solutions plus heureuses. L'apparition des « murs-fenêtres » vient encore souligner l'importance que prend aujourd'hui le chauffage dans l'architecture : signe d'un niveau de vie qui va s'améliorant. Des matériaux nouveaux répondent à ces besoins, en donnant des coefficients d'échanges thermiques particulièrement faibles sans imposer des servitudes trop lourdes.

En fait, le problème thermique s'insère dans l'ensemble des grands problèmes de la construction, et évoluera vers le conditionnement sous toutes ses formes. Il est donc devenu une préoccupation du maître d'œuvre qui doit créer du confort dans un cadre toujours amélioré ; il dispose désormais d'une diversité de techniques lui permettant toutes les solutions architecturales et décoratives possibles.

Les hôtels et les habitations individuelles peuvent trouver à la mesure de leurs besoins et du standing recherché des partis satisfaisants alliant une faible inertie, une automaticité totale, une exploitation rationnelle, sans oublier la préoccupation esthétique. Notons en particulier l'effort accompli dans ce domaine par les Etablissements Laurent Bouillet (chauffage, conditionnement, ventilation), 99, boulevard Malesherbes, Paris (8e). LAB. 35-16.



habitations hôtels actualités



Photo Julius Shulman

Ci-dessus : Habitation à San Pedro - Richard J. Neutra.
En page de couverture :
Habitation expérimentale - André Bloc et Claude Parent (maquette Epi, photo J. et F. Beyda)
Habitation à San Pedro - R.J. Neutra (photo J. Shulman)

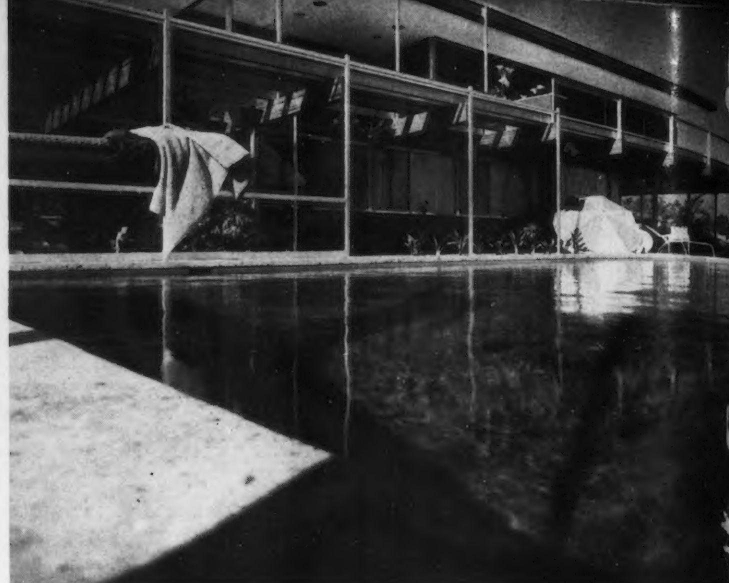
abitations ndividuelles

ôtels t motels

ctualités



1



2

HABITATION A SAN PEDRO, CALIFORNIE

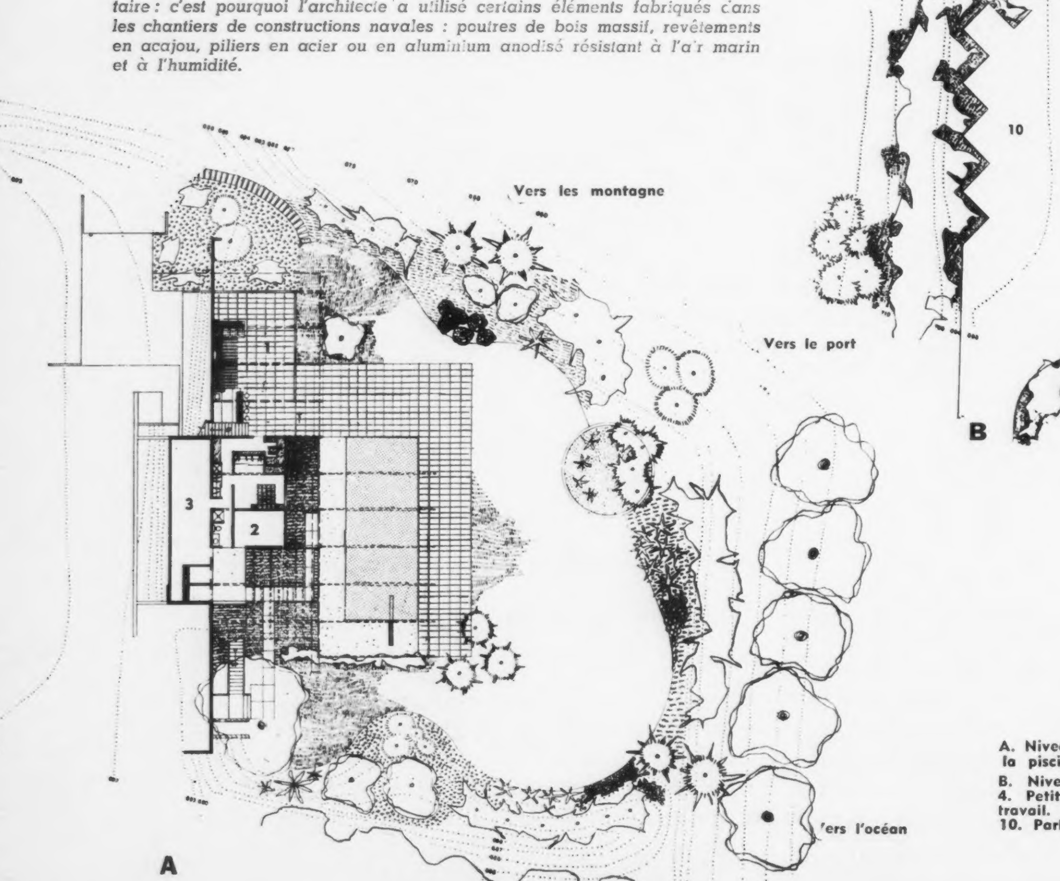
RICHARD NEUTRA, ARCHITECTE

DIONE NEUTRA, BENNO FISCHER, SERGE KOSCHIN. JOHN BLANTON, COLLABORATETRS

Cette importante résidence a été édifiée récemment par Richard Neutra pour l'un des plus grands constructeurs de bateaux de Californie, originaire de Trieste.

Le programme, très conséquent, comportait une recherche d'individualité pour les divers membres de la famille, groupant trois générations, d'où la création de deux séjours : l'un, au niveau principal, constituant le centre vital de la maison et jouissant d'une vue exceptionnelle sur les montagnes, le port de Los Angeles et l'océan Pacifique ; l'autre, au rez-de-chaussée, en laison avec la piscine et destiné plus particulièrement aux jeunes. On notera également la disposition des chambres situées de part et d'autre du séjour principal et disposant de terrasses différemment orientées, assurant une intimité totale.

Une autre considération est venue de la profession même du propriétaire : c'est pourquoi l'architecte a utilisé certains éléments fabriqués dans les chantiers de constructions navales : poutres de bois massif, revêtements en acajou, piliers en acier ou en aluminium anodisé résistant à l'air marin et à l'humidité.



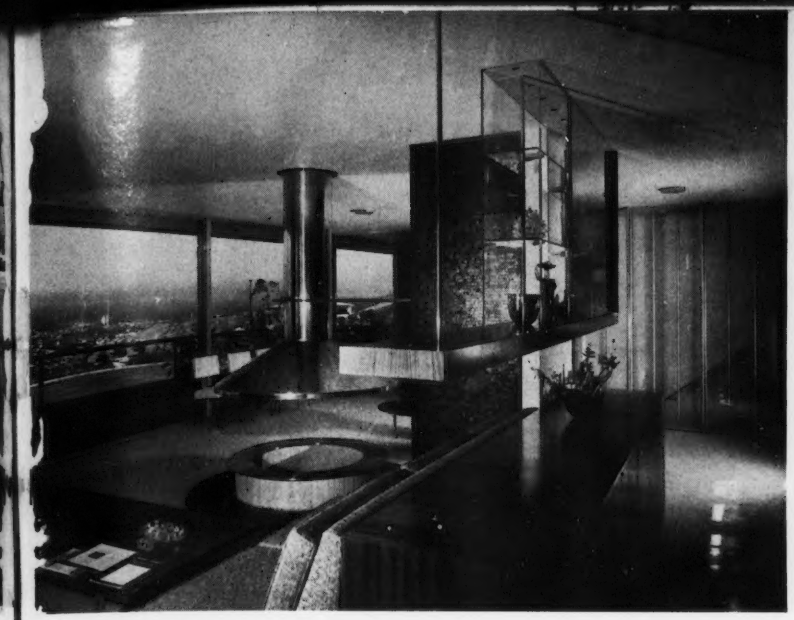
1 2 3 4 5 6 7 8 9 9 10

0 10 30 F

B

A. Niveau inférieur : 1. Séjour des jeunes en liaison a[...] la piscine. 2. Atelier. 3. Cave.

B. Niveau principal : 1. Entrée. 2. Séjour. 3. Re[...] 4. Petits déjeuners. 5. Hall de service. 6. Cabinet [...] travail. 7. Hall des chambres. 8. Garage. 9. Perg[...] 10. Parking des invités.



3 *Photos Julius Shulman*



4

1. Vue d'ensemble du volume des chambres. 2. Façade Est donnant sur la piscine et ayant vue sur l'ensemble du port de San Pedro. 3. Vue du séjour isolé de l'entrée par les grandes portes vitrées allant du sol au plafond. On notera la cheminée, de plan circulaire, dessinée par l'architecte et la vitrine suspendue, dont la légèreté contraste avec la masse du pilier revêtu sur une paroi en mosaïque. 4. Détail du séjour des jeunes au niveau de la piscine. 5. Vue d'ensemble du panorama exceptionnel offert du grand séjour sur le port et l'océan.
Un détail de cette photographie est donné sur la couverture. On remarquera, en page sommaire, la façade Nord de cette habitation.

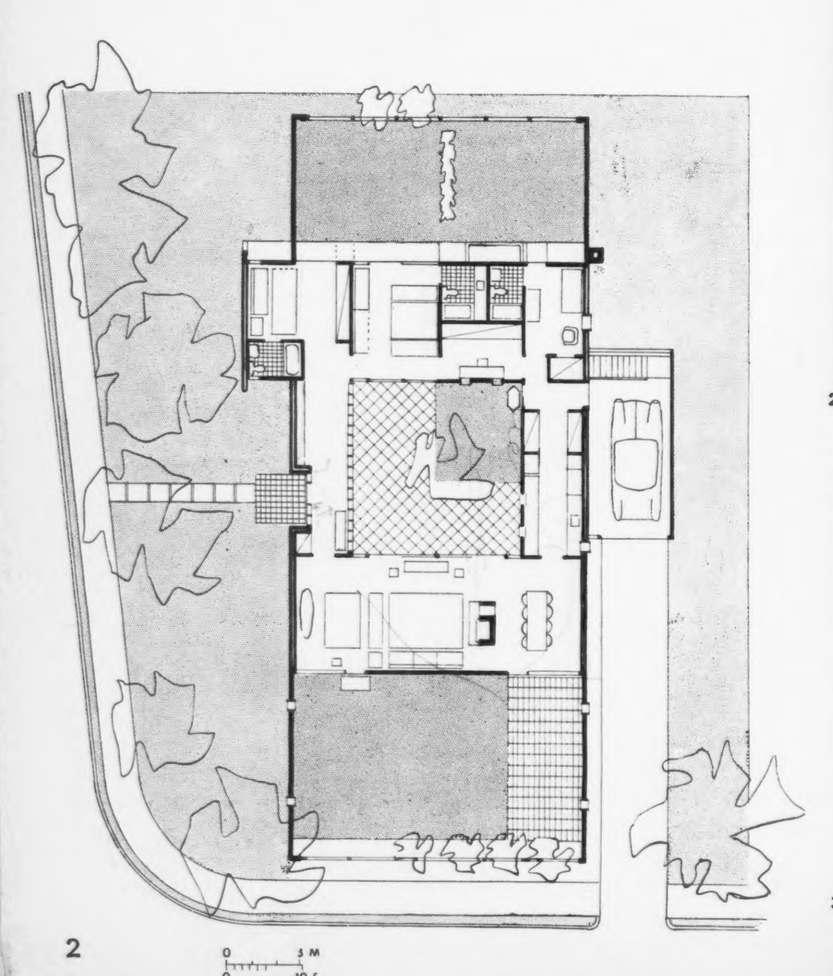
5



1 Grand collectionneur, José Luis Sert a conçu les ar… nagements intérieurs en vue de mettre en valeur … toiles anciennes et modernes et un grand nombre … sculptures. On notera, en particulier, la chemi… centrale, dont les vides permettent de rendre les obj… visibles sous différents angles ; de plus, en opposit… aux parois largement vitrées ou en brique, les m… lisses et blancs offrent d'utiles surfaces de présen… tion, dont l'éclairage naturel ou artificiel est toujo… approprié.

HABITATION DE L'ARCHITECTE JOSÉ LUIS SERT A CAMBRIDGE, MASSACHUSETTS

AMÉNAGEMENT DES PATIOS : HIDEO SASAKI, ARCHITECTE PAYSAGISTE



2



2



3

onçu les amé- en valeur des nd nombre de la cheminée adre les objets en opposition que, les murs de présenta- l est toujours

TS

José Luis Sert, professeur à l'Université d'Harvard, vient de construire Cambridge sa propre maison. Cette habitation ne constitue en rien un ototype ; toutefois, elle répond à l'une des préoccupations majeures de rchitecte : sauvegarder l'homme obligé de vivre dans des villes sur- uplées et bruyantes, où le terrain devient de plus en plus cher. S'adres- nt aux Américains, José Luis Sert propose une solution méditerranéenne ; r des lots de petites surfaces, seuls possibles pour la moyenne de la pulation, la maison-patio peut offrir le calme nécessaire par une rupture lontaire avec l'environnement. « Nous ne vivons pas avec notre voiture, éclare José Luis Sert, laissons-la à l'écart et essayons de créer un cadre i permette l'épanouissement de notre vie personnelle et familiale. » S'il agit de bandes étroites, comme c'est le cas de la maison qu'il a cons- uite pour lui-même, « créons, dit-il, à l'intérieur de cette habitation, un thme d'espaces extérieurs et intérieurs recherchons des perspectives inté- ssantes sur les bâtiments, les murs et les jardins ». L'étude a été poussée squ'à la proposition de maisons-patios en bande continue, de même sur- ce, mais offrant une variété en plan et répondant à des besoins très vers.

La maison de José Luis Sert présente, à l'extérieur, sur deux façades, un mur continu en brique, rompu seulement par l'entrée, le garage et deux portes colorées très étroites qui, ouvertes, facilitent la ventilation et, closes, assurent l'intimité absolue. Sur les deux autres façades le mur est constitué de panneaux dont la modulation est affirmée par le cadre de béton blanc. A l'intérieur, les murs de clôture présentent un tout autre aspect. Sur l'un d'eux, Constantino Nivola a réalisé une composition intéressante.

Le séjour, l'espace de repas, la cuisine, la chambre de domestique, les deux chambres principales et le bureau de l'architecte se développent autour du patio central ; par ailleurs, séjour et repas d'une part, chambres de l'autre sont prolongés par les deux jardins occupant les extrémités opposées du terrain ; il en résulte une transparence des espaces intérieur et une double orientation assurant, en été, la meilleure ventilation naturelle.

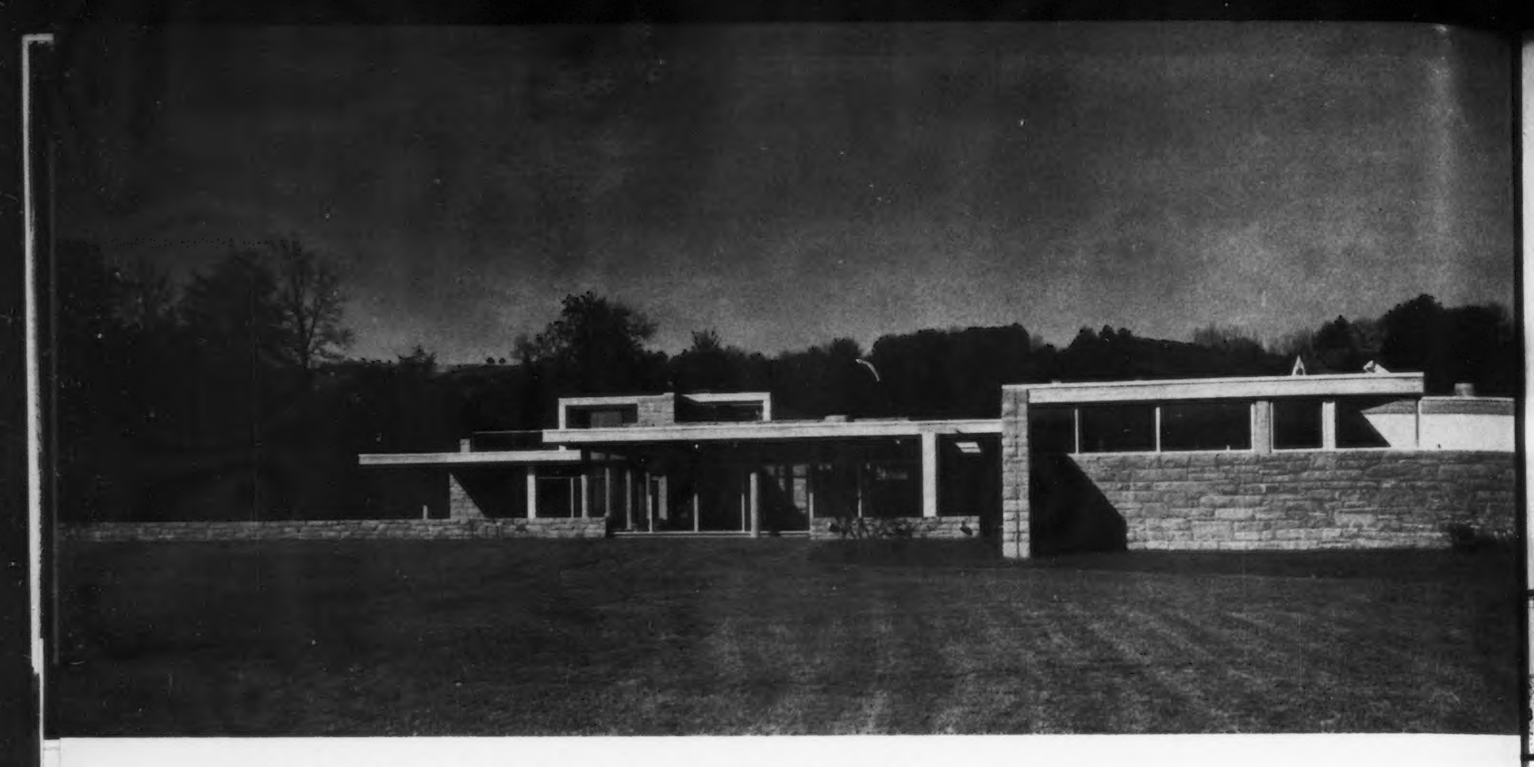
Bien que l'ensemble soit à un seul niveau, on notera l'éclairement supplémentaire obtenu de part et d'autre du séjour par les fenêtres continues en saillie, en partie haute des façades latérales. Les deux ailes en béton armé, qui se détachent franchement du volume simple, dont la modulation a été étudiée d'après la règle d'or, caractérisent le parti architectural.

5



. Vue prise du séjour sur le patio central, la ambre principale au-delà de laquelle on aper- it le mural de Nivola. Façade en brique avec ortes colorées servant à la ventilation d'un s patios. On notera, au-dessus du mur de ôture, la saillie d'une des ailes de béton qui pporte un éclairement supplémentaire au jour. 3. Espace de repos largement vitré. 4. ural de Nivola. 5. Détail du séjour.

Photos L. Reens



HABITATION DANS UN VILLAGE DE SUISSE

MARCEL BREUER ARCHITECTE HERBERT BECKHARD ASSOCIÉ EBERHARD EIDENBENZ ASSOCIÉ POUR LA SUISSE

A la lisière d'un petit village de Suisse, Feldmeilin, apparait cette habitation, dont le volume simple se dégage de la vaste pelouse qui y conduit. La ligne horizontale de la construction se détache sur le fond boisé des collines qui descendent en pente douce vers le lac de Zurich tout proche. Dans ce cadre de verdure, l'alternance de murs blancs et de granit bleuté évoque les constructions classiques de la Grèce antique, de Knossos ou de Pompei.

De la maison même, la vue s'étend sur les terrasses pavées, les pelouses, les bois et le lac. La disposition des jardins intérieurs donne à chaque partie de l'habitation un prolongement visuel qui en augmente l'espace et lui confère un charme particulier. Le patio, qui occupe le centre de la maison, est un élément plastique et on y pénètre uniquement pour l'entretien par les portes coulissantes vitrées. Non seulement il est visible du séjour et de l'espace de repas, mais aussi de la terrasse de la chambre principale et contraste avec la simplicité extrême des aménagements du jardin extérieur : arbres, pelouses, etc. De plus, il apporte un éclairement supplémentaire par le reflet de la lumière sur le mur blanc qui le limite d'un côté, et les arbres constituent, le long des panneaux vitrés, un rideau protecteur.

Le plan est caractérisé par la différenciation des diverses fonctions auxquelles il doit répondre : ainsi, les appartements des enfants sont au rez-de-chaussée avec jardin et entrée indépendante ; l'appartement des parents, à l'étage, est isolé par la couverture du niveau inférieur traitée en terrasse-jardin. Enfin, le bureau et la chambre d'amis sont complétés par une terrasse privée. A l'écart, relié seulement par une galerie couverte à [illegible] maison, a été aménagé un bureau réservé au maître de maison. [illegible] bureau, spécifiquement étudié pour permettre de travailler dans le p[illegible] grand calme, est protégé des vues extérieures, mais dispose de son pro[illegible] patio. A proximité de la piscine a été prévu un espace approprié à [illegible] repas ou réceptions en plein air et au-delà, d'un point où l'horizon [illegible] particulièrement dégagé, une autre terrasse a été aménagée.

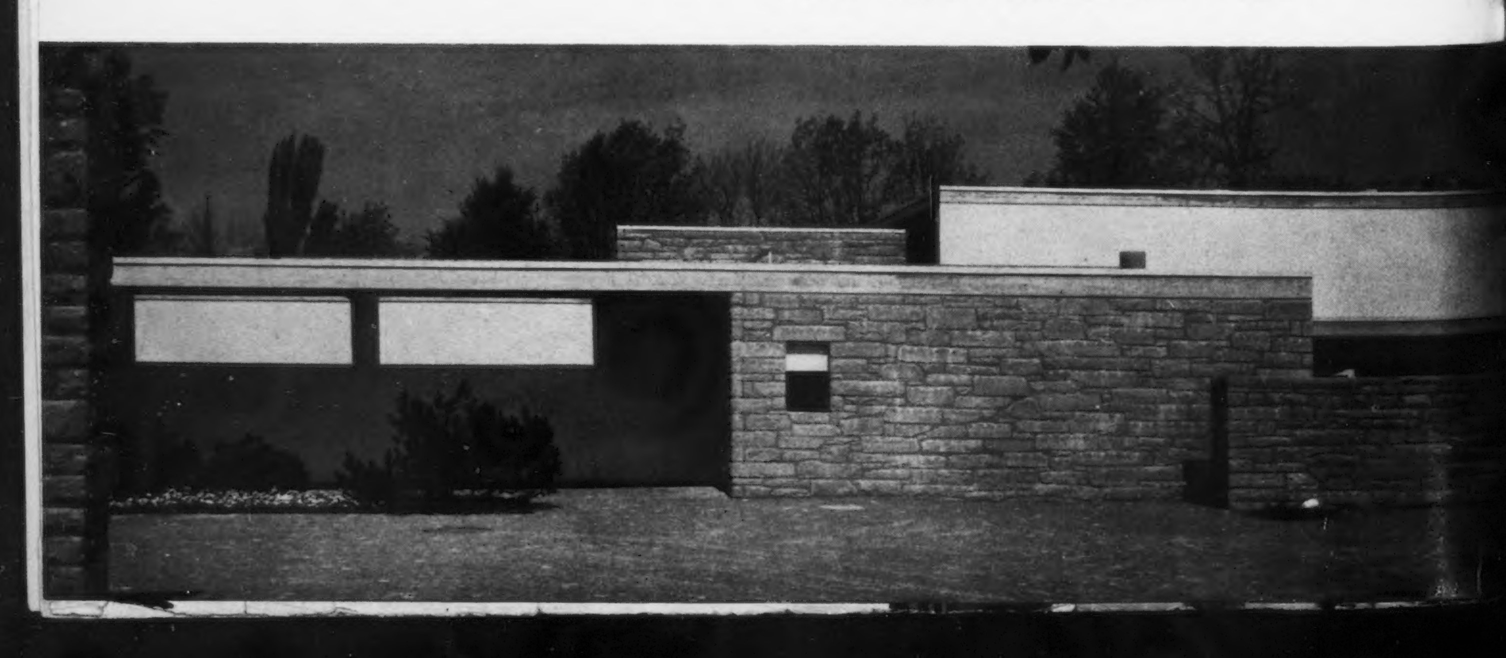
Le séjour de l'habitation est adapté à de grandes réceptions, mais co[illegible]titue néanmoins un cadre intime à la vie familiale. L'élément attractif [illegible] une cheminée centrale réalisée en béton auquel le coffrage a donné [illegible] texture particulière. Tout le séjour est dénivelé par rapport au niv[illegible] régulier du plancher et il en résulte une plus grande hauteur sous [illegible] fond qui augmente le volume. On accède au séjour par deux ramp[illegible] l'une depuis l'entrée, l'autre depuis l'espace de repas.

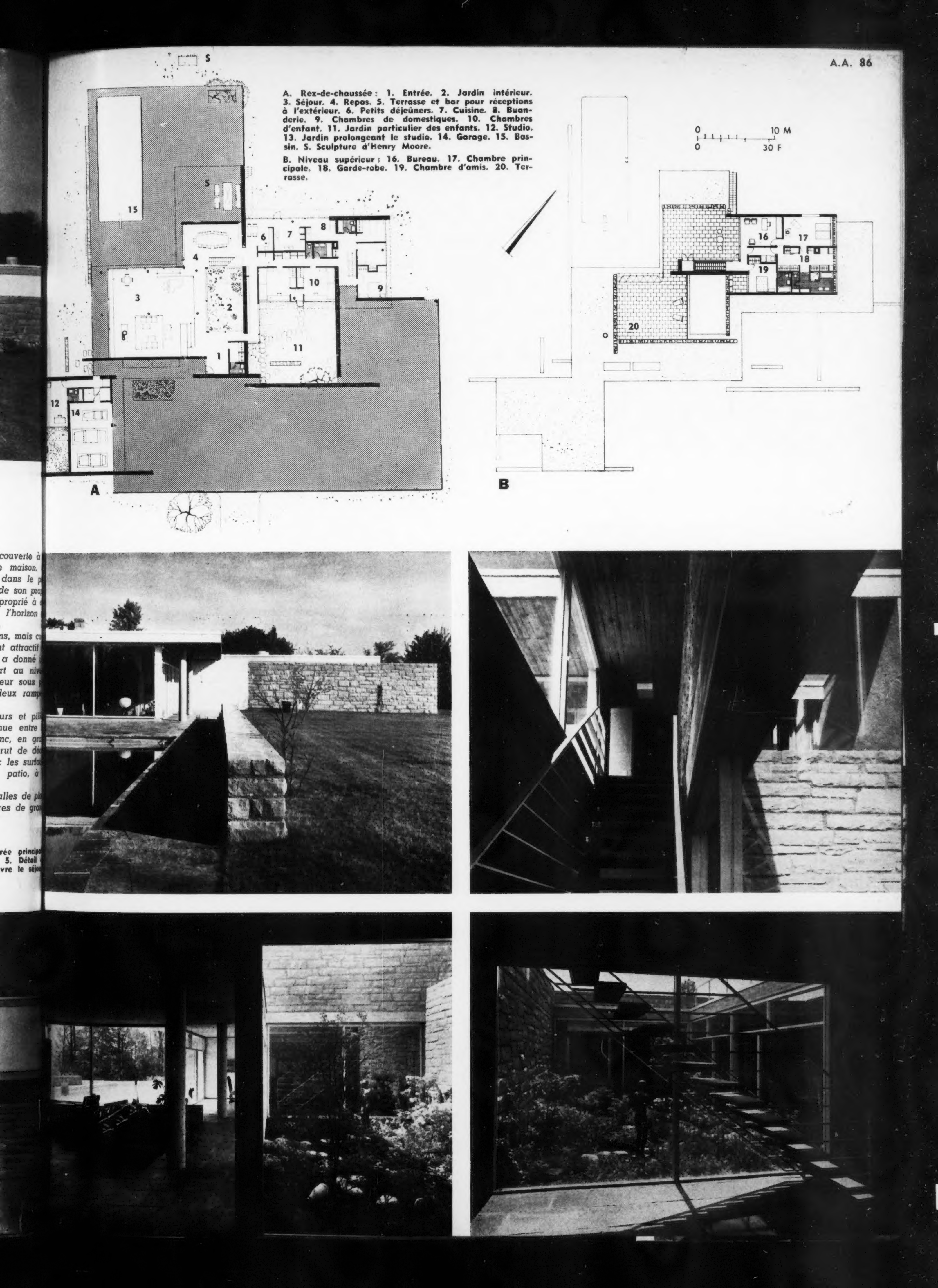
La construction est réalisée en béton armé : murs porteurs et pili[illegible] de plan circulaire. On notera l'opposition intéressante obtenue entre [illegible] différentes natures des parois latérales, en plâtre peint blanc, en gra[illegible] bleuté ou en glace transparente et les plafonds en béton brut de dé[illegible]frage. Chaque mur est identique à l'extérieur et à l'intérieur ; les surfa[illegible] blanches sont destinées à la présentation de tableaux, le patio, à [illegible] présentation de sculptures.

Chauffage par circulation d'eau dans les serpentins des dalles de pl[illegible]chers et de couverture. Sols et terrasses en plaques irrégulières de gra[illegible] Il s'agit d'un granit du Tessin extrait des carrières voisines.

1		
	3	4
2	5	6

1. Façade Sud-Ouest. 2. Détail de la façade Sud-Est avec entrée princip[illegible] 3. Façade partielle Nord-Ouest. 4. Détail de l'escalier intérieur. 5. Détail [illegible] séjour et jardin intérieur. 6. Vue du jardin intérieur sur lequel ouvre le séjou[illegible] on notera la légèreté de la structure de l'escalier.



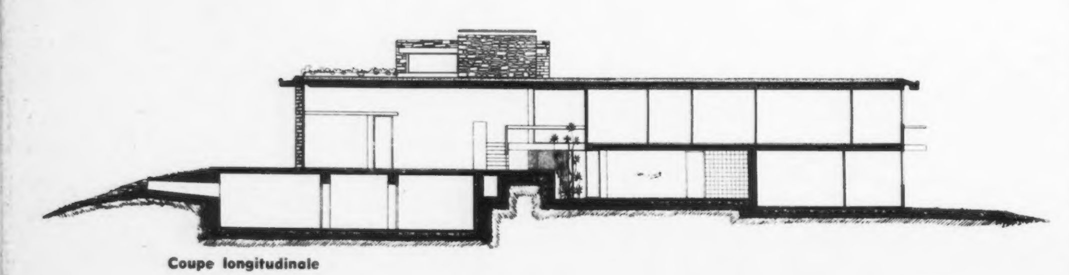


A. Rez-de-chaussée : 1. Entrée. 2. Jardin intérieur. 3. Séjour. 4. Repas. 5. Terrasse et bar pour réceptions à l'extérieur. 6. Petits déjeûners. 7. Cuisine. 8. Buanderie. 9. Chambres de domestiques. 10. Chambres d'enfant. 11. Jardin particulier des enfants. 12. Studio. 13. Jardin prolongeant le studio. 14. Garage. 15. Bassin. S. Sculpture d'Henry Moore.

B. Niveau supérieur : 16. Bureau. 17. Chambre principale. 18. Garde-robe. 19. Chambre d'amis. 20. Terrasse.

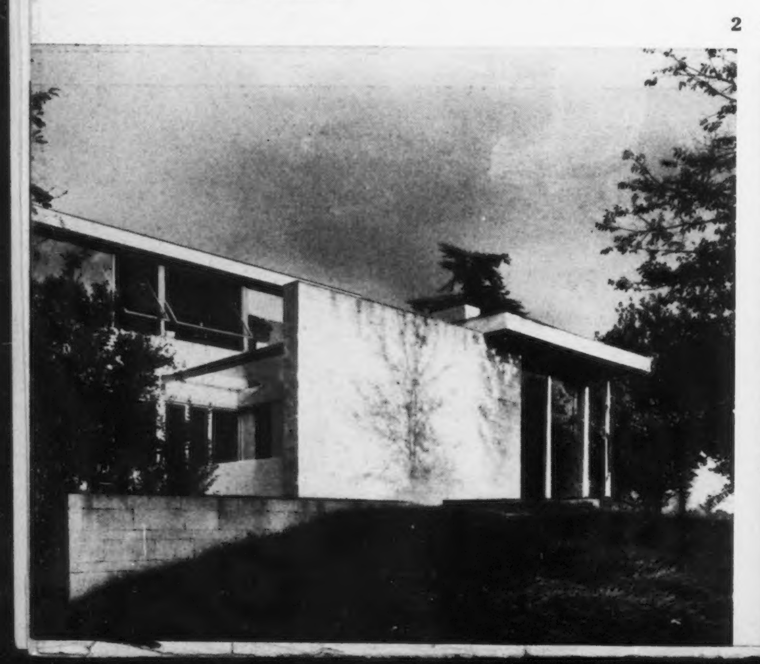
HABITATION DANS LA RÉGION PARISIENNE

J. CHEMINEAU ET J. MATHIEU, ARCHIITECTES

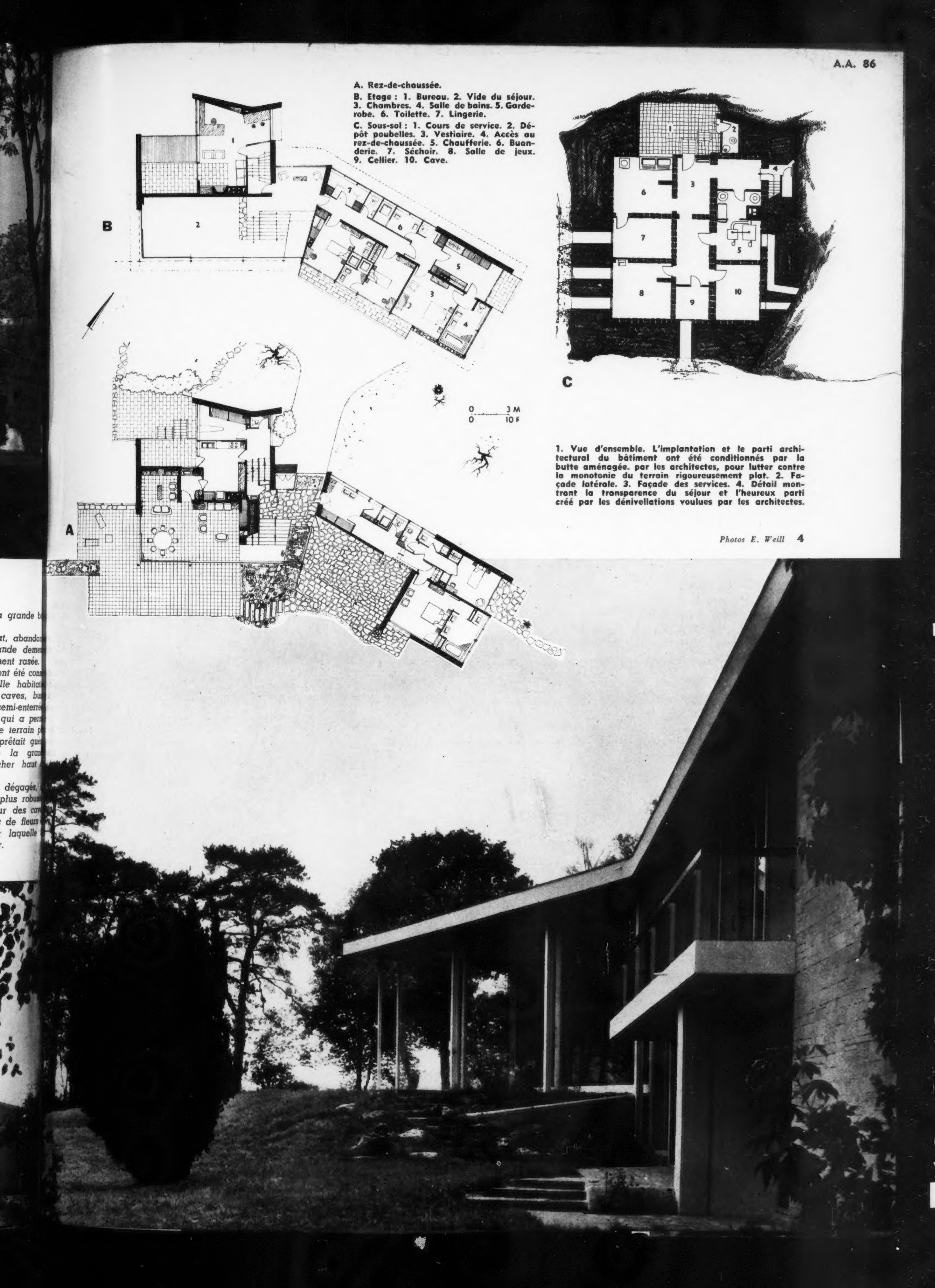


Coupe longitudinale

Cette habitation est située dans la grande b
lieue Ouest, à 45 km de Paris.
Sur un terrain assez vaste et plat, abandon
depuis près de vingt ans, une grande deme
était en ruine ; elle a été complètement rasée.
Cependant, les caves en bon état ont été cons
vées et les services de la nouvelle habitati
y ont été aménagés : chaufferie, caves, bu
derie, etc. Ces caves, autrefois semi-enterré
ont été entièrement remblayées, ce qui a per
d'obtenir un effet plastique auquel le terrain p
et envahi par la végétation ne se prêtait gue
La nouvelle habitation enjambe la gran
plate-forme constituée par le plancher haut
ces caves et le reste du terrain.
Les abords ont été très largement dégagés,
ne conservant que les essences les plus robus
et les plus belles, le remblai autour des cav
a été traité en pelouses et parterres de fleurs
constituent une butte artificielle sur laquelle
nouvelle habitation vient s'implanter.







A. Rez-de-chaussée.

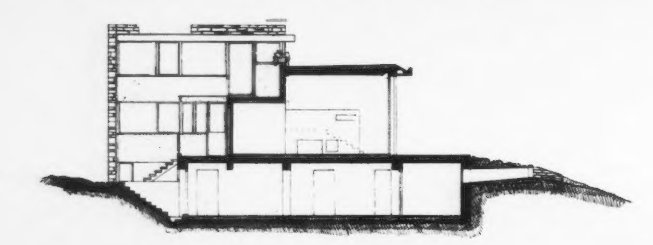
B. Etage : 1. Bureau. 2. Vide du séjour. 3. Chambres. 4. Salle de bains. 5. Garde-robe. 6. Toilette. 7. Lingerie.

C. Sous-sol : 1. Cours de service. 2. Dépôt poubelles. 3. Vestiaire. 4. Accès au rez-de-chaussée. 5. Chaufferie. 6. Buanderie. 7. Séchoir. 8. Salle de jeux. 9. Cellier. 10. Cave.

1. Vue d'ensemble. L'implantation et le parti architectural du bâtiment ont été conditionnés par la butte aménagée. par les architectes, pour lutter contre la monotonie du terrain rigoureusement plat. 2. Façade latérale. 3. Façade des services. 4. Détail montrant la transparence du séjour et l'heureux parti créé par les dénivellations voulues par les architectes.

Photos E. Weill 4

HABITATION DANS LA RÉGION PARISIENNE



Construction : *Dalles de béton armé portées sur des poteaux métalliq[ues] ou sur des murs le plus souvent en pierres apparentes ; ces pierres s[ont] celles de la propriété détruite.*

Chauffage : *par sols et plafonds.*

Menuiserie métallique : *coulissante.*

La dalle haute de la cave a reçu un revêtement de carreaux de te[rre] cuite. Les autres sols du rez-de-chaussée sont en dalles d'ardoise ou g[rès] cérame. Dans les étages : moquette.

Le séjour, vu de l'extérieur et de l'intérieur, lié à la butte aménagée par [les] architectes. A droite, l'aile des chambres.



Photos E. W



On remarquera le contraste entre la diversité des volumes et la simplicité voulue de l'architecture, évitant toutes structures verticales, ce qui a conduit à la solution de murs porteurs en B.A. Ceux-ci, ainsi que les sommiers, ont été coffrés horizontalement en opposition avec les murs de remplissage coffrés verticalement. Cette différenciation exprime clairement le parti constructif.

Photos G. Klemm

x métalliq
pierres s

eaux de te
loise ou g

nagée par

Photos E. W

HABITATION PRÈS DE GENÈVE

GEORGES BRERA, ARCHITECTE

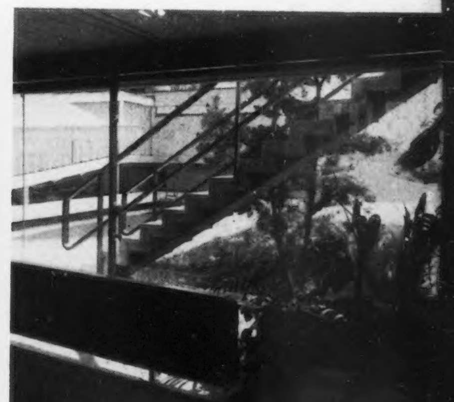
AVEC LA COLLABORATION DE P. WALTENSPUHL, INGÉNIEUR POUR LA STRUCTURE. Mme A. BAUMEISTER, AMÉNAGEMENTS INTÉRIEURS ET E. DENZLER ET J. ARNOLD, INSTALLATIONS TECHNIQUES ET RÉALISATION

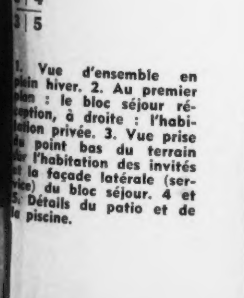
Le parti architectural a été conditionné par la pente du terrain situé à flanc de coteau, par la recherche de la meilleure vue sur la rade de Genève, par la nécessité d'assurer aux différentes parties de cette importante habitation leurs propres caractéristiques (séjour-réception, chambres, services), par la création d'un vaste espace destiné aux réceptions estivales, enfin, par les conditions climatiques.

Les trois parties essentielles : séjour-réception, habitation des invités et habitation privée, réparties autour du patio, au centre duquel est aménagée une piscine, sont disposées à des niveaux différents, chacune d'elles bénéficiant de vues très dégagées sur la rade. Toutes les liaisons entre ces trois parties

A. Bloc séjour-réception. B. Habitation des invités. C. Habitation privée : 1 Rampe-escalier d'accès. 2. Hall d'entrée supérieur. 3. Vestiaire. 4. Séjour. 5. Fumoir. 6. Salle à manger. 7. Office. 8. Cuisine. 9 et 23. Toilettes. 10. Téléphone. 11. Bar. 12. Hall réservé plus spécialement aux périodes chaudes. 13. Douches. 14. Réserves. 15. Piscine. 16. Bassin (plantes aquatiques). 17. Patio. 18. Terrasses du séjour. 19. Terrasse couverte. 20. Rampe d'accès. 21. Entrée. 22. Chambres. 24. Salle de bains. 25. Penderie. 26. Terrasse privée.

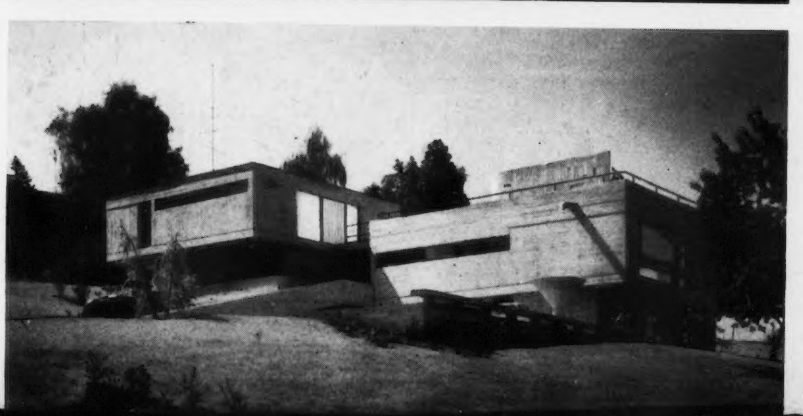






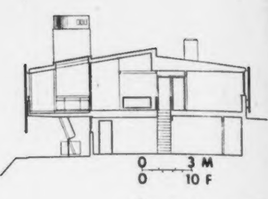
1
2 | 4
3 | 5

1. Vue d'ensemble en plein hiver. 2. Au premier plan : le bloc séjour réception, à droite : l'habitation privée. 3. Vue prise du point bas du terrain sur l'habitation des invités et la façade latérale (service) du bloc séjour. 4 et 5. Détails du patio et de la piscine.





1



Coupe transversale

Cette villa, située à 25 km environ d'Helsinki, est construite dans un site rocheux, facteur déterminant de la solution architecturale. Ainsi le niveau inférieur de l'habitation est aménagé dans l'excavation du rocher ; on y a installé un bain finlandais et les dépendances de ce dernier. Le niveau principal comprend une terrasse abritée continue, prolongement direct du séjour et des chambres.

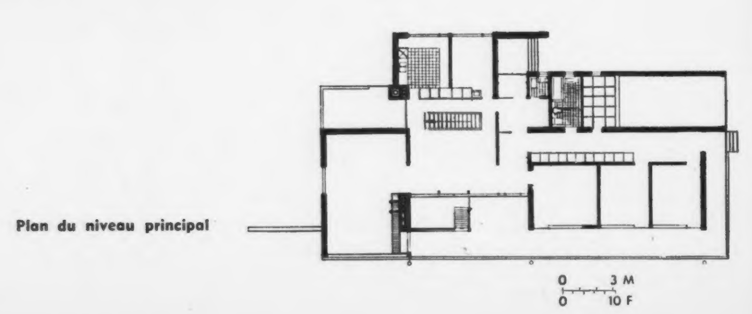
Construction par murs de refend porteurs en « Siporex » (béton léger) et en brique. Cloisons en panneaux légers (bois) ; charpente de la couverture en bois ; on notera que le plafond suit la pente de la couverture.

Conçue pour un jeune ménage, cette habitation offre toutes les possibilités d'extension et de transformation.



VILLA A KORSO AUX ENVIRONS D'HELSINKI

WALDEMAR BAECKMAN, ARCHITECTE



Plan du niveau principal

3



M
F

ansversale

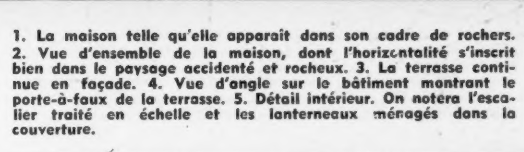
ron d'Hel-
rocheux,
architec-
de l'habi-
ration du
finlandais
Le niveau
e abritée
séjour et

porteurs
n brique.
is) ; char-
on notera
a couver-

ge, cette
lités d'ex-

2

Documents Havas



1. La maison telle qu'elle apparait dans son cadre de rochers. 2. Vue d'ensemble de la maison, dont l'horizontalité s'inscrit bien dans le paysage accidenté et rocheux. 3. La terrasse continue en façade. 4. Vue d'angle sur le bâtiment montrant le porte-à-faux de la terrasse. 5. Détail intérieur. On notera l'escalier traité en échelle et les lanterneaux ménagés dans la couverture.

4



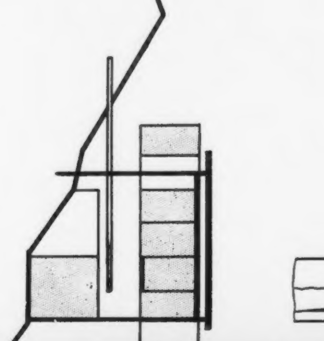


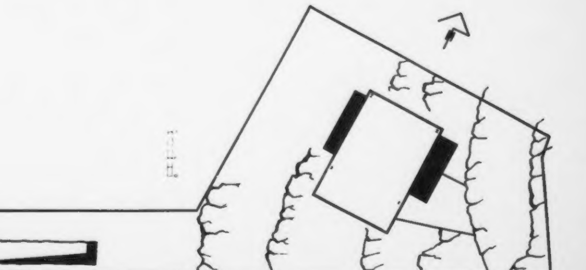
Maquette Epi Photos J. et F. Beyda

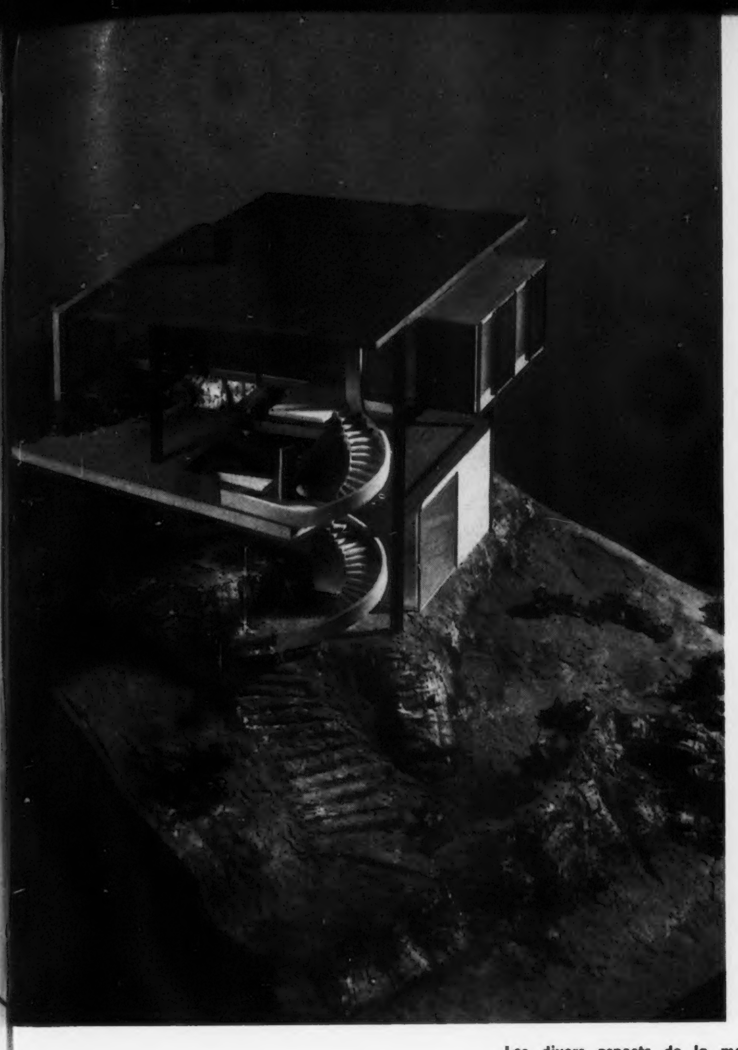


HABITATION EXPÉRIMENTALE AU CAP D'ANTIBES

CONCEPTION ARCHITECTURALE D'ANDRÉ BLOC ET CLAUDE PARENT   RENÉ SARGER, INGÉNIEUR







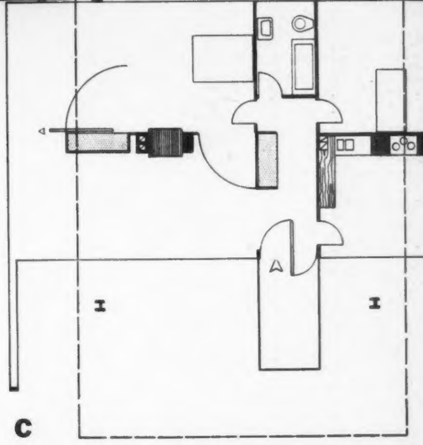


Les divers aspects de la maquette expriment bien le parti architectural et la recherche d'intégration au paysage.

Coupes et plans. A. Niveau inférieur : atelier. B. Etage : habitation.

C. Plan schématique de l'étage montrant le système de cloisonnement mobile et, en particulier, les deux placards pivotant sur un axe fixe.

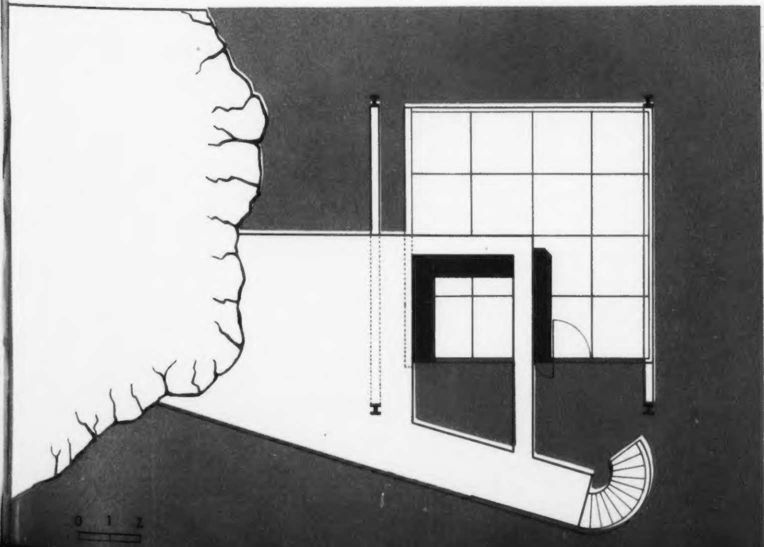




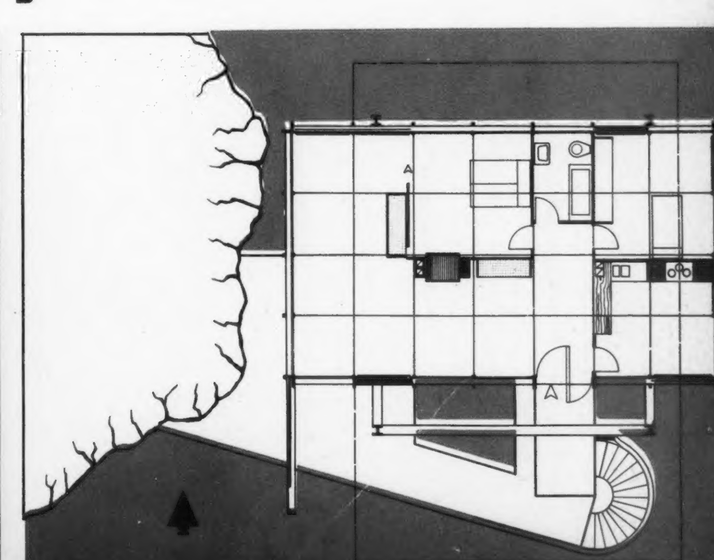
L'emplacement exceptionnel dont bénéficie cette habitation a déterminé le parti architectural. Elle occupe, en effet, au point haut du cap d'Antibes, un site rocheux dominant la mer dans trois directions. La végétation est caractéristique des côtes méditerranéennes : buissons bas serpentant entre les rochers et quelques pins maritimes.



A



B



Maquette Epi Photos J. et F. Beyda

La recherche de la meilleure vue panoramique imposait une certaine élévation de la construction, qui repose sur une ossature métallique très franche (fer 30 × 30 et profilés en H à arêtes vives).

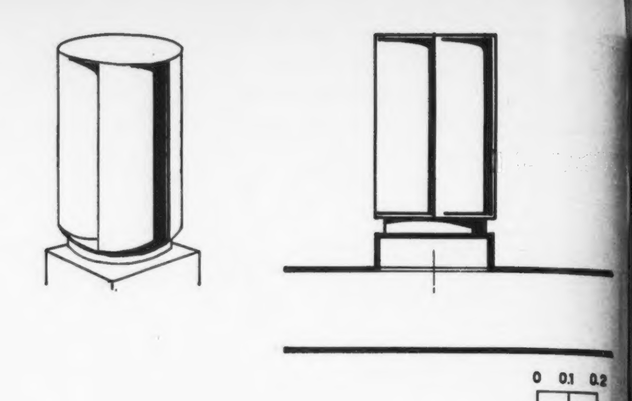
L'habitation s'intègre au paysage par la disposition de l'atelier encastré dans le sol et la position de la dalle en porte-à-faux incrustée dans le roc. Les accès et les abords, taillés le plus discrètement possible dans la nature, préservent l'aspect authentique et sauvage de l'ensemble du terrain.

L'escalier constitue l'élément le plus caractéristique. Il comporte deux parties indépendantes : la première, issue du sol, comme un ressort ancré à la base, ne vient pas toucher la dalle à laquelle il aboutit ; la deuxième est suspendue en partie haute de l'ossature métallique. Aucun point de jonction n'existe entre ces deux tronçons, hormis la dalle en porte-à-faux qui, entre eux, se situe librement.

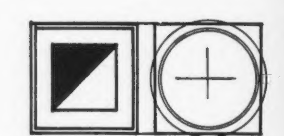
Le cloisonnement de la partie habitation est essentiellement mobile ; il est réalisé au moyen d'un ensemble de cloisons coulissantes et d'un système de deux placards pivotant sur un axe fixe.

Les fermetures sont des éléments coulissants à lamelles verticales mobiles, dont l'étude est confiée à la Société Aluminex.

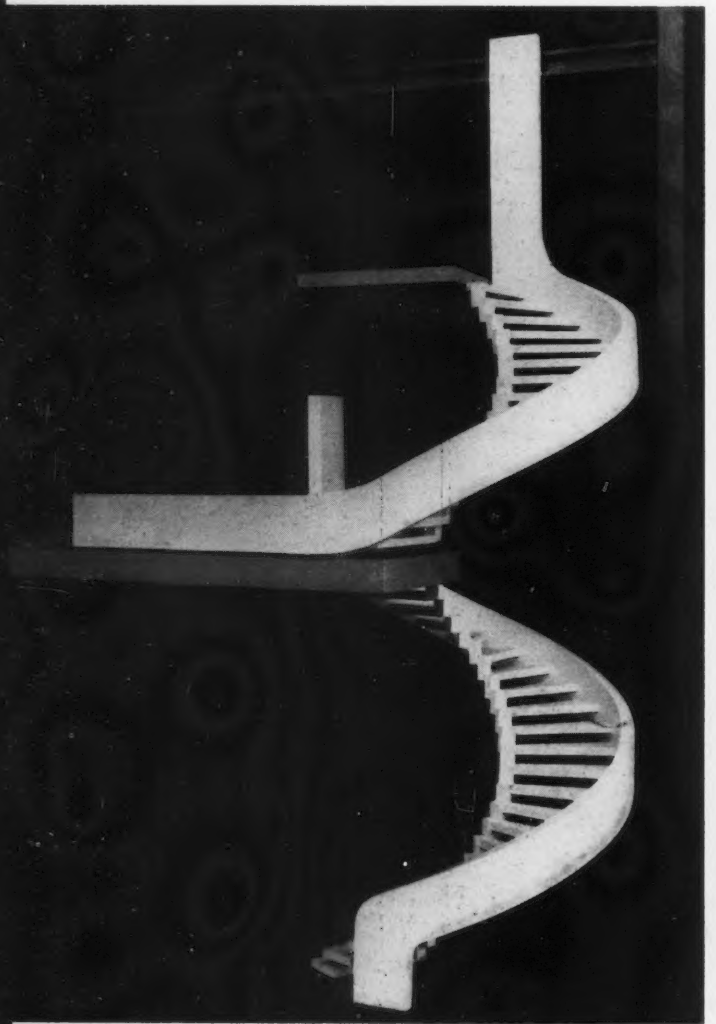
La dalle de toiture est détachée du plancher haut de l'habitation. Elle laisse la possibilité d'une ventilation naturelle constante dans l'espace intermédiaire. Son porte-à-faux protège l'escalier et sert de brise-soleil à la façade Sud.

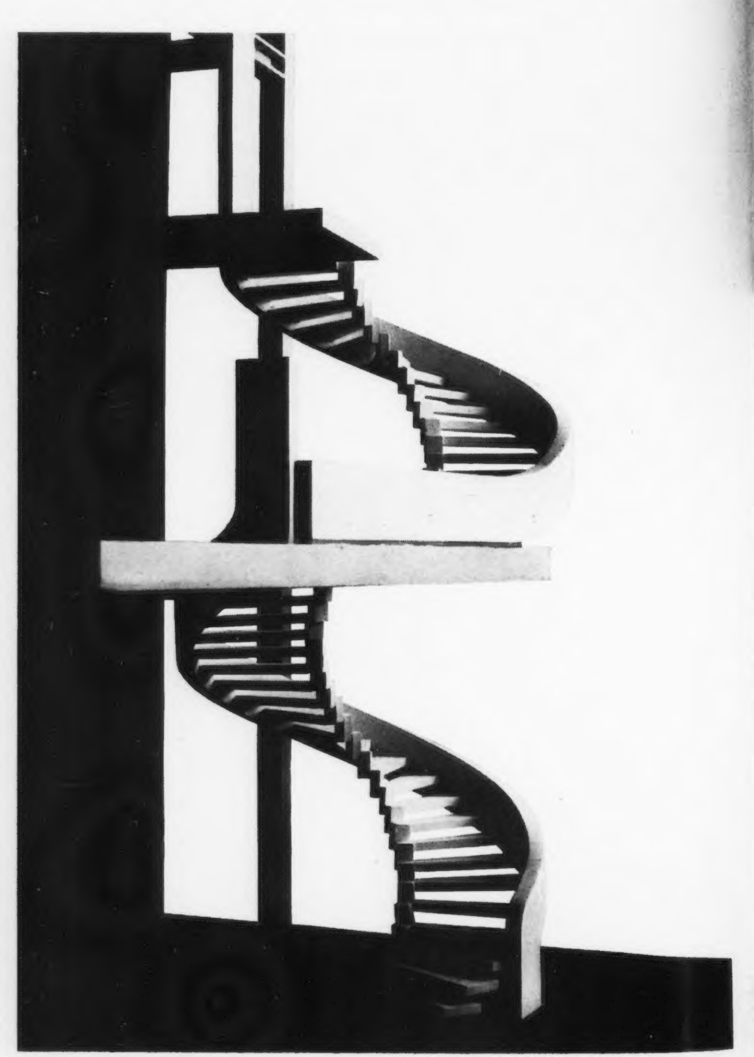


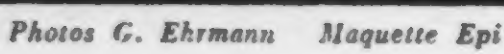




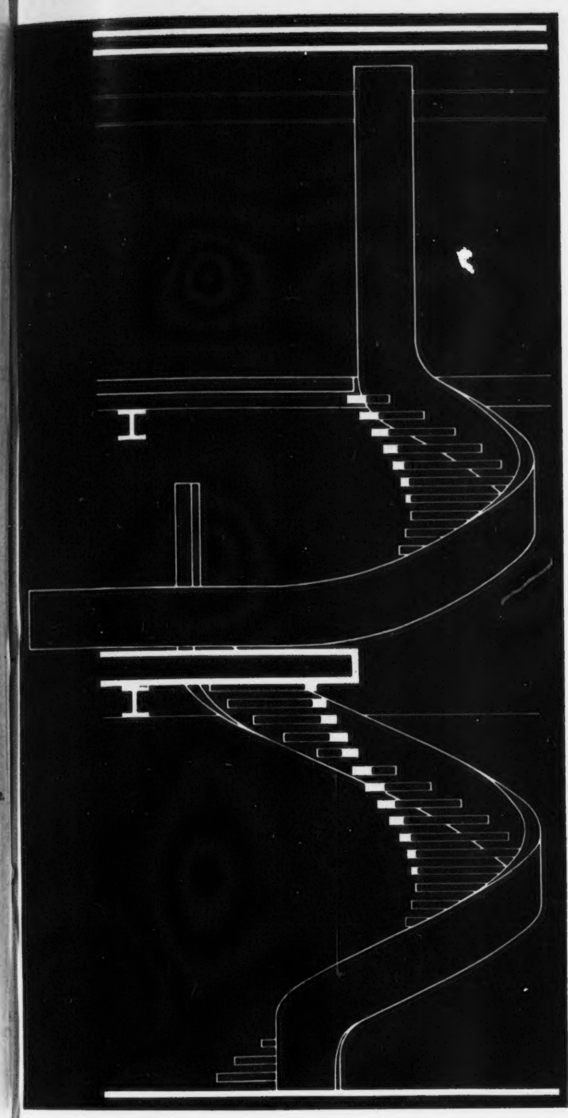
Perspective, plan et coupe sur les couronnements en tôle noire des conduits de fumée.



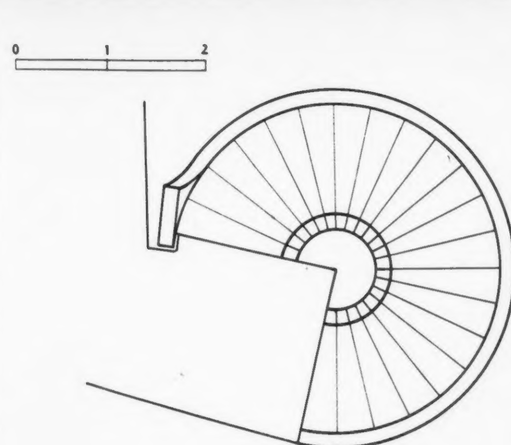




Photos G. Ehrmann Maquette Epi



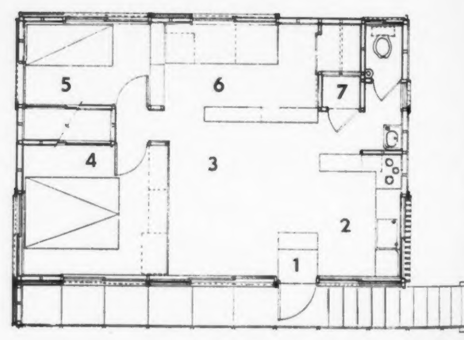
HABITATION EXPÉRIMENTALE AU CAP D'ANTIBES

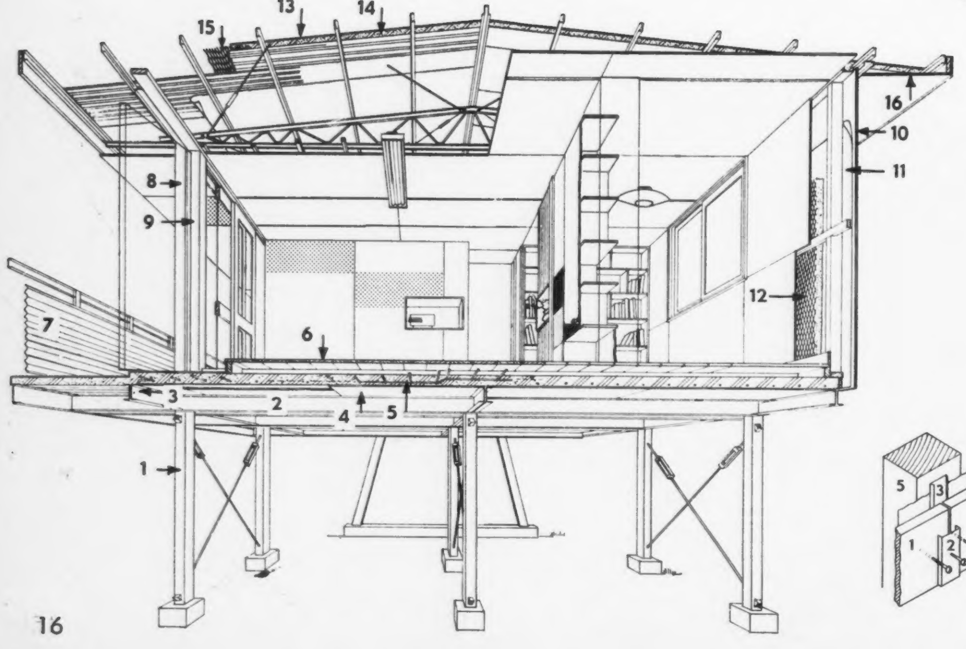


Un des éléments essentiels de cette habitation expérimentale est l'escalier en béton armé, composé de deux parties indépendantes : l'une, ancrée au sol, l'autre, suspendue à l'ossature métallique. On remarquera, qu'entre les deux, la dalle en porte-à-faux se développe librement.

HABITATION EXPÉRIMENTALE A KAMAKURA, JAPON

GOROZO IIZUKA, ARCHITECTE





1. La maison vue du Sud-Ouest. 2. Vue plongeante prise de la colline sur la maison et son environnement; on aperçoit, au second plan, quelques habitations traditionnelles. 3. Façade Est, revêtement extérieur en plaques d'amiante-ciment blanc avec couvre-joint en acier inoxydable. 4. Le studio avec rayonnages formant cloison. 5. Le séjour et le passe-plats communiquant avec la cuisine.

Plan : 1. Entrée. 2. Cuisine. 3. Séjour. 4. Chambres. 5. Chambres d'enfants. 6. Studio. 7. Escalier.

Vue axonométrique montrant les éléments de construction : 1. Appuis métalliques remplis de béton. 2. et 3. Eléments de l'ossature portante en acier. 4. Plaques planes en amiante-ciment (4 mm). 5. Béton léger (10 cm). 6. Plancher en frêne. 7. Plaques ondulées en « Polyester ». 8. Appuis métalliques. 9. Appuis en bois. 10. Plaques planes en amiante-ciment (12 mm). 11. Feutre asphalté. 12. Matelas en laine de verre maintenu par un treillis métallique. 13. Peinture imperméable en acétate de polyvinyle. 14. Mortier léger. 15. Treillis en métal déployé soudé à une tôle d'acier ondulé. 16. Plaques planes en amiante-ciment blanc (3 mm).

Détail de la paroi extérieure : 1. Plaque isolante en amiante-ciment « Perlite ». 2. Couvre-joint en acier inoxydable. 3. Bavette en acier galvanisé, 0,4 mm. 4. Feutre asphalté. 5. Cadre intermédiaire en bois.

Dans un quartier résidentiel et accidenté de Kamakura, où s'élèvent, au milieu des jardins, des habitations, pour la plupart traditionnelles, le jeune architecte Gorozo Iizuka a réalisé, pour lui-même, une maison qui représente un ensemble d'expériences quant à la conception architecturale et à la diversité des matériaux utilisés. Il s'agit d'une ossature métallique légère présentant toute sécurité contre les secousses sismiques. Il s'imposait, au départ, de tenir compte aussi de l'humidité du sol et des glissements de terrains éventuels, la construction devant être édifiée au pied d'un escarpement rocheux.

Ce ne sont donc pas seulement des considérations esthétiques ou structurales, mais des raisons pratiques qui incitèrent l'architecte à faire reposer le bâtiment sur pilotis. Ceux-ci sont exécutés en profilés d'acier creux et étrésillonnés. Deux appuis en forme de V placés le long des pignons raidissent le bâtiment verticalement et horizontalement. La rigidité a été augmentée par le remplissage des profils de béton et gravier. En raison du risque des tremblements de terre et pour renforcer le raidissement horizontal, la dalle de plancher est coulée d'une seule pièce, en béton léger additionné de gravier volcanique (des serpentins ont été prévus pour le chauffage). Les remplissages sont en plaques isolantes d'amiante-ciment « Perlite » (90 × 240 cm et 12 mm d'épaisseur). Ces plaques ont été fixées à l'aide de vis sur les cadres intermédiaires en bois. L'isolation est obtenue par un matelas en laine de verre, maintenu sur chaque face par un treillis métallique et par un film d'aluminium multicouche.

Les revêtements sont en panneaux de différents types : fibre organique, bois, métal déployé, plâtre, résine synthétique, amiante-ciment blanc etc. Pour chaque pièce, a été recherchée une harmonie de couleurs afin de ne pas donner l'impression d'un échantillonnage de matériaux.

2



3

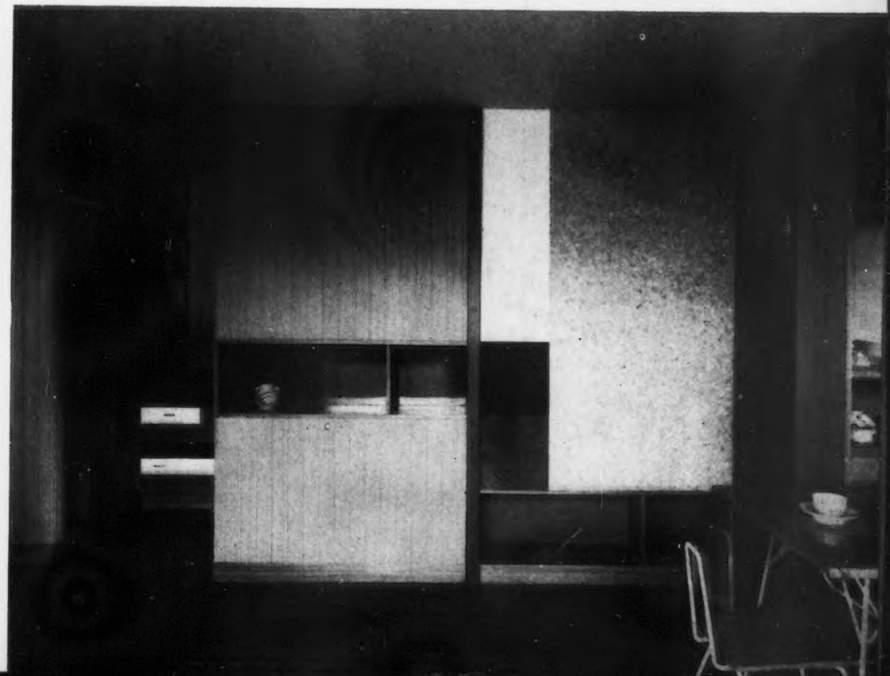


Photos Ch. Hiramaya

4



5



1

HABITATION EXPÉRIMENTALE, ALMONDBURY, GRANDE-BRETAGNE

BUREAU D'ÉTUDE SOUS LA DIRECTION DE PETER STEAD

Dans un petit village du Yorkshire, à Almondbury, vient d'être réalisée la première d'une série d'habitations étudiées en vue d'apporter, au cadre quotidien le bénéfice de recherches poursuivies sur le plan expérimental. Non seulement, il est fait appel à de nouvelles techniques industrielles et à de nouveaux matériaux, mais encore, à l'utilisation rationnelle de la couleur intégrée aux matériaux mêmes.

Les espaces extérieurs et intérieurs sont ainsi déterminés par des plans colorés : blanc, noir, jaune, gris, bleu, disposés verticalement ou horizontalement. Ces plans colorés créent une suite de rapports qui lient entre eux les différents volumes et assurent l'unité de l'ensemble.

Il s'agit ici d'une simple habitation, mais les auteurs envisagent de transposer ces solutions dans le cadre de projets à bien plus grande échelle, dans des sites urbains. Les matériaux utilisés ici sont le métal, la matière plastique, le verre, la glace, la fibre de verre et le béton armé. Ces matériaux offrant toutes les possibilités devraient, dans un proche avenir, pouvoir être offerts au plus grand nombre.

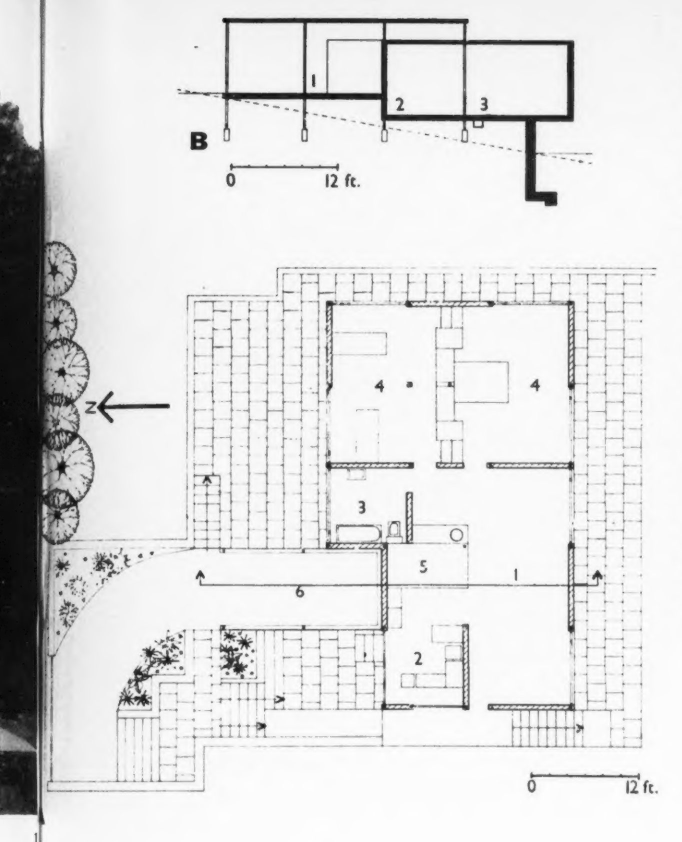
Des études préliminaires, très poussées, ont été à la base de cette réalisation, en particulier des maquettes à trois dimensions où pouvaient être établis les rapports : espace, couleur, temps, à l'intérieur du bâtiment et en fonction du terrain. On notera les études parallèles, relatives à la couleur dans la construction, poursuivies selon la même méthode (voir revue « Architectural Design », novembre 1958). A partir de ces modèles réduits, certains détails ont pu être très précisément mis au point, telle la composition des panneaux et le choix des autres éléments de la construction.

Du point de vue intégration au site, on notera l'utilisation judicieuse de la pente rapide du terrain puisque l'habitation est construite, en pleine campagne, à flanc de coteau.

2







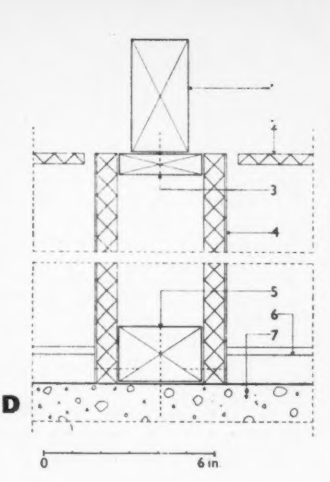
1. **Façade Sud caractérisée par les panneaux opaques en aluminium anodisé à l'extérieur et matière plastique à l'intérieur; celui de gauche est noir à l'extérieur et blanc à l'intérieur; celui de droite, naturel à l'extérieur et jaune à l'intérieur. La structure d'acier est fixée au soubassement en béton armé. 2. Angle Nord-Ouest. On notera les panneaux en aluminium anodisé : l'un, bleu à l'extrême gauche, les autres, noir et gris au centre, l'autre gris sombre à droite. 3. Le séjour, vue de l'entrée, au fond la chambre; on notera que les portes sont simplement des éléments de cloisons pivotant allant du sol au plafond. 4. Détail de l'accès particulier à la cuisine montrant la légèreté de la structure et le porte-à-faux de la dalle de plancher.**

A. Plan : 1. Séjour. 2. Cuisine. 3. Salle de bains. 4. Chambres. 5. Noyau de service. 6. Abri pour voitures.

B. Coupe : 1. Garage. 2. Service. 3. Séjour.

C. Coupe sur paroi Sud : 1. Profil tôle aluminium. 2. Mastic spécial. 3. Laine de verre. 4. U acier. 5. Tôle aluminimum. 6. Cadre aluminium. 7. Bardage extérieur en tôle d'aluminium pliée. 8. Plinthe aluminium. 9. Appui aluminium. 10. Panneau isolant. 11. Plancher tôle d'acier ondulée. 12. Rail pour rideau. 13. Coffre C.P.L. 14. Panneau faux-plafond. 15. Sol thermoplastique sur chape.

D. Coupe verticale sur parties haute et basse des cloisonnements : 1. Chevron. 2. Panneau isolant. 3. Pièce de fixation. 4. Panneau isolant avec revêtement plastique de couleur, une face. 5. Semelle de fixation spitée au sol. 6. Dalle thermoplastique sur chape. 7. B.A.



C

Les portiques en acier reposent sur des fondations en béton armé, les alles de planchers sont aussi en B.A. avec certaines parties en porte-à-faux. étanchéité de la couverture métallique est assurée par des couches de arton bitumé; revêtement en aggloméré de granit. Les remplissages sont n panneaux à double paroi : aluminium anodisé coloré à l'extérieur, revêment en plastique coloré à l'intérieur avec isolation en laine de verre; ou en glace transparente à châssis aluminium. La solution proposée apparait conomique.

Les sols sont en carrelage plastique coloré et les plafonds traités acousquement. La maison est chauffée par un système d'air chaud contrôlé utomatiquement : celui-ci et le système d'eau chaude sont obtenus par une haudière automatique au gaz. Les chambres sont pourvues d'un équipement corporé à la structure : vestiaires, bibliothèques, rangements. Les placards es cuisines sont intégrés de la même manière.



3 4 *Photos Mann Bros*





Le programme consistait en l'élaboration d'un prototype suffisamment souple pour s'adapter à des nécessités particulières : économie et rapidité. En outre, il s'avérait indispensable d'avoir recours à un matériel de chantier aussi réduit que possible afin de permettre la mise en œuvre d'habitations isolées.

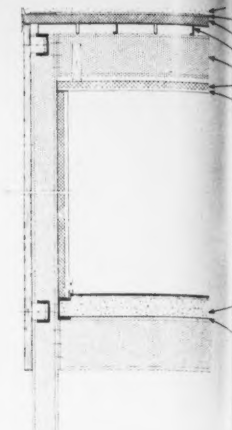
En fonction de ces données, le parti adopté consiste en un espace tramé, plus ou moins important suivant le cas, permettant un cloisonnement libre de part et d'autre du bloc eau.

L'ossature en acier est constituée par une série de portiques reliés en partie haute et basse. Des bacs en acier soudés sur cette ossature forment les supports des planchers. La couverture est en terrasse avec protection de gravillons, la descente des eaux pluviales s'effectue au centre. Les parois sont doubles avec vide ventilé ; le revêtement intérieur en placoplâtre et à l'extérieur en pin d'Orégon constituant des panneaux dont la position est directement liée à la distribution intérieure.

La durée d'exécution est d'environ cinq semaines.

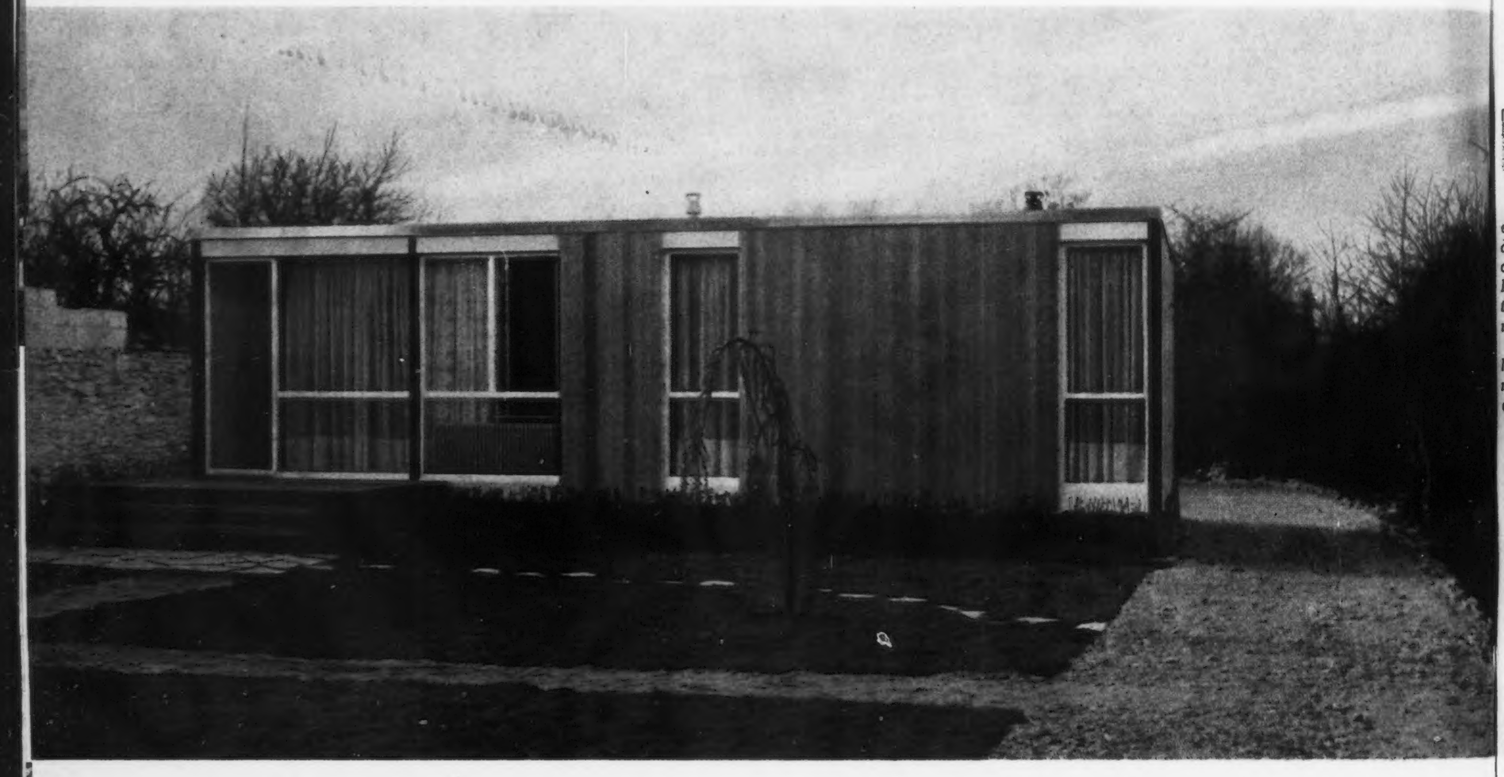
Le prix de revient est de l'ordre de 3.900.000 francs pour une habitation de quatre pièces et d'une surface de 78 m².

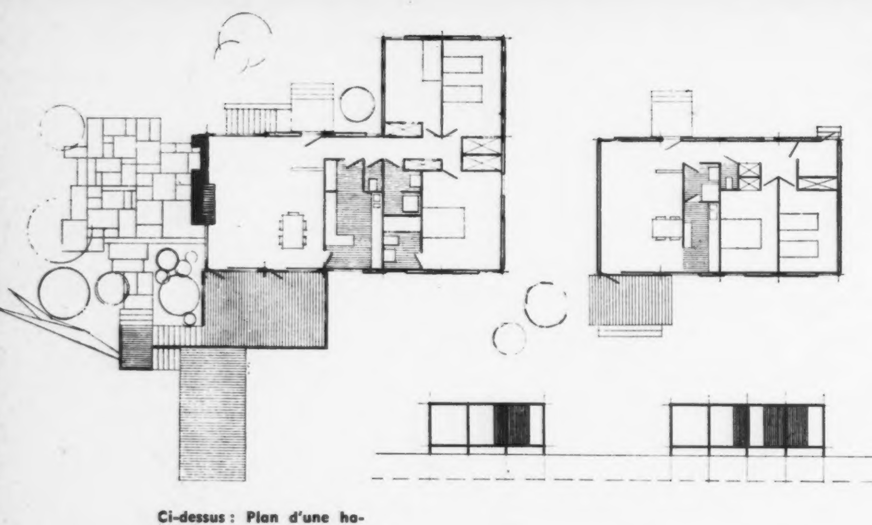
Coupe : 1. Gravillons. 2. Etanchéité. 3. Isolation. 4. Supports acier. 5. Vide ventilé. 6. Placofeutre. 7. Béton isolant.



MAISON A OSSATURE ACIER, FRANCE

CALDERON ET CARPENTIER, ARCHITECTES



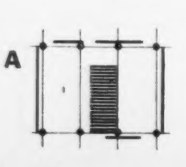


Ci-dessus : Plan d'une habitation de ce type en cours de construction dans la région parisienne et plan correspondant au prototype présenté ci-dessus.

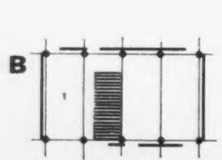
Schémas modulés des différents types d'habitation établis sur une tra[me] de 2,70 m (1. Séjour).

A. Séjour, une chambre. B. Séjour, deux chambres. C. Séjour, trois cha[m]bres. D. Habitations jumelées (séjour, deux chambres pour chacune d'ell[es]).

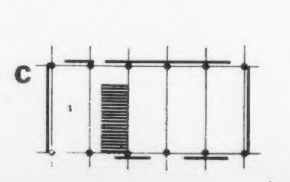
A



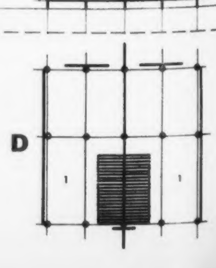
B



C



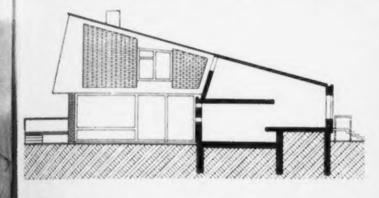
D





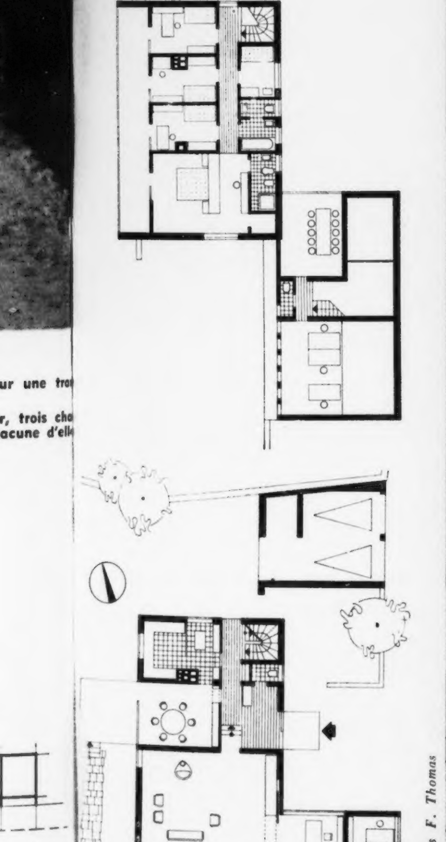


HABITATION DE L'ARCHITECTE HARALD DEILMANN A MUNSTER, ALLEMAGNE

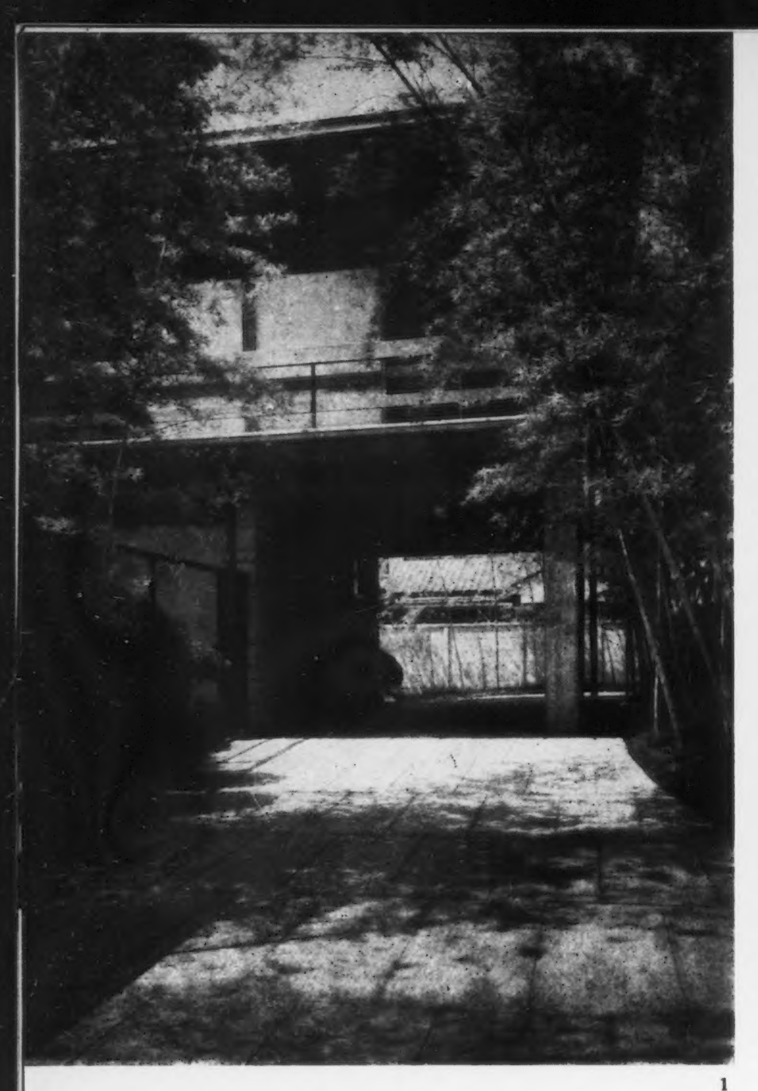


Cette habitation, dont le rez-de-chaussée est en contre-bas d'un mètre par rapport à la rue, est située dans un quartier résidentiel de Munster et son implantation sur le terrain a permis d'aménager au sol des terrasses et des jardins qui donnent un recul à la maison même.

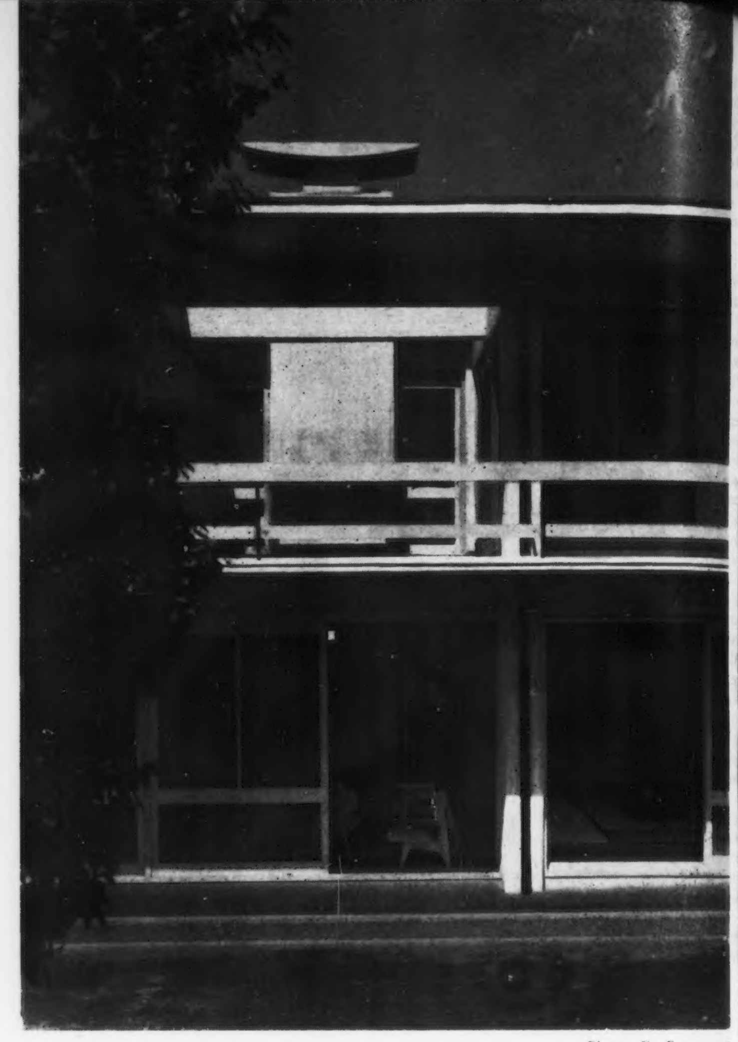
On notera les rapports recherchés par la diversité des matériaux : béton apparent, brique rouge, bois peint blanc, cuivre pour la couverture.



Photos F. Thomas



1



Photos Y. Futagawa 2

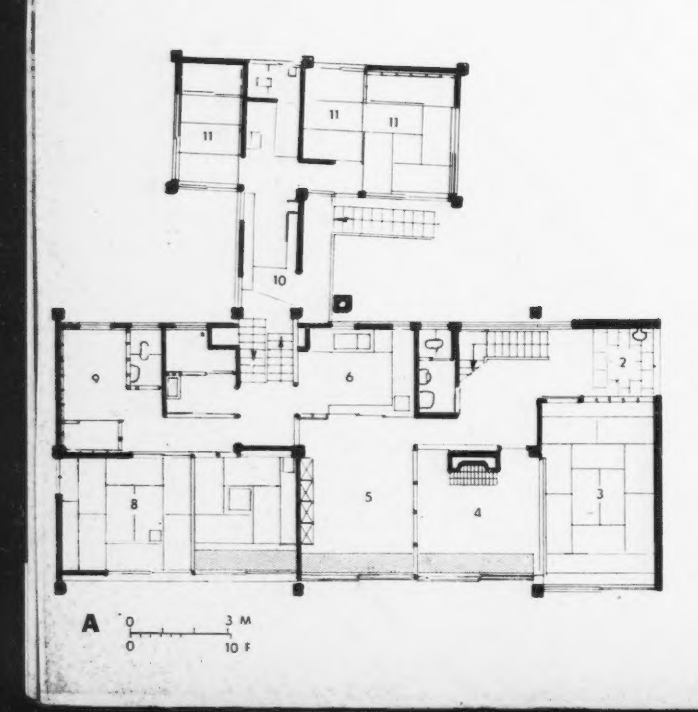
HABITATION D'UN ACTEUR A TOKIO

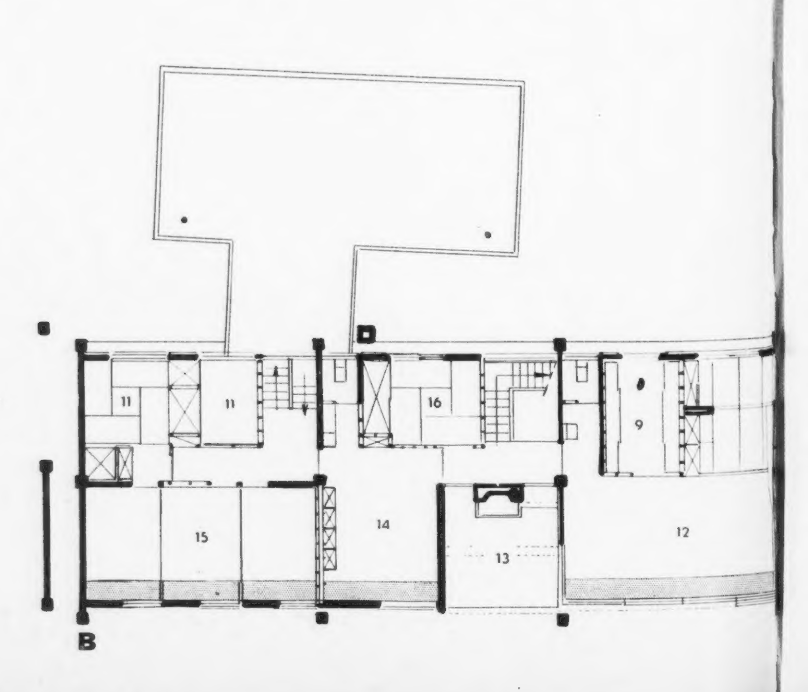
JUNZO SAKAKURA, ARCHITECTE

1. Accès à la maison et porche conduisant au hall d'entrée. 2. Façade Sud. 3. Façade sur le jardin vue de nuit. 4. Salle de réception de style traditionnel. 5. Vue prise de la chambre des parents sur la terrasse privée traitée en pelouses et sur le grand balcon qui conduit aux chambres d'enfants.

A. Rez-de-chaussée. B. Etage.

1.Porche. 2. Hall d'entrée. 3. Réception. 4. Séjour. 5. Repas. 6. Cuisine. 7 et 8. Chambres des grands-parents. 9. Garde-robe. 10. Entrée de service. 11. Chambres de domestiques et chauffeur. 12. Chambre des parents. 13. Terrasse traitée en pelouse. 14. Salle de jeux. 15. Chambres d'enfants. 16. Réserve.





Cette importante résidence est celle d'un des lus grands acteurs du Japon, qui l'habite avec sa amille comprenant, outre sa femme, des ascen-lants et trois enfants. De plus, ses élèves y ésident souvent et il a été nécessaire de prévoir argement les logements du personnel.

En réponse au programme qui impliquait une lifférenciation précise des fonctions, l'habitation e compose de deux corps de bâtiments, différents n plan et en volume, disposant chacun d'entrées articulières et reliés, au rez-de-chaussée, par une alerie couverte protégée par de larges auvents.

Le corps de bâtiment principal, à deux niveaux, brite essentiellement, au rez-de-chaussée, la salle e réception à laquelle on accède du hall d'entrée; cette salle de réception communique vec le séjour au moyen de portes coulissantes en apier huilé. L'espace des repas est également elié au séjour. Par contre, les chambres d'ascen-ants et les dépendances en sont nettement sépa-rées. A l'étage, l'appartement des parents, pro-longé par une terrasse traitée en pelouse, est isolé le l'appartement des enfants comprenant: cham-res, salle de jeux, salle de bains, volumes de angement et chambres des nurses.

L'architecte a recherché, ici, une synthèse entre e « moderne » et le « traditionnel »: moderne par la conception du plan et choix des matériaux raditionnels par certains aménagements intérieurs. Ainsi, la partie réception est traitée à la japo-aise: coussins, tables basses, tatamis, tokonoma, crans coulissants en papier huilé, recherche du ide, etc. Ce même dépouillement se retrouve dans l'organisation du séjour, de l'espace réservé aux epas et des chambres, malgré l'utilsaton d'élé-nents mobiliers actuels.

C'est une des premières constructions qui dans e domaine de l'habitation, soit réalisée en béton rmé. Toutefois, les sous-faces des auvents et alcons sont en bois et, à l'intérieur, ce matériau st largement utilisé aussi pour certains revête-ments et les escaliers.

Dans le jardin, ont été plantés surtout des bam-bous, dont les formes simples et légères s'harmo-isent avec l'architecture.

gawa 2

e Sud.
ionnel.
elouses

ine. 7
Cham-
traitée

3



4

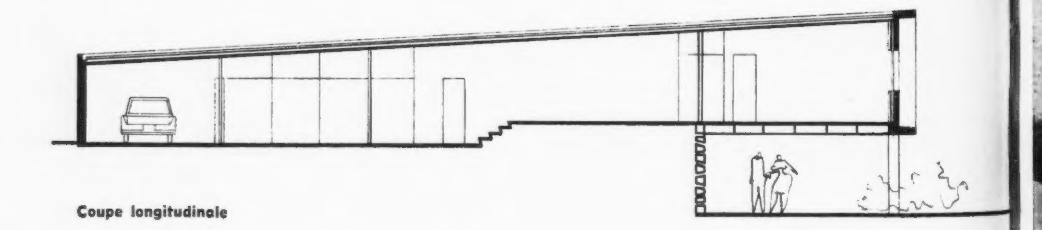


5

Photos F. Murasawa

HABITATION A INDIANAPOLIS, BRÉSIL

DAVID LIBESKIND, ARCHITECTE



Coupe longitudinale

2

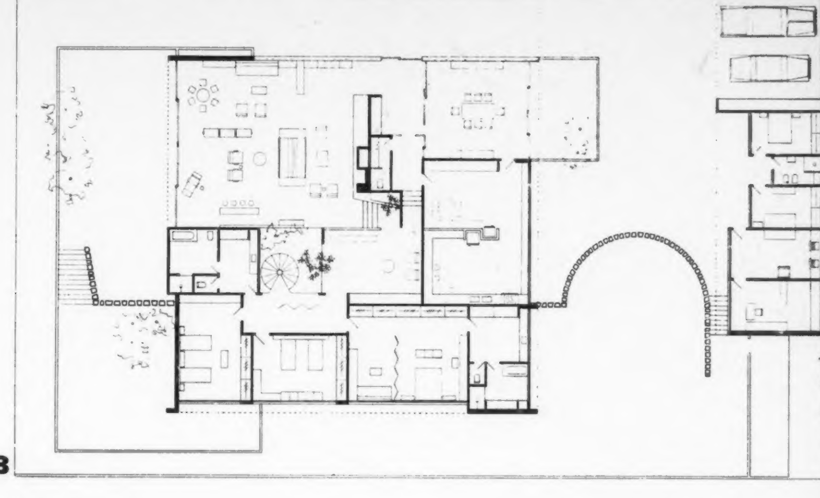


3

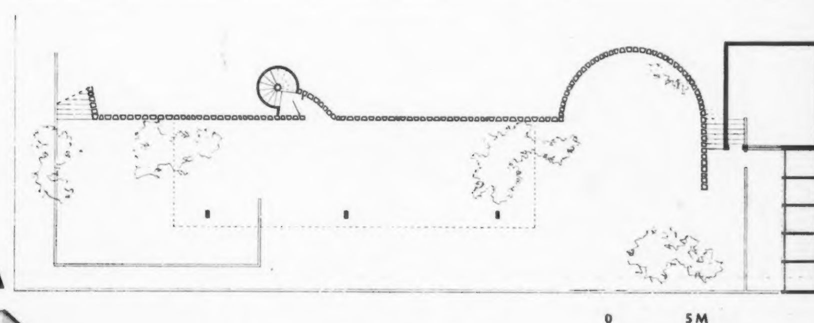


1. Vue d'ensemble, la nuit. 2. Vue prise du jardin sur le hall d'entrée traité comme une serre. 3. Vue intérieure vers le patio abrité par le panneau en matière plastique translucide encastré dans la couverture. 4. Vue latérale prise au-delà du mur de clôture, à droite, les chambres. 5. Détail, amorce du mur courbe, et à gauche, sous les pilotis du volume des chambres, jardin abrité communiquant, par un escalier en colimaçon, avec le patio du séjour. 6. Détail du patio.

A. Niveau inférieur. B. Niveau principal.



B



A

0 5M

4

Sur un terrain en pente, accusant une dénivellation de 1,50 m, de plan rectangulaire et de dimensions restreintes (50 × 30 m), s'élève cette habitation conçue pour offrir le maximum de surface utile et rechercher une interpénétration des espaces extérieurs et intérieurs.

La judicieuse utilisation de la pente a permis de donner une continuité aux trois parties de l'habitation : vie sociale, vie privée, services, décalées entre elles de quelques marches et dont la hauteur sous plafond varie avec l'inclinaison de la couverture. Ces trois parties sont reliées par le hall d'entrée et le hall de service. Le volume des chambres se trouve ainsi nettement surélevé par rapport au point bas du terrain et repose, d'une part, sur le mur porteur et, d'autre part, sur des pilotis sous lesquels a été aménagé un jardin abrité, qui communique, par un escalier en colimaçon, au patio intérieur du séjour. Ce patio est couvert par un panneau en matière plastique translucide encastré dans la couverture qui apporte un supplément de lumière naturelle. Par ailleurs, le séjour ouvre de plain-pied sur un jardin relié par escalier à volée droite à celui du niveau bas.

5 6





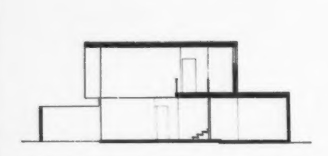
Photos J. Moscardi 1

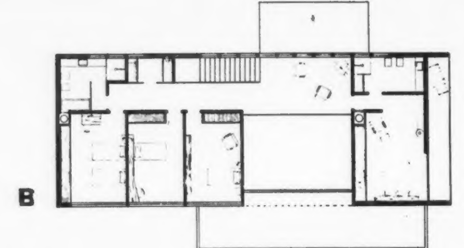
HABITATION A IBIRAPUERA, BRÉSIL

DAVID LIBESKIND, ARCHITECTE

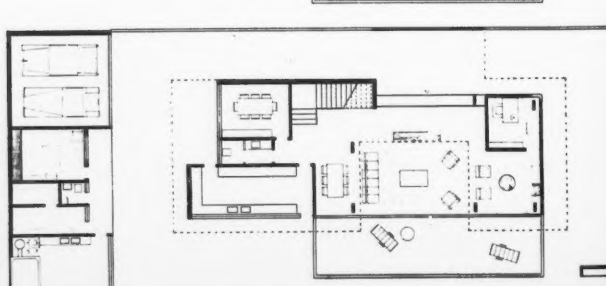


2





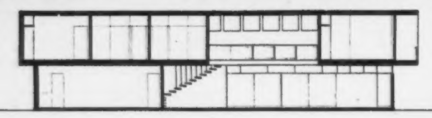
B



A

1. Façade latérale. A l'étage, chambre principale, disposant d'une importante loggia. A droite, les fenêtres continues en partie haute des sanitaires et circulation. Au second plan, à droite, entrée abritée. 2. Détail montrant l'heureux contraste entre les plantes, les pierres et les dalles de granit. 3. Vue sur le séjour en partie à double niveau.

A. Rez-de-chaussée. B. Etage.



Dans le cadre d'aménagement d'un quartier de la petite ville d'Ibirapuera, a été construite cette habitation, sur un lot de plan rectangulaire. Afin de tirer le meilleur parti de l'espace donné et pour profiter des vues offertes, le niveau supérieur est en partie en porte-à-faux et largement ouvert sur le parc et les jardins voisins ; du côté opposé, la maison est fermée.

La maison comporte trois zones nettement différenciées : entrée, séjour, bureau, repas, cuisine, au rez-de-chaussée ; chambres à l'étage ; service, garage et logement du personnel en annexe.

Ossature en béton armé, remplissages en maçonnerie de briques.

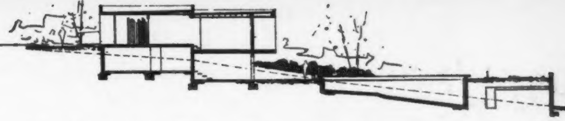


3



VILLA A MORGUES, SUISSE

JEAN SEREX, ARCHITECTE. J.-H. RINDERKNECHT, INGÉNIEUR



Dans les collines dominant le lac Léman au-dessus de la petite ville de Morgues, a été construite cette habitation, étudiée afin de profiter au maximum de la situation du terrain, des vues offertes et de l'ensoleillement, tout en respectant les dénivellations du sol.

Les parties réception et séjour ont été largement traitées du point de vue volume et choix des matériaux : glace « thermopane », aluminium, marbre blanc de Carrare, revêtement en bois des îles avec bar intégré à la structure, glaces Sécurit pour la grande porte vitrée qui conduit de l'entrée au séjour.

En opposition, les chambres, notamment celles des trois garçons, ne comprennent qu'un lit, une table de travail avec bibliothèque et une penderie ; ces cellules ne devant servir que pour le travail scolaire et la nuit. Par contre, une grande salle de jeux a été aménagée sous le living-room au rez-de-chaussée inférieur, de plain-pied avec le jardin au niveau de la piscine. Une installation de douches y a été prévue afin d'utiliser ce local à d'autres destinations dans l'avenir.

0 3 M
0 10 F

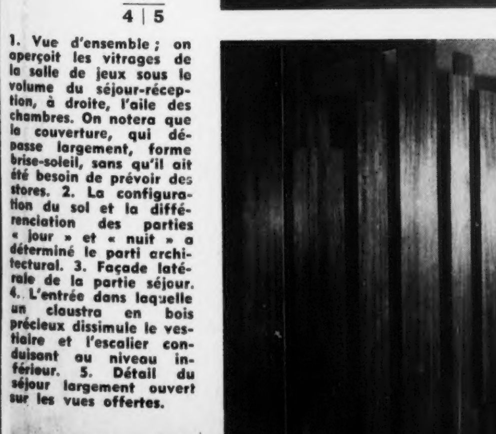
L'architecture extérieure, très simple, est composée de béton brut de décoffrage et peint, de crépissage taloché et peint, de châssis bois à double vitrage pour les fenêtres des chambres et cuisines ; couverture, avec étanchéité multicouche et isolation liège. Chauffage par radiation : tuyauterie fixée sous les dalles et recouverte de métal déployé et gypsé, système donnant toute satisfaction.

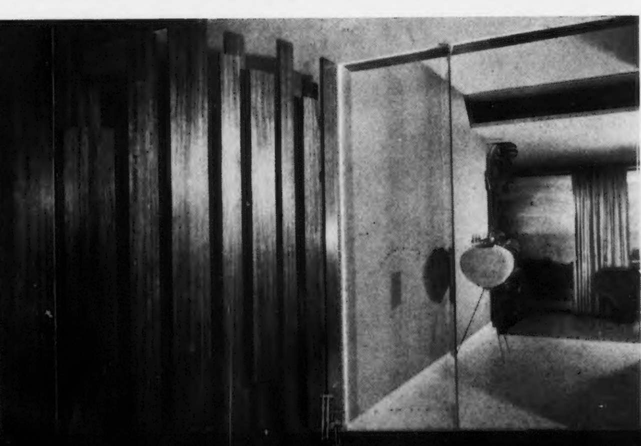
1
2 | 3
4 | 5

1. Vue d'ensemble ; on aperçoit les vitrages de la salle de jeux sous le volume du séjour-réception, à droite, l'aile des chambres. On notera que la couverture, qui dépasse largement, forme brise-soleil, sans qu'il ait été besoin de prévoir des stores. 2. La configuration du sol et la différenciation des parties « jour » et « nuit » a déterminé le parti architectural. 3. Façade latérale de la partie séjour. 4. L'entrée dans laquelle un claustra en bois précieux dissimule le vestiaire et l'escalier conduisant au niveau inférieur. 5. Détail du séjour largement ouvert sur les vues offertes.







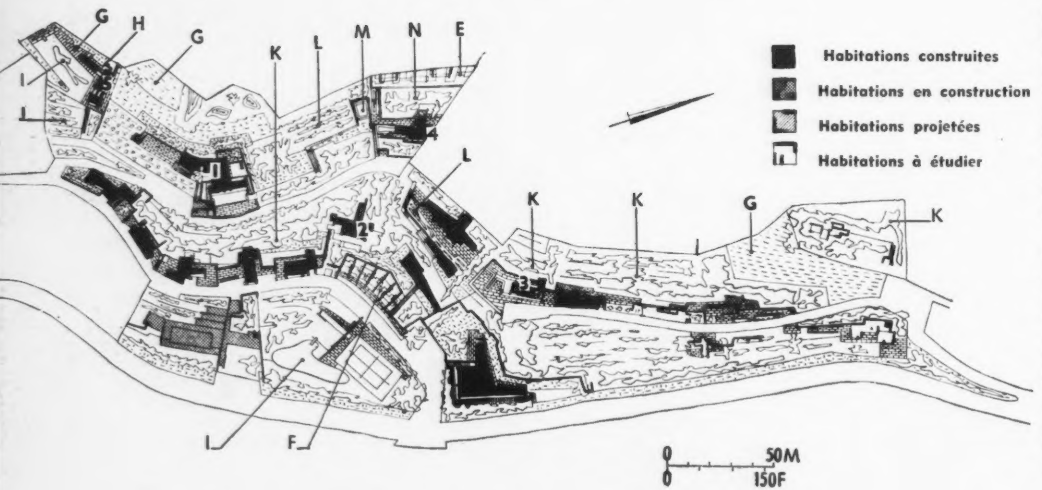






VILLAGE MONTERINALDI PRÈS DE FLORENCE

LÉONARDO RICCI ARCHITECTE



Habitations construites : 1. Maison de l'architecte. 2. Maison De Giorgi. 3. Maison Bellandi. 4. Maison des artistes. 5. Maison expérimentale (prévue). 6. Maison Coisson. E. Serre. F. Laboratoires ouverts. H. Maison expérimentale. I. Piscine. L. Cèdres. M. Pinède. N. Jardin.

Ci-dessous, à gauche : Maison de Giorgi ; à droite, Maison Innocenti : vue d'ensemble et plans : A. Niveau inférieur : 1. Atelier de sculpture. B. Niveau principal intermédiaire : 1. Chambres. 2. Séjour. 3. Repas. 4. Cuisine. C. Niveau supérieur : 1. Atelier du peintre.

Le village, créé par l'architecte Leonardo Ricci sur la colline de Monterinaldi, au Nord de Florence, représente une des premières tentatives, en Italie, de réalisation d'un ensemble dont la composition générale et l'architecture sont étudiées simultanément en vue de rechercher la meilleure intégration au site.

Il s'agit ici d'une synthèse des deux principes de base de toute étude d'urbanisme, à savoir : élaboration d'un plan directeur et part laissée aux exigences à venir qui se manifesteront spontanément. Ainsi, le village dont la structure et la forme sont nées de la volonté de l'architecte se développera selon des nécessités venues autant des besoins des habitants que d'impératifs d'ordre esthétique. Mais où réside l'originalité, c'est dans la manière dont Ricci prend en considération les différents besoins des hommes, cela lui permet d'utiliser pleinement les avantages que procure la conception spontanée à ceux qui résultent de la conception préétablie.

L'évolution d'un tel village suit un programme que l'on pourrait appeler « ouvert », c'est-à-dire prêt à accueillir toutes les exigences au fur et à mesure qu'elles apparaissent dans le présent et qu'elles se préciseront dans l'avenir.

Un autre caractère fondamental de ce plan est la recherche de l'unité plastique. L'ensemble n'est pas constitué d'une addition mécanique des divers éléments mais forme, au contraire, une composition harmonieuse, articulée, bien intégrée à un paysage austère, rocheux et pauvre en végétation, tirant le meilleur parti des pentes escarpées du terrain.

Le village comprend, à ce jour, dix-neuf habitations individuelles, un restaurant et, en voie d'achèvement, une piscine et un court de tennis. Dans l'avenir, il sera construit un jardin d'enfants.

On a fait appel strictement aux capitaux privés : chacun prend en charge sa propre maison. Le prix de revient est assez bas : 6.320 francs le m².

(Suite page 30.)

Alberto BOATTO.





MAISON COISSON

C

La maison Coisson forme pont entre deux rochers. La distribution des espaces intérieurs est inversée par rapport à la règle générale : les pièces de séjour ont été placées dans la partie supérieure de l'habitation, afin d'être de plain-pied avec les jardins en terrasse qui se trouvent à leur niveau. Les chambres sont en-dessous.

Ci-contre : deux aspects de la maison Coisson.
A. Niveau inférieur : Chambres. B. Niveau supérieur : Séjour.

B

A

do Ricci
de Fl-
tives, en
la con-
étudiées
meilleure

principes
savoir :
ssée aux
pontané-
la forme
se déve-
ant des
rdre es-
dans la
les di-
net d'uti-
ocure la
nt de la

gramme
est-à-dire
fur et à
ésent et

plan est
le n'est
s divers
composi-
e à un
gétation,
pées du

habita-
en voie
tennis,
enfants.
privés :
son. Le
s le m².
ATTO.

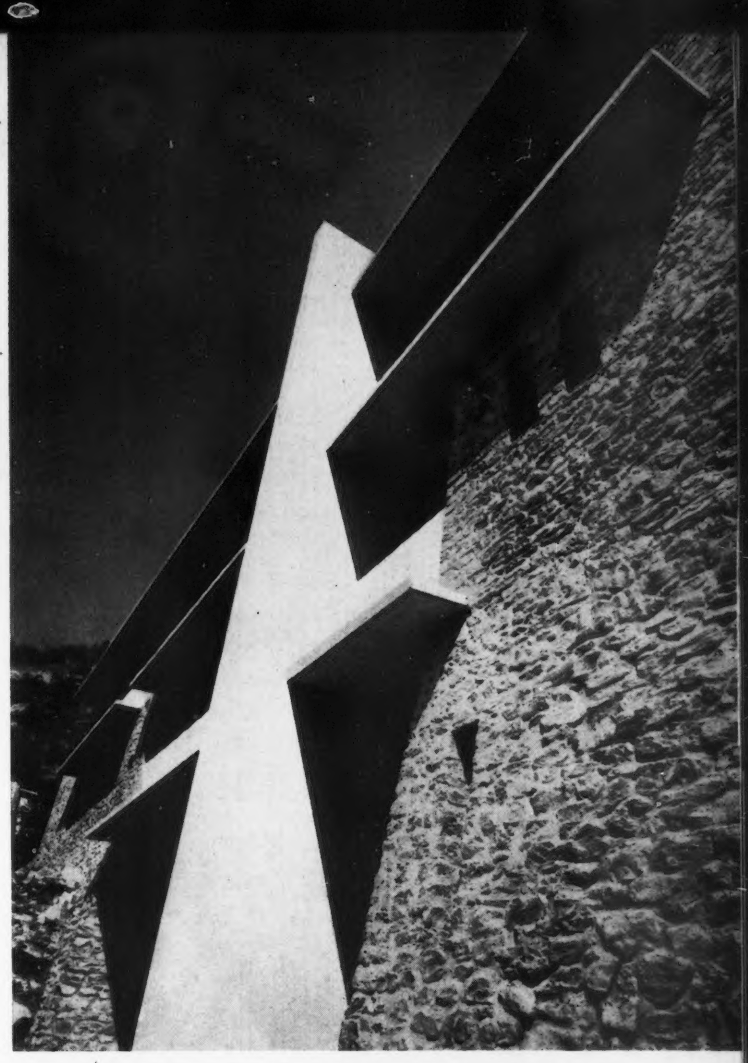
MAISON INNOCENTI

La maison Innocenti est destinée des artistes : deux ateliers superosés constituent l'aile principale ; chambre et les services sont éduits au minimum ; l'escalier est noyau autour duquel se développent les espaces intérieurs.

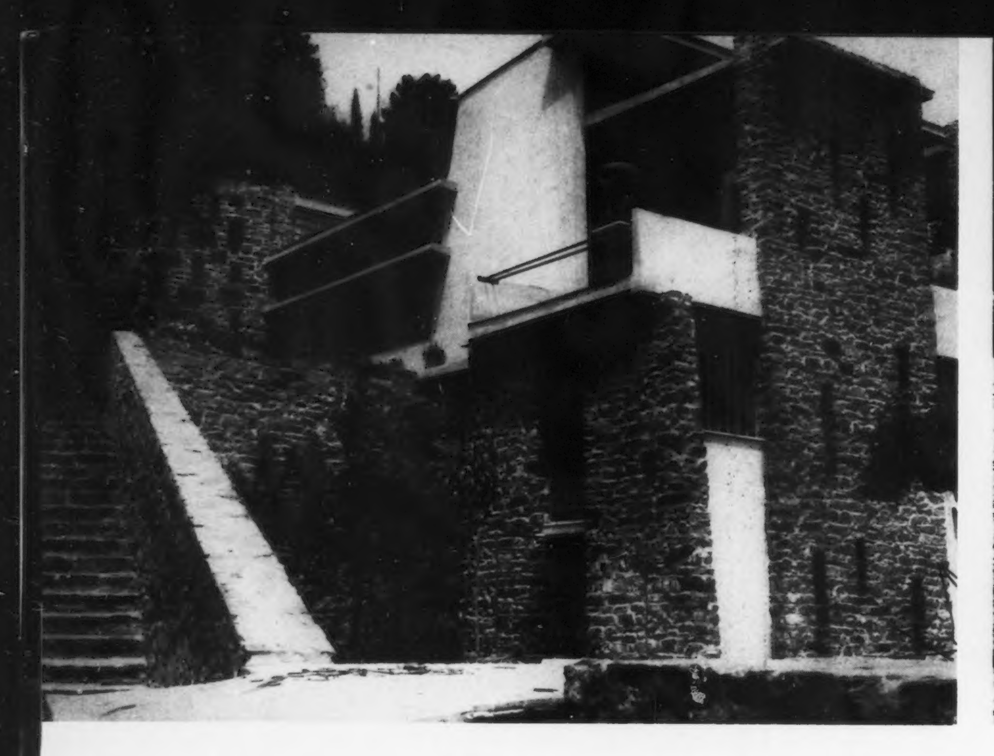
C

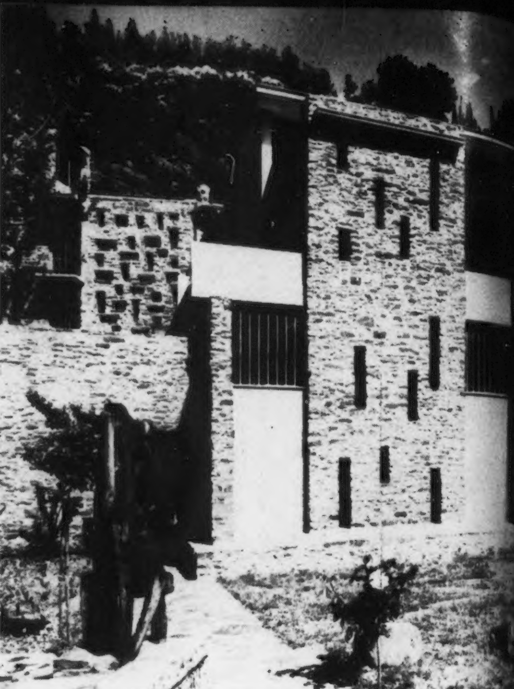
B

A

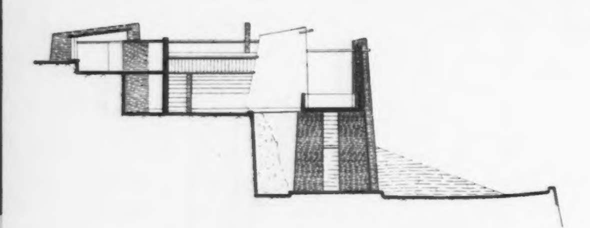








LA MAISON DE L'ARCHITECTE LEONARDO RICCI



Ci-dessus : Deux vues extérieures de la maison de l'architecte et coupe CD.

Ci-dessous : Plans des deux niveaux principaux.

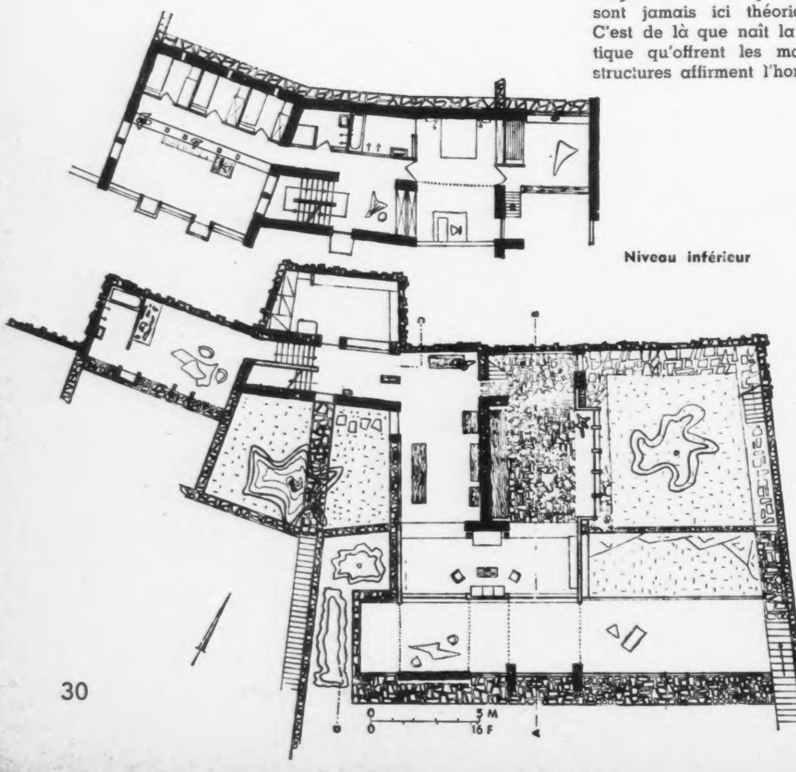
Il est très important de souligner que le village n'a pas été conçu pour des privilégiés de la fortune, mais, bien au contraire, pour tous, qu'il s'agisse d'intellectuels, d'artistes ou de petits salariés.

Du point de vue architectural les recherches de Ricci ne portent par sur une innovation dans le domaine des matériaux, mais sur la manière d'en tirer parti en fonction des volumes, de les choisir en accord avec l'environnement, et de souligner par leurs contrastes le rythme des pleins et des vides et la variété des éléments. Etre moderne, ce n'est pas s'attacher à tel ou tel matériau, ce n'est pas concevoir telle ou telle forme, c'est une attitude d'esprit qui permet de comprendre son époque et de répondre aux nécessités du moment.

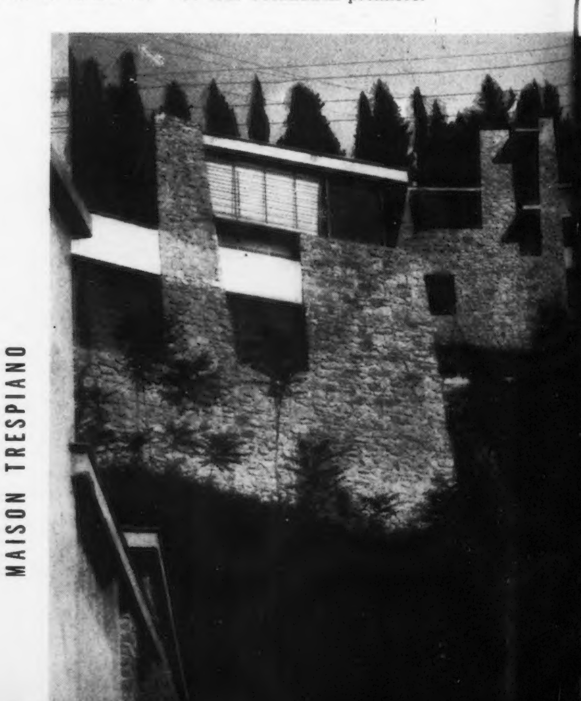
Le caractère fondamental de ces habitations est d'être bien adaptées aux besoins précis de chacun. Ainsi, l'habitation prend vie et se développe selon les différents besoins et les diverses exigences de chaque habitant. Ces besoins ne sont jamais ici théoriques, mais personnalisés. C'est de là que naît la variété d'expression plastique qu'offrent les maisons de Ricci, dont les structures affirment l'horizontalité ou la verticalité, dont les plans sont ouverts ou fermés, selon le mode de vie de leurs habitants.

La réalisation de ce village a commencé en 1952 par la construction de la maison de l'architecte. Celle-ci est, en soi, un excellent exemple qui, sous bien des aspects, représente une synthèse de toutes les autres. Elle exprime, à l'extérieur, un double mouvement : pénétration dans le sol par les soubassements qui s'enfoncent dans le roc et épanouissement du volume haut conçu comme une unité indépendante. Ainsi, la maison est en contact étroit avec la nature, mais s'en détache et s'en libère. A l'intérieur, la disposition spatiale est basée sur la différenciation que déterminent les fonctions : séjour, chambres, services sont ainsi affirmés sans qu'il y ait, en plan, une rigidité absolue. L'espace, nulle part, n'est inerte : il suit une libre articulation, une fluidité, une continuité comme la vie elle-même, qui se déroule d'une manière imprévisible. Les matériaux sont employés avec le souci de respecter leur nature et leurs qualités propres.

La souplesse des volumes conçus par Ricci est difficile à exprimer, mais on constate qu'ils peuvent aisément répondre à des fonctions différentes de leur destination première.



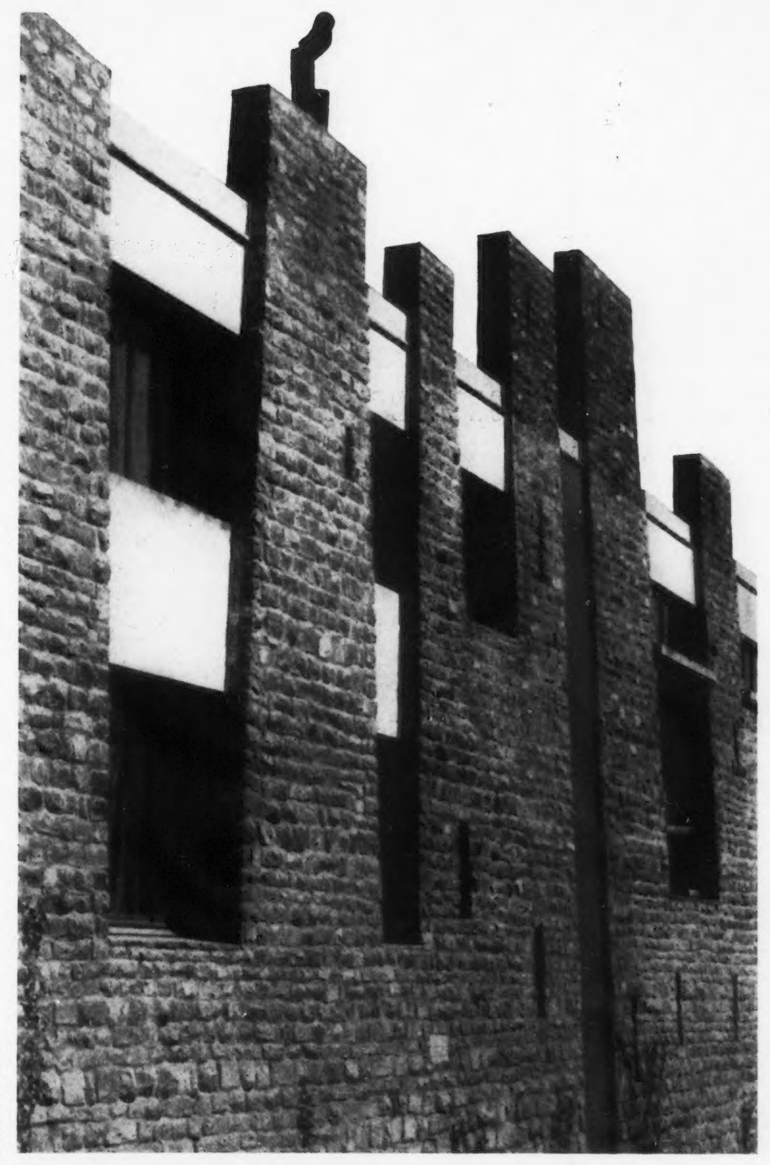
MAISON TRESPIANO



VILLAGE MONTERINALDI



Photos Ottica Gameliel

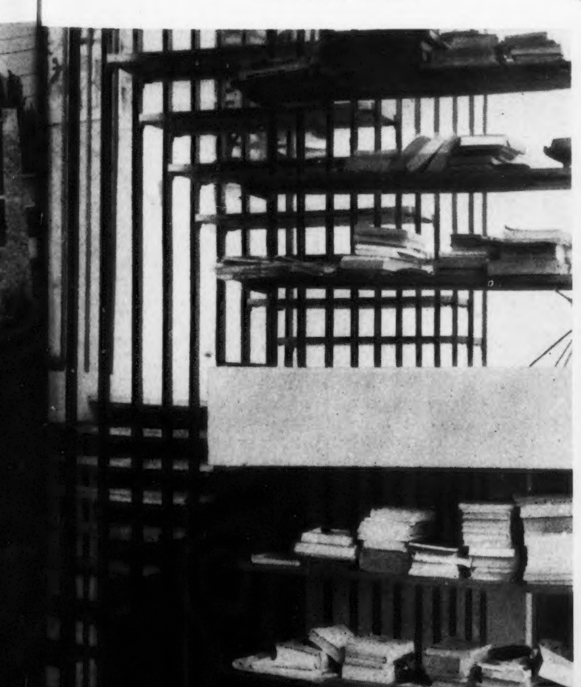


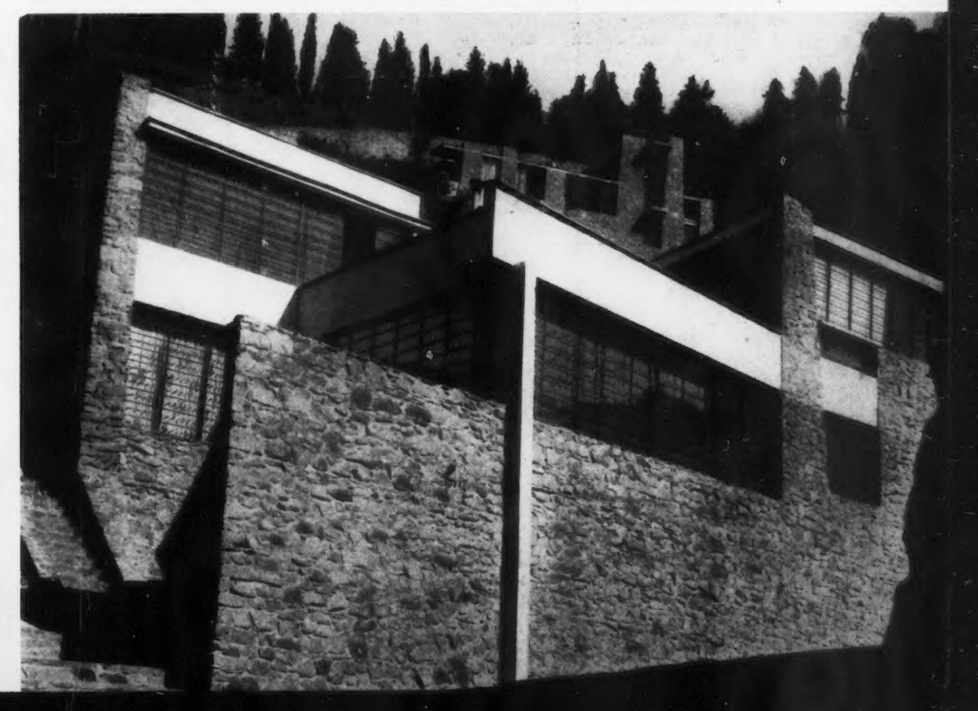
Photos A. Bunz

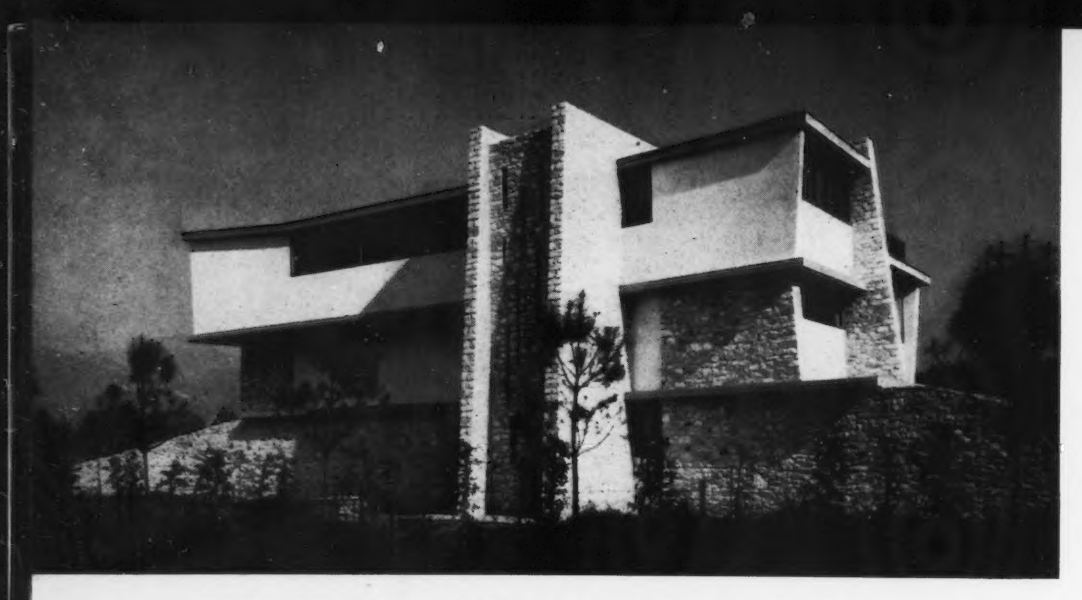
Il est prévu de construire, dans le village, une aison expérimentale dans laquelle l'architecte ntera d'exprimer librement ses propres conceptns de l'espace et de la vie. Certain de l'espace, ns le sens que l'on donne à ce mot à notre oque, Ricci ne l'est pas autant des normes et s critères de base de notre vie qui, pense-t-il, biront de profonds changements. C'est pourquoi vie, dans la maison expérimentale, sera simiiée au maximum et l'espace soumis aux foncns élémentaires qu'exige la journée d'un mme. La maison sera liée à l'homme pour le ivre de l'aube au crépuscule et au cours des isons. De plus, l'architecte s'attachera à intégrer ulpture et peinture à l'architecture.

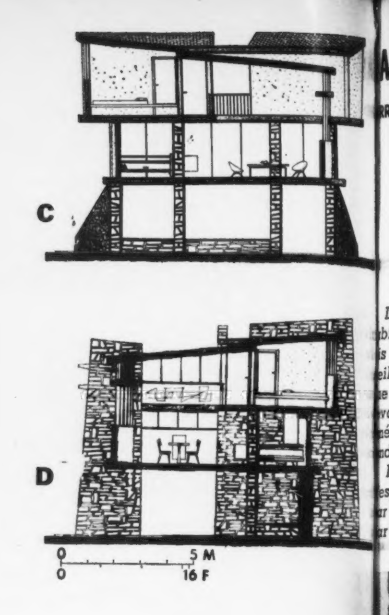
Le village de Monterinaldi est né de la recherle de l'authentique et du particulier, d'une précupation sincère des besoins fondamentaux de omme, éloignée de toute conception abstraite et éorique, écran artificiel qui freine l'élan vital ontané. C'est de là que vient le trait le plus actéristique de l'architecte Ricci, son adhésion ple et sincère à l'existence quotidienne de omme.

Alberto BOATTO.



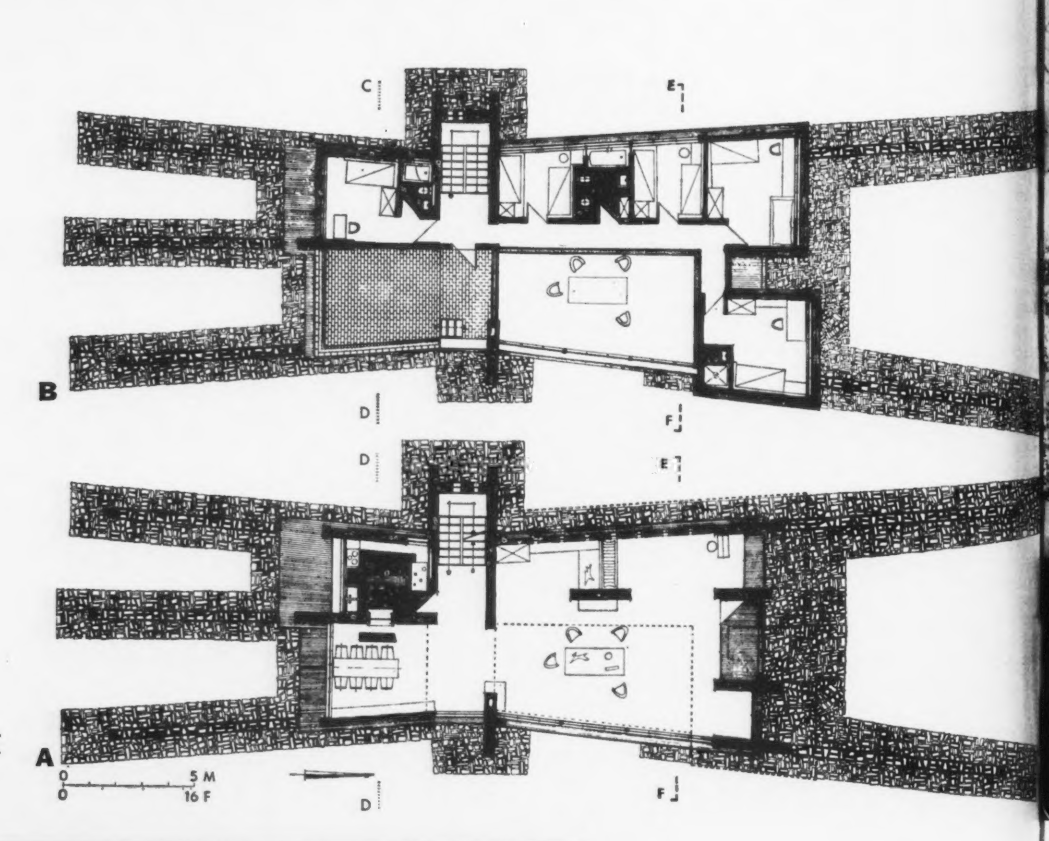






HABITATION A FORTE DEI MARMI, ITALIE

LÉONARDO RICCI, ARCHITECTE



A. Niveau séjour. B. Niveau atelier et chambres. C. Coupe CD. D. Coupe EF



En complément de l'étude sur le village Mon rinaldi, nous présentons ici une autre habitati réalisée par le même architecte, au bord de mer non loin de Florence. Il s'agit d'une mais de vacances conçue sur le principe du pont reposant sur deux piles en pierre.

Une partie du niveau inférieur est aménag en séjour en liaison avec le jardin ; ce séjour utilisé surtout durant la saison chaude ; l'au partie sert d'abri aux voitures.

Le premier étage comprend essentiellement vaste séjour partiellement à double niveau q représente le noyau vital de la maison. Au veau supérieur, autour du vide du séjour so réparties les chambres. Ainsi, la différence hauteur sous plafond exprime bien la différe ciation des fonctions. Une terrasse-solari complète l'ensemble.

ABITATION PRÈS DE SYDNEY, AUSTRALIE

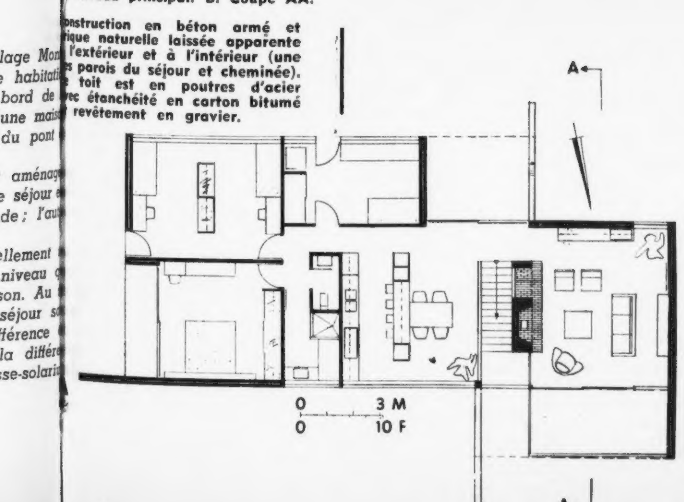
RRY SEIDLER, ARCHITECTE

B



Dans un quartier en cours de transformation de « Double Bay », cette bitation occupe le fond d'une rue en cul-de-sac. Elle est construite à la s sur la rue en contre-bas et le terrain voisin. L'architecte a tiré le eilleur parti de cette situation. D'autres difficultés sont venues du fait e le sol était particulièrement sablonneux ; les fondations de la maison vaient donc enjamber les parties glissantes. On accède par le niveau bas énagé dans l'excavation du terrain dont l'emplacement des murs de ndations détermine le volume.

Le séjour de plan rectangulaire est subdivisé visuellement en une série espaces par la coupure verticale au centre que constitue l'escalier bordé r la grande cheminée indépendante des murs et du plafond et, au-delà, r le meuble-cloison avec passe-plats qui isole la cuisine.



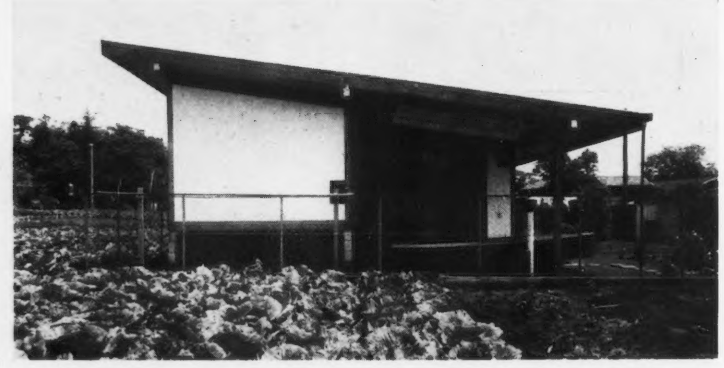
, Niveau principal. B. Coupe AA.

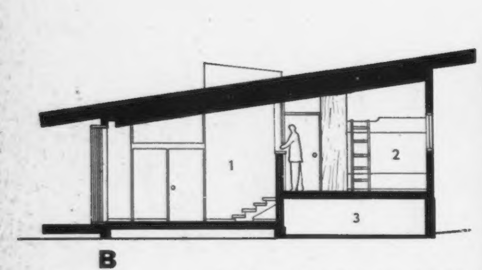
onstruction en béton armé et rique naturelle laissée apparente l'extérieur et à l'intérieur (une s parois du séjour et cheminée). toit est en poutres d'acier ec étanchéité en carton bitumé revêtement en gravier.



Photos M. Dupain



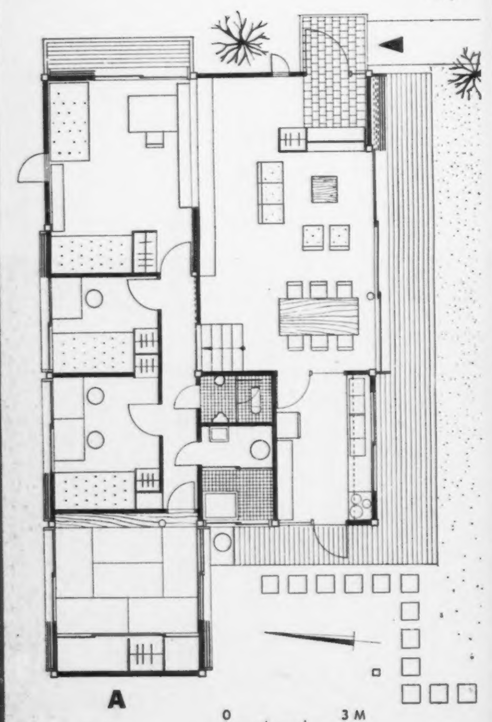






A. Plan : On notera la subdivision judicieuse du volume de plan rectangulaire dans lequel sont inclus : séjour, cuisine au niveau bas, bloc sanitaire et chambres au niveau haut. La chambre traditionnelle, un peu à l'écart, est couverte en tatamis.

B. Coupe transversale : 1. Séjour. 2. Chambre. 3. Remise, atelier.





JAPO ABITATION A TOKYO

DAHIRO TOH, ARCHITECTE

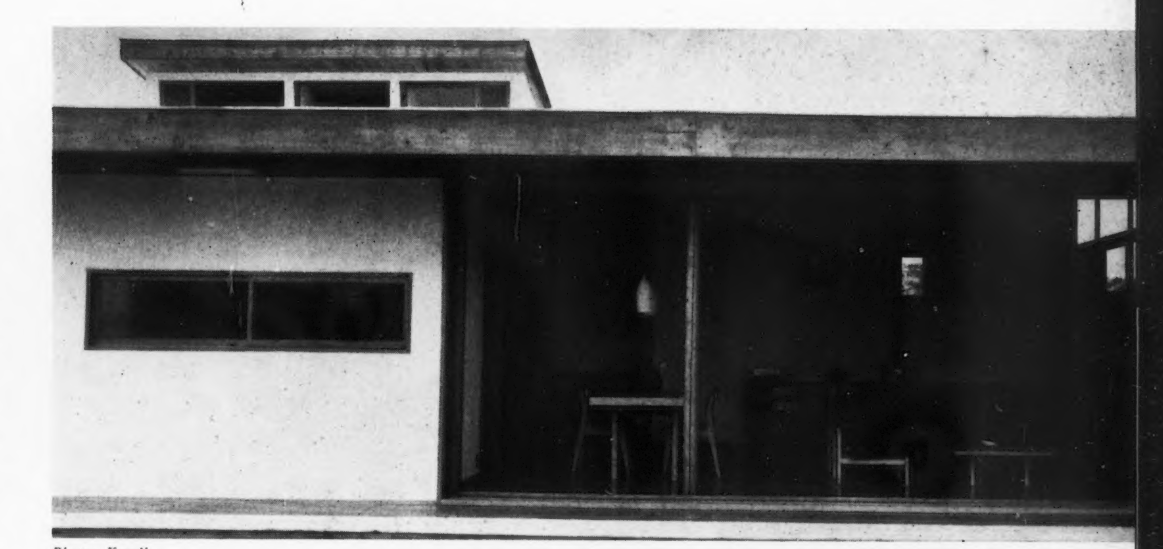
Cette habitation, située au bord de la ıer aux environs de Tokyo, s'élève sur n terrain de surface réduite accusant ne légère pente vers le Sud. Elle a été tudiée pour une famille comprenant cinq ntants dont l'un avait besoin d'un atelier our la construction de bateaux.

En raison de la pente du terrain, l'habiation comporte trois niveaux très légèement décalés entre eux (75 cm) : atelier u niveau bas, séjour au rez-de-chaussée onduisant par quatre marches aux chames ouvrant en façade opposée. L'une es chambres est traditionnelle, les utres, traitées à l'occidental. Au niveau es chambres ont été prévus : cabinet de ilette et salle d'eau.

A cause de l'humidité du sol, la maion repose sur un socle. La couverture à ne seule pente est prolongée par des auents, solution exigée par les conditions imatiques propres à ce pays. L'un d'eux otège la cour de service.

Le plafond, avec éclairage incorporé, uit, dans toute la maison, la pente du oit

La plus grande simplicité caractérise e choix des matériaux : béton blanchi our les murs, bois pour les revêtements térieurs et intérieurs, verre et papier uilé, coloré à la main, pour le double ystème de portes coulissantes. Cependant, l'opposition franchement affirmée ntre ces matériaux crée un rythme intéessant et harmonieux. On notera, par lleurs, que les éléments mobilier ont é choisis dans le même esprit et l'aménagement du jardin, malgré les dimenons restreintes de celui-ci, augmente isuellement l'espace intérieur.



Photos Kotuji

C

0 1M
0 3 F

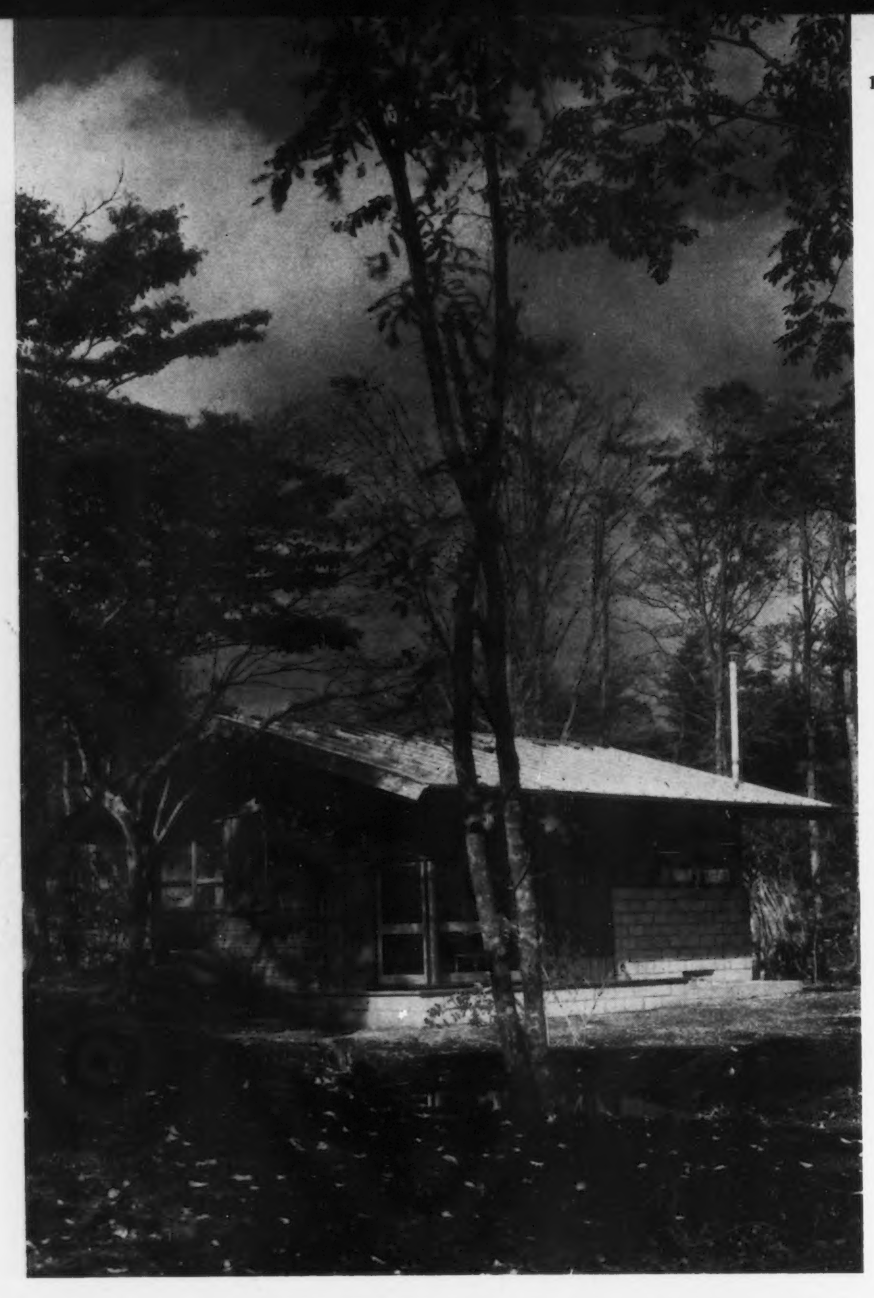


1 |
2 | 4
3 | 5

. Façade Est. 2. Façade Ouest ; à droite cour de service. 3. Vue prise de la chamre traditionnelle sur la cour de service tilisée comme prolongement de l'atelier du ls aîné. 4. Détail de la façade Sud : les eux systèmes de portes coulissantes en verre t en papier huilé permettent d'ouvrir mplètement la paroi sur le jardin ; à auche, sur le toit, on notera les fenêtres ui éclairent naturellement, en partie haute, stiaires et sanitaires. 5. Vue prise du nieau des chambres en haut de l'escalier ır le séjour et le jardin.

. Coupe transversale sur cuisine, sanitaires t chambre d'enfant montrant les détails de nstruction et le principe de ventilation.

1



Nous présentons ici et dans les pages suivan
des habitations de week-end réalisées par
jeunes architectes dans les montagnes proch
des grandes villes du Japon.

Certains caractères leur sont communs, en p
ticulier la recherche d'intégration au site et
parti architectural répondant aux conditions c
matiques : larges auvents en raison des plui
toit à double pente pour permettre à la neige
glisser sans apporter de surcharge supplém
taire, socle de base pour éviter l'humidité du s
distribution des ouvertures en vue d'obtenir
meilleure ventilation naturelle ; enfin, orientati
vers le soleil et, dans certains cas, vers les vu
les plus dégagées. De plus, la disposition int
rieure est conçue pour affirmer la diversité fon
tionnelle des espaces destinés à la vie en co
mun, au travail, au sommeil, aux services, etc
c'est pourquoi les hauteurs sous plafonds so
différentes, de même que l'épaisseur des pla
chers, ce qui contribue à créer une grande vari
dans les volumes intérieurs.

Du point de vue constructif, ces habitatio
sont réalisées à partir du béton et du bois d
il est fait un large usage aussi bien en ce q
concerne la charpente, les menuiseries des ba
vitrées et les revêtements latéraux extérieurs
intérieurs. Quatre sortes de planchers sont utilis
variant en nature et en épaisseur : ciment, «
moko », bois, « tatami ». On notera égalemen
plafond incliné suivant les pentes du toit, ce q
a permis d'augmenter sensiblement l'espace uti

CINQ HABITATIONS E

R. SEKKEISHA, K. EBISUI, M. KOMIYAMA, Y. MINEGISH

2



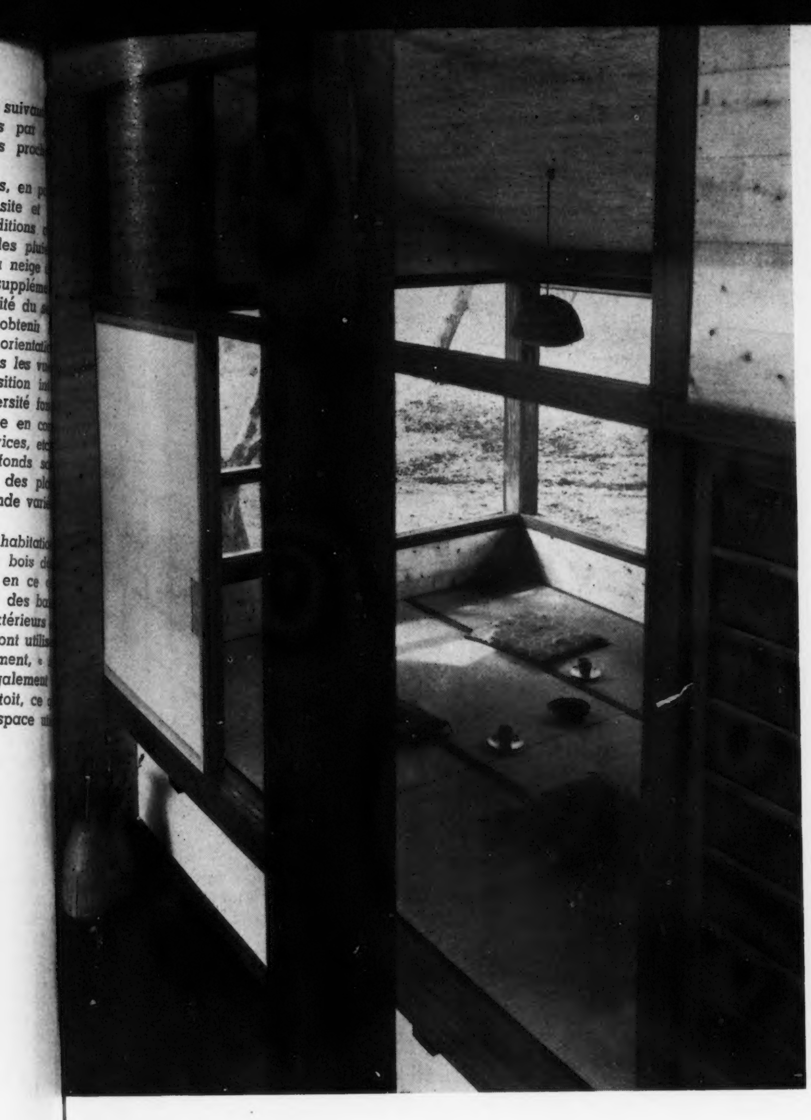
3



s suivan
s par
s proc

s, en p
site et
ditions
les plu
t neige
supplém
ité du
obtenir
orientat
s les v
sition i
ersité f
e en c
ices, et
fonds s
des pl
ade vari

habitati
bois d
en ce
des b
térieurs
ont utili
ment,
alement
toit, ce
space u





5

Documents Shokokusha. Photos F. Murasawa.

NS E[...]ONTAGNE AU JAPON

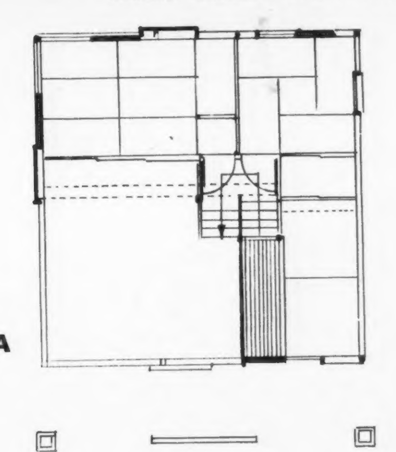
Y. MINEGIS[...] ET K. YOSHIDA, ARCHITECTES.



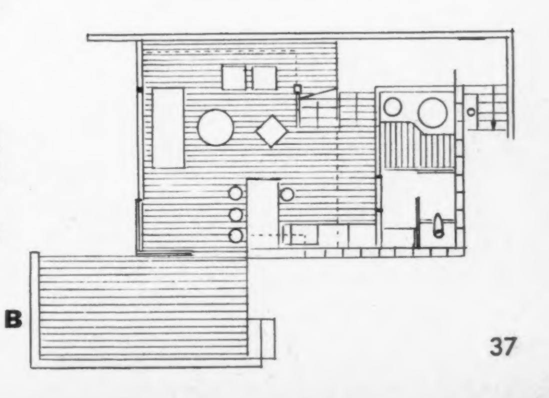
CHALET SUR LE MONT ASAMA

Destinée à un écrivain, qui recherche le plus grand calme pour travailler, cette habitation a été orientée pour assurer les meilleures vues vers les cimes neigeuses du mont Asama, depuis la salle de séjour, à travers les larges baies vitrées de la chambre traditionnelle.

Ce séjour, de dimensions relativement restreintes est, par contre, très élevé sous plafond et le plancher traité en bois se différencie de celui de la chambre traditionnelle traité en « tatami ». On notera, par ailleurs, la disposition des sanitaires et vestiaire, celui-ci aménagé dans une pièce mansardée au-dessus du séjour.



A



B

1. Façade Est. 2. Le séjour à double niveau, prolongé par une terrasse. 3. Vue d'angle du séjour, coin de travail. 4. Vue transversale de la chambre traditionnelle prise de l'escalier. 5. Escalier et cuisine intégrée au volume du séjour.

A. Rez-de-chaussée : séjour, terrasse, cuisine, bains. B. En étage partiel, sous le plafond incliné, chambre traditionnelle à tatamis, vestiaire et rangements.

A. Niveau inférieur.

B. Niveau supérieur.



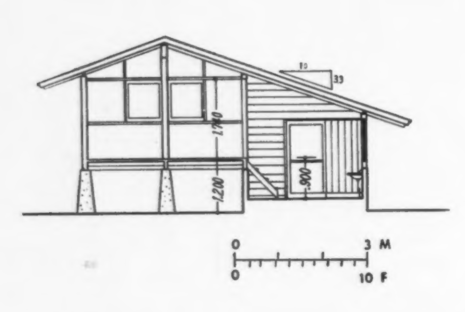


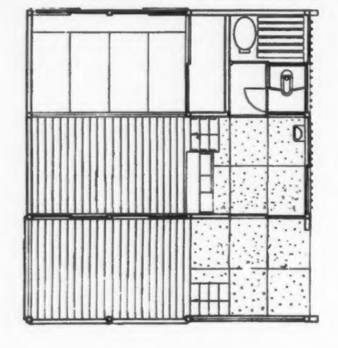
1



HABITATION ECONOMIQUE

1. Façade Sud. 2. Façade Nord, entrée au niveau du service, quelques marches conduisent à la terrasse du séjour. 3. Détail de la terrasse prolongeant le séjour.





Construite sur un terrain de dimensions restreintes, dans les pentes boisées du mont Asama, cette habitation répond à des exigences particulièrement économiques. Elle est caractérisée par le volume unique dans lequel sont inclus, au niveau principal sur pilotis : séjour prolongé par une terrasse abritée et chambre traditionnelle, nettement séparés de la partie service dénivelée d'un demi-étage, c'est-à-dire au niveau du sol au point haut du terrain.

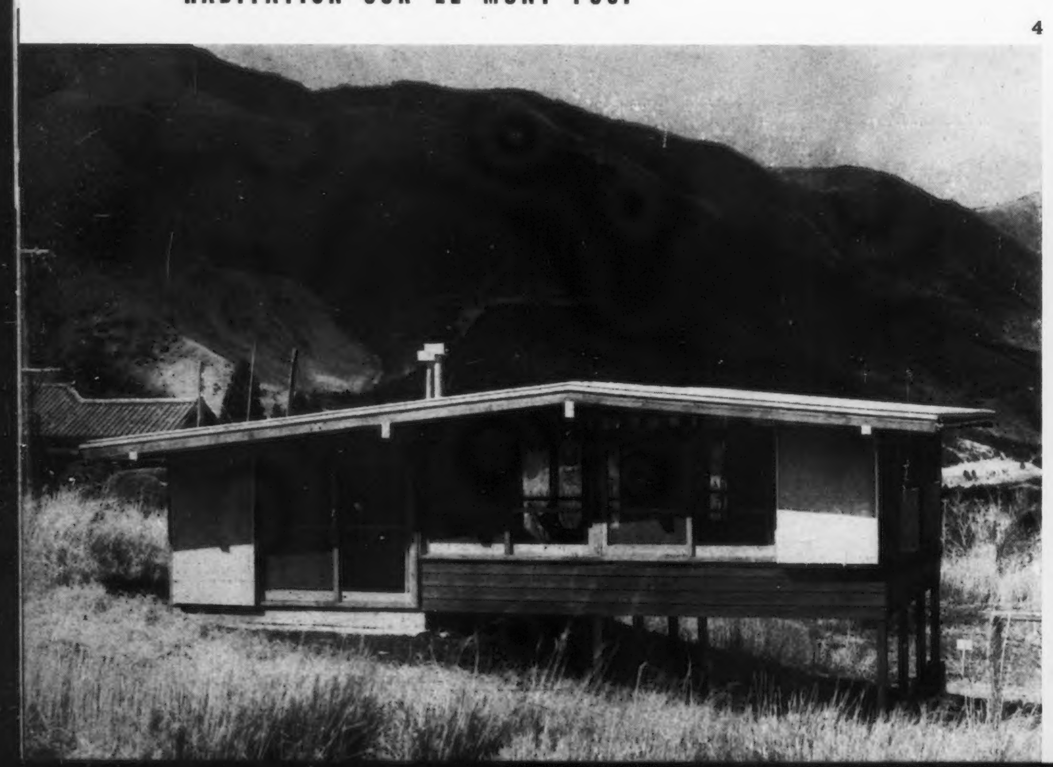
C'est une solution très valable et particulièrement heureuse pour une maison de week-end. Là encore, l'effort des architectes a porté sur le jeu des volumes, la recherche de la transparence et le contraste entre les matériaux.

HABITATION SUR LE MONT FUJI

Au pied du Mont Fuji, le « Hakone Sengokuhara » est un lieu de villégiature proche de Tokyo, caractérisé par ses sources thermales et un terrain de golf qui attire de nombreux touristes.

Les architectes se sont attachés, pour cette habitation, à utiliser la pente abrupte du terrain, ce qui les a conduits à déterminer trois niveaux : abri de voitures sous les pilotis ; entrée, cuisine,

4









3

Doc. Shokokusha. Photos F. Murasawa. Photos Rondal Partridge

CINQ HABITATIONS EN MONTAGNE

ensions re
ont Asa
ces parti
ctérisée p
inclus,
rolongé p
onnelle, n
e dénivel
du sol

particulière
eek-end. L
sur le je
sparence

e Sengok
proche d
hermales
nbreux to

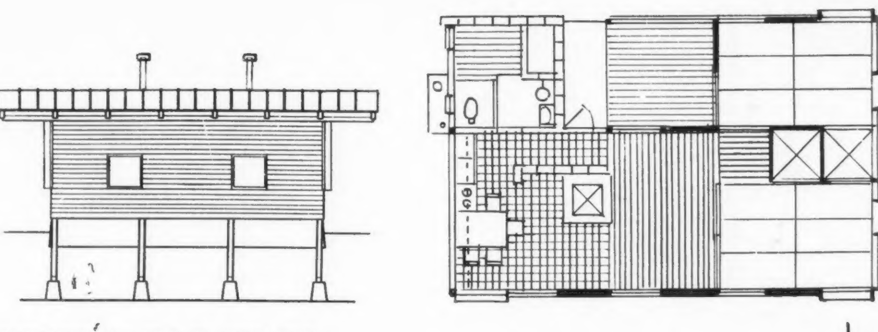
r cette h
du terrain
s niveaux
rée, cuisin

t sanitaires au niveau intermédiaire ; volume cluant séjour-terrasse-loggia et chambres tradi-onnelle au niveau supérieur. Ces deux derniers iveaux sont décalés très légèrement (de la aleur d'une marche) ; mais cette dénivellation st affirmée par la nature des sols : ciment pour e niveau intermédiaire, parquet pour le séjour t l'une des chambres ; lattes de bois pour la errasse-loggia et tatamis pour la chambre tra-itionnelle.

Les panneaux largement vitrés du séjour, de a loggia et des chambres offrent, de l'intérieur, es vues dégagées sur l'environnement et, grâce certaines portes vitrées intérieures, assurent à a maison une transparence totale.

Le coin des repas et l'autre partie du séjour ont liés par le coin de feu avec foyer en contre-as. Le fond de la cheminée en pierre apparente également pour but de séparer visuellement entrée du séjour.

Le toit à double pente déborde largement, affir-e la simplicité du volume et s'harmonise avec site.



HABITATION AU PIED DU MONT FUJI.

4. Façade Sud. 5. Vue du séjour et de la chambre principale vers la terrasse-loggia à gauche et la chambre traditionnelle à droite. 6. Vue prise du coin de repas sur le foyer, le séjour et la chambre principale dont les tatamis viennent d'être mis en place.

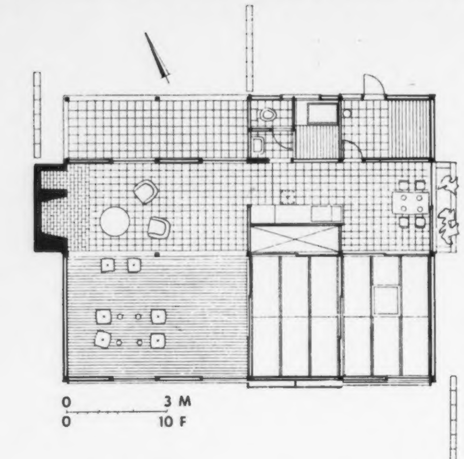
6















HABITATION A KARUIZAWA

Karuizawa est un lieu de villégiature estivale situé sur un plateau à 1.100 m d'altitude dans la chaîne de montagnes dominée par le mont Asama.

Dans cette maison de plain-pied, légèrement surélevée par rapport au sol, les architectes ont cherché à recréer le contact entre la nature et l'homme. Cette idée est encore affirmée par la large utilisation du bois, sous ses différentes formes : charpente, revêtements extérieurs et intérieurs, menuiseries des baies vitrées et des écrans coulissants en papier huilé ; les sols sont en carrelage pour le séjour et les services, en tatamis pour les chambres.

L'espace principal occupe plus de la moitié de l'habitation proprement dite. Ce vaste volume permet toute souplesse d'utilisation et assure aux amis de la maison la possibilité de passer les week-end sans complication pour la maîtresse de maison, les invités couchant à même le sol sur les « tatamis ». L'emplacement de la cuisine, qui relie la salle de séjour au coin de repas, a été déterminé par les exigences du service.

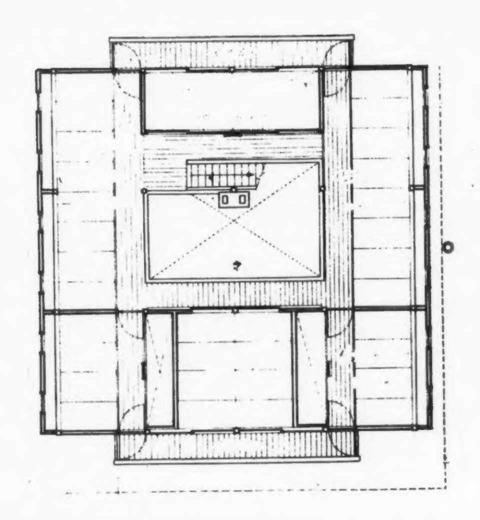
La disposition en plan de la maison permet, en hiver, de n'utiliser que la moitié de l'habitation ; l'on prépare alors les repas dans la chambre au kotatsu (foyer encastré dans le sol).

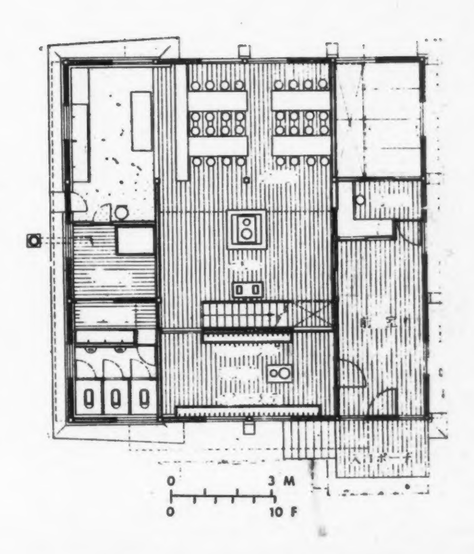






HALET SANGORO





Le chalet Sangoro est situé sur les pentes du ont Zao, connu comme une des stations hiverales les plus favorisées du Japon où se réunisnt de nombreux skieurs.

Ici, la vie se concentre autour du foyer ; c'est ourquoi le séjour est à double niveau, les chames se développant au rez-de-chaussée et à étage partiel sur le pourtour du bâtiment.

Le chalet est orienté à l'Est et la couverture, à eux pentes égales et rapides, a été étudiée en ue d'éviter l'amoncellement de la neige par la echerche de la distribution uniforme du soleil sur hacune des faces du toit.





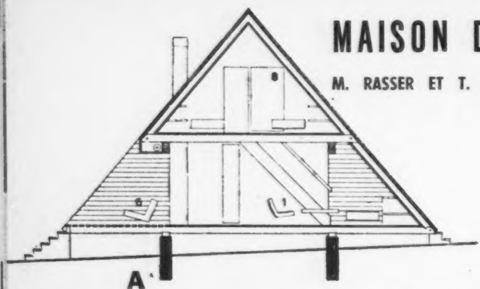






MAISON DE VACANCES A BURG, SUISSE

M. RASSER ET T. VADI, ARCHITECTES

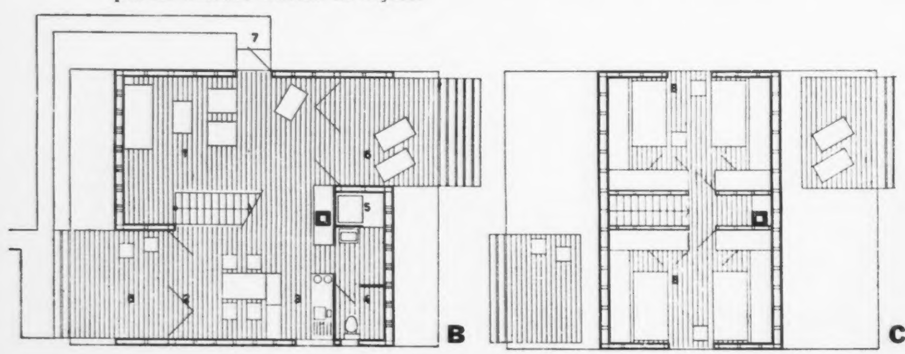


A. Coupe. B. Rez-de-chaussée. C. Etage : 1. Séjour. 2. Repas. 3. Cuisine. 4. W.-C. 5. Douches. 6. Terrasse, repos, bains de soleil. 7. Entrée. 8. Chambres.

Sur les pentes du Jura suisse, à proximité de la frontière française, vient d'être construite, en pleine campagne, cette habitation de vacances qui apparaît, de loin, comme un triangle blanc posé sur la verdure.

L'architecte s'est inspiré des vieilles granges que l'on trouve dans la région. La charpente en bois repose sur les deux piliers de fondations en béton. Deux grandes ouvertures, diamétralement opposées, déterminent des terrasses liées à l'espace intérieur par les grandes baies vitrées coulissantes allant du sol au plafond.

Au rez-de-chaussée ont été aménagées cuisines et salle d'eau, groupées par raison d'économie. L'espace libre est traité en séjour avec coin de repos et escalier central permettant d'accéder aux chambres situées à l'étage, éclairées par les fenêtres ouvrant en façade.



Photos G. Ifert





HOTELS ET MOTELS

L'hexagone français est, à juste titre, considéré comme la terre d'élection du tourisme dans le monde. Le parc hôtelier français, avec ses 80.000 hôtels et ses 750.000 chambres, est le plus important d'Europe. Il est aussi l'un des plus anciens, donc des plus vétustes. Laissés pratiquement à l'abandon pendant les années de guerre, mal adaptés aux méthodes de gestion actuelles, la plupart des grands hôtels français supportent mal la comparaison avec les palaces étrangers, et tendent à disparaître ou à se reconvertir. Seuls, les établissements situés dans les régions sinistrées ont pu se reconstruire grâce aux dommages de guerre qui leur ont été aloués. Ils sont peu nombreux.

La petite et moyenne hôtellerie française, du fait du caractère artisanal et familial qu'elle présente, en province surtout, où les hôtels de 10 à 30 chambres sont presque la règle, est infiniment plus rentable. Elle a donc pu faire appel, pour sa modernisation, aux crédits du Fonds de Développement Economique et Social (F.O.D.E.S.), dans des proportions toutefois bien insuffisantes puisque, toutes catégories confondues, 10 % seulement des hôtels français, soit 300.000 chambres, présentent les caractéristiques requises pour leur homologation. Ces établissement se doivent d'assurer aux touristes l'eau courante chaude et froide, la possibilité de prendre un bain ou une douche, et celle de se chauffer comme de téléphoner, ces critères constituant naturellement des minima. Les prix que les hôteliers sont autorisés à pratiquer, toutes taxes et service compris, varient de 5.500 francs pour une chambre à deux lits avec salle de bains dans un hôtel 4 étoiles A, à 850 francs pour une chambre à deux lits comportant un simple lavabo dans un hôtel 1 étoile C. En période de haute saison, le touriste moyen paiera de 1.500 à 3.000 francs par jour pour sa pension complète dans un hôtel récemment modernisé du type « Logis de France » (1 étoile C à 2 étoiles A).

De 1947 à ce jour, la Caisse Centrale de Crédit Hôtelier, Commercial et Industriel, filiale du Crédit Populaire de France, a été en mesure d'accorder à l'hôtelerie française 8.000 prêts environ, pour un montant total dépassant 28 milliards de francs. Ces prêts sont consentis à moyen terme — leur délai de remboursement varie de 2 à 14 ans, selon l'importance du programme et les possibilités de l'emprunteur —, à un taux de base de 5 %. Le montant moyen de ces ouvertures de crédit est de l'ordre de 5 millions, et leur plafond, sauf dérogations exceptionnelles, vient d'être porté de 15 à 25 millions. Les hôteliers emprunteurs doivent soumettre leur programme avant sa réalisation au service d'architecture du Crédit Hôtelier afin d'éviter les erreurs techniques les plus grossières et autofinancer ce programme à concurrence de 50 % de son montant.

Depuis 1947, l'action de l'Etat, par l'intermédiaire de la Caisse Centrale de Crédit Hôtelier, se traduit par la modernisation de 105.000 chambres et par la création, principalement par voie d'extension d'établissements existants, de 35.000 autres chambres. Le coût des formules de construction actuellement appliquées à l'hôtellerie fait que les créations d'établissements nouveaux sont pratiquement l'exception en France. Pour fixer les idées, le Crédit Hôtelier, auquel il est fait appel dans la quasi-totalité des cas, a financé la création de 84 hôtels, groupant 1.800 chambres.

Jusqu'à présent, on peut dire que la modernisation de l'hôtellerie de tourisme traditionnelle a été pratiquement seule à bénéficier de l'aide des Pouvoirs Publics. Depuis quelques semaines, on envisage d'accorder des prêts d'un montant maximum de 2 millions à des « Auberges de campagne », petits hôtels convenables, dont le confort, même après travaux, demeurera assez rudimentaire, mais dont les prix seront inférieurs à ceux des hôtels classés. D'autre part, les paysans qui accepteront de moderniser leur maison pour y accueillir à un prix modique des touristes pendant la période de vacances, pourront emprunter quelques centaines de mille francs au Crédit Agricole et au Crédit Hôtelier, et recevoir une subvention du Génie rural au titre des « Gîtes ruraux ». Les propriétaires de terrains de camping disposés à respecter certaines normes minima — 100 tentes, 25 lavabos, 10 douches et 10 à 15 w.-c. par hectare — pourront emprunter 50 % de la somme nécessaire au financement de leurs installations. Enfin, ultime concession faite au « tourisme social », les quelques maisons familiales, auberges de jeunesse et centres de vacances qui, par extraordinaire, présenteraient des garanties suffisantes à cet effet, pourront accéder aux crédits du F.O.D.E.S.

En vue de la réalisation de ce vaste programme, auquel viendront s'ajouter quelques opérations d'équipement collectif, le Crédit Hôtelier disposera en 1960 d'une attribution du Trésor qui pourrait atteindre 3 milliards et demi, hôtellerie comprise. Compte tenu de l'autofinancement des professionnels et de quelques collectivités locales, on peut, en mettant les choses au mieux, évaluer le montant total des investissements du tourisme français au cours de l'année prochaine à 8 milliards environ. Ce chiffre complète les précédents. Au regard de l'action à mener, il se passe de commentaires.

La fiscalité qui pèse sur l'hôtellerie est particulièrement aberrante ; il est vrai que des gouvernements voisins ont manifesté plus de sollicitude à l'endroit du tourisme que le nôtre, et en recueillent maintenant le fruit ; il est également vrai que la gestion d'entreprises hôtelières vétustes, mal conçues, sous-équipées en matériel et surchargées de personnel, ne peut être que très lourde, et ralentir singulièrement la rotation des capitaux qui y sont engagés. Mais il est vrai aussi de dire que, sur la plupart de ces points, le dialogue avec les Pouvoirs Publics a été mal engagé, et que, trop souvent, le client a supporté les conséquences de maux dont il ne détenait pas le remède. Les structures actuelles sont manifestement sclérosées. Il est vain de s'obstiner à vouloir les étayer. Les hypothèques très lourdes qui grèvent le tourisme ne pourront être levées qu'au prix d'un changement complet.

Parallèlement à une étude scientifique des implantations optima, et à une politique de modernisation plus discriminatoire que par le passé, il conviendra de conduire une politique de construction suffisamment ample pour amener, au moyen de fabrications de série, une chute verticale du prix de revient actuel des bâtiments hôteliers. Tout ce qui peut être normalisé doit l'être, à commencer par la conception même de la cellule d'habitation. A la limite, la chambre des palaces, qu'il est d'ailleurs urgent d'édifier, ne se distinguera de celles des centres de vacances que par ses dimensions et le luxe de certains des matériaux et des finitions employés. Des plans-types devront être établis, en petit nombre, et parfaitement adaptés à leur objet.

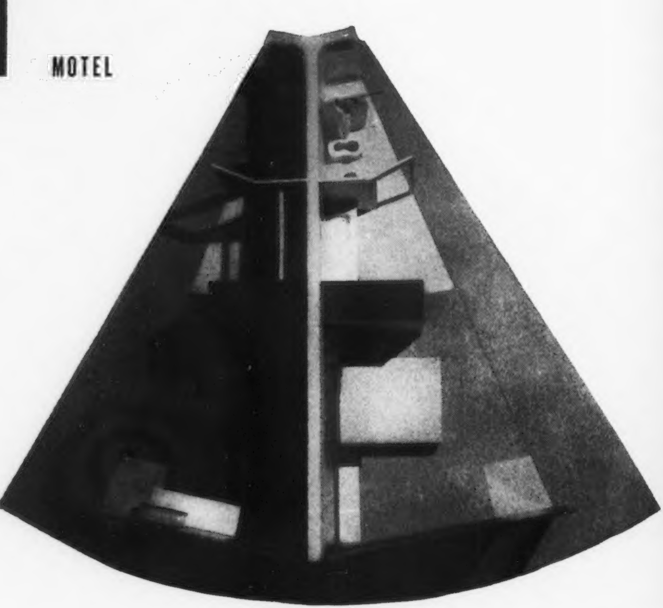
Alette HAVET,
Directeur général de la Fédération Nationale des Logis de France.

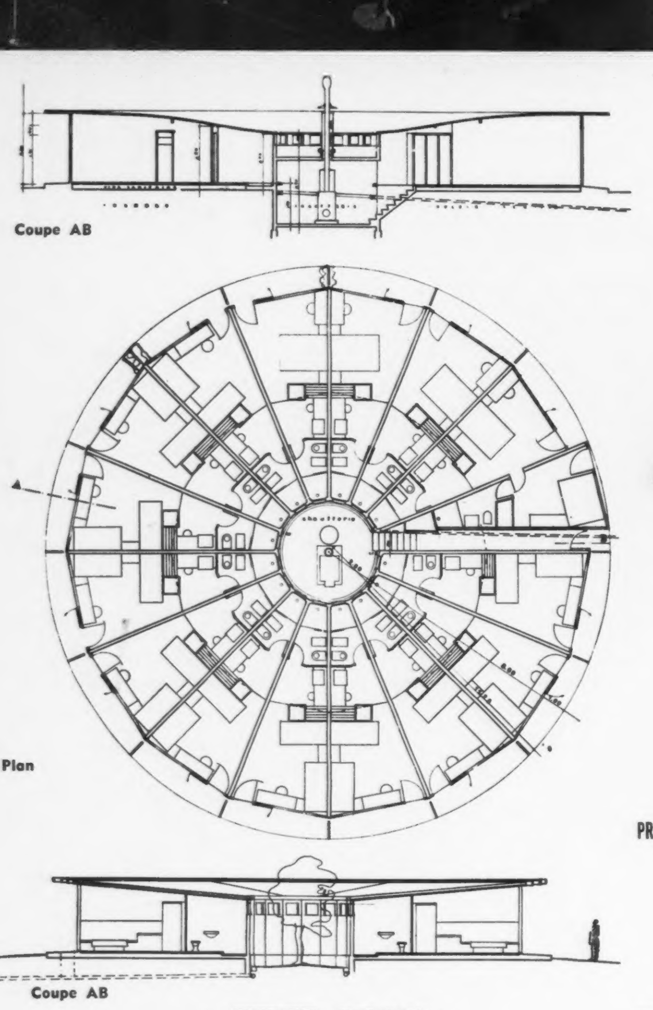


ETUDES POUR RÉSOUDRE ÉCONOMIQUEMEN[T] LE PROBLÈME DE L'HOTELLERIE

ANDRÉ BRUYÈRE, ARCHITECTE

MOTEL

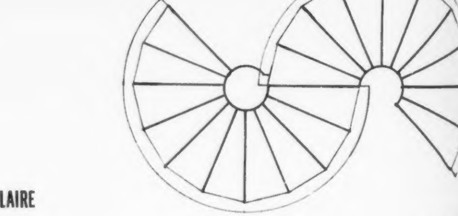




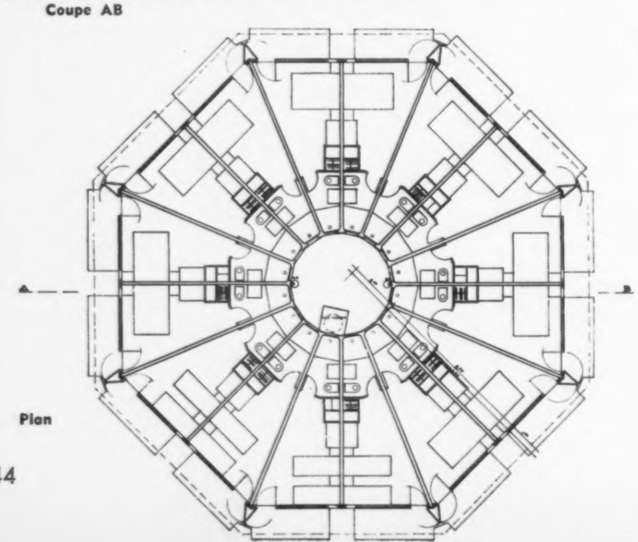
Coupe AB

Plan

PREMIÈRE SOLUTION. PLAN CIRCULAIRE



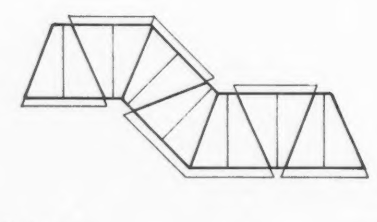
Variant[es]

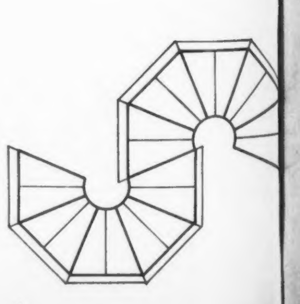


Coupe AB

Plan

DEUXIÈME SOLUTION. PLAN OCTOGONAL





Variantes

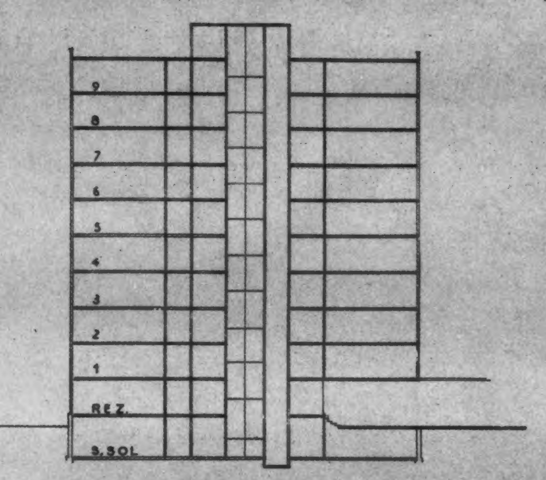
Après avoir réalisé un complexe de grand luxe, l'hôtel de Paris à Monte-Carlo, qui représente un cas très particulier, le problème hôtelier est apparu à l'architecte redevable d'une étude fondamentale. Autour de lui se sont groupés les meilleurs techniciens des différentes disciplines intéressées pour élaborer une étude d'ensemble. Les schémas présentés ici ne sont qu'un fragment de leurs travaux, à savoir quelques variations sur un thème circulaire, lui aussi très particulier.

Ces schémas concernent :

- *un motel de 16 chambres, sur plan circulaire ;*
- *un motel de 16 chambres, sur plan octogonal ;*
- *un motel de huit fois 2 pièces, sur plan octogonal ;*
- *un hôtel de 200 chambres, sur plan circulaire, comportant 20 chambres à l'étage.*

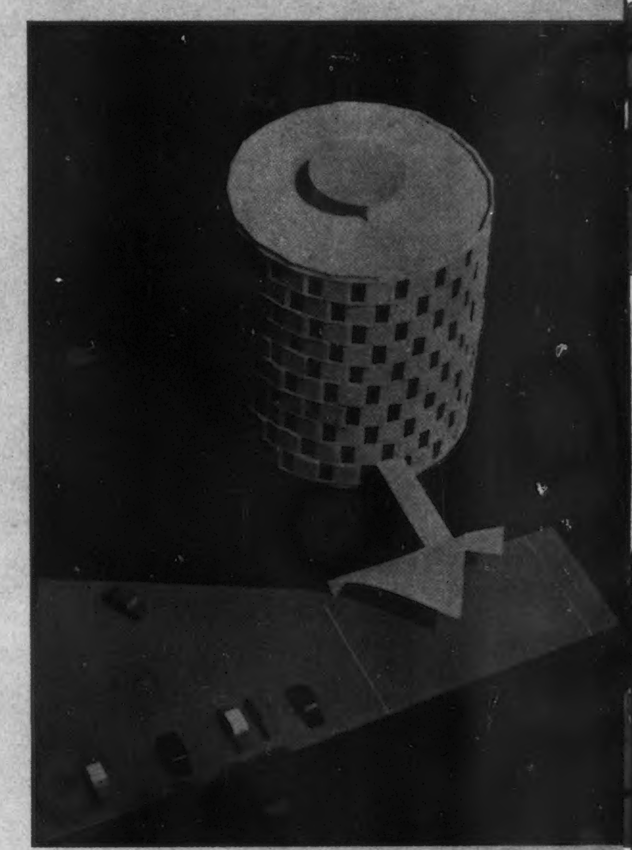
On remarquera, pour une solution à rez-de-chaussée, que le même plan conservant le même noyau central où sont situés les organes techniques, peut varier dans ses dimensions comme dans sa distribution.

En se servant de la même cellule, le plan circulaire est susceptible d'être délaissé au profit de lignes droites ou brisées par inversion des cellules mitoyennes.

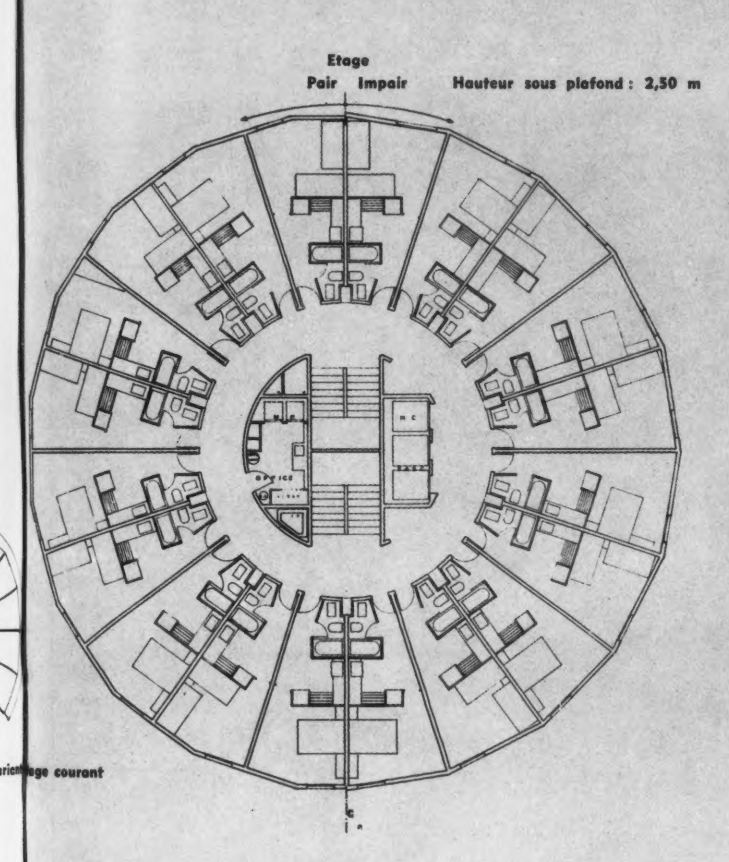


HOTEL-TOUR

200 chambres



Etage
Pair Impair **Hauteur sous plafond : 2,50 m**



Varient ge courant

Les résultats déjà acquis ont permis un tel abaissement du prix de construction qu'il est actuellement envisagé la réalisation en grande série de cellules hôtelières, dont le groupement s'étagera de 40 à 200 chambres par opération, tant en solution à rez-de-chaussée qu'en étages multiples.

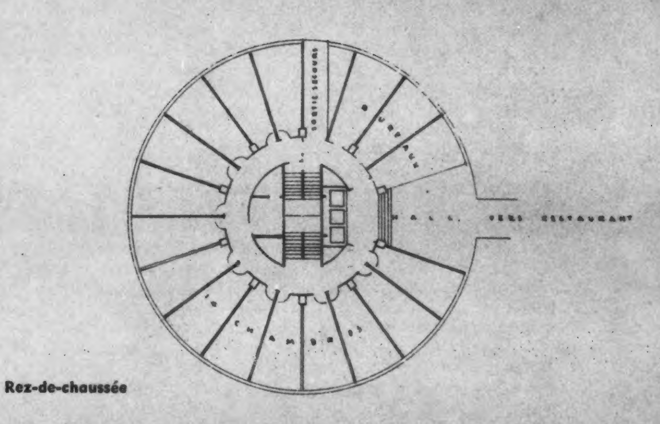
Les conceptions et techniques mises en œuvre permettent d'augmenter le confort, tout en abaissant le prix de revient d'une manière très sensible relativement à ceux que l'on pratique généralement.

Il est en effet inconcevable que l'effort accompli en matière de logement ne trouve pas sa réplique en matière d'hôtellerie, tant en qualité qu'en quantité.

L'hôtel a semblé à l'architecte un outil national extrêmement intéressant à bien des égards. D'abord vis-à-vis de nos hôtes étrangers ; ensuite comme exemple pédagogique de démonstration d'un style essentiel. La répercussion auprès du public d'une chambre bien conçue est fort importante : 600 personnes l'auront habitée annuellement.

Est-il encore nécessaire de rappeler que seule la série permettra la qualité dans l'économie et que, par l'effort accompli ici, un petit hôtel, isolé, pourra bénéficier des mêmes avantages qu'un chantier important.

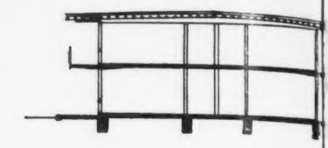
Il semble que l'architecte puisse là aussi, jouer pleinement son rôle essentiel, celui de faire vivre les hommes dans les meilleures conditions, du point de vue agrément et économie.

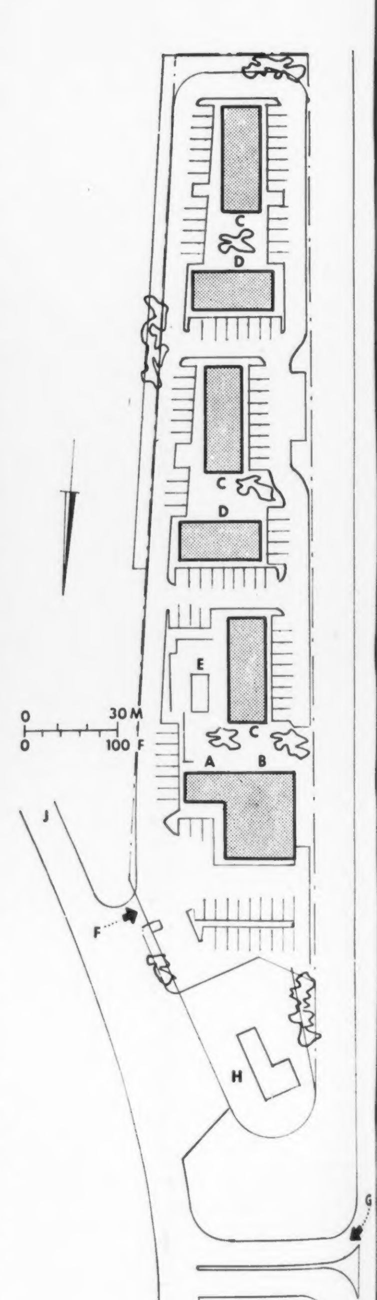


Rez-de-chaussée

MOTEL AUX ENVIRONS

GÉRALD M. Mc CUE ET ASSOCIÉS, ARCHITECTES





Ce motel, connu sous le nom de « International Inn » a été réalisé sur l'initiative de Ken F. Royce, dont c'est, comme pour l'architecte, la première expérience dans ce domaine.

Il est situé à 2,5 km environ au Sud de l'aérodrome international de San Francisco et comprend quatre-vingt-treize unités de logement, un restaurant et les parkings appropriés. Le bâtiment, achevé en septembre 1957, est surtout à usage commercial et le facteur économique a largement conditionné le projet; c'est pourquoi les unités de logement sont seulement de deux dimensions et les salles de bains disposées dos à dos le long du noyau central.

Les problèmes particuliers qui se sont posés à l'architecte étaient dus à la configuration du terrain (365 × 58 m environ) disposant d'un seul accès à l'un des angles et enfermé par des dépôts industriels, et aussi à la nature du sol situé au-dessous du niveau de la mer et comportant une épaisseur considérable de vase (13 à 20 m).

D'autre part, le propriétaire demandait que 110 % de la surface totale soit réservée aux parkings, ce qui est d'ailleurs apparu excessif, une grande partie des usagers venant de l'aéroport dans les voitures particulières du motel.

Il en résulte un bâtiment resserré entre les espaces de parkings, tendant à créer une ambiance totalement différente de l'environnement. Le plus difficile problème était la nature du sol; le prix de revient de pieux de fondations était excessif et n'aurait pas donné satisfaction aux arrangement ultérieurs du terrain; aussi a été prévue une construction flottante au-dessus de la vase. C'est pourquoi les bâtiments sont de volume simple et de proportions assez réduites, bien que raisonnables.

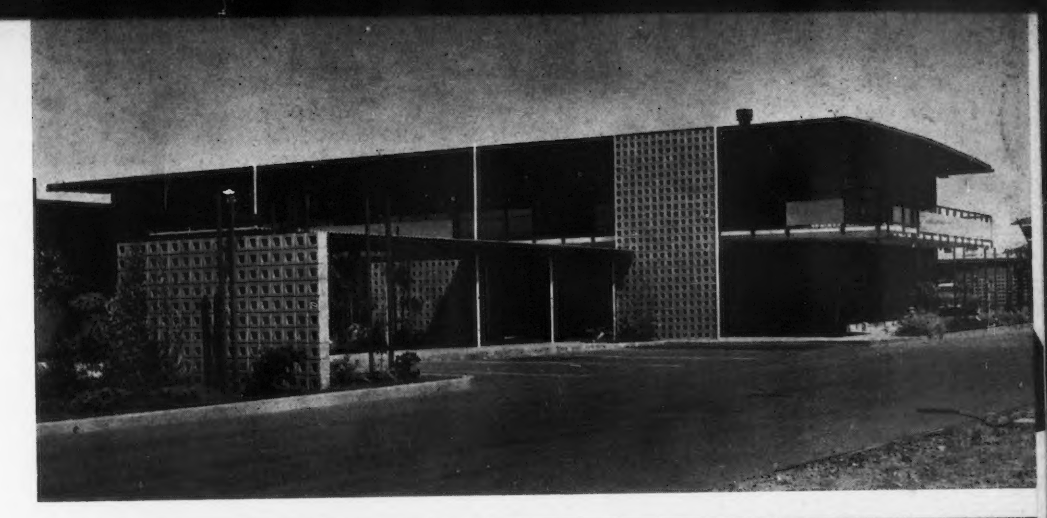
Les caractéristiques de la construction sont les suivantes: cloisons en panneaux de béton insonores; fenêtres à double vitrage non parallèles; fondations étudiées comme le fond d'un chaland pour flotter sur la vase; bâtiments à deux étages pour lesquels la dalle du deuxième constitue l'épine dorsale: enfin, écrans en béton moulé extérieurs protégeant les escaliers des bâtiments à deux étages.

Toutes les études d'aménagement du terrain et de la construction ont été conduites par Gerald McCue; le restaurant et son environnement sont l'œuvre de l'architecte Mario Galdano; les jardins ont été aménagés par les architectes-paysagistes Osmundson et Staley.

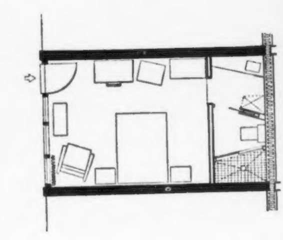
S

DE SAN FRANCISCO

ECTES

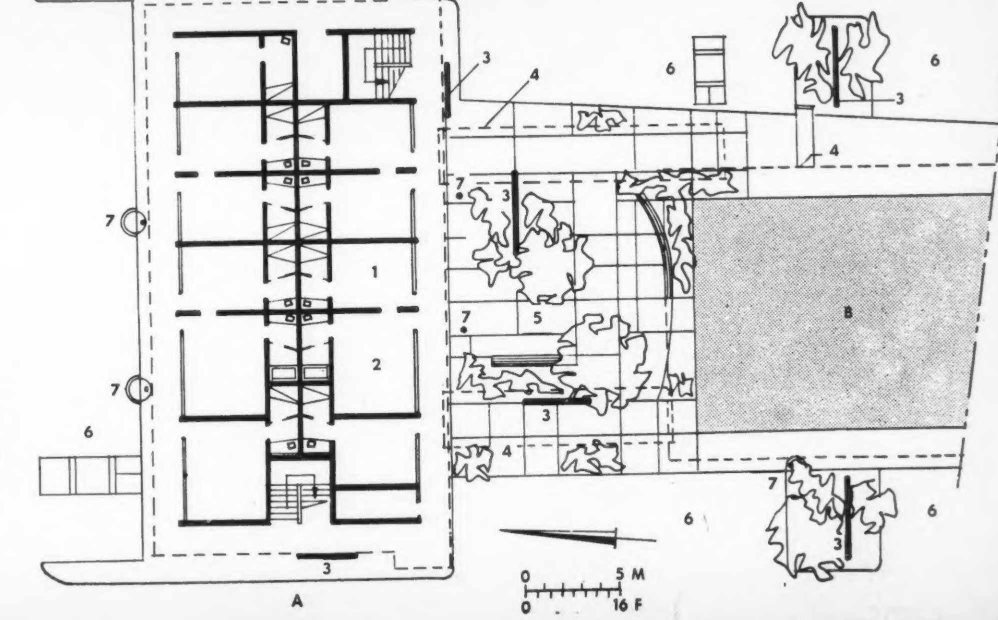






A. Plan d'ensemble : A. Administration. B. Restaurant. C. Pavillons à un niveau. D. Pavillon à deux niveaux. E. Bassin. F. Unique entrée du motel. G. Sortie vers l'autostrade. H. Station-service. I. Autostrade de la baie. J. Boulevard de l'aéroport de San Francisco.

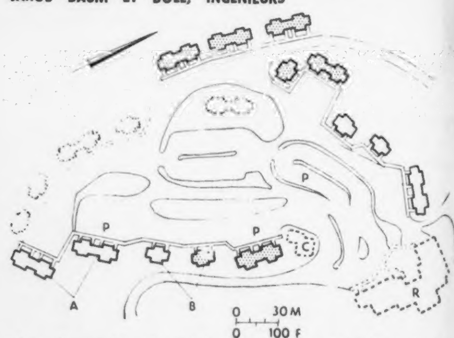
Plan : A. Pavillon à 2 niveaux. B. Amorce d'un pavillon à 1 niveau : 1. Petite unité-type. 2. Grande unité-type. 3. Ecrans décoratifs. 4. Passage couvert. 5. Patio. 6. Parking. 7. Descente d'eaux pluviales.





MOTEL PRÈS DE NEW-YORK

HARWELL HAMILTON HARRIS, PERKINS ET WILL, ARCHITECTES
SEVERUD, ESTAD, KRUEGER, INGÉNIEURS POUR LA STRUCTURE,
JAROS BAUM ET BOLL, INGÉNIEURS



Plan d'ensemble. En grisé, constructions réalisées : A. Huit unités. B. Quatre unités. P. Parking.

Le « motel de la montagne » est un ensemble de constructions légères édifiées aux environs de New-York sur les pentes d'une colline escarpée dominant une route de grande circulation.

L'ensemble doit compter, en totalité, 200 unités de logement. La première tranche de travaux comprenait 46 unités, groupées par 4 ou par 8 selon les bâtiments. La seconde tranche, actuellement en cours, comporte 36 unités et un restaurant de 450 places. Les autres étapes de réalisation sont prévues pour un avenir prochain.



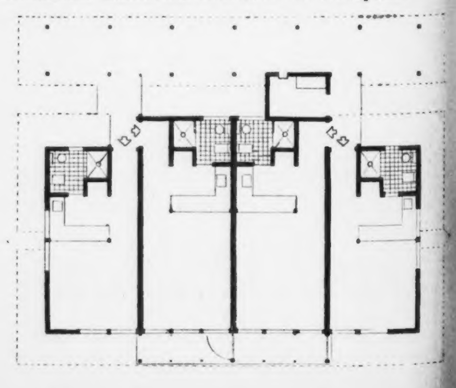


Documents Perkins et Will

Bien que le site constitue en soi un attrait indubitable, la conception architecturale des bâtiments et leur disposition sur le terrain retiennent l'attention des automobilistes et les invitent à séjourner dans le motel. Une route sinueuse permet d'y accéder.

Les bâtiments, analogues dans leur conception, mais différents par leur volume et leur orientation, sont liés entre eux par des galeries abritées qui suivent l'inclinaison du terrain et dont le système de couverture légère, à double pente, affirme le décalage des niveaux.

L'étude du restaurant et des nouvelles unités est réalisée par les mêmes architectes, avec la collaboration de l'architecte japonais Jenzo Yoshimura et des architectes américains Steinhardt et Thompson.



MOTEL PRÈS DE SAN FRANCISCO

CAMPBELL ET WONG, ARCHITECTES
TERRY TONG, EVA F. LOW, HARRY W. NAMITZ
ET ALLEN D. FONG, ARCHITECTES ASSOCIÉS

Aux environs de San Francisco, sur un vaste terrain dont une partie est occupée par un restaurant, se développent les premières constructions d'un important motel, qui, achevé, comprendra deux cents unités de logements.

Les bâtiments à deux niveaux sont disposés de telle sorte que soient constamment ménagés des effets de surprise. Cela, en vue de tirer le meilleur parti d'un terrain plat et de donner des angles de vues très variés sur les jardins et les bâtiments reliés par des passages couverts. Les parkings sont distribués, d'une part, pour la facilité de circulation, de l'autre, pour réserver le plus d'espace libre au sol devant les façades des bâtiments sur lesquels ouvrent les chambres. Ces espaces sont aménagés en jardins avec piscine, bassins, pelouses et une grande variété dans le choix des plantations.

L'harmonie entre la richesse naturelle du cadre et la simplicité des constructions rehaussées par les accents de couleur, notamment un jaune d'or et le brun rouge du redwood, la libre implantation des bâtiments, définissent le caractère de ce motel.

Il existe aussi une heureuse recherche dans la simplicité de la structure franchement affirmée et dans les détails, tels les escaliers extérieurs, les balcons et le rythme des cloisons qui, en façade, séparent visuellement les unités.



A. Plan d'ensemble. A gauche, le restaurant existant. En grisé, les bâtiments du Motel. B. Détail d'un bâtiment.

MOTEL A VENICE, FLORIDE

Ce motel a valu à l'architecte Victor A. Lundy la seule distinction qui ait été décernée en 1959, en Floride, par l'Institut des Architectes américains.

Au Sud de Venice, autour des sources d'eau chaude dont la valeur curative s'est révélée particulièrement efficace, sont en voie de développement des stations thermales dont l'ensemble constituera un des plus grands centres de rajeunissement du monde entier.

Situé à l'intersection de la grande route et de celle qui sera la voie d'accès au nouveau centre, ce motel a été étudié pour attirer l'attention des touristes et les retenir afin de limiter le trafic automobile dans les lieux de cure. Il constitue en quelque sorte le « signal » de la « Fontaine de Jeunesse » qu'évoquait Ponce de Léon.

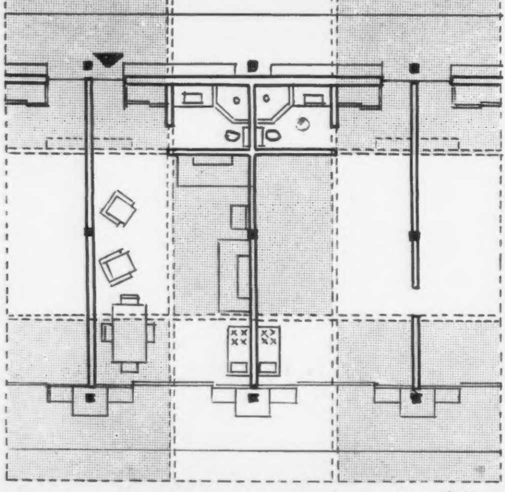
L'architecte a donc recherché une forme plastique inattendue qui soit en quelque sorte un

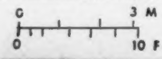






Photos Alexandre Georges





Plan et coupe de détail type des cellules. Les grisés indiquent les zones correspondant aux plafonds bas.

1
2 | 3 | 4
5 | 6 | 7

1. Vue aérienne du motel; au centre, le signal; au premier plan, la route de Miami; au fond à droite, celle conduisant aux stations thermales en voie d'aménagement. 2. Vue du jardin intérieur traité en pelouse, sur lequel ouvrent les séjours des cellules. 3. Vue prise à travers l'un des passages conduisant au jardin intérieur; on notera la suite des auvents constitués de coques en béton de hauteurs différentes. 4. Entrée du motel. 5. Détail d'une cellule-type caractérisée par les dénivellations de hauteur sous plafond et par les panneaux verticaux en matière plastique transparente qui en relient les divers éléments apportant, de jour, une lumière supplémentaire et, de nuit, un rayonnement lumineux qui éclaire les sous-faces des auvents. 6 et 7. Aspect extérieur du motel le long des parkings, vu de jour et de nuit.

CTOR A. LUNDY, ARCHITECTE. DONALD A. SAWYER, INGÉNIEUR-CONSEIL POUR LA STRUCTURE. LOUIS H.-V. SMITH, KENNETH D. BRUMBAUGH, INGÉNIEURS

ppel de la végétation luxuriante de cette région es Etats-Unis. Vu de nuit, il apparaît, en effet, mme un bois lumineux.

Le parti architectural est caractérisé par des mbrelles de hauteurs différentes qui s'imbriquent our constituer la couverture des unités de logeent. Les dénivellations entre les voiles de béton nt comblées par des panneaux en matière plasque translucide qui, de jour, apportent à l'intéeur un supplément d'éclairement naturel et, le oir, une grande luminosité aux sous-faces des mbrelles. Ainsi, de loin, se détache, de l'obscurité, volume général du motel.

Le système de structure est basé sur l'utilisaon de paraboloïdes hyperboliques préfabriqués n béton, placés à deux hauteurs différentes du ol.

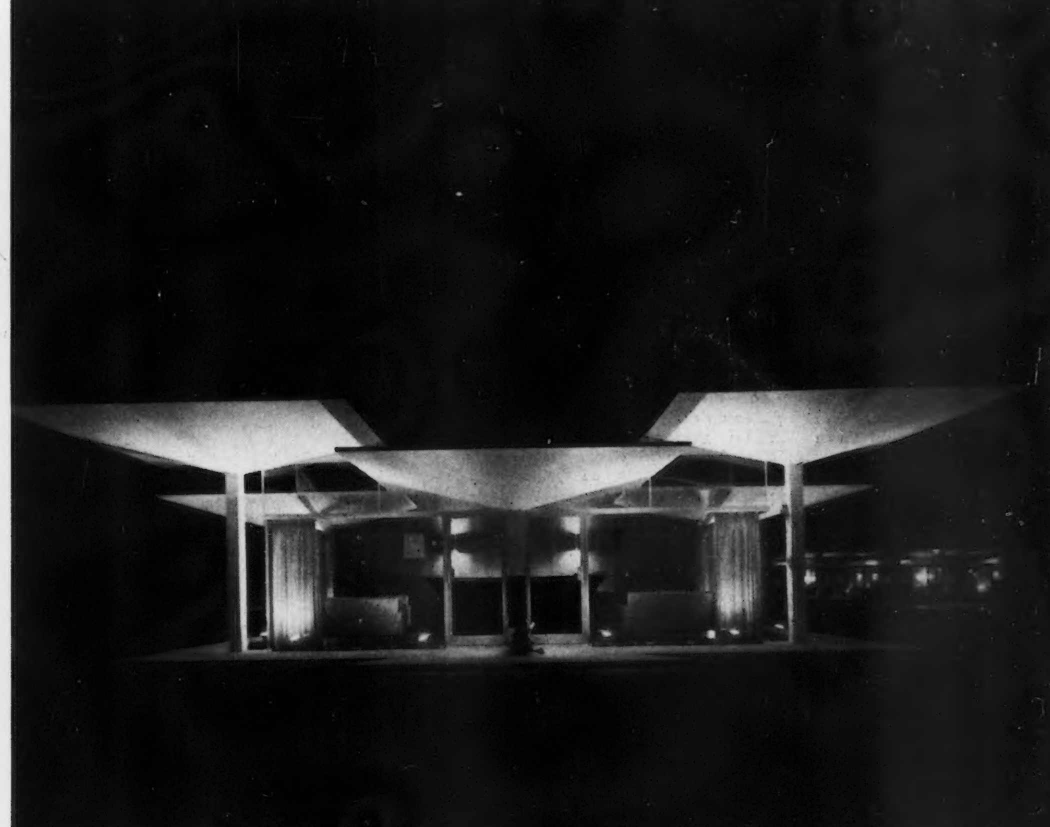
Toutes les coques en paraboloïdes hyperboliues sont d'une épaisseur de 5 cm environ et ont été coulées sur le terrain dans de simples moules en bois de contre-plaqué ou de bois de charpente. Les piliers en béton précontraint de plan carré (50 × 50 cm) ont été préfabriqués en usine, érigés et fixés au sol dans la dalle de béton avant que les coques aient été mises en place. Il n'y a aucun revêtement sur les coques qui sont simplement protégées par une couche de peinture à l'acétate de polyvinyle. Dans chaque pilier a été laissé un vide pour l'écoulement des eaux de pluies. Trois ombrelles, plus élevées que les autres et de hauteurs différentes, constituent le signal du motel, conçu comme une sculpture lumineuse.

Chaque cellule, de plan rectangulaire identique, comporte un volume principal dont les hauteurs sous plafond déterminent les différentes zones : sommeil, séjour, repas, cuisine ; deux cloisons isolent seulement les sanitaires. A l'opposé de l'entrée ouvrant à la périphérie, de larges portes vitrées coulissantes ouvrent sur le jardin intérieur. Les cellules sont séparées entre elles par des cloisons non porteuses, indépendantes du plafond, ignifuges et insonores, pourvues de revêtement en acajou. Les planchers sont en terrazolith. Les piliers sont laissés apparents, de telle sorte que deux demi-coques dénivelées entre elles constituent un large auvent protégeant les façades vitrées contre la pluie et le soleil.

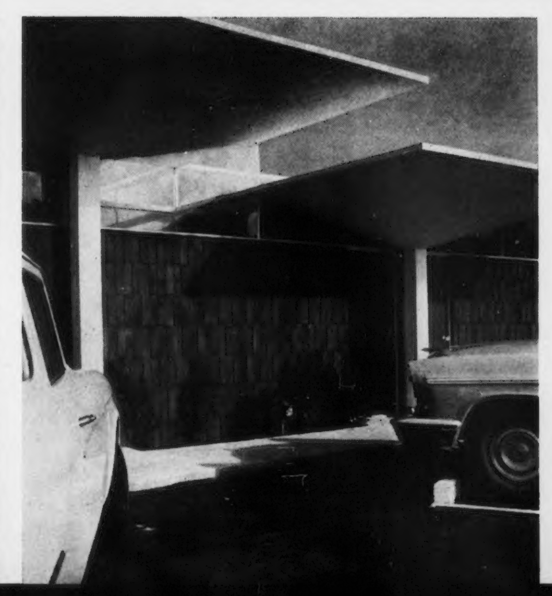
Le conditionnement d'air est obtenu par un système de circulation d'eau chaude et froide sous la dalle de plancher, ce qui évite toute installation en partie haute et n'exige, dans chaque cellule, qu'un élément situé près de l'entrée.

Tout a été prévu pour doter ces cellules de tout le confort souhaitable pour des séjours de courte ou de longue durée permettant à ceux qui le voudront de suivre les cures en résidant au motel.















HOTEL SAN PEDRO A LOS ANGELES, CALIFORNIE

RICHARD J. NEUTRA ET ROBERT E. ALEXANDER, ARCHITECTES. DION NEUTRA, ROBERT R. PIERCE ET HOWARD MILLER. COLLABORATEURS

La petite ville de San Pedro, aux environs de Los Angeles, est appelée à devenir un centre de rencontre international. C'est pourquoi il s'imposait de construire un hôtel, qui constitue un cadre agréable pour les visiteurs et permette aux habitants de la ville d'organiser des réunions, des conférences, des expositions d'ordre artistique ou commercial, etc.

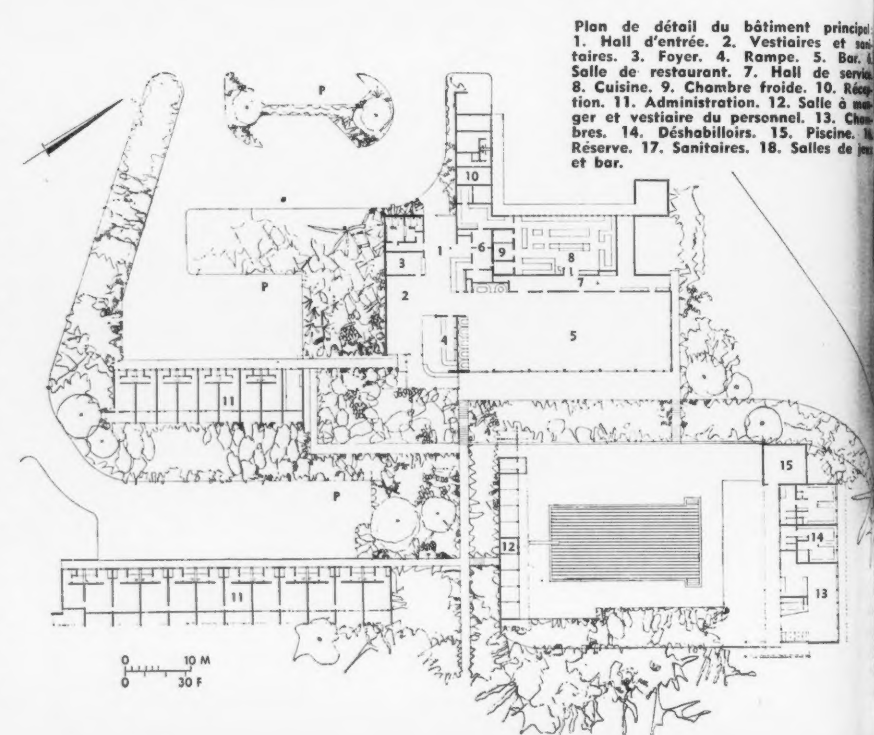
Le site est également exceptionnel puisque les meilleures vues sont offertes sur le panorama général de ce grand port du Pacifique qu'est Los Angeles.

Le terrain, qui couvre près de 20 ha, assure toutes les possibilités d'extension de l'hôtel et l'aménagement de terrains de jeux adjacents : un club de golf est prévu, ainsi que des courts de tennis, des pistes de danse, etc.

En raison du nombre toujours grandissant d'automobilistes, la plupart des installations seront accessibles aux voitures, ce qui a orienté l'étude du projet vers une conception de type « motel ». Les chambres sont réparties dans des bâtiments bas, étagés sur la pente de la colline, de telle sorte que les chambres orientées à l'Ouest dominent les toits-terrasses de celles orientées à l'Est ; chacune d'elles profite des meilleures vues sur la mer et le port. Une telle disposition permet à chaque résident d'avoir son propre parking.

Le hall et le grand salon de l'hôtel prolongés par le bar et la grande salle à manger, subdivisible selon les nécessités, occupent le centre du bâtiment.

Les pièces de réception ouvrent directement sur les jardins et ont vue sur la piscine et les chaînes



Plan de détail du bâtiment principal : 1. Hall d'entrée. 2. Vestiaires et sanitaires. 3. Foyer. 4. Rampe. 5. Bar. 6. Salle de restaurant. 7. Hall de service. 8. Cuisine. 9. Chambre froide. 10. Réception. 11. Administration. 12. Salle à manger et vestiaire du personnel. 13. Chambres. 14. Déshabilloirs. 15. Piscine. 16. Réserve. 17. Sanitaires. 18. Salles de jeux et bar.









1	2	3
	4	5

6	7	8	9

1. Vue d'ensemble prise de la grande avenue qui conduit du port à Los Angeles, sur l'une des entrées de l'hôtel. 2. Les unités de logement sont dotées de jardins individuels. 3. Un groupement type de cellules réparties dans les jardins. 4. Hall d'entrée avec amorce du restaurant à gauche et bar à droite. 5. La grande salle du restaurant peut accueillir 400 personnes, lorsque toutes les cloisons coulissantes qui subdivisent l'espace total sont ouvertes; celles-ci déterminent généralement une salle de 175 couverts et d'autres plus petites qui servent à des réunions privées ou sont réservées à des clubs. 6. Vue du bâtiment principal dont le grand hall domine la pente qui descend vers la mer. 7. Des promenades couvertes relient les bâtiments entre eux à travers les jardins. 8. Détail de la salle de cocktails et vue vers la promenade couverte qui conduit aux chambres. 9. Chambre type.





Photos Julius Schulman

montagnes neigeuses qui s'étendent à l'horizon, du côté opposé à la mer.

Un grand soin a été apporté à toutes les installations de service: cuisine et dépendances en vue d'utiliser le minimum de personnel et de lui assurer les circuits les plus courts et les plus faciles. Il est même fait appel, pour une grande part, à la formule « self-service » pour ceux qui le désirent.

Un problème particulier s'est posé en ce qui concerne le chauffage, du fait de l'isolement de certains bâtiments. La solution qui s'est avérée économique a résidé dans une chaufferie centrale.

La libre disposition des bâtiments, leur conception dans le paysage, les aménagements généraux tendent à créer avec le site un ensemble harmonieux qui fait de cet hôtel, un centre de loisirs à la fois stimulant et de détente.







HOTEL A SHREVEPORT, INDIANA

LESTER C. HAAS, ARCHITECTE

JOHN S. MALAHY ET E. M. FREEMAN, INGÉNIEURS

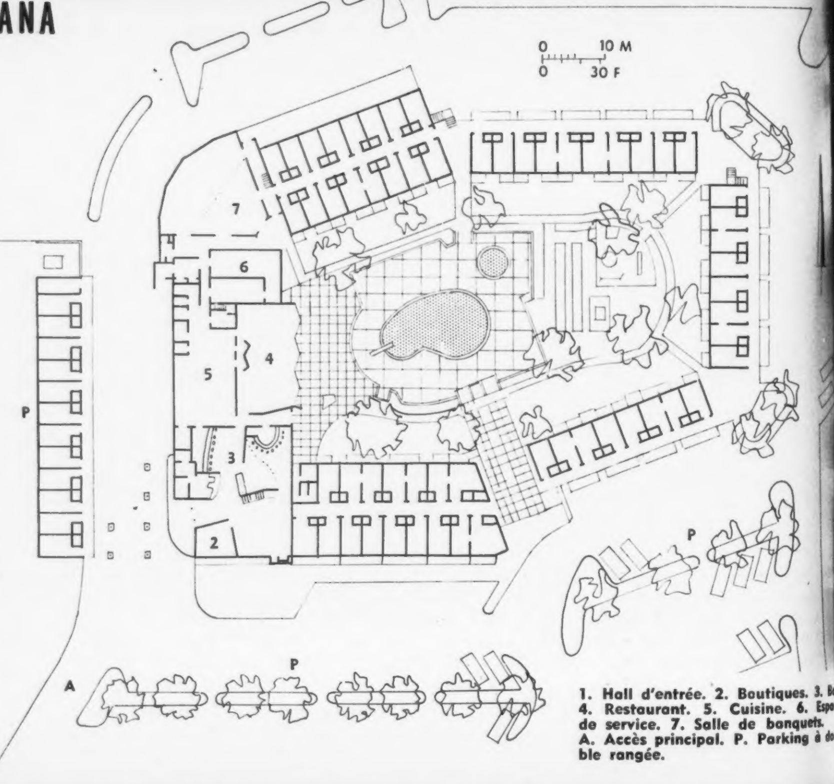
JARDINS : STUART M. MERTZ, ARCHITECTE PAYSAGISTE

Le parti général adopté par les architectes pour le « Sands Western Hills Hotel » avait pour but de créer un ensemble isolé de l'environnement et caractérisé par une ambiance de gaieté et de repos ; toute rigidité devait donc être exclue dans l'ordonnance des bâtiments ; c'est pourquoi ces derniers se développent autour du jardin traité en terrasses et pelouses, agrémenté d'une piscine et d'un pédiluve.

L'un des bâtiments abrite essentiellement le hall d'entrée, le bar, le restaurant, l'administration et les services ; les autres bâtiments, à deux niveaux, comprennent une ou deux rangées de chambres distribuées de l'extérieur pour les plus étroits et, par une circulation centrale pour les plus larges. Les chambres donnant sur le jardin intérieur sont dotées au rez-de-chaussée d'une terrasse privée et, à l'étage, de balcons individuels. Celles qui ouvrent à l'extérieur, bien que moins favorisées, sont isolées des parkings par des jardins aménagés au pied des bâtiments.

Une étude particulière a porté sur l'accrochement des bâtiments entre eux avec passage pour piétons au rez-de-chaussée et, au-dessus, des chambres dont la disposition originale permet une utilisation judicieuse de l'espace.

Les matériaux : béton, bois, brique, verre, sont animés par la couleur, en particulier les éléments métalliques peints (rouge, bleu, jaune, vert) des garde-corps des balcons et des écrans qui les isolent. Ces teintes vives ou chaudes s'harmonisent avec les pelouses et les plans d'eau du jardin.

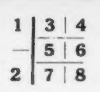


1. Hall d'entrée. 2. Boutiques. 3. Ba 4. Restaurant. 5. Cuisine. 6. Espa de service. 7. Salle de banquets. A. Accès principal. P. Parking à dou ble rangée.

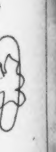




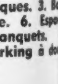


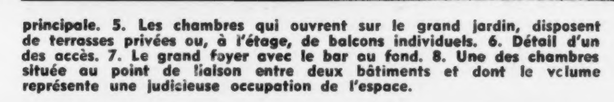


1. Vue aérienne de l'ensemble ; à gauche, le bâtiment à pente unique contient les parties communes de l'hôtel : grand foyer, bar, restaurant, services, etc. 2. Vue prise du jardin sur les ailes des chambres. 3. Vue prise à la périphérie d'un des accès conduisant aux chambres. 4. Entrée








principale. 5. Les chambres qui ouvrent sur le grand jardin, disposent de terrasses privées ou, à l'étage, de balcons individuels. 6. Détail d'un des accès. 7. Le grand foyer avec le bar au fond. 8. Une des chambres située au point de liaison entre deux bâtiments et dont le volume représente une judicieuse occupation de l'espace.





Photos K.H. Rick

EXTENSION D'UN HOTEL A PALO ALTO, CALIFORNIE

E.-J. KUMP, ARCHITECTE

DOUGLASS BAYLIS, ARCHITECTE PAYSAGISTE

HALL, PREGNOFF ET MATHEU, INGÉNIEURS POUR LA STRUC

C. RINNE, SMITH, GARTHORNE ET K. BELOTELKIN, INGÉNI

Le Rickey's Garden Hotel, de Palo Alto, construit 1954, n'a jamais cessé de se développer depuis c époque. A plusieurs reprises, des extensions ont per d'accroître le nombre des chambres ; toutefois, au dé de 1957, il a paru indispensable d'ajouter une nouve construction. L'étude a porté sur la conception et l' placement d'un bâtiment devant abriter 64 chambres les services y afférant.

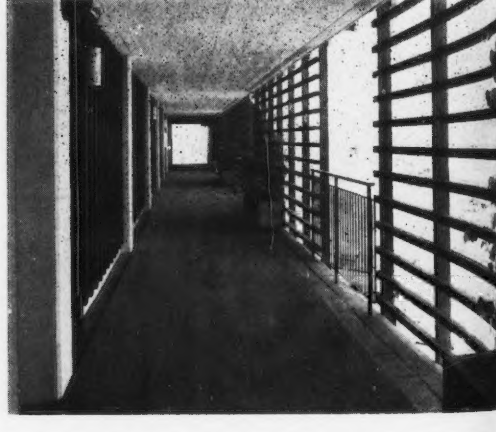
La surface totale du terrain (6 ha.) étant occupée l'hôtel proprement dit et ses dépendances, ou traitée jardins, la seule solution possible a été de grouper chambres dans un bâtiment haut situé à l'une des lim du terrain, en retrait des constructions existantes. servitude d'urbanisme imposait un gabarit de 15,5 environ, ce qui a conduit les architectes à chercher solution plastique qui dégage le volume général; pourquoi a été creusé un vaste bassin, dont le niv de l'eau est inférieur d'un mètre à celui du terrain, telle sorte que le bâtiment se trouve dégagé.

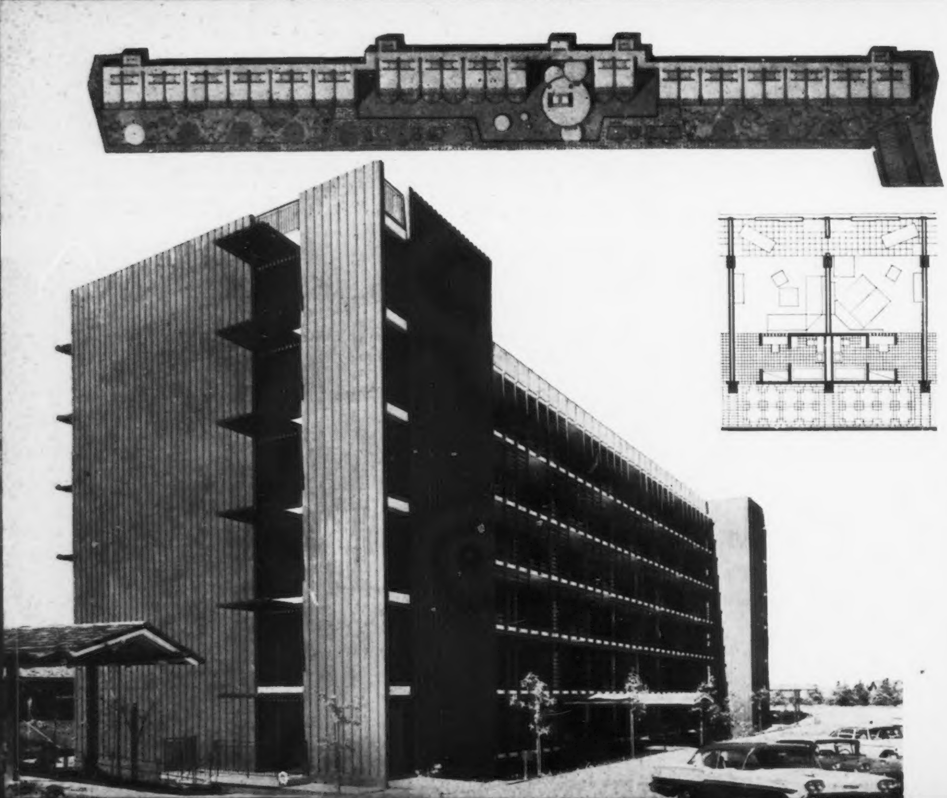
Une autre recherche a porté sur le choix des matéri rappelant les constructions existantes, d'où un la usage du redwood.

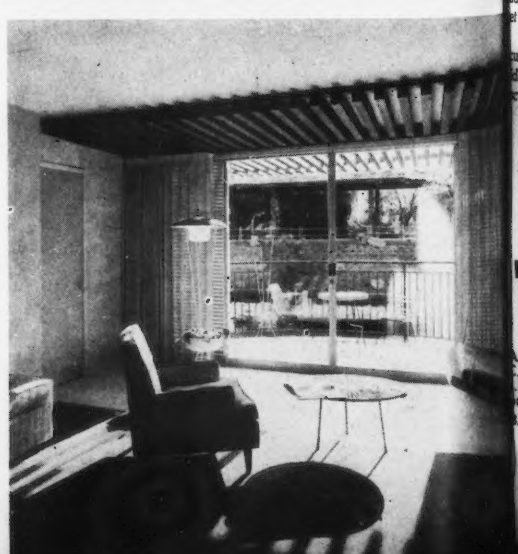
On notera les ascenseurs extérieurs dont les cab sont largement vitrées, ainsi durant la montée ou descente, il est possible de profiter des vues offerte

Les chambres sont distribuées par une coursive tégée par une sorte de claustra en redwood couvr l'ensemble de la façade.

Les murs pignons sont en béton coulé sur le cham dans des panneaux de coffrage, préparés pour obten les mêmes cannelures que les lattes de redwood. Le bét est ensuite peint pour que la couleur s'harmonise avec brun chaud du redwood.







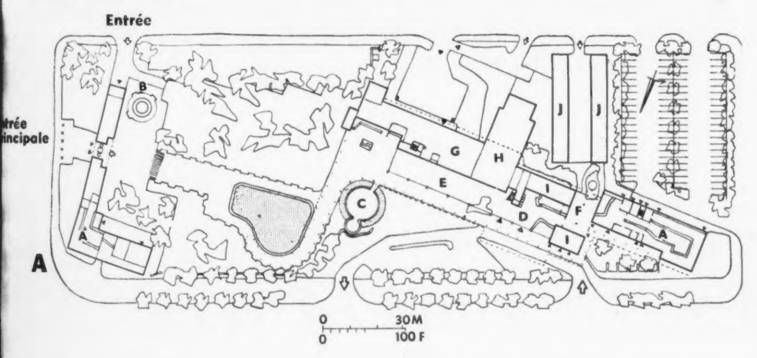


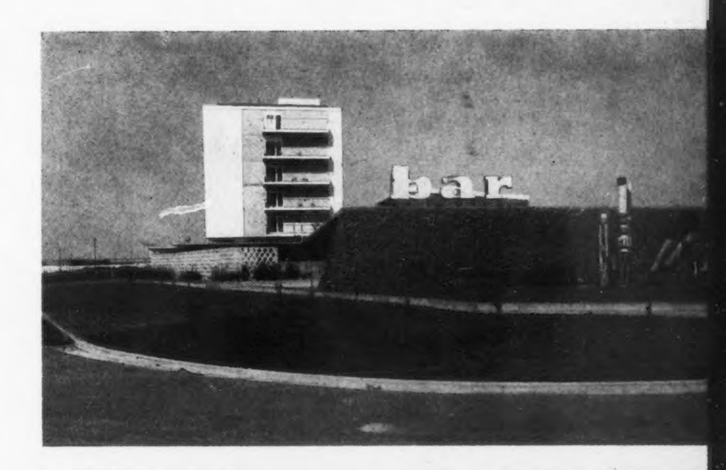


Photos F. Carew

OTEL LENNONS BROADBEACH, BRISBANE, AUSTRALIE

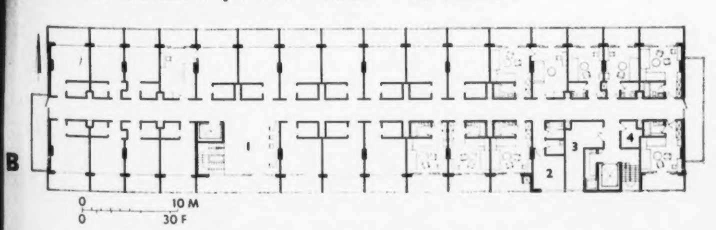
ARL LANGER, ARCHITECTE

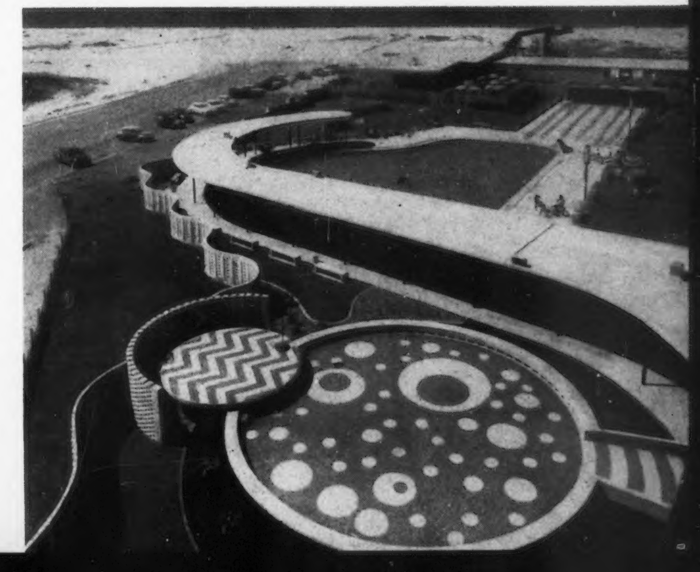




Cet important ensemble occupe un terrain d'une surface de 2 ha. environ et mprend non seulement l'hôtel proprement dit, mais un grand nombre de bâtients annexes disposés selon une composition libre qui assure une grande diversité dans la répartition des jardins. Cette solution permet aussi de grouper les parkings t leurs accès, sans détruire l'ambiance recherchée.

Le bâtiment principal, qui abrite au rez-de-chaussé : hall d'entrée, restaurant, uisine, administration, boutiques etc. comporte quatre étages de chambres, de plans dentiques. L'architecte a introduit d'importants éléments plastiques : mosaïques, culptures, etc., intéressants par leurs formes et leurs couleurs.





. Plan d'ensemble. A. **Bar, café et dépendances.** B. **Abri champignon en cas de pluie.** . **Piste de danse.** D. **Hall d'entrée de l'hôtel.** E. **Restaurant.** F. **Foyer.** G. **Cuisine.** H. **Jeux.** . **Administration à proximité de la réception et magasins à côté du hall d'entrée.** J. **Boxes our les voitures à côté du parking.**

. **Etage courant : 1. Hall. 2. Toilette et sanitaires. 3. Office. 4. Entretien.**

HOTEL A NIKKO, JAPON

YOSHINOBU ASHIHARA, ARCHITECTE

A 150 km environ de Tokio, dans la montagne, à proximité de la petite ville de Nikko, vient d'être construit cet hôtel exclusivement réservé aux jeunes. (Le prix d'une chambre est de 150 fr., le prix d'une journée de 450 fr.) Les architectes ont dû rapidement établir un projet à la demande de l'Association des Auberges de Jeunesse. Aucun problème analogue ne s'était encore posé au Japon; il en résultait donc quelques difficultés en ce qui concerne l'élaboration du programme, notamment la détermination du pourcentage de jeunes gens et de jeunes filles, puisqu'un décret exige que soient prévues chambres et entrées indépendantes. Cette séparation aurait pu être obtenue, soit par la disposition des chambres à des niveaux différents, soit, comme les architectes l'ont préféré, par deux ailes inégales (60 % de jeunes filles 40 % de jeunes gens) réunies par le corps de bâtiment central abritant les services communs: foyer, restaurant, cuisine du restaurant, cuisine particulière pour ceux qui préfèrent préparer eux-mêmes leurs repas (40 %) sanitaires et douches.

En raison de la dénivellation du terrain, le corps de bâtiment central est en saillie sur la façade et abrite une partie du jardin.

Les chambres, à deux ou quatre lits jumelés dans le sens longitudinal, sont pourvues de portes-fenêtres vitrées ouvrant sur les loggias continues qui les desservent. Le foyer-restaurant, largement ouvert, est prolongé sur trois côtés par une terrasse, l'avancée du toit formant brise-soleil; de plus, un écran en lattes de bois signale l'entrée. Les services sont éclairés latéralement et en partie haute.

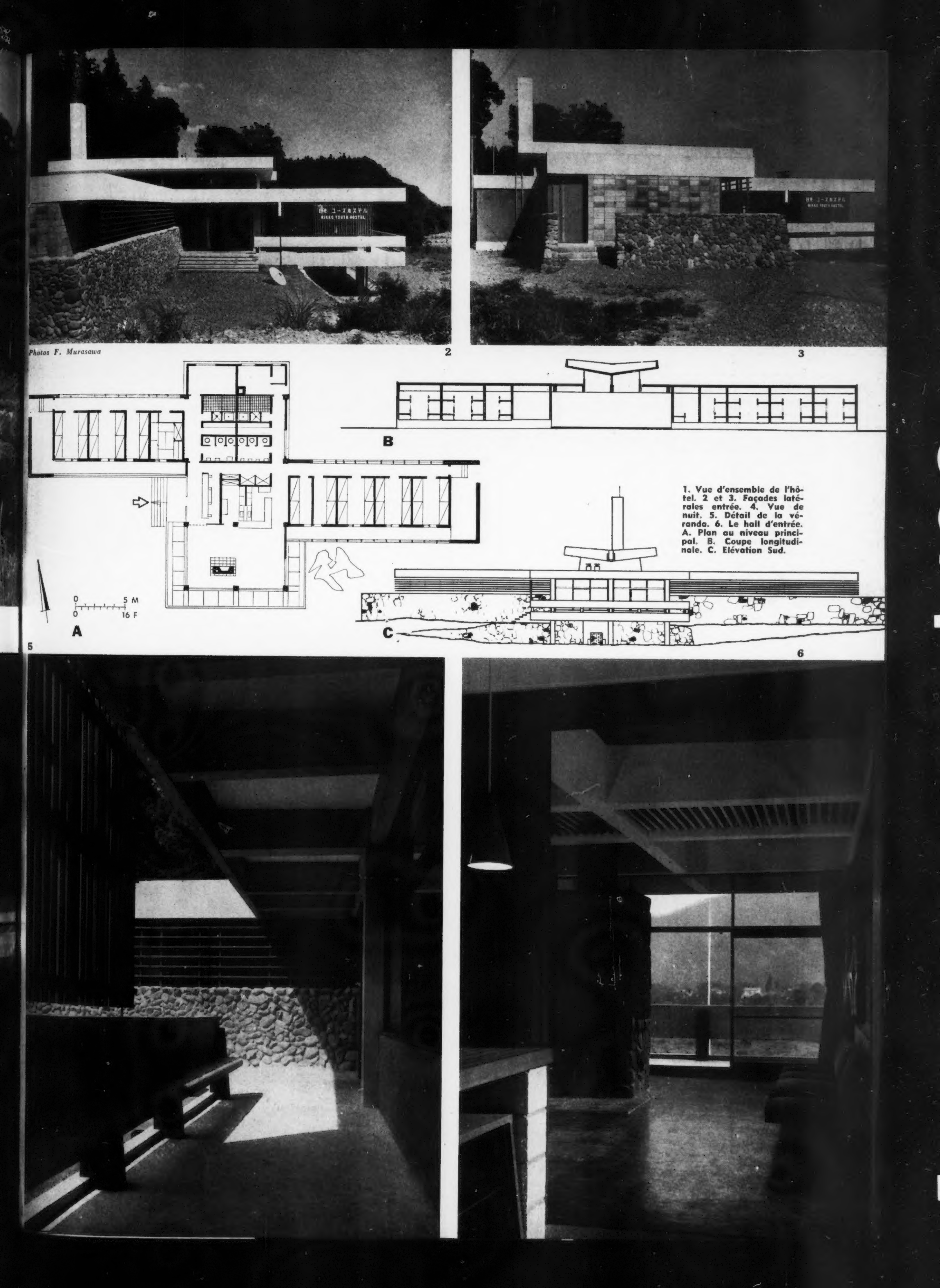
Du point de vue architectural, la conception des volumes, la disposition du plan et le choix des matériaux permettent d'obtenir des contrastes particulièrement intéressants: ossature, dalles de plancher et de couverture en béton armé, larges panneaux vitrés pour le foyer-restaurant, remplissages pour la partie chambres, plus fermée, en briques préfabriquées de ciment et brise-soleil en bois pour les façades les plus exposées, correspondant aux loggias continues des chambres. L'horizontalité est affirmée par le rythme des dalles de béton débordantes des planchers et des couvertures et aussi par les brise-soleil continus des loggias des chambres, dont la légèreté est renforcée par les soubassements massifs en galets de rivière. Il en résulte un ensemble harmonieux qui s'inscrit parfaitement dans le site boisé choisi pour cette auberge de jeunesse.

4



5

Photos



Photos F. Murasawa

2

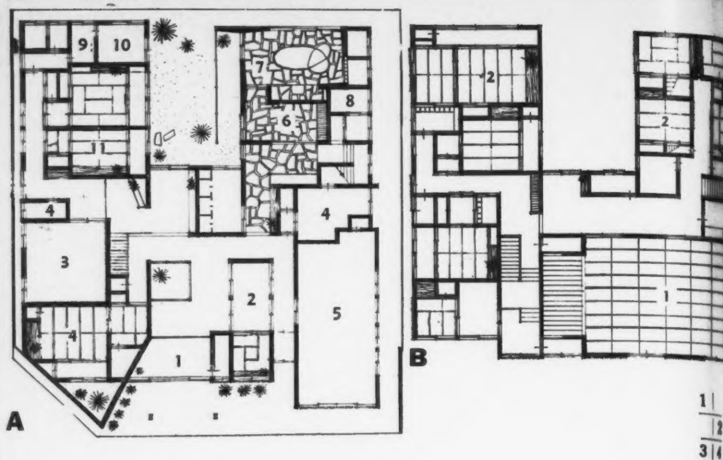
3

1. Vue d'ensemble de l'hôtel. 2 et 3. Façades latérales entrée. 4. Vue de nuit. 5. Détail de la véranda. 6. Le hall d'entrée. A. Plan au niveau principal. B. Coupe longitudinale. C. Elévation Sud.

5

6





1. Façade Sud. 2 et 3. Chambres. 4. Hall d'entrée. 5. Salle de réunion utilisée aussi pour les banquets ; au fond, le « Tokonoma » fermé par un paravent doré. 6. Piscine intérieure pour les cures hydrothérapiques.

A. Rez-de-chaussée : 1. Entrée. 2. Administration. 3. Grand salon. 4. Office et cuisine. 5. Restaurant. 6. Vestiaire hommes. 7. Piscine. 8. Salles de bains individuelles. 9. Vestiaire femmes. 10. Piscine particulière pour les femmes. 11. Chambres.

B. Second étage : 1. Salle de réunion. 2. Chambres.

HOTEL A ASHIHARA, JAPON

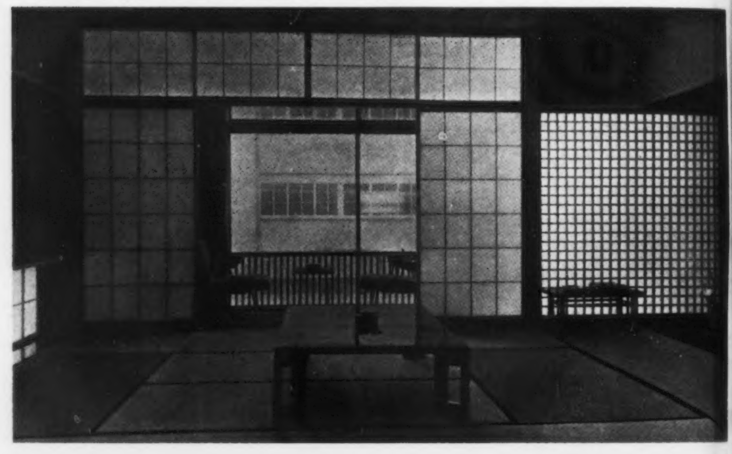
S. IGARASHI. ARCHITECTE ET BUREAU D'ÉTUDE TODAGUMI

Le Japon est un pays riche en sources thermales et les cures sont pratiquées couramment par l'ensemble de la population : l'on trouve des stations balnéaires non loin de la plupart des grandes villes. Les hôtels ne sont donc pas seulement des lieux de résidence, mais organisés pour que tous les traitements hydrothérapiques aient lieu sur place et dans les meilleures conditions ; c'est pourquoi chaque hôtel est pourvu d'une ou deux piscines intérieures luxueusement aménagées avec toutes les dépendances nécessaires.

Par ailleurs, les architectes s'attachent à créer dans ces hôtels une ambiance de gaieté et de détente, aussi bien dans les salons, foyers, restaurant que dans les chambres, qu'elles soient traditionnelles ou d'esprit occidental.

L'hôtel Iroha est situé dans la célèbre station thermale d'Ashihara et s'inscrit dans le programme de reconstruction de la ville établi après le grand incendie qui en détruisit le centre en 1956. Commencés en novembre de cette même année, les travaux ont été achevés en mai 1957.

Le bâtiment, qui comporte deux étages sur rez-de-chaussée, occupe une partie d'un terrain de 800 m² environ. Il se distingue de l'ensemble des constructions environnantes par la simplicité de sa conception et l'ambiance traditionnelle due aux aménagements intérieurs.











L'hôtel Hokonen est le résultat de la re-odélation et de l'extension d'une habitation dividuelle qui occupait une partie d'un ste terrain de 8.000 m² environ.

Les travaux ont eu lieu en deux temps : première étape concernait le réaménage-ent du corps de bâtiment existant, c'est-à-e l'entrée, le grand hall, le grand salon, salle des banquets et la grande piscine térieure. La deuxième étape a compris sentiellement les nouvelles constructions, est-à-dire l'aile des chambres (ces dernières nombre de dix) et un bâtiment annexe ns le jardin.

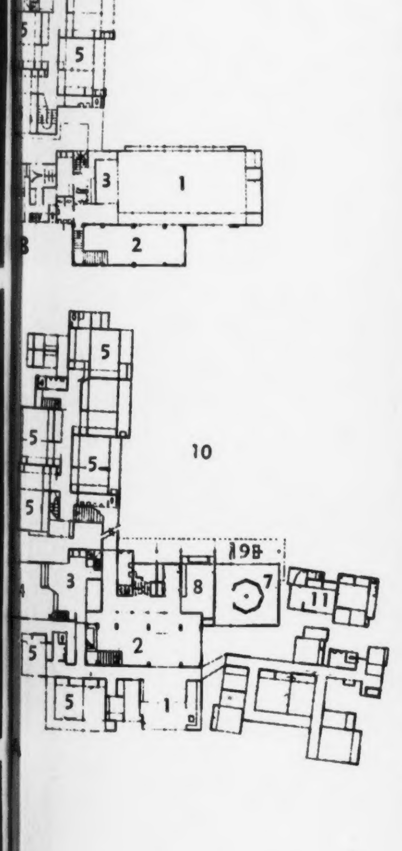
Pour le grand salon, les architectes ont opté une structure acier laissée apparente des parois ignifuges.

L'aile des chambres comprend un étage sur z-de-chaussée ; ces deux niveaux ont été évus de plans rigoureusement identiques pour donner à cette nouvelle construction e simplicité volontaire en raison du ter-in très accidenté et de la variété des amé-gements de jardins. En annexe a été édi-e une petite maison de thé.

Documents Kenchiku Bunka Photos F. Murasawa

OTEL A ATAMI

SHIMIZU ET K. OKUMA, ARCHITECTES







1
2 | 3

Le grand salon. 2. Le hall d'entrée. 3. La salle s banquets.

Rez-de-chaussée : 1. Hall d'entrée. 2. Grand lon. 3. Office. 4. Cuisine. 5. Chambres. 6. Sal-s de bains individuelles. 7. Piscine. 8. Vestiaire. Terrasse. 10. Jardin.

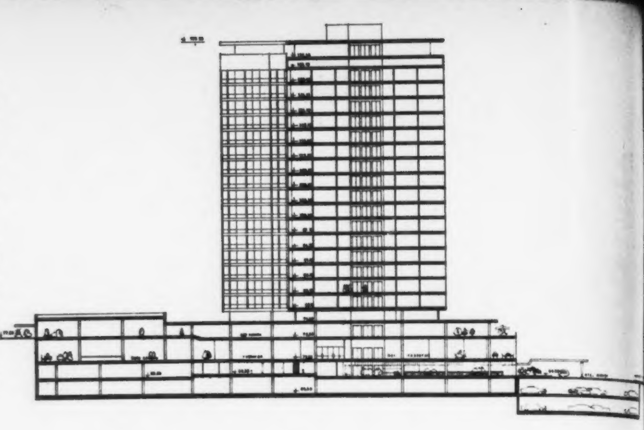
Etage : 1. Salle de réunion et banquets. Vide du salon. 3. Scène. 4. Office. 5. Cham-res.

Un concours international a été organisé pour la réalisation d'un hôtel situé à Istamboul dans un site d'une beauté exceptionnelle, par la Banque turque de Vakiflar. Ce concours était ouvert à sept agences turques et cinq agences étrangères : Groupe Bega (Italie), Bureau d'études « Structure » (Belgique), Agence Marc J. Saugey (Suisse), Agence Skidmore, Owings et Merrill (U.S.A.) et Agence Pierre Vago (France).

Le jury était composé de treize membres turcs et de deux membres étrangers, Luigi Piccinato et Rolf Gutbrod.

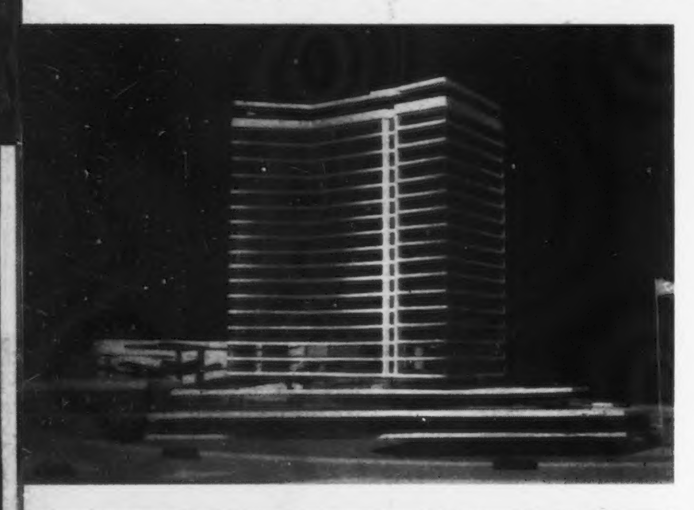
Afin de donner une vue d'ensemble de ce concours, nous nous proposons de présenter, dans notre prochain numéro, certains projets élaborés par d'autres architectes, mais n'ayant pas encore tous les documents nécessaires, nous publions seulement, ici, le projet primé actuellement en cours de réalisation dont les caractéristiques sont les suivantes :

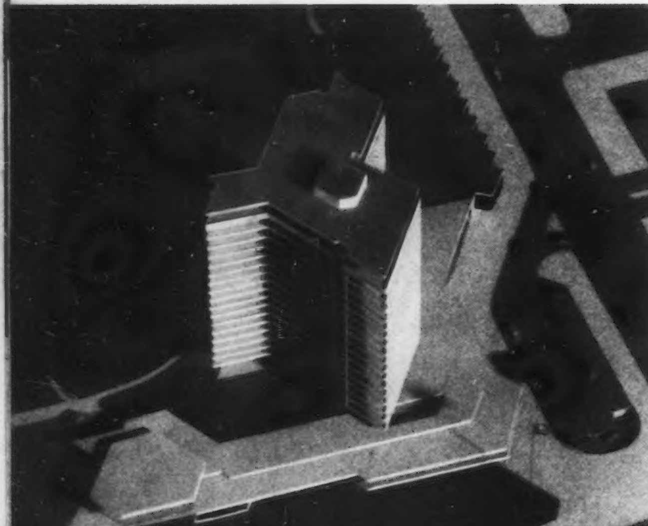
Urbanisme : *Situation de l'entrée principale sur la route Asker-Ocak qui relie deux grandes avenues d'Istamboul, on notera que la voie de grande circulation passe au-dessous de la route Asker-Ocak, il n'en résultera donc autre trouble ; création de magasins le long des murs du parc pour attirer les passants vers l'entrée de l'hôtel ; emplacement de l'accès de service par la route secondaire Sud-Est ; accès de plain-pied à diverses salles et au club par l'avenue de Mete ; disposition des chambres orientées dans trois directions afin d'assurer des vues panoramiques aussi valables pour chacune d'elles ; implantation du bâtiment sur pilotis pour réserver le maximum d'espace au sol et aménagement de terrasses superposées pour lier ou prolonger les espaces intérieurs ; établissement de l'hôtel entre l'Opéra et l'hôtel Hilton au point le plus élevé de la vallée verte (67 m).*

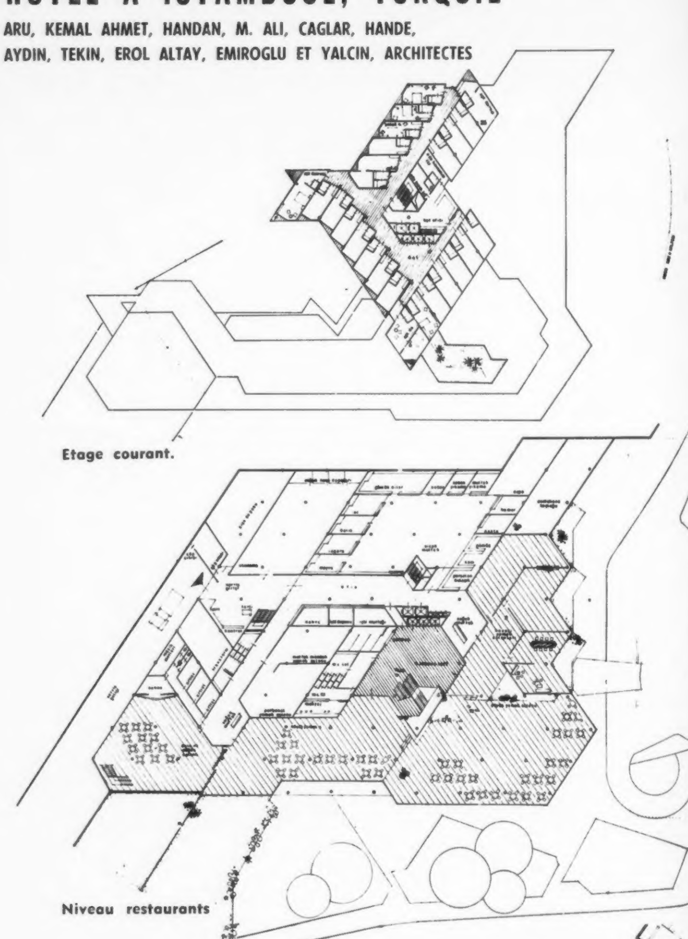


HOTEL A ISTAMBOUL, TURQUIE

ARU, KEMAL AHMET, HANDAN, M. ALI, CAGLAR, HANDE, AYDIN, TEKIN, EROL ALTAY, EMIROGLU ET YALCIN, ARCHITECTES





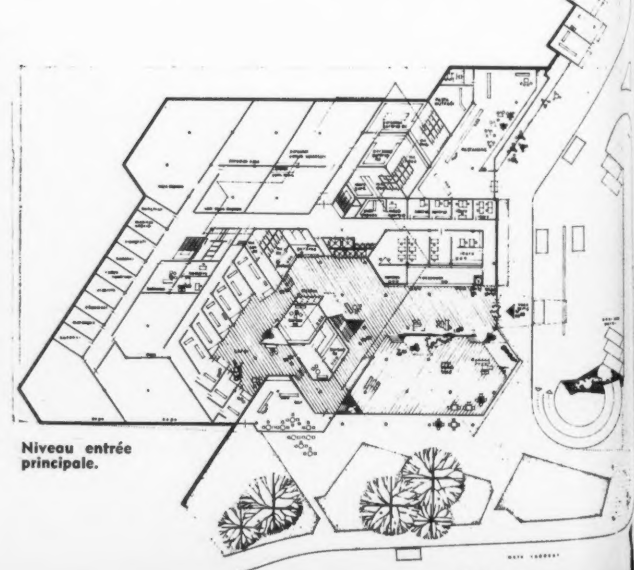


Etage courant.

Niveau restaurants

Architecture : *Volume haut de plan irrégulier (angles aigus et diagonales) allégé par la continuité des jardins sous les constructions et par la transparence des niveaux inférieurs ; utilisation heureuse de la pente du terrain, rapport intéressant entre la tour proprement dite et les bâtiments bas et aussi, recherche d'intégration au cadre général : silhouette du nouvel hôtel dans la ville.*

Distribution : *Au niveau 61,6 m : garage ; 65 m : garage, chaufferie, conditionnement d'air, logement Personnel ; 69 m : entrée principale, administration ; 72,50 m : petit et grand restaurants, cuisine, entrée de service (passage souterrain) ; 76,50 m : entrée du club, salles de jeux, de lecture, terrasses et logement directeur ; 82,10 à 125,10 m : 16 étages de chambres (à chaque étage 18 ch., 4 appartements de 2 ch., office, etc.) ; 132 m : 2 appartements, terrasses fermées, bar. L'hôtel compte en totalité 416 ch.*



Niveau entrée principale.



1

LA NOUVELLE UNIVERSITÉ DE KARACHI, PAKISTAN

MICHEL ECOCHARD, PIERRE RIBOULET ET GÉRARD THURNAUER, ARCHITECTES
JEAN RENAUDIE, ASSISTANT. NIROS CHATZIDAKIS, INGÉNIEUR-CONSEIL

En 1954, a été confiée à Michel Ecochard, qui associait à ce travail les jeunes architectes Pierre Riboulet et Gérard Thurnauer, la construction de la nouvelle Université de Karachi. Cette ville, en pleine extension, se devait en effet, de devenir le centre universitaire le plus important du Pakistan. C'est pourquoi, bien que le plan d'ensemble ait été prévu pour 10.000 étudiants, il comportait, en outre, le regroupement, dans l'avenir, autour de l'Université proprement dite, de treize collèges existants dispersés dans la ville. Le plan d'ensemble a été étudié par les architectes précités et adopté par le Gouvernement pakistanais en 1956. La composition générale comporte, de plus, des logements d'étudiants et un « village » destiné aux professeurs et fonctionnaires administratifs.

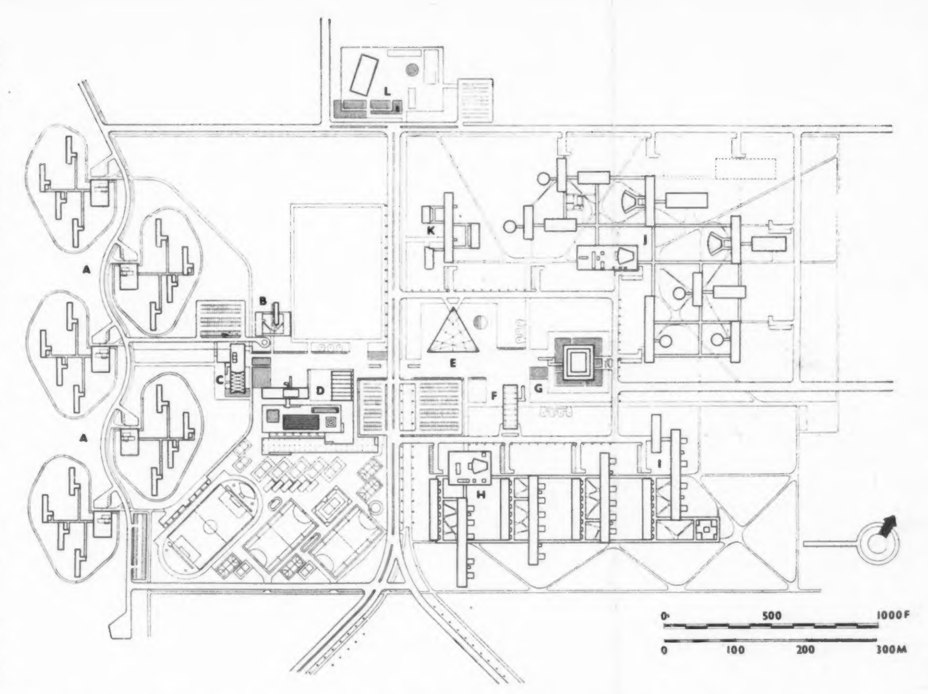
A ce jour, une première tranche de travaux est déjà réalisée, c'est-à-dire les routes, les terrains de sports et un cinquième des bâtiments.

On notera que le plan d'ensemble est doté d'une certaine souplesse en vue de permettre un développement plus ou moins rapide des constructions et de l'utilisation de celles-ci au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

Dans les études, il a été tenu compte tout particulièrement des conditions climatiques locales qui exigent une protection très étudiée contre les rayons solaires et une recherche au maximum des vents d'Ouest. Cette dernière obligation a conduit à étudier le principe de bâtiments minces (de l'épaisseur d'une pièce) et à les disposer parallèlement entre eux.

Les conditions financières difficiles dans lesquelles s'est trouvé dernièrement le Pakistan ont eu pour conséquence l'interruption d'une partie des chantiers ; l'on a même été jusqu'à remettre en cause l'opportunité de poursuivre les travaux.

Cependant il était tout à l'honneur du Gouvernement pakistanais d'avoir vu les problèmes de l'enseignement supérieur dans leur ensemble et en fonction de l'avenir et il serait navrant qu'une situation momentanément difficile fasse avorter un projet de cette ampleur.



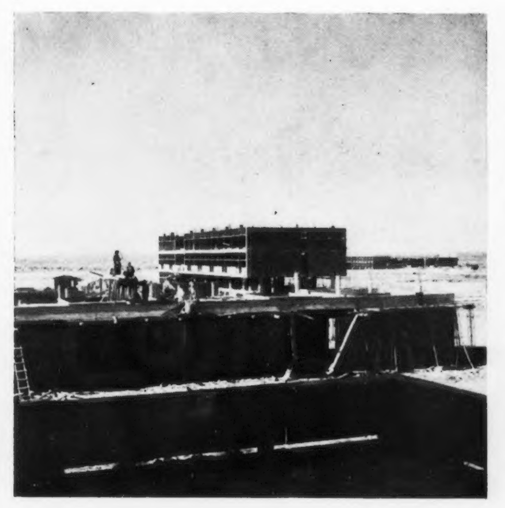
Plan d'ensemble. En couleur : Bassins et miroirs d'eau. A. Habitations d'étudiants. B. Hôtel international. C. Club des étudiants. D. Centre sportif. E. Auditorium. F. Secrétariat. G. Bibliothèque. H. Faculté des lettres. I. Faculté de droit. J. Faculté des sciences. K. Faculté d'études islamiques. L. Mosquée.

1. Vue d'ensemble de l'Université actuellement en cours de construction. 2. Faculté des lettres. 3. Bâtiment du Secrétariat. 4. Immeuble d'habitation pour étudiants.

2



3

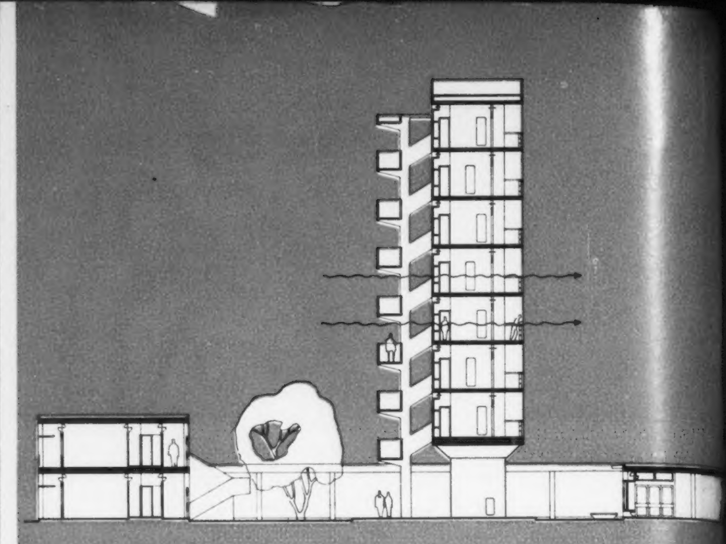


4



UNIVERSITÉ DE KARACHI



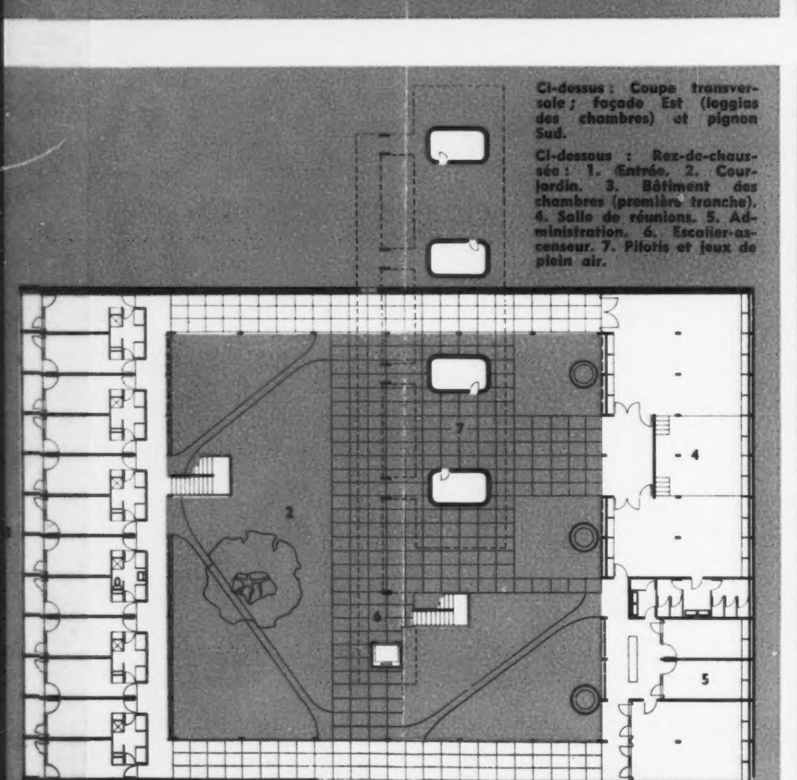


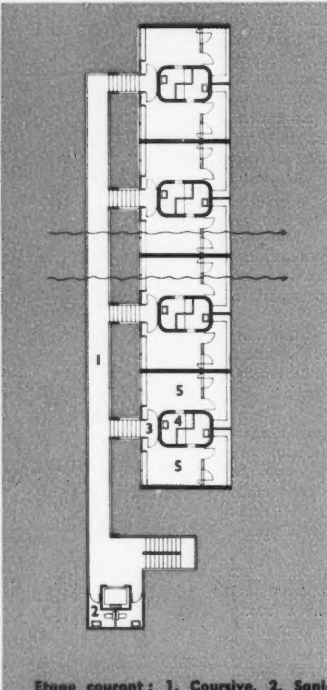
HOTEL INTERNATIONAL ET CLUB DES ÉTUDIANTS

M. ECOCHARD, P. RIBOULET ET G. THURNAUER, ARCHITECTES

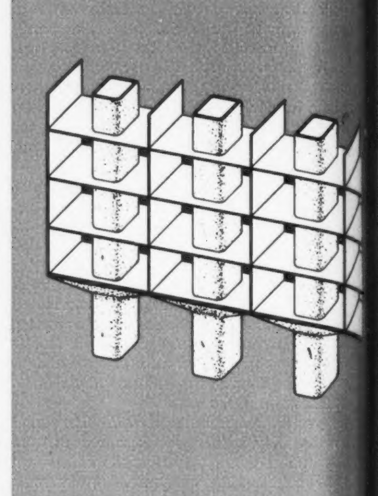
Ci-dessus : Coupe transversale ; façade Est (loggias des chambres) et pignon Sud.

Ci-dessous : Rez-de-chaussée : 1. Entrée. 2. Cour-jardin. 3. Bâtiment des chambres (première tranche). 4. Salle de réunions. 5. Administration. 6. Escalier-ascenseur. 7. Pilotis et jeux de plein air.

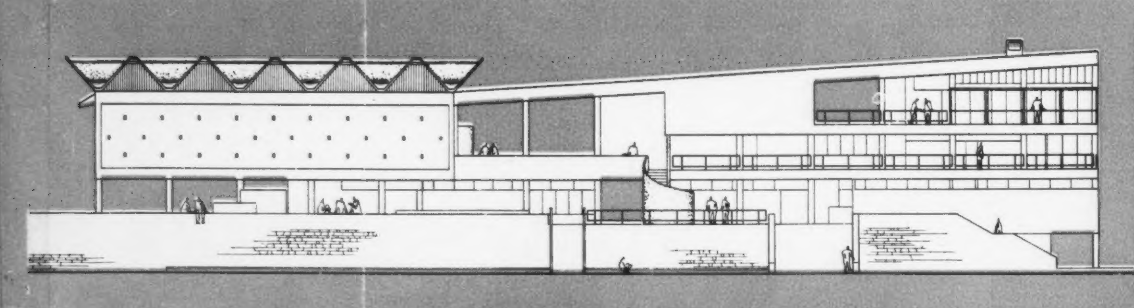




Etage courant : 1. Coursive. 2. Sanitaires. 3. Accès des chambres. 4. Noyau des salles d'eau. 5. Chambres.



Principe constructif de l'hôtel : Les noyaux des salles d'eau supportent les dalles [illegible] planchers en porte à faux.



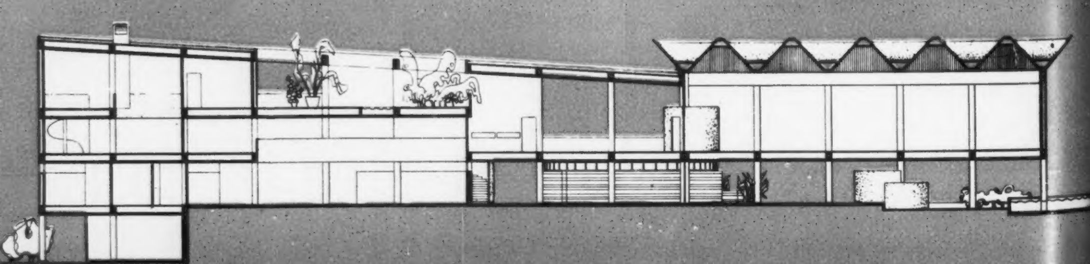
A. Rez-de-chaussée : 1. Rampe d'accès [illegible] puis l'esplanade. 2. Bassin inférieur. 3. Te[illegible]rasse. 4. Hall. 5. Accès au restaurant. 6. Re[illegible]taurant (300 places). 7. Cuisine. 8. Plo[illegible] 9. Terrasse en pelouse du restaurant. 1[illegible] Rampe d'accès au premier étage. 11. Adm[illegible]nistration du Club. 12. Salle du Comité [illegible] étudiants et Secrétariat. 13. Bar. 14. Jeu[illegible] en plein air abrités. 15. Bassin supérie[illegible] 16. Accès des cuisines et services. 17. Pa[illegible]king. 18. Vers les habitations d'étudiants.

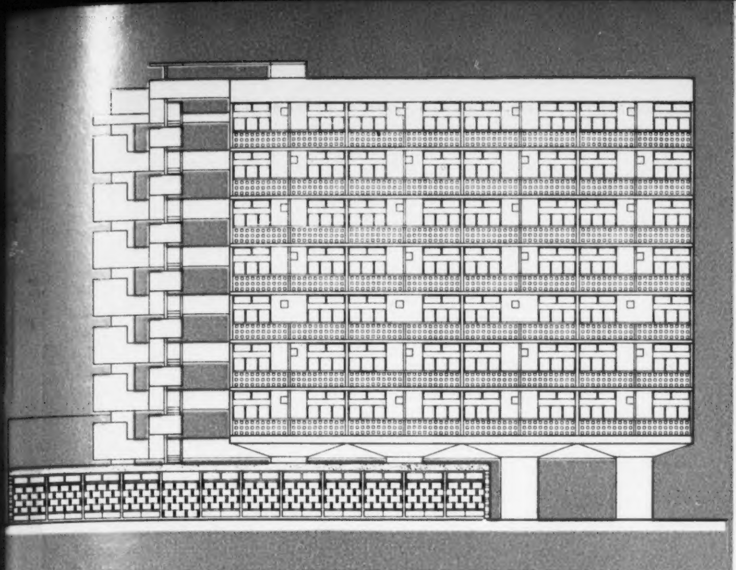
B. Premier étage : 1. Rampe d'accès. 2. Hal[illegible] 3. Salle polyvalente (cinéma, théâtre, ex[illegible]sitions, etc.). 4. Cabine de projections. 5. Jeu[illegible] 6. Bar. 7. Bibliothèque. 8. Vide du restau[illegible]

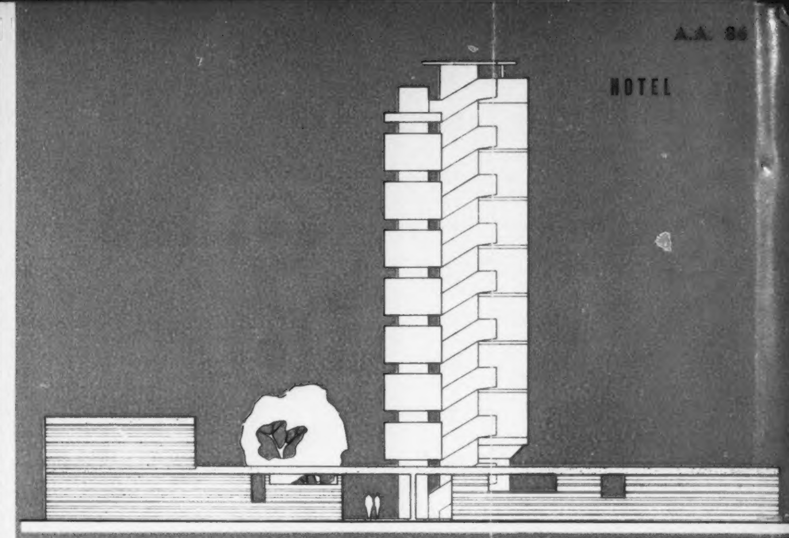
C. Deuxième étage : 1. Vide du hall. 2. Te[illegible]rasses-jardins. 3. Jeux. 4. Bibliothèque.

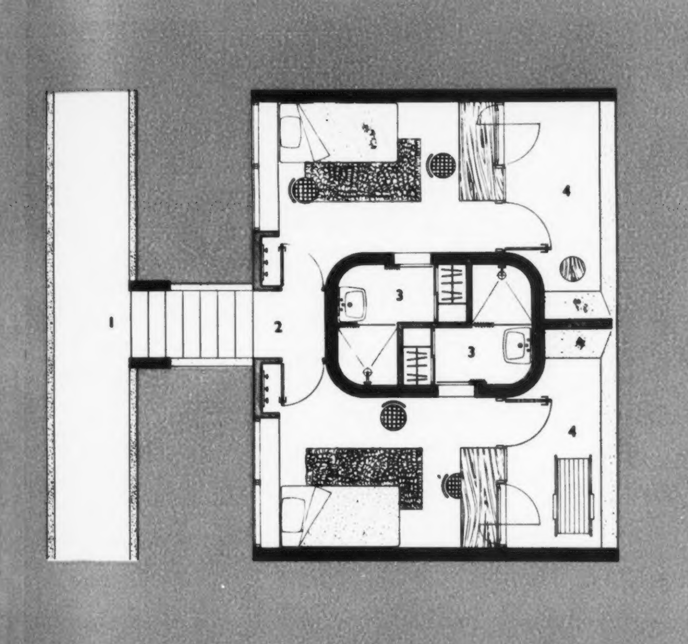
CLUB

Façade Est (avec rampe d'accès depuis l'esplanade) et coupe longitudinale.









Détail de deux chambres : 1. Coursives. 2. Entrée. 3. Salles d'eau. 4. Loggias.

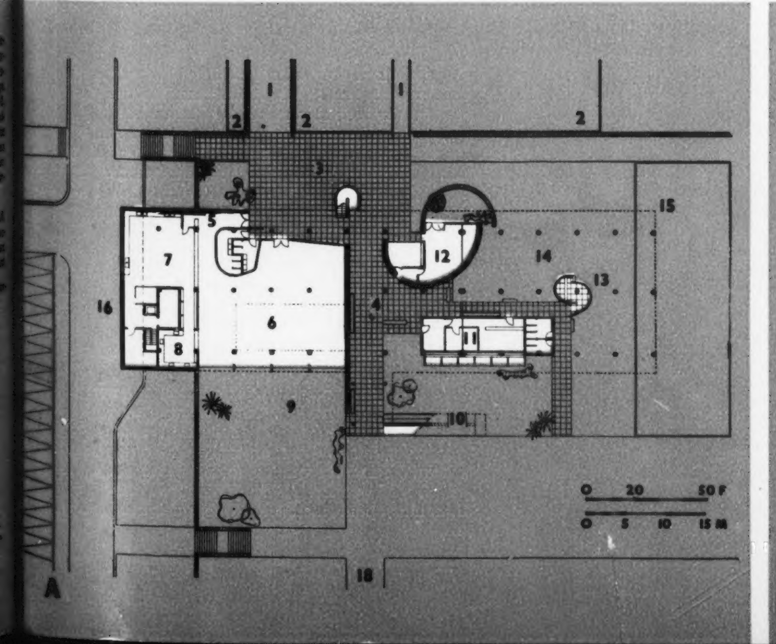
L'hôtel sera destiné aux étudiants étrangers venant faire des stages à l'Université de Karachi (voir B sur le plan d'ensemble présenté en page précédente). Il est lié au centre récréatif et notamment au Club des étudiants présenté ci-dessous (voir C sur le plan d'ensemble).

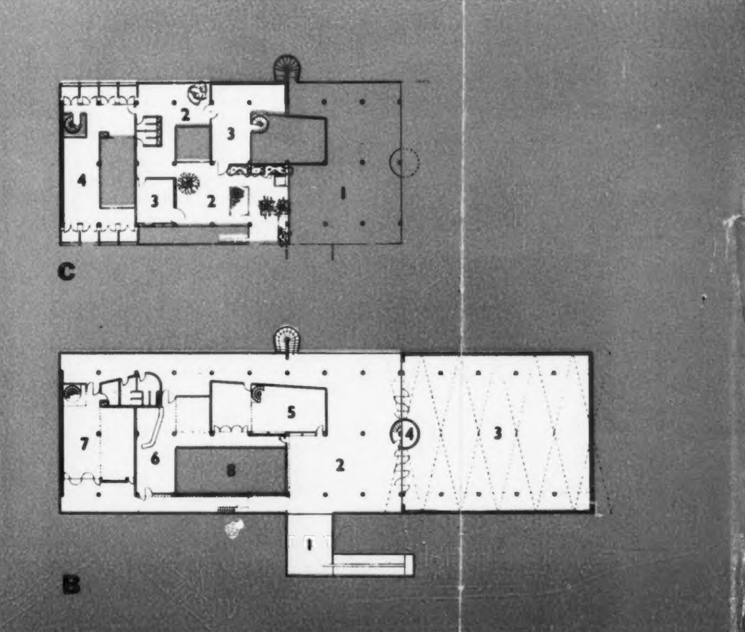
L'hôtel sera réalisé en deux étapes : la première, en cours de construction, concerne un bâtiment à deux niveaux (rez-de-chaussée et étage partiel) se développant autour d'un patio et comprenant 24 chambres et les services administratifs ; la deuxième, un bâtiment de sept étages sur pilotis prévu pour 56 chambres et services. Les chambres sont groupées par deux autour d'un noyau sanitaire supportant les planchers. Les coursives de distribution sont surbaissées et décalées de la façade pour ne pas interférer les vents dominants venant de l'Ouest, pour sauvegarder l'intimité des chambres et pour protéger la façade de l'ensoleillement trop vif.

Situé à l'extrémité Ouest de l'esplanade centrale et dominant celle-ci, le Club comprend, à rez-de-chaussée, un restaurant et des cuisines pouvant distribuer 1.000 repas en trois services, quelques bureaux administratifs et un espace abrité pour jeux en plein air.

Au premier étage, l'auditorium polyvalent est prévu pour 1.000 places et, au même niveau, au-dessus du restaurant, sont réparties des petites salles pour jeux, lecture, correspondance, repos, etc. Elles sont caractérisées par de larges pénétrations d'espaces à double hauteur assurant la meilleure ventilation.

L'auditorium est affirmé à l'extérieur par son volume détaché de l'ensemble et par la couverture constituée d'une double série de voiles minces en béton armé, assurant l'isolation thermique et l'éclairage de la salle.



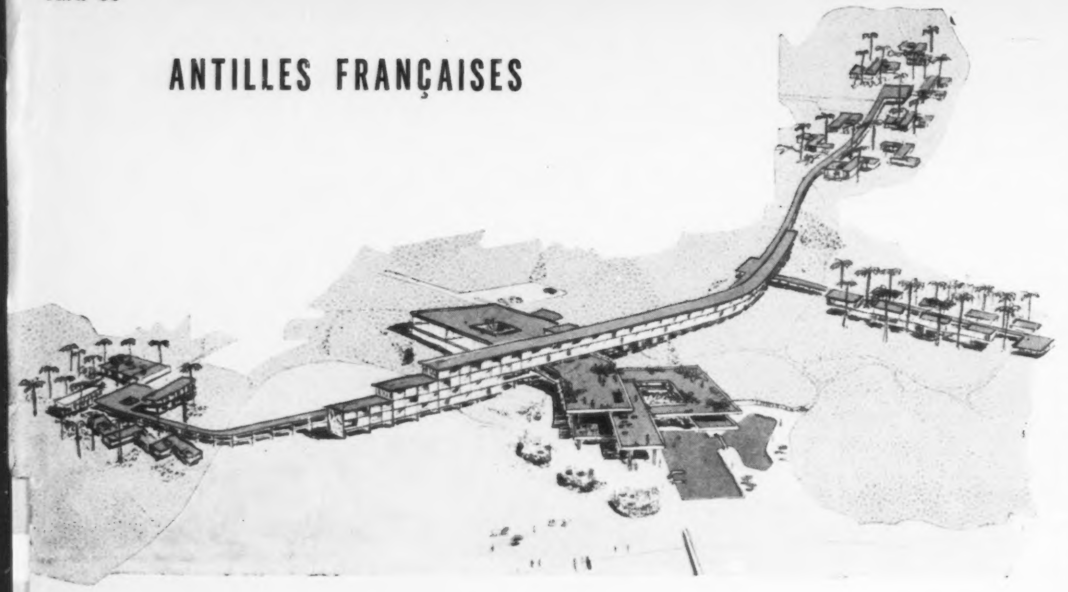


ANTILLES FRANÇAISES

ETUDE D'EQUIPEMENT TOURISTIQUE

EQUIPE : G. CANDILIS, A. JOSIC, S. WOODS ET B. SUZUKI, ARCHITECTES

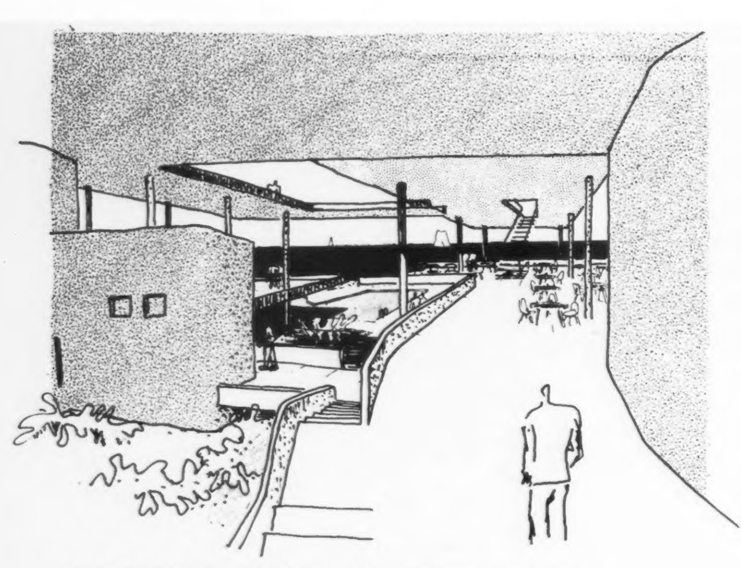
Nous présentons, ici, un extrait de l'étude que préparent ces architectes pour l'équipement touristique des Antilles Françaises. Les problèmes devaient être abordés à partir de données spécifiquement locales : exceptionnelle beauté des sites naturels, particulièrement en bordure de mer, milieu tropical, végétation exubérante, gentillesse et noblesse des habitants. On doit tenir compte aussi des conditions climatiques : chaleur torride, soleil excessif, trombes d'eau, tremblements de terre et cyclones périodiques.



Ci-contre : Vue d'ensemble d'une unité touristique (120 chambres).

En page de droite, plan d'ensemble de cette unité.

A. Réception, administration. B. Chambres. C. Restaurant, jeux, night-club, snack-bar. D. Semi-bungalows. E. Bungalows. F. Logements Personnel. G. Station-service et circulation abritée.



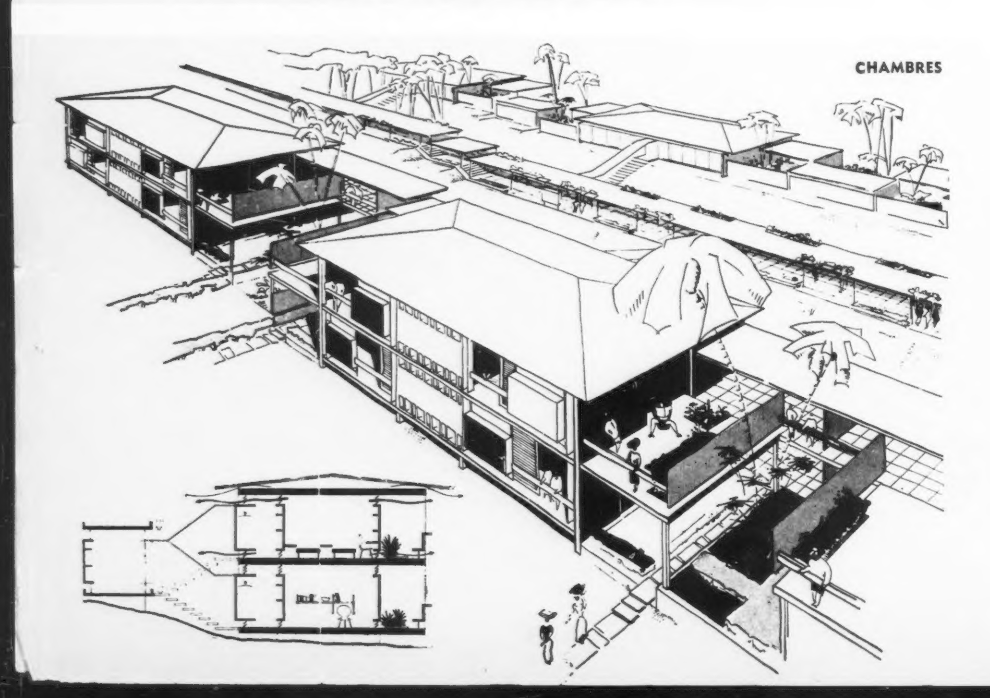
CORPS DE BATIMENT PRINCIPAL : Perspective sur le restaurant.

A. Niveau entrée : 1 à 3. Réception, salons. 4 à 7. Administration. 8. Galerie marchande. 9. Loisirs et restaurant. 10. Chambres.

B. Niveau intermédiaire : 1. Restaurant. 2. Grande salle de réunions. 3. Office. 4 à 10. Cuisine et dépendances. 5. Coiffeur. 11. Chambres.

C. Niveau de la plage : 1. Plage aménagée, piscine. 2. Night-Club. 3. Snack-bar. 4. Office. 5 à 7. Dépôts, chambre froide, etc.

CHAMBRES



On notera que les Antilles Françaises présentent de sensibles différences, d'une île à l'autre. La Martinique, par sa nature et son habitat, est très différente de la Guadeloupe ; de même, les deux grandes parties de la Guadeloupe sont différentes entre elles : l'une, montagneuse, pluvieuse et très sauvage ; l'autre, la « grande terre », légèrement vallonnée, calme et paisible. Les petites îles, les Saintes, Saint-Martin, Saint-Barthélemy, ont des aspects spécifiques et variés.

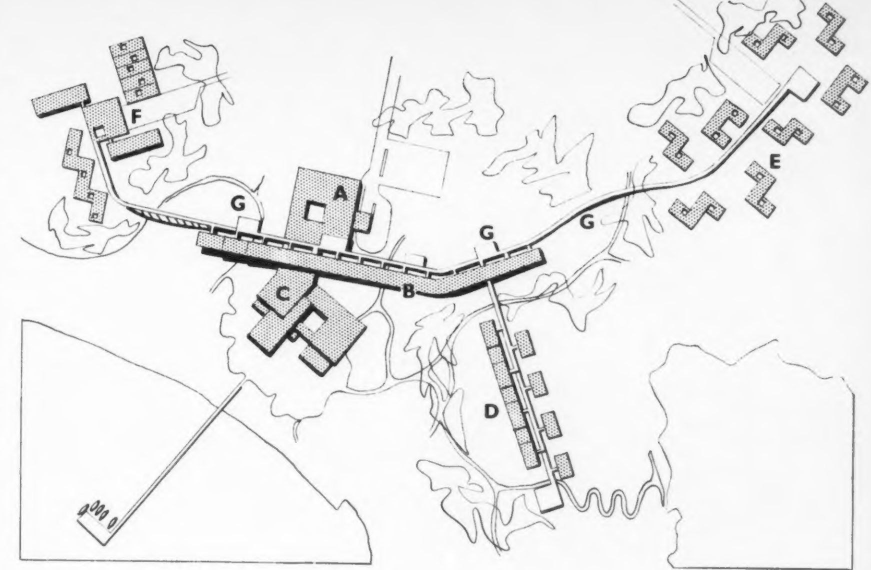
Chaque ensemble touristique, selon son importance et son milieu, doit donc être caractérisé par sa liaison avec l'environnement et la nature.

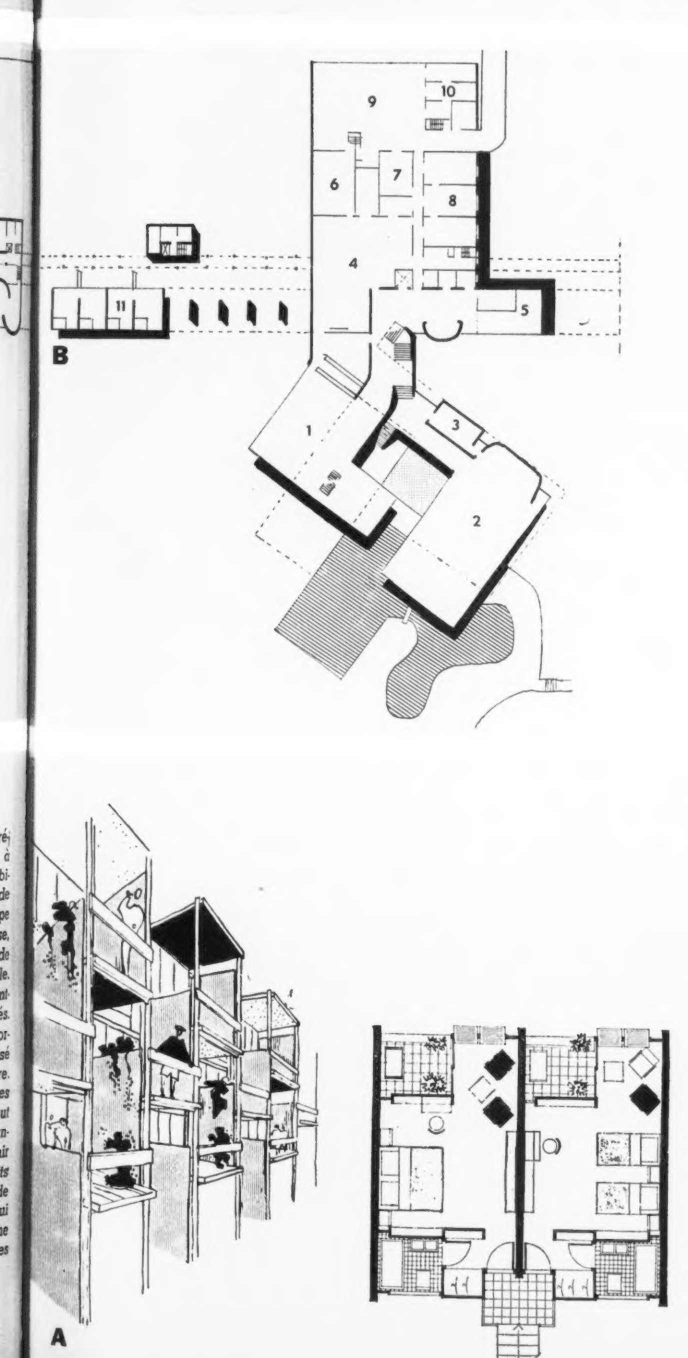
Il serait intéressant que cet équipement des Antilles Françaises soit étudié ainsi, dans un tout autre esprit que les aménagements des îles anglaises et américaines des Caraïbes où, sans tenir compte de la nature, les hôtels sont construits dans la plus grande incohérence, sans étude générale et sans rapport avec la nature, ce qui conduit à la déformation totale des côtes, comme c'est le cas pour les îles Jamaïque, Porto-Rico, les Bahamas, pour n'en citer que quelques-unes.

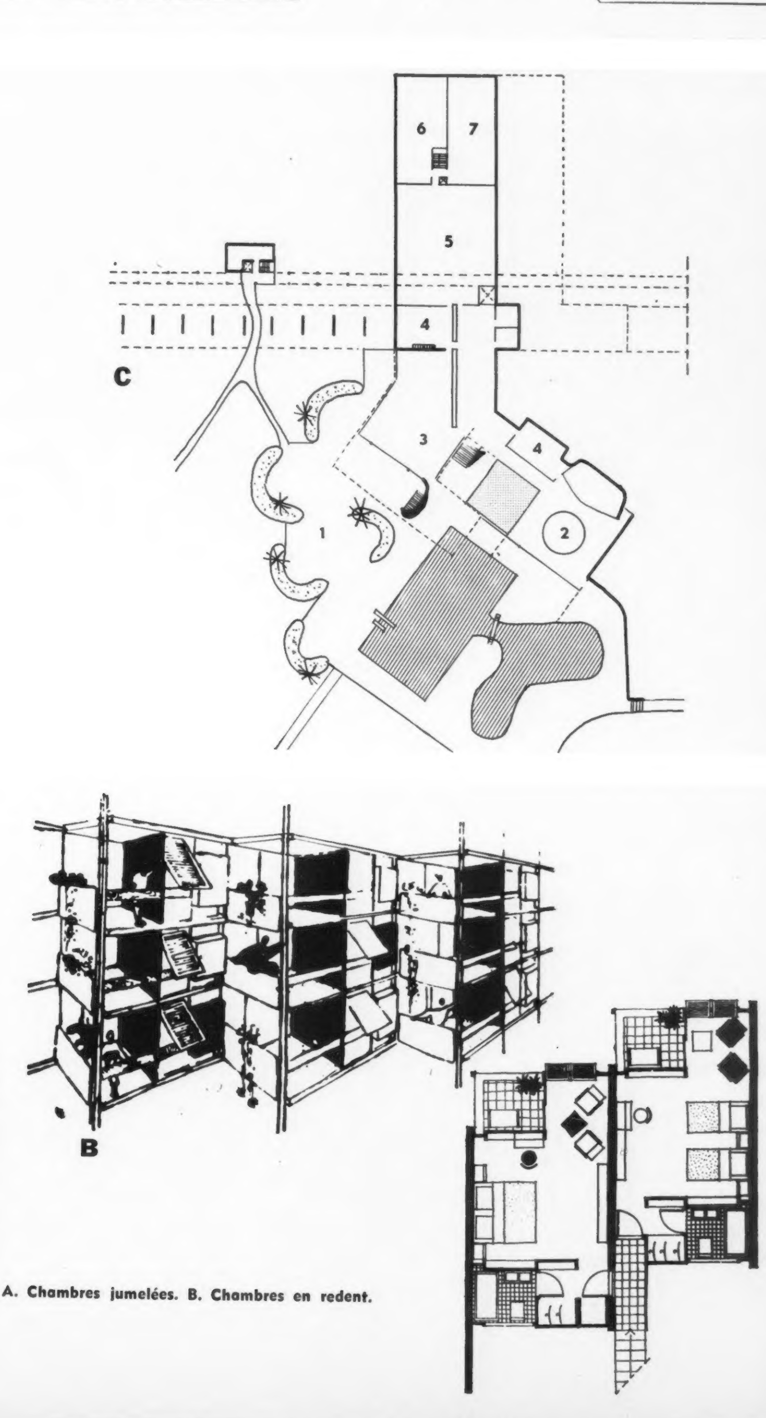
Cette pa... de l'étude a porté sur la recherche d'une échelle alable pou... ne unité touristique de 120 chambres quant à leur ombre pa... pport aux services communs, sur l'expression plastique de l'e...mble, sur les problèmes techniques et économiques.

L'organisa... n générale part des quatre grandes fonctions fonamentales des C.I.A.M. : travailler (réception, administration, serice), circuler (circulation des touristes et circuits du personnel), abiter (repos, sommeil, isolement), se récréer (réunion, détente).

Les propositions ont pour but d'intégrer cet ensemble au cadre aturel, en opposition aux hôtels construits dans les agglomérations urbaines. Les architectes ont toujours eu le souci primordial e donner aux touristes l'impression d'être « chez soi » et non ans un lieu de passage. Enfin, ils ont recherché diverses soluions quant aux cellules mêmes, allant de la chambre d'hôtel prorement dite au bungalow isolé. Ceci les a conduits à proposer lusieurs types ainsi déterminés : chambres, semi-bungalows et ungalows. « Nous considérons, disent-ils, qu'une bonne juxtapoition de ces éléments peut composer un ensemble vivant, dont e caractère propre affirme le contraste avec l'immeuble-bloc d'un odernisme froid. Nous nous sommes beaucoup attachés aussi au hoix des matériaux faciles à utiliser dans ces régions, sans égliger les éléments fondamentaux de l'architecture coloniale rançaise, dont plusieurs siècles ont démontré la validité par son daptation et sa résistance aux contraintes climatiques. Nous onsidérons comme satisfaisant pour le gros-œuvre : B.A., pierre u métal, à condition qu'il soit fait une large part au bois.







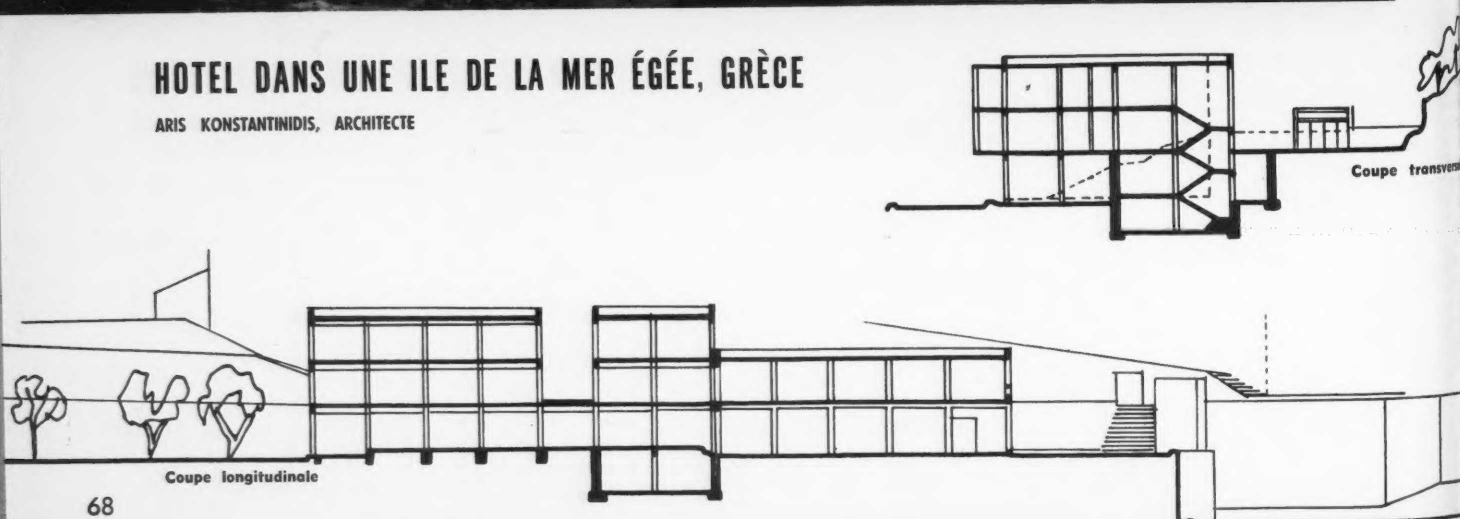
A. Chambres jumelées. B. Chambres en redent.





HOTEL DANS UNE ILE DE LA MER ÉGÉE, GRÈCE

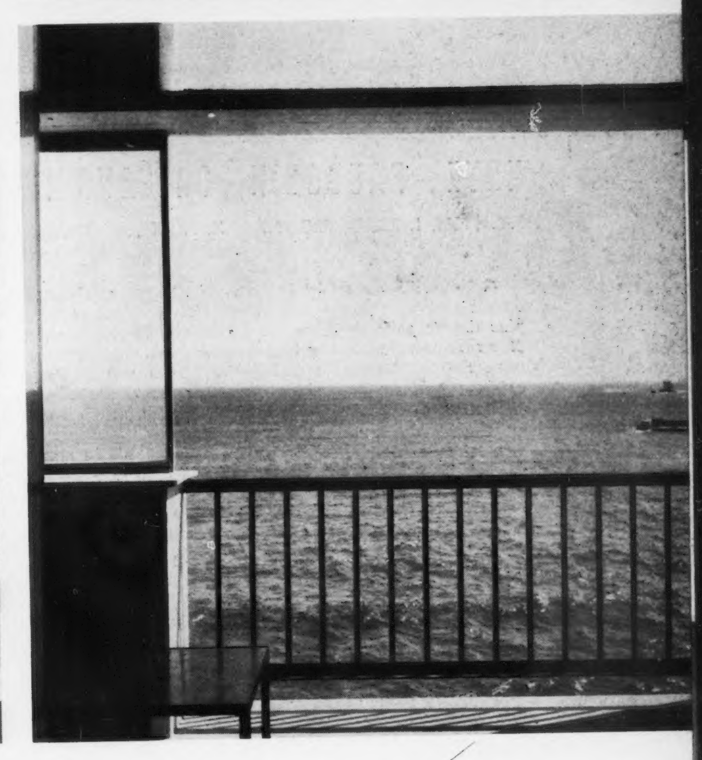
ARIS KONSTANTINIDIS, ARCHITECTE









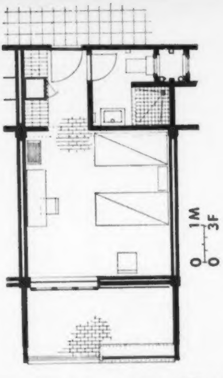


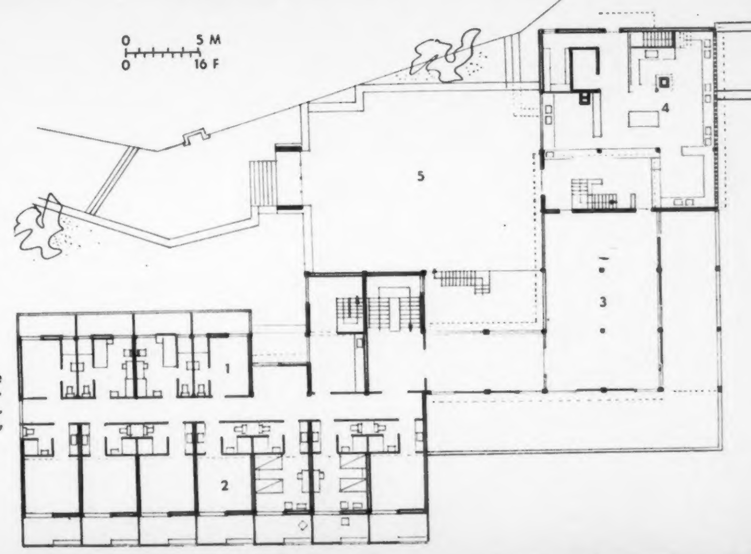
Dans le cadre de l'équipement touristique du pays, le Ministère du Tourisme a réalisé, mis en chantier ou à l'étude, toute une série d'hôtels destinés à s'inscrire dans différents sites du continent et des îles. Jusqu'à présent, cette tâche a été placée sous la direction technique de l'architecte Ch. Sfaëllos, qui a permis aux meilleurs architectes grecs de contribuer à la réalisation de cet équipement (1). Chaque hôtel est étudié en fonction du cadre particulier et du climat propre à chaque région; de ce fait, nous ne trouvons aucune uniformité.

Nous présentons ici, à titre d'exemple, un hôtel construit dans le site enchanteur de la petite île d'Andros où l'architecture s'inscrit sans heurt. Bien que l'on ne relève aucune trace d'esprit régionaliste, l'hôtel reflète l'atmosphère de l'île et répond parfaitement aux conditions climatiques.

G. C.

(1) *Voir A.A. n° 55 « Actualités », septembre* 1954, *p.* 36 : *Hôtel à Mykonos (P. Vassiliadès, architecte) et A.A. n°* 61 *« Tourisme », septembre* 1955, *p.* 81 : *Plan régulateur de la Côte de Vouliagmeni (C. Kitsikis, Ch. Sfaëllos, P. Karantinos, A. Ploumistos, architectes) et page* 82 : *Hôtel à Castoria (Ch. Sfaëllos).*





Chambre type et plan d'étage de l'hôtel : 1 et 2. Chambres. 3. Restaurant. 4. Cuisine. 5. Terrasse du restaurant, patio.

HOTEL BAUDOUIN, ORLÉANSVILLE ALGÉRIE

P.-A. EMERY, L. MIQUEL, ARCHITECTES. M. RICHTER, ARCHITECTE COLLABORATEUR

Orléansville est à égale distance d'Alger et d'Oran. L'hôtel Baudouin était bien connu des automobilistes qui faisaient ce trajet par la route la plus directe celle de la vallée du Chéliff. Il constituait un relais agréable et sa renommée était grande en Algérie. Le tremblement de terre de septembre 1954 fit au seul hôtel Baudouin une trentaine de victimes. Ce chiffre représente approximativement la moitié des décès provoqués par le séisme pour la seule ville d'Orléansville. En même temps que la nouvelle de la catastrophe, le monde entier apprenait l'existence de l'hôtel Baudouin.

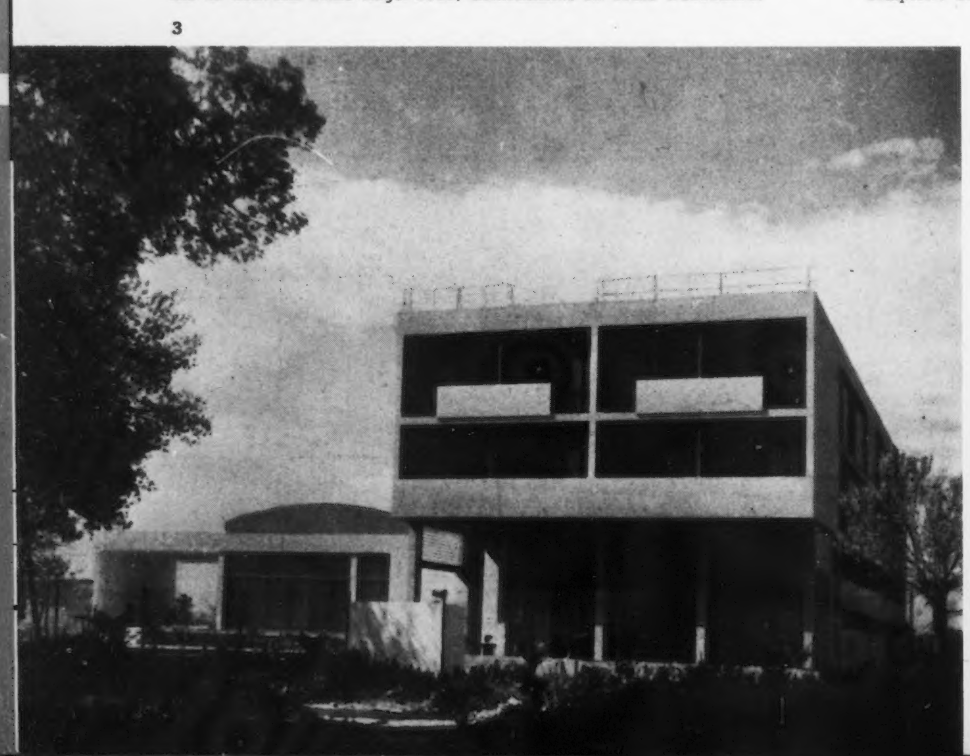
Sa reconstruction était un peu le symbole de la renaissance de la ville. En fait grâce à l'énergie de ses propriétaires et à l'aide attentive apportée par le Commissariat à la Reconstruction, l'hôtel Baudouin a été le premier bâtiment de quelque importance édifié dans la ville reconstruite.

Le plan d'urbanisme avait prévu pour cet hôtel un emplacement nouveau, mieux approprié à sa destination, à l'entrée principale de la ville sur la nouvelle route Alger-Oran, actuellement en cours d'exécution.

Les propriétaires ont dû résoudre un problème particulièrement délicat. En effet, il ne saurait être question de reconstruire à l'identique un hôtel ancien et d'une conception périmée. L'indemnité de sinistre versée par l'Algérie ne pouvait couvrir les dépenses d'amélioration et de modernisation de l'hôtel et les propriétaires ne disposaient pas des ressources indispensables à cette modernisation. Les propriétaires, l'Administration, les architectes et les entrepreneurs ont néanmoins réalisé le tour de force assez exceptionnel de construire cet hôtel selon les normes actuelles du confort indispensable au climat nord-africain, pour un prix total relativement bas et pour un prix à la chambre nettement inférieur à ceux pratiqués en métropole pour un programme similaire.

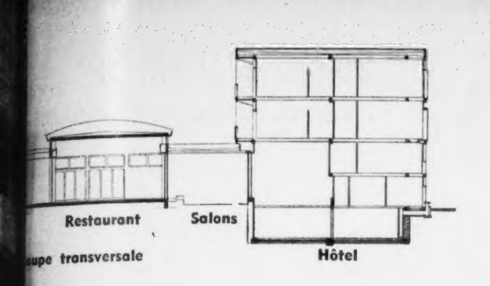
L'hôtel comporte 56 chambres, dont deux tiers avec loggia. Toutes les chambres ont un cabinet de toilette. Celles des façades sud et ouest (vue sur la vallée) ont soit une installation de douche, soit une salle de bain complète. Chauffage central et conditionnement d'air.

3



4

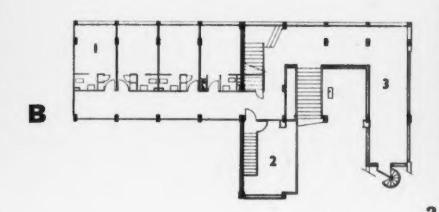




*La réception, le bar, le salon et le restaurant sont dis-
osés autour d'un patio intérieur, et largement ouverts sur
ne galerie abritée et légèrement surélevée par rapport
ux jardins.*

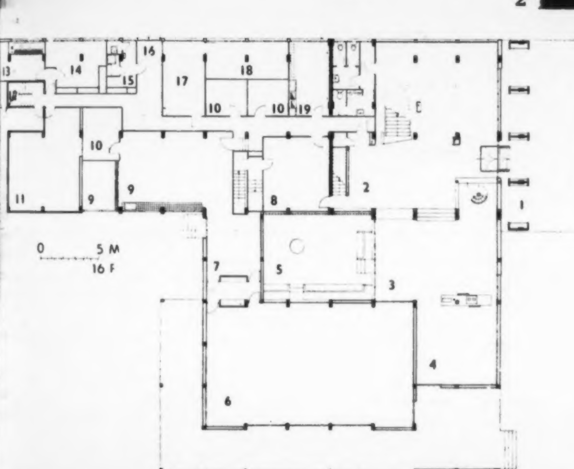
*Des vasistas, disposés dans toutes les chambres et dans
us les locaux publics du rez-de-chaussée permettent une
ération constante, et un éclairage indirect par réflection
e la lumière naturelle au plafond qui tempère l'excès
e luminosité durant les mois d'été.*

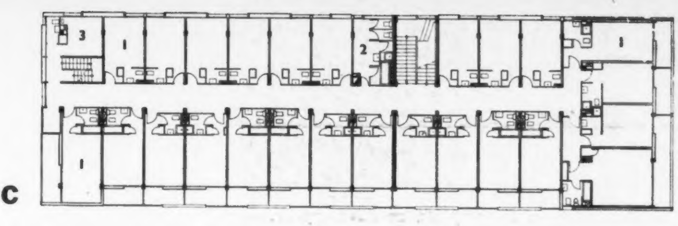
*Tout comme le silence et la normalisation de la tempé-
ature intérieure, le contrôle et la maîtrise de la lumière
aturelle sont une des conditions de confort que l'on est
n droit d'exiger d'un hôtel adapté à ce climat.*





2





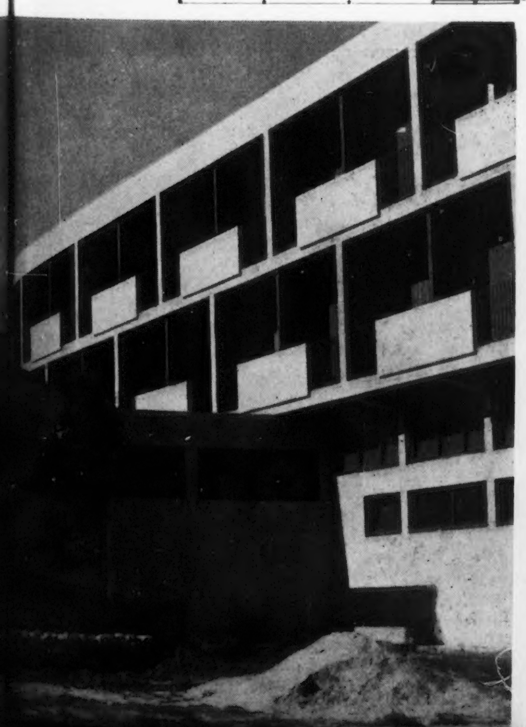
A. Rez-de-chaussée : 1. Entrée couverte. 2. Hall. 3. Grand salon. 4. Petit salon. 5. Patio. 6. Restaurant. 7. Office. 8. Salle à manger privée. 9. Cuisine. 10. Réserve. 11. Séchoir. 12. Escalier de secours. 13. Buanderie. 14. Lingerie. 15. Vestiaire Personnel. 16. Entrée service. 17. Garage. 18. Réduit. 19. Cafeteria.

B. Entresol : 1. Chambres. 2. Bureau. 3. Galerie.

C. Etage courant : 1. Chambres. 2. Communs. 3. Chambre de bonne.

1. Vue d'ensemble, façades Sud et Est ; au premier plan, dans les jardins, le restaurant ; à droite, l'entrée de l'hôtel. 2. Angle Nord-Est. 3. Vue latérale du restaurant et façade Est de l'hôtel. 4. Le restaurant, lors de la finition du chantier. 5. Façade Nord et parking.

5





HOTEL A BERLIN

PAUL SCHWEBES ET HANS SCHOSZBERGER, ARCHITE[CTES]

Autour de la Lützowplatz, se développera, dans les années à venir, le nouveau centre administratif et commercial de Berlin. Le plan d'aménagement a été étudié pour que les immeubles de bureaux et les grands magasins soient liés par de vastes espaces traités en jardins et parkings. L'hôtel de Berlin dont, la première tranche de travaux a été achevée l'année dernière, s'inscrit dans cet ensemble et sera complété dans un avenir prochain. Les abords, largement conçus, sont déjà plantés. Au printemps, les grandes pelouses vertes mettront en valeur le volume harmonieux du bâtiment et le rythme des façades.

L'immeuble comporte, au rez-de-chaussée : grand hall, bar (30 places assises), restaurant (120 places) et une immense cuisine (400 m²) conçue en fonction des besoins actuels et futurs de l'hôtel. Les quatre étages offrent 257 chambres (287 lits en totalité) ; 188 avec salle de bains, 69 avec douches. La plupart d'entre elles disposent d'un balcon ou d'une loggia et toutes de W.C. L'entresol constitue l'étage technique où sont groupées toutes les installations mécaniques et les canalisations de l'immeuble. Ce niveau est affirmé en façade par le large bandeau gris foncé qui est un de[s] caractères de l'architecture. A chaque étage, ont été prévus en outre office, lingerie et séjour pour le personnel. Toutes les chambres sont sépa[-] rées par des murs en béton épais et insonorisés. Les planchers sont e[n] dalles « flottantes » avec revêtement en moquette.

La deuxième tranche de travaux, qui sera mise en chantier incessamme[nt] comprendra un immeuble haut (16 étages), d'une capacité de 300 li[ts] plusieurs salles de réunions et quelques bureaux, ainsi que deux restau[-] rants prolongés par de larges terrasses d'où la vue s'étendra sur l'ensemb[le] du nouveau quartier. Cet immeuble pourra être réuni au bâtiment existan[t] par une aile basse abritant des magasins, laissant place à l'aménageme[nt] d'une cour intérieure et à l'agrandissement du grand hall de l'hôtel.

Ainsi prévu à l'échelle des nécessités qu'exige le centre d'affaires d'un[e] grande capitale, cet hôtel répond aux divers impératifs du programme su[r] le plan de l'organisation comme du double point de vue de l'urbanisme e[t] de l'architecture.

3 *Photos H. Urbschat et H.J. Fischer*



4



5

LLEMAGNE

, ARCHITE



1

st un de
en outre
sont sépa
s sont e

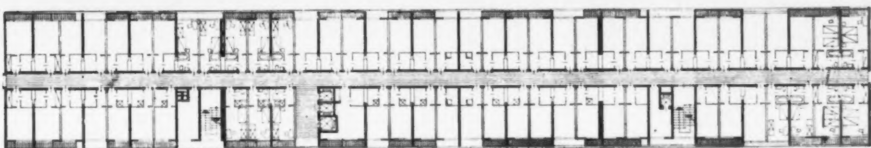
essamme
300 li
ux resta
l'ensemb
nt exista
énageme
ôtel.
ires d'u
amme s
anisme e

. et 2. Façade principale caractérisée par ses olumes largement ouverts au rez-de-chaussée, le andeau gris de l'étage technique à l'entresol et e rythme des balcons des quatre niveaux de hambres. Le béton est laissé naturel ou peint e coloris très vivants, qui s'harmonisent avec e cadre de verdure dans lequel apparaît l'hôtel. e parking (130 voitures) est complété par une tation-service et un poste d'essence. 3. Détail u grand hall auquel on accède depuis la partie éception par des portes ménagées dans la paroi itrée. Les piliers de soutien, pourvus d'un revêtement en marbre, déterminent par leur forme t leur emplacement, de petits volumes agréables. . Détail du bar dont le fond est en mosaïque de verre. 5. Détail d'un des coins de conversation u hall ; le faux-plafond surbaissé a permis l'aménagement de sources lumineuses et des ampes en opaline blanche sont utilisées pour l'éclairage d'appoint.

5



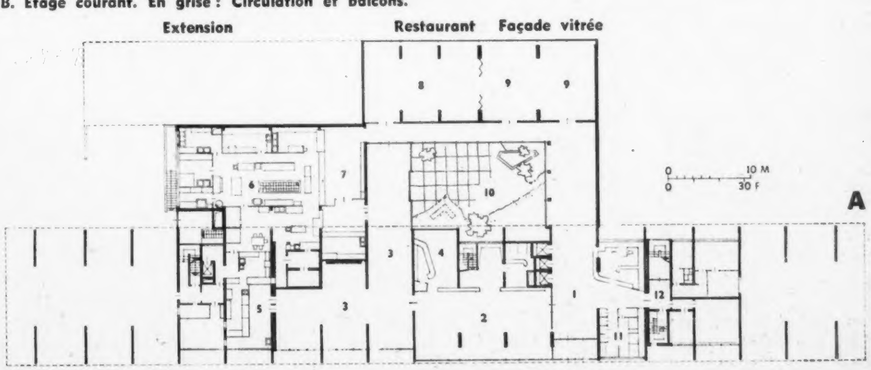
2



B

A. Rez-de-chaussée : 1. Réception. 2. Grand hall. 3. Restaurant (petits déjeuners). 4. Bar. 5. Préparation du café. 6. Cuisine et dépendances. 7. Self-service. 8. Restaurant. 9. Salle de réunions. 10. Jardin intérieur. 11. Standard et cabines téléphoniques. 12. Direction.

B. Etage courant. En grisé : Circulation et balcons.



A



1

HOTEL HILTON A BERLIN

PEREIRA, LUCKMAN, SCHWEBES ET SCHOSZBERGER, ARCHITECTES

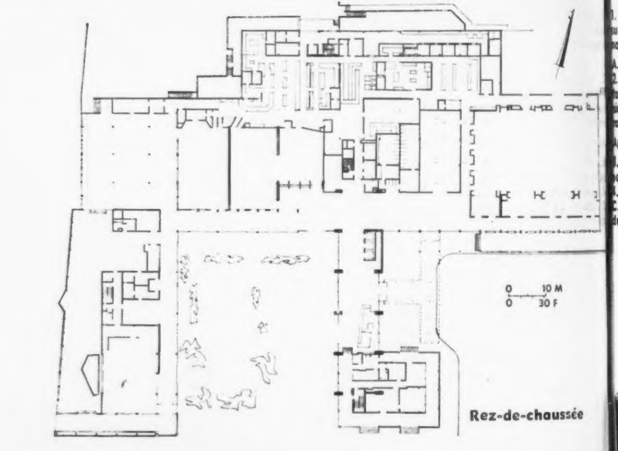
L'hôtel Hilton occupe à Berlin un vaste terrain situé le long d'une voie que borde le canal au-delà duquel s'étendent l'ancien quartier des Ambassades et le grand jardin zoologique.

En dehors du bâtiment proprement dit ont été prévus des parkings et le long de la rue et du canal, une suite de portiques incluant : bureaux de compagnies aériennes, boutiques, terrasses, cafés, restaurants, etc.

L'hôtel proprement dit comprend 350 chambres avec salles de bains dont 24 appartements. Radio, prises de télévision, téléphone automatique urbain et extérieur apportent aux chambres un confort supplémentaire.

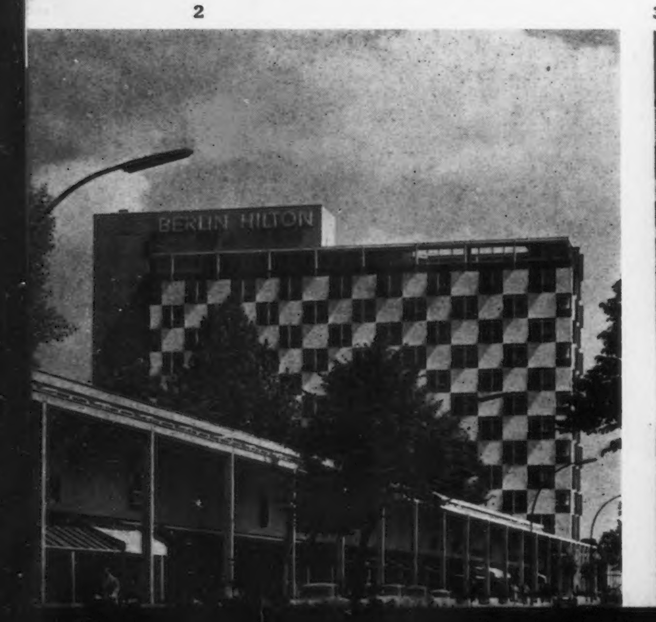
Les éléments mobiliers ont été exécutés en Allemagne d'après les dessins étudiés spécialement pour l'hôtel par Emmanuel Gran et Inge V. Bech. De nombreux artistes locaux ont collaboré à l'ensemble. Le grand hall du rez-de-chaussée est en marbre de Carare et bois, avec de grandes baies vitrées allant du sol au plafond, ouvrant sur les jardins. Il y a aussi à ce niveau le grand salon de réception, une salle de réunion ou de conférence, trois restaurants, salles à manger privées, administration et quelques boutiques. Les 14 étages, de plans identiques, abritent les chambres ; on notera la couverture aménagée en terrasse-jardin.

L'ossature est en B.A. avec remplissage en mosaïque blanche et plans de béton bleu vif donnant à la façade l'aspect d'un damier, qui est un des caractères du parti architectural.



Rez-de-chaussée

2



3



1. Vue d'ensemble de l'hôtel sur la rue de Budapest qui longe le canal ; on notera le portique dont l'horizontalité se compose avec le volume haut de l'hôtel. La façade est en damiers (béton bleu vif et mosaïque). 2. Vue opposée. 3. Une terrasse de café sous le portique.

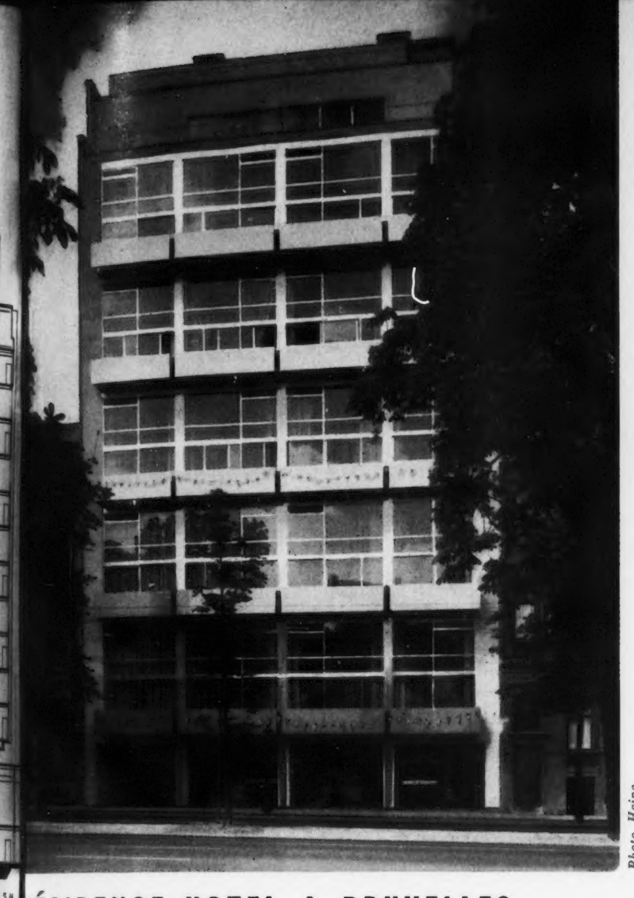


Photo Haine

Cet immeuble, qui s'élève dans l'une des plus belles avenues de Bruxelles, représente, dans ce pays, une première expérience de la formule « hôtel-appartement ». Ces derniers bénéficient de tous les services communs de l'hôtel : entretien journalier, aménagements généraux : bar, restaurant, jardin d'hiver, terrasse, etc., ouverts au public extérieur.

Les six étages comprennent deux groupes de duplex superposés avec séjour à double niveau (6 m) et chambre principale en mezzanine, distribués par un couloir central au niveau du séjour.

En partie haute de l'immeuble a été prévu un vaste appartement, duplex également (300 m²), avec quatre terrasses à des niveaux différents et d'orientations diverses, ainsi que deux autres appartements (60 m²).

Les duplex comprennent, au niveau bas : hall d'entrée desservant vestiaires et toilettes, ainsi qu'un vaste living-room, au volume duquel est intégrée une petite cuisine complètement équipée. L'étage partiel comporte chambre et salle de bains. L'escalier, qui relie le séjour à la chambre, est une structure très légère à claire-voie, avec marches encastrées.

Aménagements intérieurs par l'architecte avec Knoll International.

RÉSIDENCE-HOTEL A BRUXELLES

RENÉ STAPELS, ARCHITECTE AMÉNAGEMENTS INTÉRIEURS : KNOLL-INTERNATIONAL

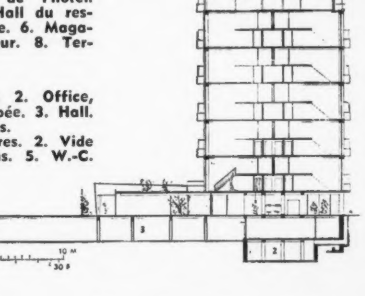
1. Ci-dessus, vue d'ensemble de l'immeuble sur l'avenue Louise et, à droite, divers aménagements intérieurs.

A. Rez-de-chaussée : 1. Hall de l'hôtel. 2. Réception cocktails, etc. 3. Hall du restaurant. 4. Restaurant. 5. Cuisine. 6. Magasin. 7. Appartement du directeur. 8. Terrasse.

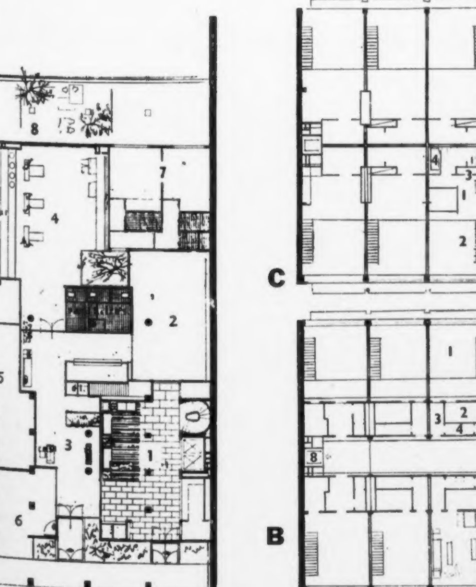
Appartement duplex.

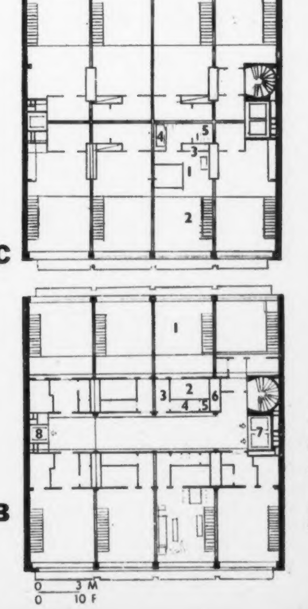
B. Niveau inférieur : 1. Séjour. 2. Office, petite cuisine complètement équipée. 3. Hall. 4. Vestiaires. 5. W.-C. 6. Réserves.

C. Niveau supérieur : 1. Chambres. 2. Vide du séjour. 3. Armoires. 4. Bains. 5. W.-C.









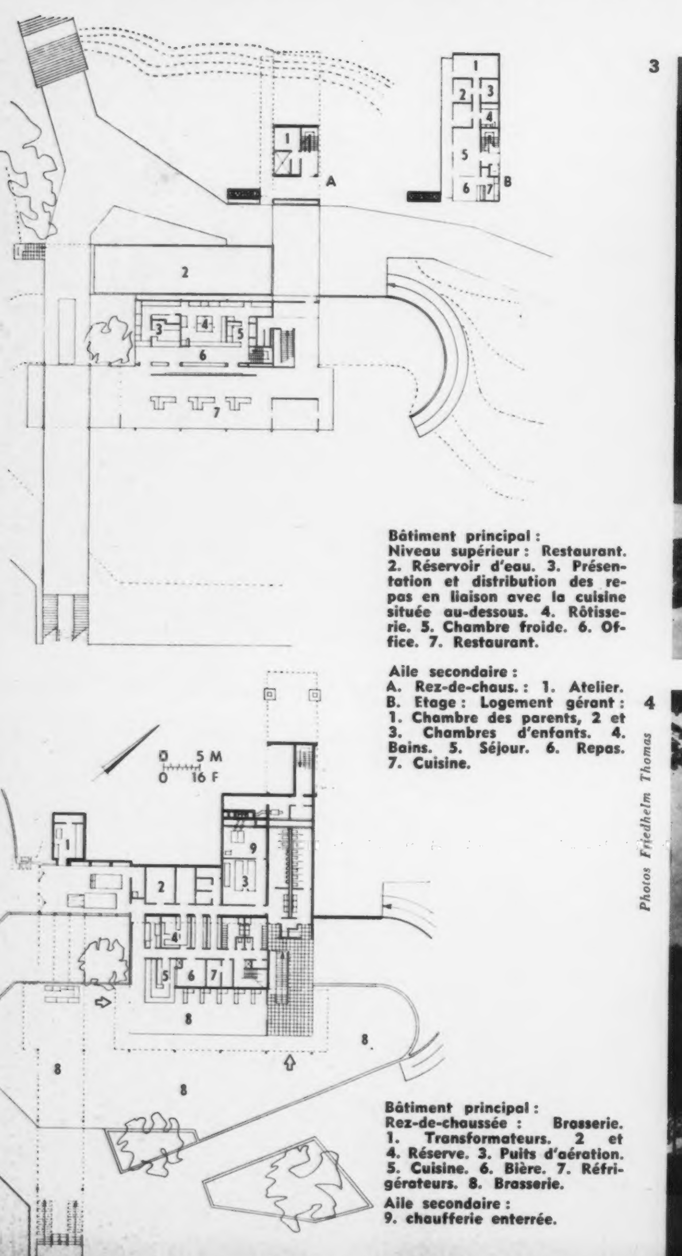
Photos R. Kayaert





RESTAURANT A DORTMUND, ALLEMAGNE

GROTH ET LEHMANN, ARCHITECTES

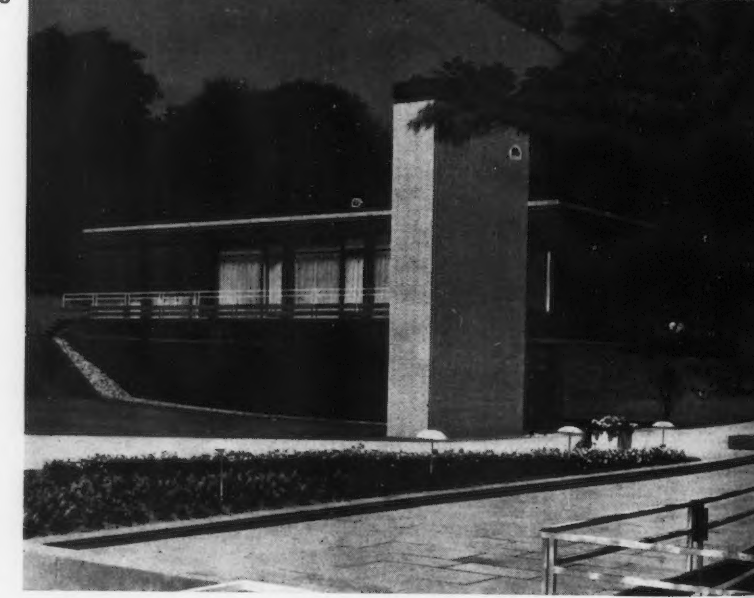


Bâtiment principal :
Niveau supérieur : Restaurant. 2. Réservoir d'eau. 3. Présentation et distribution des repas en liaison avec la cuisine située au-dessous. 4. Rôtisserie. 5. Chambre froide. 6. Office. 7. Restaurant.

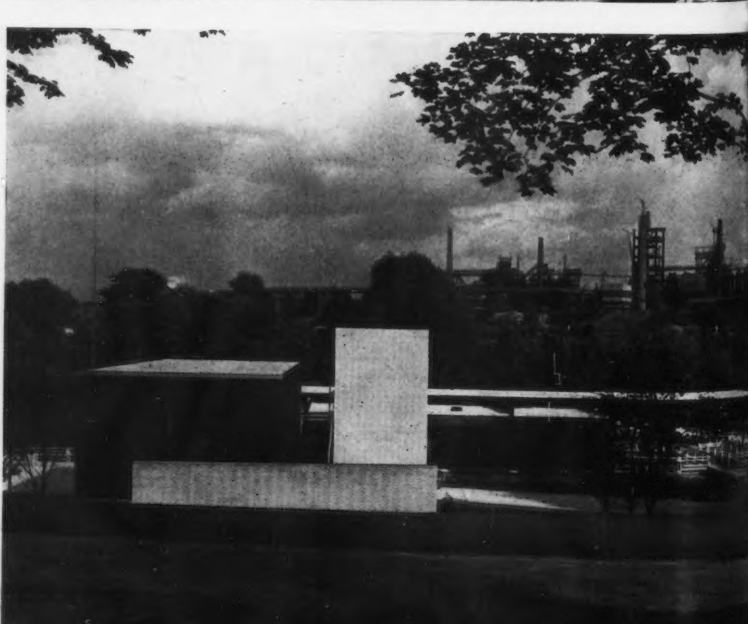
Aile secondaire :
A. Rez-de-chaus. : 1. Atelier.
B. Etage : Logement gérant : 1. Chambre des parents, 2 et 3. Chambres d'enfants. 4. Bains. 5. Séjour. 6. Repas. 7. Cuisine.

Bâtiment principal :
Rez-de-chaussée : Brasserie. 1. Transformateurs. 2 et 4. Réserve. 3. Puits d'aération. 5. Cuisine. 6. Bière. 7. Réfrigérateurs. 8. Brasserie.
Aile secondaire :
9. chaufferie enterrée.

3



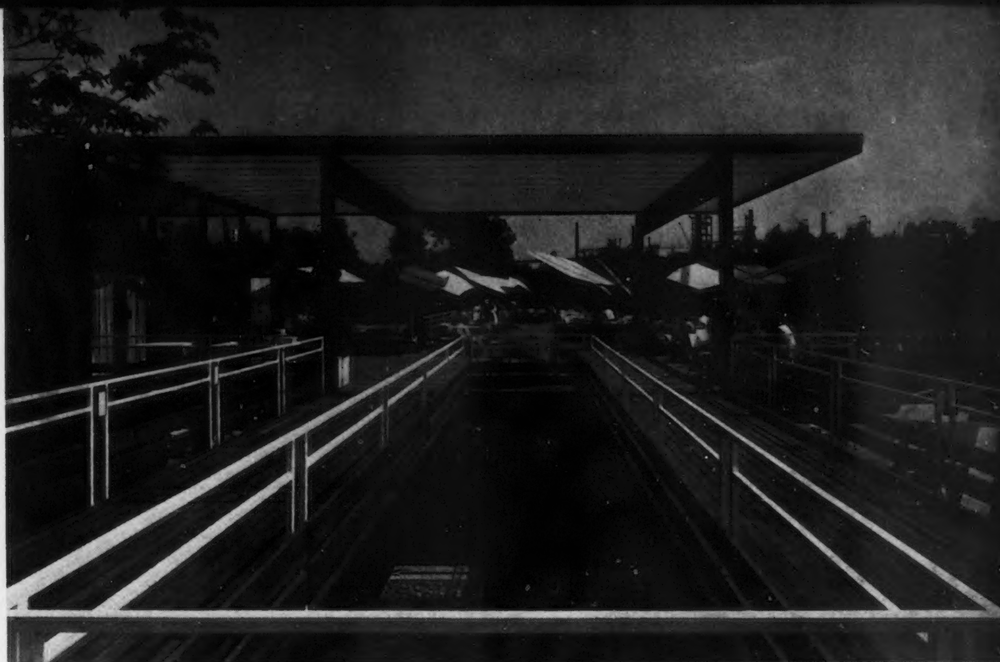
4



Photos Friedhelm Thomas



1



2

1. Vue d'ensemble prise de l'Ouest. 2. Terrasse supérieure. 3. Cheminée de la centrale et maison du gérant. 4. Vue opposée de ces constructions. 5. Terrasse inférieure et passage couvert conduisant du restaurant à la piscine. 6. Détail des escaliers d'accès aux passerelles suspendues qui conduisent à la terrasse supérieure.

A la suite du concours ouvert pour la réalisation u restaurant Buschmüller, le cabinet Groth-Lehmann été chargé de sa construction et de ses aménage-ents intérieurs.

Un certain nombre de problèmes techniques assez ifficiles se sont posés du fait de la nature du terrain articulièrement humide, accusant une forte pente rs le lac situé à proximité immédiate.

Le programme devait comporter : restaurant, cui-ne, dépendances et maison du gérant, ce qui condui- les architectes à prévoir deux corps de bâtiments rgement ouverts et perpendiculaires l'un à l'autre. Le bâtiment principal, orienté vers le lac, comporte ux niveaux : brasserie, restaurant.

L'aile secondaire abrite la maison du gérant et la aufferie. Auvents, passages couverts, passerelles ccès relient les bâtiments entre eux. Leur dispo-ion et leur légèreté contribuent à rendre cet en-mble particulièrement vivant et original.

Le restaurant situé à l'étage du corps du bâtiment incipal a été prévu pour 120 places. La cuisine t attenante et, grâce au monte-plats, communique ec la brasserie située au rez-de-chaussée, au niveau lac et disposant de 60 places. Une galerie conduit restaurant à la grande terrasse hexagonale qui omine le lac et comprend : piste de danse, 260 places ssises et un office spécial ; un vaste espace est issé libre pour des réceptions privées. La terrasse, ituée en prolongement de la brasserie, dispose de 40 places. Sous les cuisines, à côté de l'office des-né à la brasserie, a été placé un escalier de service insi que les réserves d'approvisionnement. En re-rait, complètement engagées dans la pente, ont été lacées les dépendances : chaufferie, air chaud, etc.

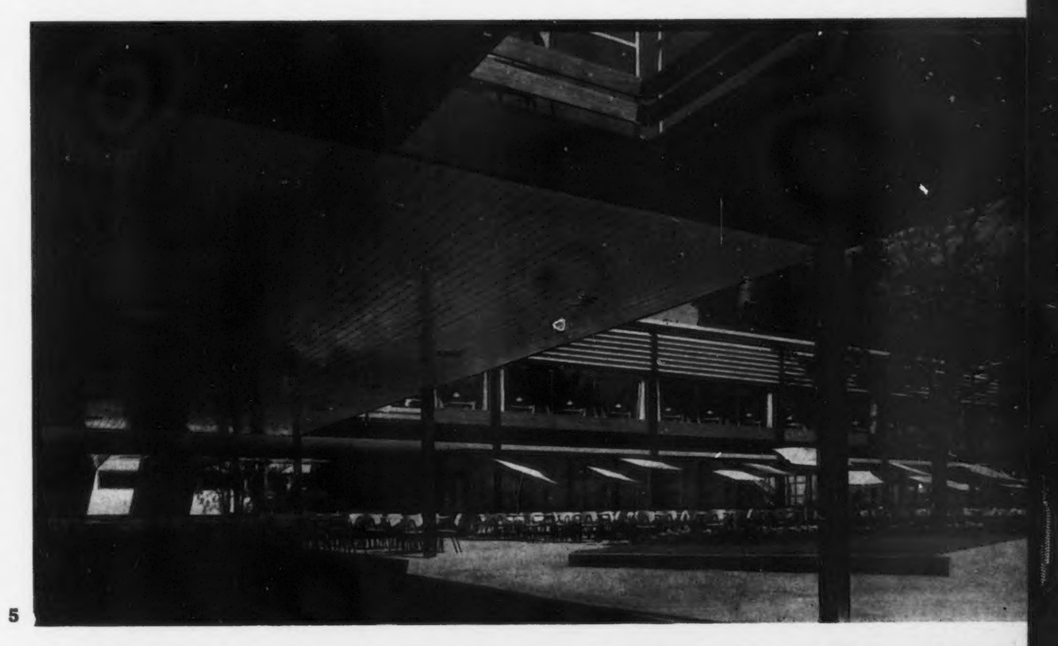
Les circuits du personnel ont été très étudiés en e qui concerne les accès aux cuisines, à l'office, ux réserves ; aucun trajet ne se recoupe. Chaque erveur dispose, en outre, de son propre office. Des laques chauffantes électriques sont placées de telle orte qu'il n'y a nulle part besoin de desserte.

La subdivision est obtenue au moyen d'un cloison-ement partiel et mobile.

Tandis que le sous-sol est entièrement construit en éton — béton armé pour les plafonds en forme de oûte — tous les autres bâtiments sont réalisés au oyen d'une charpente métallique en acier avec alles de plancher et de couverture préfabriquées n béton. Remplissages en verre « Thermopane » ou n bois avec isolation en laine de verre.

La structure, faite de poutrelles d'acier soudées, st partout laissée apparente, le plus grand soin a té apporté au traitement des détails.

La ventilation est assurée au moyen d'aérateurs ermanents au-dessus des fenêtres de la façade rincipale. Au contraire, sur tous les itinéraires suivis ar le personnel et devant les cuisines, elle est obte-ue par des ventilateurs brassant à volonté l'air roid ou chaud pulsé par le plafond et aspiré à la ase des murs. Les salles réservées au public sont hauffées de deux manières, par air chaud pulsé et ar rayonnement (sol et plafond).



5

6





CAISSE CENTRALE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA RÉGION PARISIENNE

RAYMOND LOPEZ - MARCEL REBY, ARCHITECTES - COLLABORATEURS : ÉTUDES MICHEL HOLLEY - CHANTIER HENRI LONGEPIERRE

Ci-contre : le bâtiment en cours de chantier, pose de la grille mur-rideau.

En page de droite : vue d'ensemble au même moment.

La Caisse Centrale d'Allocations Familiales de la Région Parisienne, dont l'origine se rattache à la création en 1920 de la première Caisse de Compensation de la Région Parisienne, a été constituée en 1946 par la fusion des anciennes Caisses Professionnelles d'Allocations Familiales.

Sa compétence s'étend aux employeurs, aux travailleurs indépendants, et aux salariés du régime général de Sécurité Sociale dont le siège d'activité professionnelle se situe dans les départements de la Seine et de la Seine-et-Oise.

C'est dans ce cadre que la caisse règle chaque mois, à plus de 600.000 familles, les prestations auxquelles elles peuvent prétendre. Pour 1957, la Caisse a ainsi versé, pour près de 1.200.000 enfants, 91 milliards de francs à ces familles.

Cet organisme est également chargé de percevoir les cotisations qui sont propres à plus de 300.000 employeurs et travailleurs indépendants.

Le rôle de la Caisse ne se limite pas au versement des prestations familiales et au recouvrement des cotisations, la Caisse exerce aussi une action sociale, dont le but est d'apporter aux allocataires une aide complémentaire adaptée à leurs difficultés, entre autres : aide à la construction de logements, aide aux vacances, mise à la disposition des familles des services d'assistantes sociales, de monitrices d'enseignement ménager, de placements sociaux, etc.

Désireux de regrouper en un seul ensemble la totalité de ses services épars en quelque dix immeubles à travers Paris, elle charge les architectes Raymond Lopez et Marcel Reby d'étudier cet ensemble destiné à abriter la plupart de ses 4.500 agents.

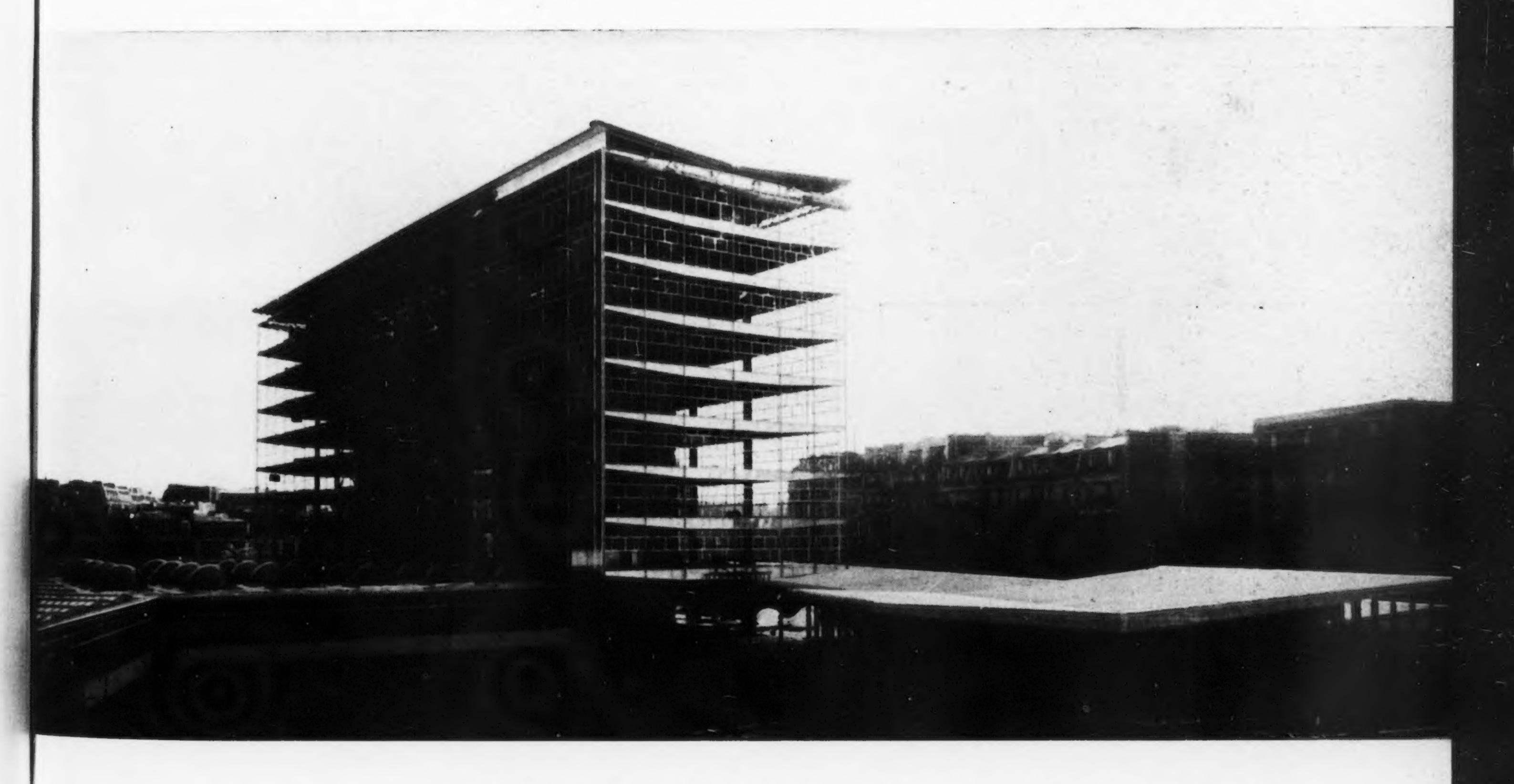
Le terrain nécessaire à cette réalisation, d'une superficie d'environ 10.000 m², était attenant aux immeubles des 10 et 12, rue Viala, dans le 15ᵉ arrondissement de Paris, qui abritaient déjà de nombreux services de la Caisse Centrale.

Le programme des besoins généraux de bureaux, annexes et circulations, représentait 25.000 m² de planchers.

Il fallut aux architectes dépouiller un programme particulièrement complexe : grouper tels services devant être en contact constant ; à l'intérieur de chacun de ces services, effectuer les regroupements ou éloignements nécessaires, par exemple ceux de la mécanographie très bruyants. Disposer hiérarchiquement les services, dont certains sont indispensables à tous ou à grand nombre d'entre eux : fichiers de renseignements, archives, etc.

Placer au centre de gravité de certains services celui ou ceux dont ils dépendent, par exemple le service financier payeur qui doit distribuer à la fois sur quatre services dont trois publics : ceux de la Caisse des Salariés, de la Caisse des Travailleurs indépendants et ceux de la Caisse des Forains, et un non public : celui des payeurs à domicile qui, de ce fait, doit occuper une position centrale avec sa chambre forte.

Quatre mois furent nécessaires pour mener à bien ce travail. De celui-ci se dégagea, en cinq mois de nouvelles études, le parti général, la composition d'ensemble qui s'exprima par les premiers



dessins d'expression architecturale à l'échelle de 0,05 p.m. et une maquette d'étude de volume sous la forme suivante :

Par la rue Viala, accède, au bâtiment central en traversant les jardins, le public : allocataires salariés ; allocataires forains ; allocataires travailleurs indépendants ; employeurs.

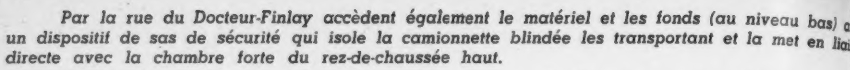
Il y est reçu, au rez-de-chaussée, en plusieurs halls spécialisés et indépendants, bordés de guichets (renseignements, réclamations, paiement).

Ces halls qui peuvent contenir 1.500 personnes sont précédés d'un service d'accueil avec garderie pour les enfants des allocataires (les attentes pouvant durer une heure environ).

Par la rue du Dr Finlay, accède l'ensemble des employés qu'un entresol distribue vers les lieux de travail en chacun des bâtiments précités, principalement dans les huit étages du bâtiment central, ce au moyen de 2 batteries de trois ascenseurs et quatre escaliers.

Ce même entresol aménagé en foyer, dessert le restaurant capable de servir 3.000 repas en trois services normaux de 30 minutes chacun ou en « self-service » continu.





Par la rue du Docteur-Finlay accèdent également le matériel et les fonds (au niveau bas) a un dispositif de sas de sécurité qui isole la camionnette blindée les transportant et la met en liai directe avec la chambre forte du rez-de-chaussée haut.

Enfin les services de la Médecine du travail, ceux des Directions et la salle de confére (400 places) sont accessibles directement par la rue Saint-Charles, mais aussi par les autres acc précités.

Ces dispositions précisées dans les plans à l'échelle de 0,01 p. m. (avant-projet) dont l'étu demanda six nouveaux mois, furent à nouveau soumises aux commissions et conseil d'administrati de la C.C.A.F.R.A., puis à son organisme de tutelle, la Sécurité Sociale, ainsi qu'à l'organisme cons de cette dernière : le Conseil Général des Bâtiments Civils.

Acceptées dans leur ensemble, y compris l'estimation du coût de l'opération, les études fure alors poursuivies en vue de l'adjudication des travaux après mise au point des détails internes d bâtiments et aussi du mode de construction évidemment déjà déterminé dans son principe général lo des premières études d'avant-projet : structure métallique et remplissages légers.

Les plans d'exécution furent, pendant huit mois, mis au point sur les principes suivants :

— Infrastructure en béton armée.

— Superstructure en charpente métallique.

— Façades légères en « mur rideau » d'éléments d'aluminium quant à leurs cadres, et él ments de polyester armé translucide et vitrage, quant à leurs remplissages.

— Cloisons mobiles.

— Toitures en aluminium.

Les travaux débutèrent (démolition et terrassements) en juillet 1955 et les travaux de gro œuvre le 5 octobre 1955.

Les premiers services furent remis à la C.C.A.F.R.P. :

— Ceux de la Mécanographie du 9 décembre 1957 au 10 mars 1958.

— Ceux de la Médecine sociale (services dentaires) au 1er mai 1958, ceux de la Médecine d Travail (Médecine générale) au 1er août 1958.

— Ceux des services de cuisine et de restaurant au 1er janvier 1959.

L'ensemble fut terminé en mars 1959.

Les effectifs d'ouvriers présents sur le chantier furent au maximum de 250, en moyenne 150.

Dans la construction des bâtiments de la Caisse Centrale d'Allocations Familiales de la Ré gion Parisienne, il a été fait un très large emploi de l'aluminium et de ses alliages, notamment e ce qui concerne les façades. Celles-ci représentent en France, et peut-être en Europe, la premièr et la plus importante réalisation de mur-rideau en aluminium intégralement suspendu.

Dans le cas particulier du bâtiment principal de la C.C.A.F.R.P., ce procédé a permis de résoudre, d'une façon simple, le problème de la jonction du mur-rideau avec l'ossature cantilever e acier ; il a même rendu possible le choix de cette structure à porte-à-faux, difficilement pensabl avec des façades lourdes portées de plancher à plancher. Ces planchers, réalisés, comme toute l'os sature par la société Schwartz-Hautmont, subissent sous les effets du vent ainsi que sous les charge et surcharges des flèches positives ou négatives de ± 12,5 mm d'amplitude maximum. Il aurait nu à l'esthétique et à la simplicité de prévoir, à chaque niveau, un bandeau horizontal permettant d'ac cepter ces 25 mm de débattement total au moyen de couvre-joints mobiles.

Les architectes R. Lopez et M. Reby étudièrent et adoptèrent la solution qui consistait à sus pendre intégralement le mur-rideau au plafond du huitième et dernier étage. Ce principe étan admis, il convenait de résoudre les problèmes posés par la réalisation des points suivants :

— Accrochage au niveau supérieur de la charpente métallique ;

— Continuité des meneaux sur toute la hauteur du bâtiment ;

— Système d'accrochage coulissant au droit de chacun des planchers, assurant, à la fois une liaison mécanique et la libre dilatation du mur-rideau par rapport à la charpente.

Il a été procédé à un traitement par oxydation anodique incolore des surfaces de tous le ouvrages en alliage léger.

Pour les éléments des grilles Wallspan (meneaux et traverses), cette opération d'anodisatio a été effectuée après un simple décapage des profils bruts de filage. Pour les ouvrages de menu serie métallique proprement dits, un bufflage suivi d'un décapage ont précédé l'oxydation. Cet dernière a été conduite de telle sorte que l'épaisseur de la pellicule protectrice d'alumine soit co prise entre 15 et 20 microns et qu'elle résiste à une tension de claquage de 1.000 volts environ.

Le filage des 30 tonnes de profilés en alliage d'aluminium nécessaires à la réalisation d façades a été exécuté par les sociétés Cégédur et Cuivre et Alliages dans leurs usines d'Issoire de Ham.

La surface couverte de 4.600 mètres carrés de l'ensemble des bâtiments se décompose ains

Bâtiment principal A	1.500 m²
Bâtiments B et B1	1.800 m²
Bâtiments C et C2	1.300 m²

Ces couvertures ont été réalisées en bacs Triondal Studal de 0,8 mm d'épaisseur, par l'E treprise Ch. Pillet, de Levallois-Perret.

Bâtiment A. — Les deux rangées de poteaux de l'ossature reçoivent deux poutres longitud nales en treillis de 1,88 de hauteur, qui portent quarante-huit fermes transversales dont les ailes, e porte-à-faux, reçoivent les U auxquels on suspend, comme nous l'avons dit, les meneaux de l grille Wallspan.

La partie inférieure de ces fermes est horizontale pour recevoir le plafond du huitième et de nier étage. La partie supérieure est à double pente pour se conformer au profil de la toiture en dèdre, avec chéneau central. Deux habitacles contiennent les équipements dse ascenseurs. Les bacs de 11,60 m de longueur sont posés sur la charpente métallique avec interposition de feutre ; ils sont tenus par des crochets en acier galvanisé selon la technique habituelle.

Bâtiment B. — La couverture de la salle de conférence est également à double pente conver geant sur un chéneau axial en alliage léger de 1,2 et 1,6 mm d'épaisseur suivant les longueurs.

Bâtiment B1. — Couverture à une seule pente orientée vers l'intérieur de l'îlot. Les bacs de 13,40 m de longueur sont fixés aux fermes en treillis de la charpente métallique avec des crochets en acier galvanisé.

Bâtiments C, C1 et C2. — Le bâtiment C, où se trouve, à l'étage supérieur, la salle de res taurant, est éclairé par vingt-quatre coupoles hémisphériques Vitrex en Polyester, de 2,60 m de diamètre, disposées dans le plafond. De ce fait, on a eu recours à une ouverture assez particulière consistant en six rectangles de 23,30 × 4,35 m à double pente, revêtus de bacs Triondal de 0,8 mm ces toitures élémentaires sont reliées par des chéneaux parallèles en aluminium A5 de 1,2 ou 1,5 mm d'épaisseur, assemblés par soudo-brasage au chalumeau oxyacétylénique. Chaque élément rectangulaire reçoit quatre banquettes de coupole, de 2,70 m de côté ; en bois, elles sont recouvertes de zinc.

Les autres bâtiments C1 et C2, bien que ne comportant pas de coupoles translucides, ont leur couverture en bacs Triondal divisée en semblables éléments rectangulaires de faible largeur, à double pente, versant dans des chéneaux communs.

Texte extrait de l' « Encyclopédie du Bâtiment », Editions Quillet, Paris.

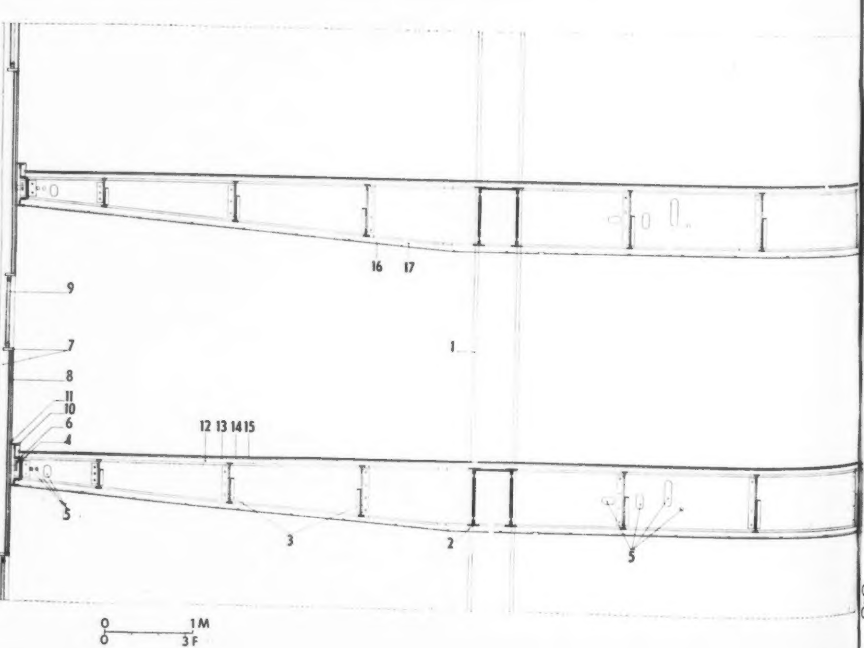


Photos E. Weill

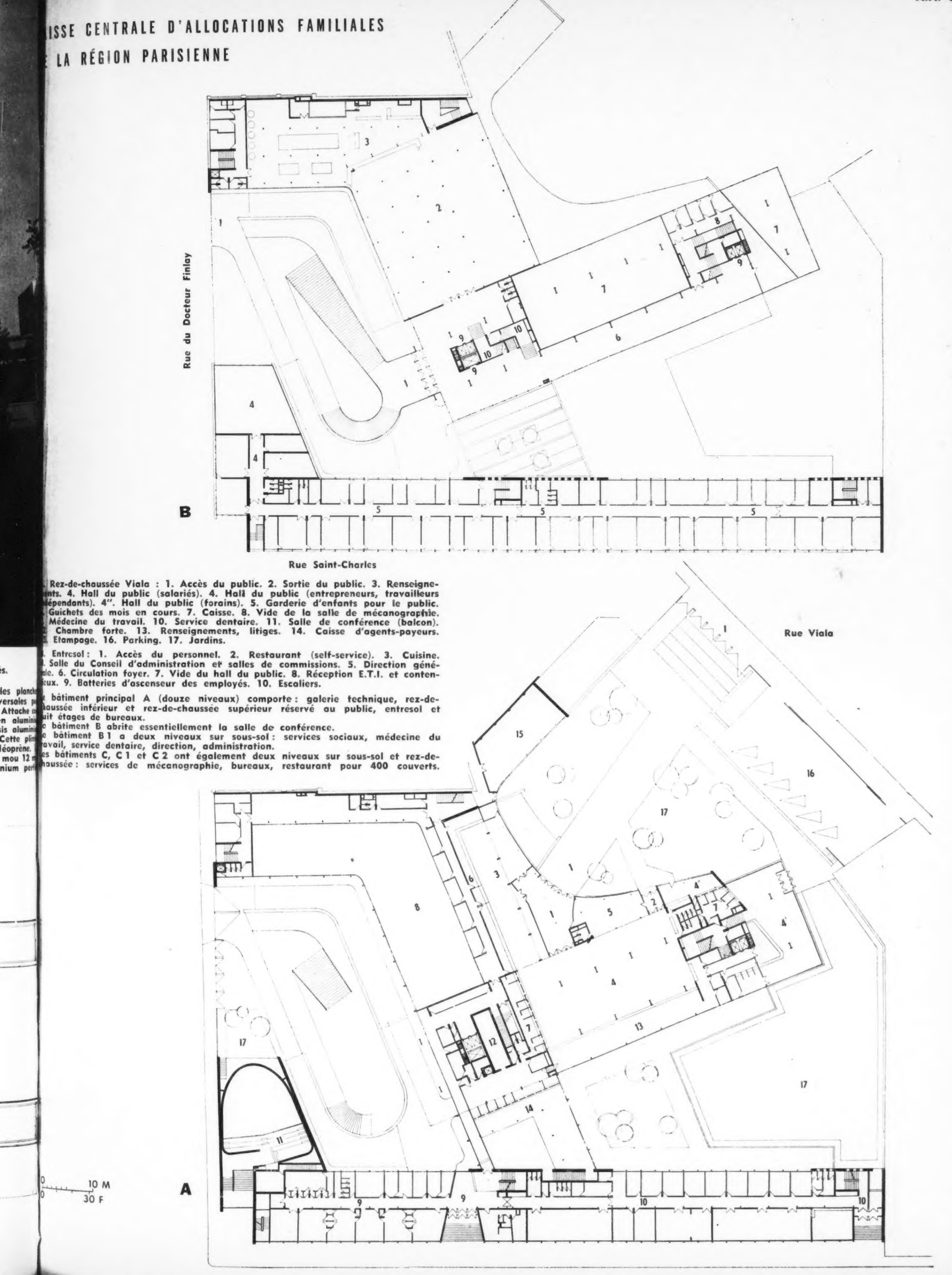
CAISSE CENTRALE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA RÉGION PARISIENNE

Ci-dessus : Accès du public par les jardins de la rue Viala ; à droite, le restaurant des employés.
Ci-dessous : Coupe partielle et de détail sur un étage courant
1. Poteau métallique HN de 500. 2. Poutre longitudinale à treillis. 3. Solives à treillis portant les planch métalliques. 4. Sablière fer U de 240. 5. Percements réservés en atelier dans les poutres transversales pa permettre le passage de canalisations de chauffage, d'électricité et des liaisons pneumatiques. 6. Attache co lissante des meneaux en aluminium de la façade à la sablière de rive. 7. Profilés tubulaires en alumini protégés par oxydation anodique. 8. Panneau translucide Héliotrex en polyester stratifié. 9. Châssis alumini ouvrant à l'italienne. 10. Plinthe en tôle pliée de raccordement entre le plancher et la façade. Cette plin forme caisson, renferme les canalisations téléphoniques et électriques et les protège. 11. Joint Néoprène. Plancher métallique en tôle de 15/10 raidie par des Ω soudés électriquement par points. 13. Isorel mou 12 m 14 Isorel mi-dur 5 mm. 15. Tapis Bulgomme. 16. Plafond suspendu chauffant en plaques d'aluminium perf (système Fringer). 17. Isolation laine de verre.

Détail d'accrochage du mur-rideau sur les sablières : 1. Pièce située dans X1 en acier métallisé. 2. Axe de suspension des montants X1, en acier métallisé. 3. Console supportant les panneaux Wallspan. 4. Panneau Heliotrex. 5. Entaille dans montant X1. 6. Boulon diamètre 20.



ISSE CENTRALE D'ALLOCATIONS FAMILIALES
LA RÉGION PARISIENNE



Rez-de-chaussée Viala : 1. Accès du public. 2. Sortie du public. 3. Renseigne-ents. 4. Hall du public (salariés). 4. Hall du public (entrepreneurs, travailleurs dépendants). 4". Hall du public (forains). 5. Garderie d'enfants pour le public. Guichets des mois en cours. 7. Caisse. 8. Vide de la salle de mécanographie. Médecine du travail. 10. Service dentaire. 11. Salle de conférence (balcon). Chambre forte. 13. Renseignements, litiges. 14. Caisse d'agents-payeurs. Etampage. 16. Parking. 17. Jardins.

Entresol : 1. Accès du personnel. 2. Restaurant (self-service). 3. Cuisine. Salle du Conseil d'administration et salles de commissions. 5. Direction générale. 6. Circulation foyer. 7. Vide du hall du public. 8. Réception E.T.I. et contentieux. 9. Batteries d'ascenseur des employés. 10. Escaliers.

e bâtiment principal A (douze niveaux) comporte : galerie technique, rez-de-chaussée inférieur et rez-de-chaussée supérieur réservé au public, entresol et uit étages de bureaux.
e bâtiment B abrite essentiellement la salle de conférence.
e bâtiment B 1 a deux niveaux sur sous-sol : services sociaux, médecine du ravail, service dentaire, direction, administration.
es bâtiments C, C 1 et C 2 ont également deux niveaux sur sous-sol et rez-de-chaussée : services de mécanographie, bureaux, restaurant pour 400 couverts.

La solution constructive définie dans les pages précédentes, liée à l'impératif de dégagement total des façades pour un meilleur ensoleillement et la possibilité de transformation des bureaux.

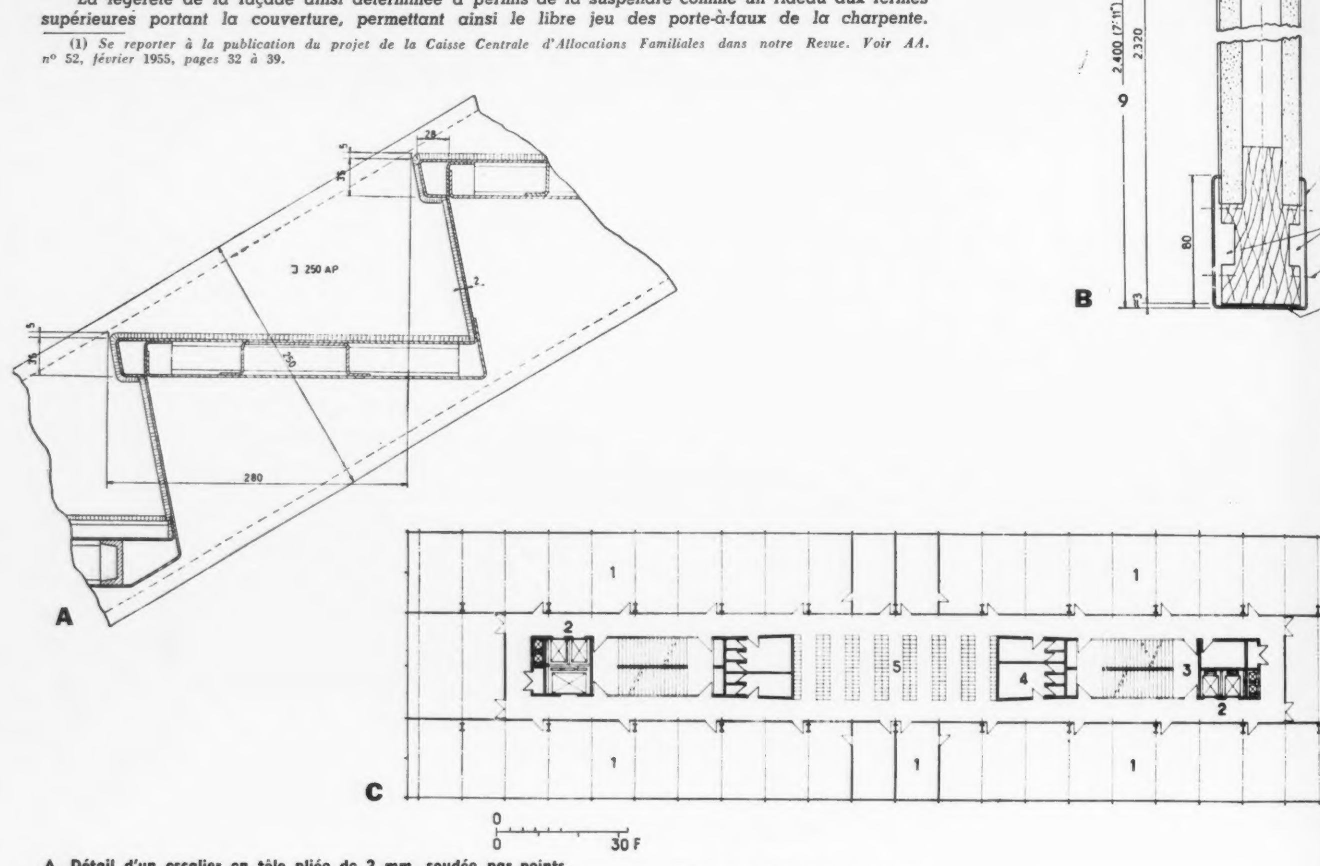
La solution paroi de verre, à translucidité parfaite, ne pouvant être retenue du fait de sa trop grande déperdition calorifique et de sa fragilité (aux Etats-Unis, une climatisation totale des bâtiments la rend possible), les architectes recherchèrent le matériau qui présenterait les qualités requises caractéristiques, en quelque sorte d'une peau : translucidité, résistance, souplesse, légèreté. Ils orientèrent leurs recherches vers certaines matières plastiques : les résines polyester, employées à diverses fins industrielles et présentant ces qualités (1).

La Société Vitrex soumit aux essais un élément composé d'une plaque ondulée comprise entre deux plaques planes qui donna le meilleur résultat, tant du point de vue technique que du point de vue économique.

L'élément-type définitif de façade : trame « Walls Pan », fenêtre aluminium ouvrant à l'italienne, allège et retombée en polyester stratifié, fut alors présenté aux autorités de tutelle et par elles accepté.

La légèreté de la façade ainsi déterminée a permis de la suspendre comme un rideau aux fermes supérieures portant la couverture, permettant ainsi le libre jeu des porte-à-faux de la charpente.

(1) *Se reporter à la publication du projet de la Caisse Centrale d'Allocations Familiales dans notre Revue. Voir AA. n° 52, février 1955, pages 32 à 39.*



A. Détail d'un escalier en tôle pliée de 2 mm, soudée par points.
B. Détail des cloisons mobiles : 1. Rail de plafond. 2. Vérin, course maximum 20 mm. 3. Plinthe haute. 4. Axe de fixation par vis à bois. 5. Plinthe basse. 6. Rainures pour canalisations électriques. 7. Axe de vis de fixation. 8. Semelle en caoutchouc.
C. Etage courant : 1. Bureaux à cloisons mobiles. 2. Batteries d'ascenseurs. 3. Escaliers à volées contrariées. 4. Groupes sanitaires. 5. Vestiaires.

1. Détail du restaurant du personnel ; composition murale de Joël Decas. 2. Un autre aspect de ce restaurant. 3. Galerie intérieure desservant les bureaux de travail. 4. Salle du Conseil ; éléments mobiliers de Knoll-International-France. 5. Hall de réception des allocataires.

1 *Photo C. Boisgontier*



2



3

Photo Cl. Michaelides

CAISSE CENTRALE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA RÉGION PARISIENNE

4



5



1



2

TOUR GALFA A MILAN

MELCHIORRE BEGA, ARCHITECTE

AVEC LA COLLABORATION DE GIUSEPPE CASALIS, INGÉNIEUR, DIRECTEUR DES TRAVAUX. A. DANUSSO, INGÉNIEUR-CONSEIL

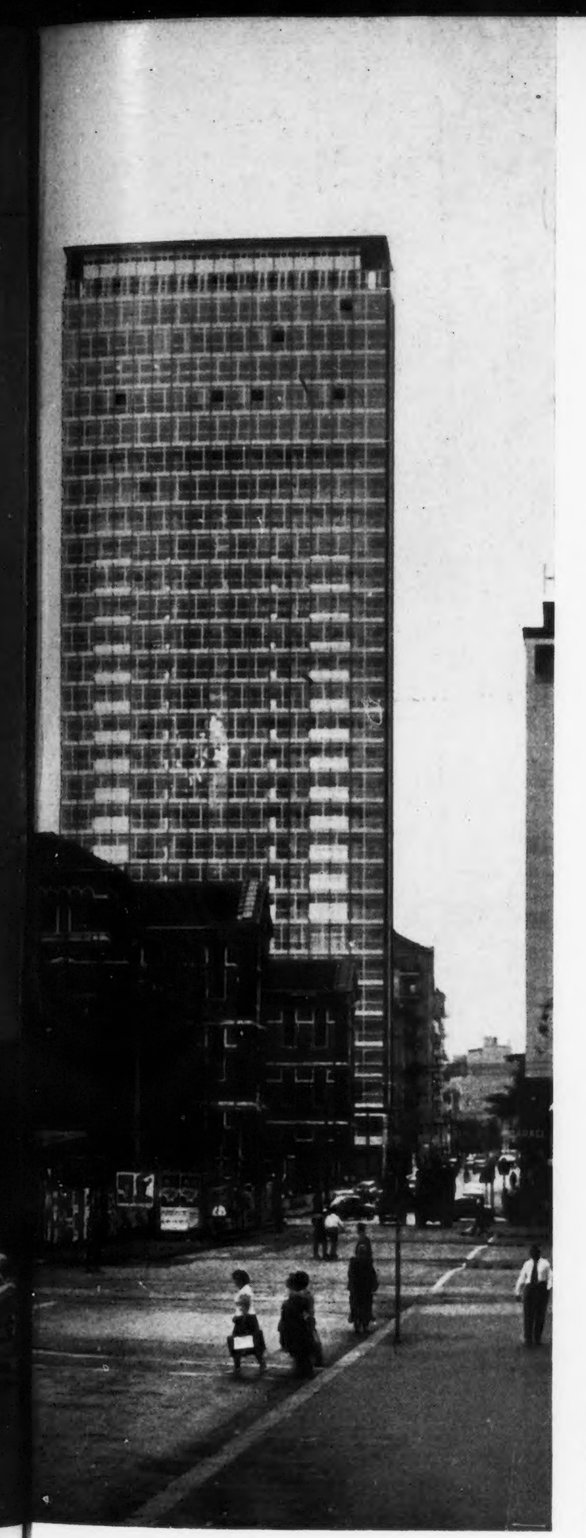
L. ANTONIETTI, P. PAPINI, A. ROGNONI, INSTALLATIONS TECHNIQUES INTÉRIEURES : G. BERTOLINI ET G. ALTIERI.

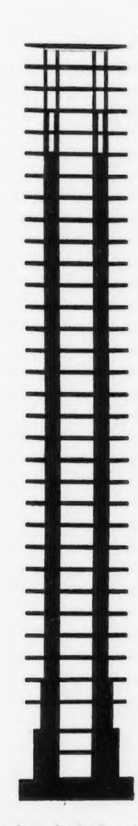
La tour Galfa s'élève à proximité de la gare de Milan, à l'angle des rues Galvani et Fara, d'où lui vient le nom de « Gal-Fa ». Cet immeuble abrite le siège social de la « S.A.R.O.M. », grand trust pétrolier (extraction, raffinage et vente d'hydrocarbures) et aussi le siège d'une banque italienne.

La tour a trente étages, soit 130 m au-dessus du sol et deux niveaux souterrains (660 m²) qui occupent toute la surface disponible et contiennent : garages, installations techniques et divers services.

La tour, établie sur plan restangulaire, et les bâtiments annexes hors du sol n'occupent qu'une partie du terrain (1.268,25 m²), dont la surface totale est de 2.690 m², l'espace libre étant traité en jardins et parkings.

La distribution intérieure est fonction de l'emplacement de la doub rangée d'appuis en béton armé qui constituent l'ossature du bâtiment. notera que les circulations verticales et sanitaires ont été groupées dans partie centrale du bâtiment (face N.-O.), ce qui permet de disposer de meilleure orientation pour les bureaux. Du point de vue statique, les pilie ont été étudiés comme des consoles issues des fondations ; ces fondatio étant constituées par une dalle double avec poutres cruciformes incorporé Les piliers sont d'une section moins importante pour les étages que po les niveaux inférieurs et les sous-sols ; ils se dédoublent même en par haute. Ils sont en retrait de 2,50 m par rapport au nu des façades, ce q







1. Façade principale et angle Nord-Est, vue prise de la rue Galvani. 2. Façade opposée. 3. Détail du mur-rideau en duralumin et verre « Thermopane ». 4. Détail de l'entrée principale sur la petite place Fara traitée en cour-jardin.

Publication de la Torre Galfa en voie d'achèvement. Voir A.A., n° 82. Immeubles de bureaux (février-mars 1959), pages 44 et 45.

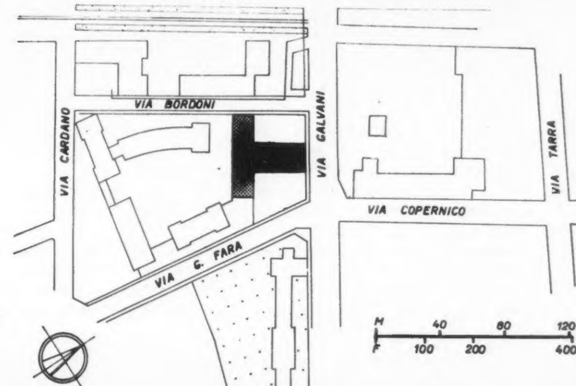
mplique un porte-à-faux continu des dalles de plancher. Ces dalles, nervurées, comprennent également des poutres incluses dans l'épaisseur.

L'ossature portante est complétée par les murs verticaux en B.A. correspondant aux escaliers et ascenseurs. Le mur-rideau est formé de cadres en uralumin anodisé et glaces « Thermopane ».

Sur le pourtour du bâtiment, entre les dalles des planchers et les cadres u mur-rideau, ont été placées les canalisations d'eau pour les appareils e conditionnement à induction et celles qui sont destinées à recueillir les aux de condensation. Les appareils à induction et le circuit d'air primaire grande vitesse sont contenus dans la dalle.

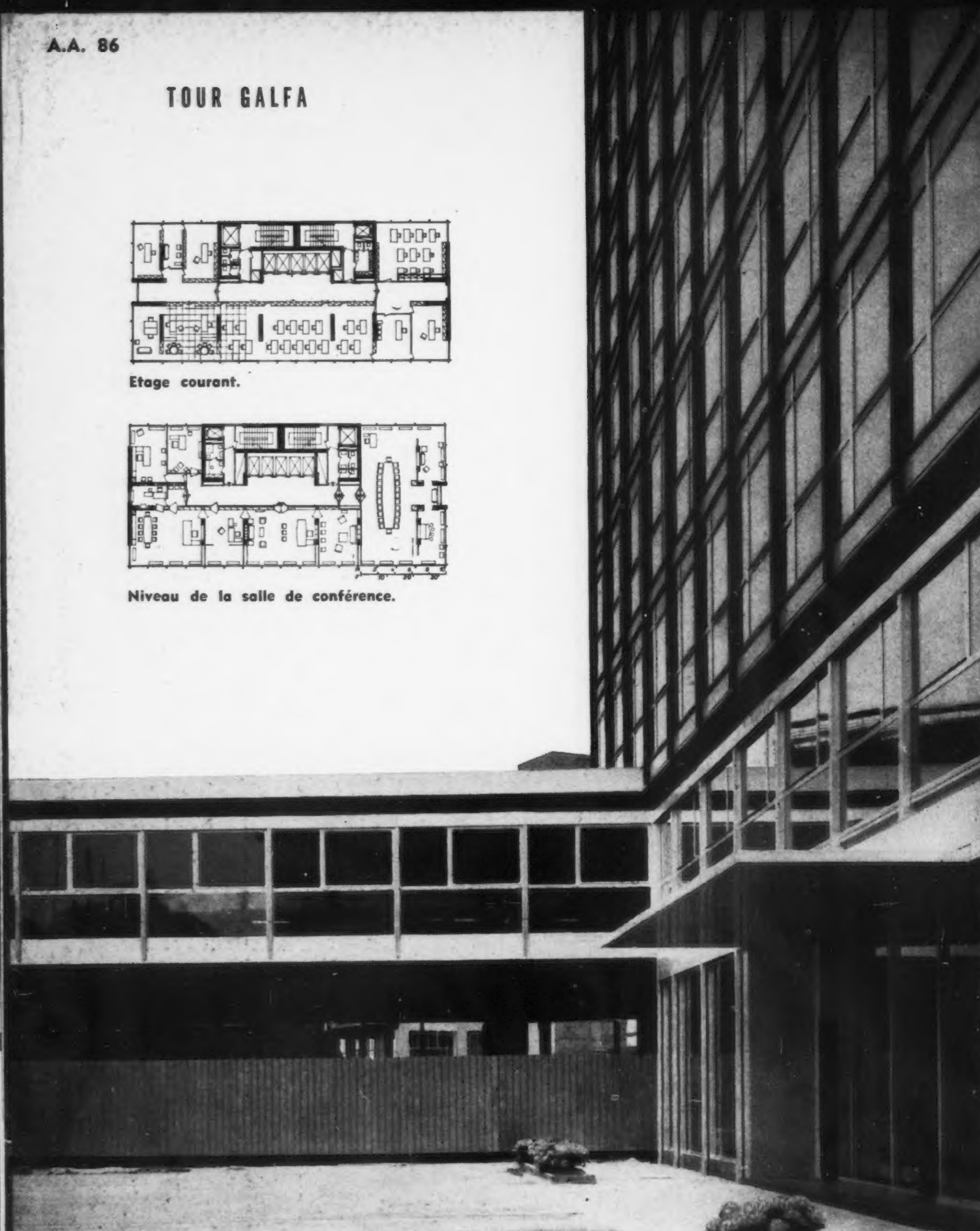
Les cloisons intérieures sont en métal et verre. Les escaliers sont en éton armé avec marches en marbre. Les sept ascenseurs et le monte-harges sont commandés par cerveau électronique.

L'immeuble est pourvu d'une installation de conditionnement d'air d'une chnique toute nouvelle, qui assure à tous les locaux, en toutes saisons, ne température régulière.



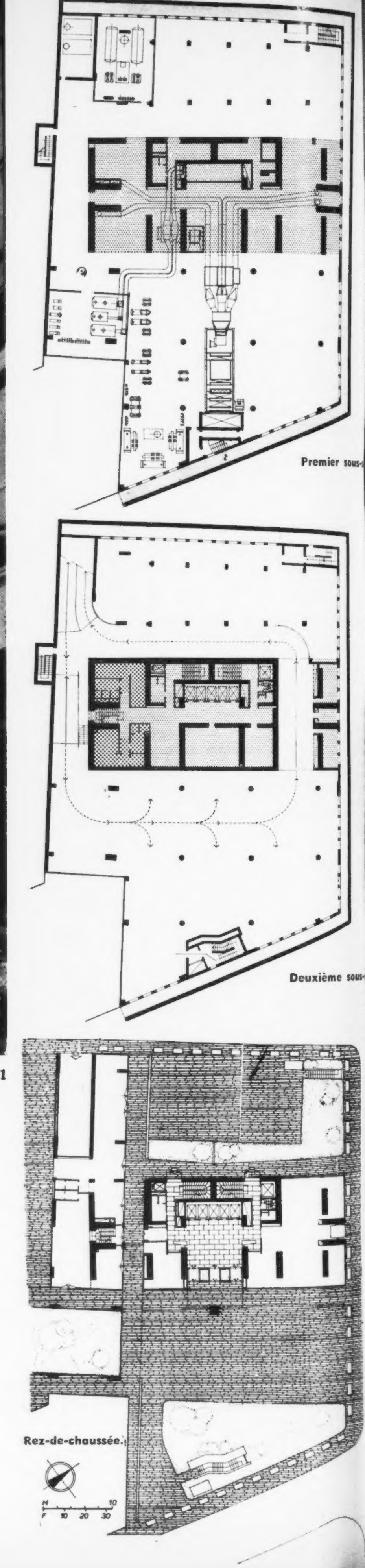
Plan de situation.

TOUR GALFA



Etage courant.

Niveau de la salle de conférence.



Premier sous-s

Deuxième sous-

Rez-de-chaussée.

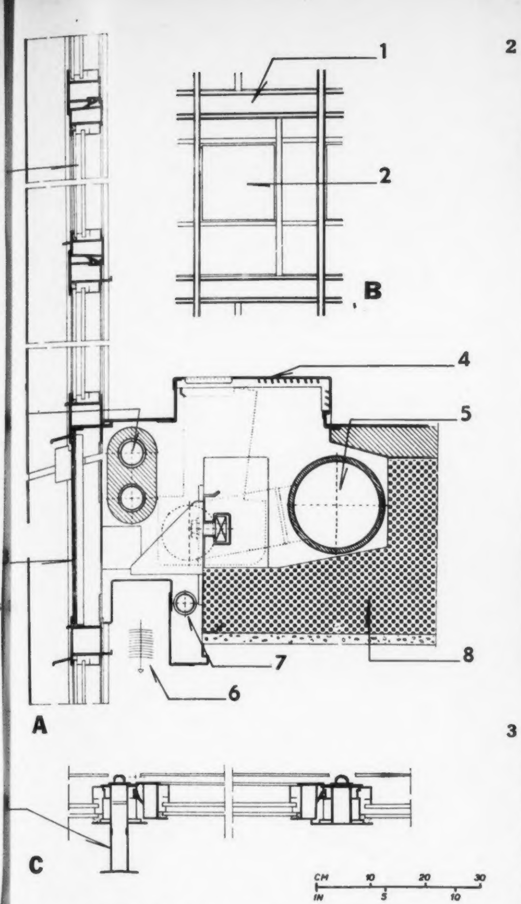
Photos A. Villani et Figli 1

Les trente étages sont desservis par sept ascenseurs : un de service (vitesse 2,5 m/s ; 16 personnes), un pour les cadres (vitesse 4 m/s ; 8 personnes) et cinq ascenseurs en batterie (vitesse 4 m/s ; 14 personnes). Cette batterie d'ascenseurs est pourvue d'un cerveau éelctronique qui dirige les mouvements des cabines selon les besoins. Il n'y a donc pas de manœuvre déterminée à l'avance, mais une adaptation instantanée aux exigences du moment. Le cerveau électronique reçoit indistinctement tous les appels intérieurs ou extérieurs de montée ou de descente, élabore la courbe des demandes, pèse les personnes à l'aide du fond sélectif de la cabine et envoie celle-ci en résolvant l'équation nécessaire dans le seul but de satisfaire le plus rapidement possible aux demandes des usagers. Quand les appels diminuent, le cerveau électronique envoie une cabine à l'étage de stationnement en position de repos, puis deux, et ainsi de suite jusqu'à ce qu'une seule cabine demeure en fonctionnement (nuits, jours fériés, etc.). Tout se fait ainsi automatiquement, d'où économie sensible dans les frais de gestion. Le cerveau électronique est complété et aidé par la « voix fantôme » qui communique avis et recommandations aux usagers, indique la cabine à prendre, les invite à pousser le bouton correspondant de l'étage demandé, à sortir dès qu'ils arrivent, à ne pas encombrer la porte, etc...

Mille personnes environ travaillent dans ce gratte-ciel ; la batterie de cinq ascenseurs permet de les évacuer en 15'. L'attente moyenne est de 24".

La Tour Galfa est pourvue d'une installation de conditionnement d'air pour assurer aux divers locaux les meilleures possibilités de bien-être toute l'année.

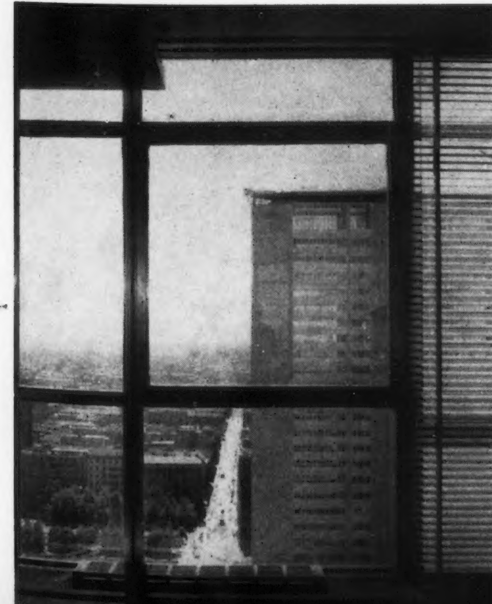
L'air est conditionné dans les trente étages de bureaux dont les planchers sont en porte-à-faux, par un réseau de distribution d'air chaud ou froid soufflé à grande vitesse. Les appareils de propulsion et d'aspiration de l'air, placés sur



ails du mur-rideau et de l'installation du conditionnement d'air.
Coupe transversale : 1. Glace isolante « Thermopane ». 2. Canation d'eau (aller et retour) depuis l'appareil à induction. 3. Paroi duralumin. 4. Grille de soufflage et de reprise d'air. 5. Canation d'air pulsé à grande vitesse. 6. Store vénitien. 7. Tuyau raccordement pour recueillir les eaux de condensation. 8. Dalle béton.
Elément du mur-rideau : 1. Revêtement en feuilles de duralun. 2. Partie ouvrante des châssis vitrés.
Coupe horizontale : 1. Poutrelle de rigidité en duralumin verni ir.

conditions thermo-hygrométriques sont les suivantes :
: extérieur : 32° C avec 50 % d'humidité relative ; intérieur : C avec 50 % d'humidité relative.
er : extérieur : 6° C avec 80 % d'humidité relative ; intérieur : C avec 50 % d'humidité relative.

Entrée principale soulignée par l'auvent en duralumin et aile se annexe. 2. Salle de conférence isolée du mur-rideau par une e de bureaux de réception déterminés par l'emplacement des ers et affirmés par le plafond surbaissé. La grande table est en er naturel avec piètement et traverses en bronze. Le sol de te salle est recouvert d'une moquette brun foncé ; le faux plad et les piliers sont pourvus d'un revêtement en noyer naturel. Détail de la salle de conférence le long du mur-rideau ; on era le petit bar encastré à la structure ; parois et plafond en yer. 4. Détail d'un étage-type ; on notera la grille, en duralumin, soufflage et de reprise d'air.



2



3



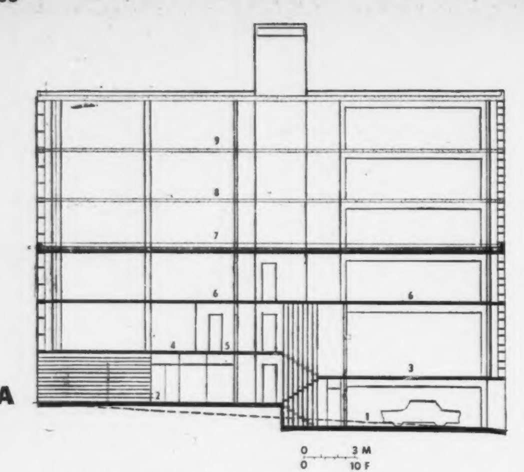
le pourtour de chaque dalle de plancher et partiellement noyés dans la dalle même, dépassent de 8 cm le niveau du sol fini. Le pourtour des dalles a été étudié non seulement en fonction de ces appareils mais aussi pour inclure les canalisations d'air primaire, d'eau et de récupération des eaux de condensation. La distribution horizontale des appareils à induction est fonction du module architectural afin de permettre toute subdivision de l'espace et pour le renouvellement de deux fois le volume d'air en une heure. Dans la centrale de conditionnement, l'air extérieur traverse un filtre électrostatique, est ensuite traité du point de vue thermique, puis conduit par quantité déterminée à chaque appareil.

Tous les bureaux sont dotés d'un réglage complémentaire sur l'appareil. L'immeuble est divisé en quatre zones : deux verticales et deux horizontales, la régulation automatique se faisant depuis la centrale.

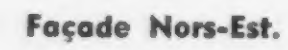
Les niveaux bas de l'immeuble où sont répartis : banque, salle d'exposition et hall de mécanographie, sont également pourvus d'une installation de conditionnement multizones avec distribution d'air à vitesse normale. Un tableau synoptique assure le contrôle général.

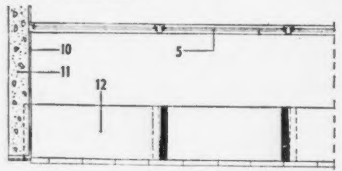
Les appareils sanitaires sont alimentés en eau sous une pression de 17 atmosphères, grâce à une centrale et un groupe surpresseur à système hydro-pneumatique. Pour maintenir partout la même pression, le gratte-ciel est divisé en zones horizontales et chaque zone est pourvue d'un appareil de réduction de pression. Un puits d'eau potable est prévu au cas où l'alimentation en eau de ville ne serait pas suffisante ; de même, les services contre l'incendie, pour l'arrosage et pour la station-service, sont alimentés par une installation complémentaire.

A

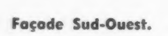


Détails des claustra en B.A. assurant la protection contre le soleil : 1. Châssis pivotants. 2. B.A. 3. Eléments préfabriqués en B.A. disposés en nid d'abeille. 4. Joint en ciment. 5. Cadre du mur-rideau en aluminium. 6. Allèges en verre brut. 7. Chape en ciment. 8. Arête de rive. 9. Carrelage. 10. Enduit. 11. Mur de contreventement B.A. 12. Eléments de base identiques dans les deux systèmes.

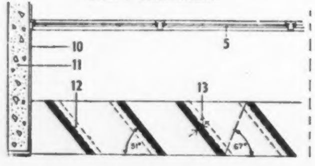

Façade Nors-Est.



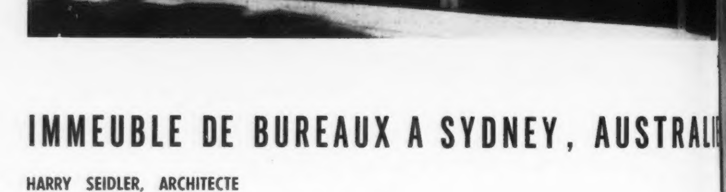
E


Façade Sud-Ouest.

Cadre aluminium.

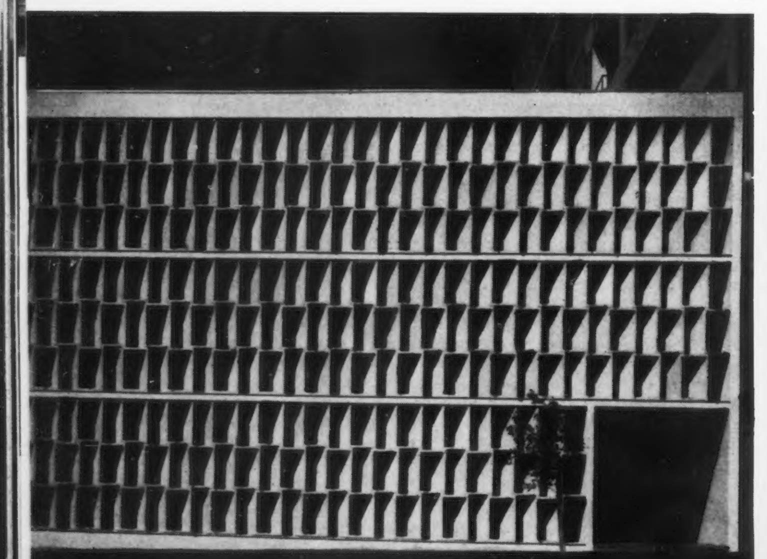


D



IMMEUBLE DE BUREAUX A SYDNEY, AUSTRALIE

HARRY SEIDLER, ARCHITECTE
P.-O. MILLER, MILSTON ET FERRIS, INGÉNIEURS









Photos Max Dupain

4

5

Le bâtiment qui abrite le siège administratif et le Club de l'Union des Imprimeurs de Sydney occupe un terrain, de plan rectangulaire, situé entre deux rues dont l'une est une des plus importantes de la ville. Cet emplacement a déterminé la profondeur du bâtiment (29,70 m) et conditionné le parti architectural : deux façades sur rues orientées l'une au Sud-Ouest, l'autre au Nord-Est. L'immeuble est assez étroit (16,50 m).

Le programme comportait, outre des bureaux, une salle de réunion pour deux cents personnes, cuisine et services, enfin le club proprement dit avec bar, salles de jeux, de billard, etc.

En raison de la profondeur du bâtiment tous les locaux exigeant un éclairement naturel ont été placés le long des façades largement vitrées protégées, sur toute leur hauteur, par des brise-soleil. Escaliers, ascenseurs, installations mécaniques et de conditionnement d'air, services et sanitaires sont groupés au centre du bâtiment, de telle sorte que l'espace ouvrant en façade est complètement libre et subdivisible au gré des besoins.

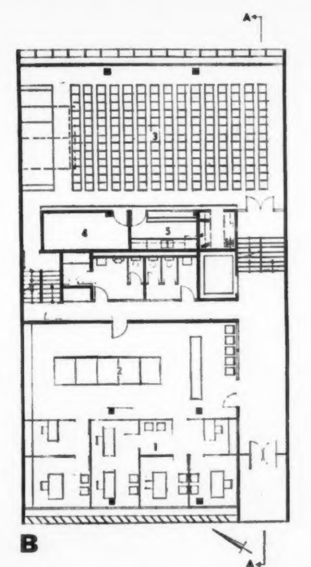
La dénivellation d'un demi étage entre les deux rues, a permis aux architectes d'en tirer parti en aménageant un abri pour dix voitures, accessible de la rue secondaire et en donnant à la salle de conférence une plus grande hauteur sous plafond. Ceci a déterminé, par ailleurs, la disposition des paliers de l'escalier principal, dont les marches préfabriquées sont en terrazolith et suspendues à une armature en aluminium.

Contrairement à la plupart des bâtiments à mur-rideau, les façades sont entièrement vitrées et protégées au moyen d'un seul type d'élément, spécialement mis au point. Les éléments préfabriqués en béton de ce nouveau système de brise-soleil sont fixés aux dalles débordantes des planchers et de la couverture sur les deux façades. Les exigences de chacune d'elles sont pleinement satisfaites par cette solution.

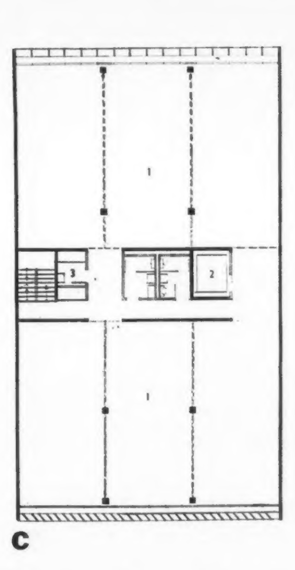
Sur la façade Sud-Ouest, les éléments sont utilisés verticalement, légèrement inclinés du côté des murs ; sur la façade Nord-Est, les mêmes éléments sont utilisés horizontalement. Ainsi, les grandes vitres ne causent aucun trouble du point de vue visuel comme du point de vue de la température dans les divers locaux puisqu'aucun rayon solaire ne pénètre directement à l'intérieur durant les mois chauds de l'année. Les éléments ont été préfabriqués en béton laissé brut de décoffrage, qui forme avec les revêtements en céramique des dalles de plancher débordantes, et les parois de l'entrée principale, un contraste intéressant.

La construction est réalisée au moyen d'une ossature en béton armé murs de contreventement en béton poreux. La salle de réunion est formée de deux portiques en béton. Les cadres des murs rideaux sont en aluminium anodisé, châssis à double paroi auxquels sont fixées les glaces translucides.

Une surélévation de trois étages est déjà prévue.



B



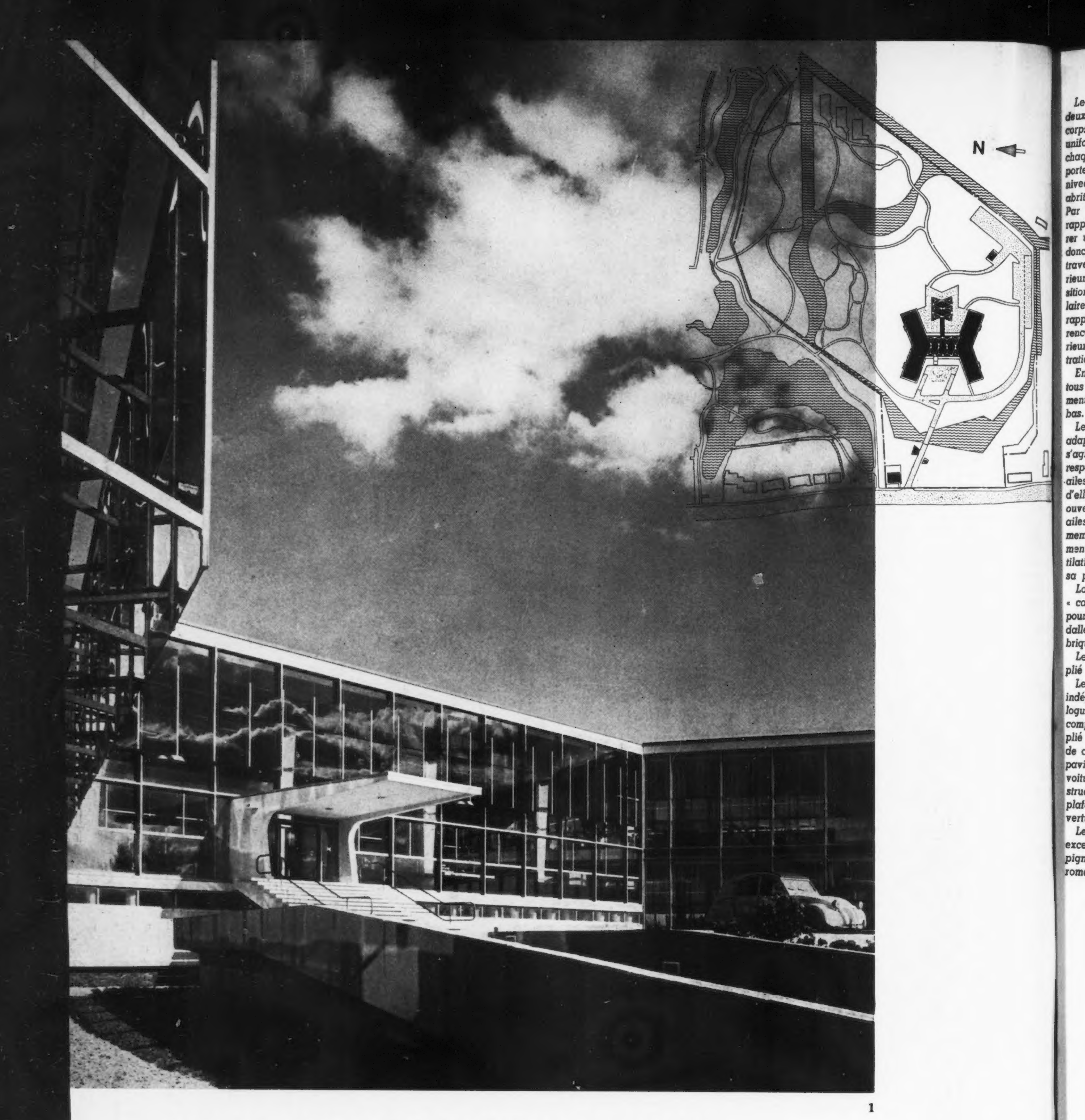
C

A. Coupe AA : 1. Abri voiture ouvrant en façade secondaire. 2. Entrée et bureaux de l'Union. 3. Salle de réunion. 4. Club. 5. Bar. 6. Espaces de bureaux. 7 à 9. Surélévation prévue.

B. Rez-de-chaussée : 1. Bureaux. 2. Réception et bureau collectif. 3. Salle de réunion. 4. Réserve chaises. 5. Cuisine.

C. Etage courant : 1. Bureaux. 2. Emplacement prévu pour l'ascenseur qui sera installé lors de la surélévation. 3. Entretien.

1. Façade Nord-Est protégée du soleil par des éléments préfabriqués en B.A. disposés horizontalement. 2. Façade principale Sud-Ouest, les mêmes éléments sont disposés verticalement. 3. L'entrée de l'immeuble, vue de nuit. 4. Vue prise de l'intérieur sur le mur rideau et les brise-soleil. On notera les glaces translucides formant allèges. 5. Escalier principal dont les marches préfabriquées en terrazoith noir sont suspendues à l'armature en aluminium



1

IMMEUBLE DE LA SOCIÉTÉ VAN LEER, AMSTERDAM

MARCEL BREUER ET ASSOCIÉS, ARCHITECTES. W. VAN DEN WIJNGAART, INGÉNIEUR-CONSEIL. BURKY, INGÉNIEUR
AMÉNAGEMENT DES BUREAUX : SALOMONSON, ARCHITECTE. JARDINS : C.-P. BROERSE, ARCHITECTE PAYSAGISTE

Le siège de la Société Van Leer est le centre administratif d'un consortium international, qui compte quarante-sept usines réparties dans divers pays.

Le bâtiment occupe une partie d'un vaste terrain situé dans le quartier d'Amstelveen, à la périphérie d'Amsterdam. Ce terrain est contigu à un parc municipal et les espaces libres au sol autour des bâtiments sont traités comme un prolongement de ce parc et ouverts également au public. C'est pourquoi les architectes ont eu le souci de les conserver le plus possible à l'état naturel, comme on le fait généralement en Hollande.

Le parti architectural est caractérisé par les deux ailes en V, à double niveau, reliées par un corps de bâtiment central. Les ailes latérales ont uniformément 4,95 m. de hauteur sous plafond à chaque étage. Le corps de bâtiment central comporte deux étages également : le plus bas au niveau du rez-de-chaussée des ailes latérales abrite essentiellement les services du personnel. Par contre, le niveau principal est dénivelé par rapport à l'étage des ailes de bureaux. Pour assurer une circulation directe entre ces deux ailes a donc été prévue une passerelle suspendue qui traverse le volume du grand hall. La partie antérieure de ce hall est traitée en réception et exposition des produits manufacturés avec unités circulaires indépendantes, légèrement surélevées par rapport au sol et constituant des salles de conférences de dimensions variées. La partie postérieure est un vaste volume réservé à la démonstration et à la vente.

En dehors des bureaux de direction, individuels, tous les autres sont collectifs, subdivisibles seulement au moyen d'un cloisonnement partiel très bas.

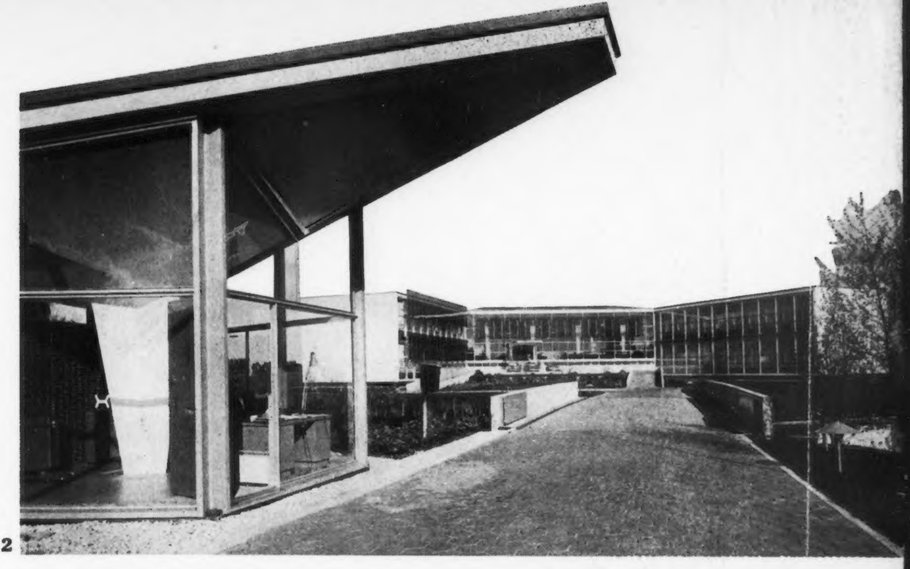
Le système américain de grands bureaux est ici adapté au sentiment européen, en ce sens qu'il s'agit de trois vastes bureaux collectifs, occupant respectivement les deux niveaux inférieurs des ailes latérales et le niveau supérieur de l'une d'elles. Bien que ces volumes soient également ouverts du côté du hall d'entrée et bien que les ailes latérales soient relativement étroites, chaque membre du personnel profite du meilleur éclairement naturel, de vues agréables, d'une bonne ventilation et, jusqu'à un certain point, sauvegarde sa propre individualité.

La structure des ailes de bureaux est du type « cantilever », les éléments en acier sont enrobés pour assurer la protection contre le feu. Les dalles de béton sont faites d'éléments préfabriqués.

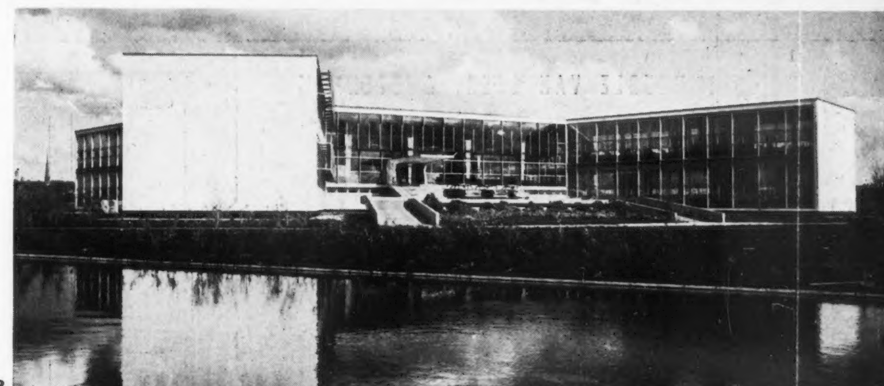
Le bâtiment central est couvert en voile mince plié (8 éléments).

Le restaurant du personnel occupe une aile indépendante. Le système de couverture est analogue à celui du corps de bâtiment principal, mais comporte seulement six éléments en voile mince plié et des points d'appui plus courts en Y. L'un de ces éléments est utilisé comme auvent pour le pavillon du gardien situé à l'entrée principale des voitures. Le béton est brut de décoffrage et la structure laissée apparente. De même, tous les plafonds suivent la forme des éléments de couverture.

Les murs extérieurs sont largement vitrés, excepté les pignons des ailes de bureaux et le pignon Est du hall central, traité en travertin romain.



2



3



4



5

Photos J. Versnel

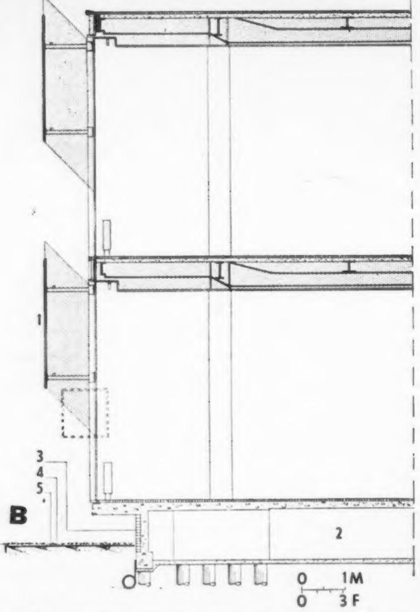
1. Entrée principale et rampe d'accès des voitures. 2. Façade Ouest et bâtiment d'entrée (gardien). 3. Vue du Nord-Ouest, on notera l'heureux effet obtenu par les reflets du bâtiment dans le miroir d'eau. 4. La cantine du personnel liée par une galerie abritée au corps de bâtiment central. 5. Détail de l'aile Sud-Ouest et, à gauche au premier plan, amorce de l'escalier du hall d'entrée.



1







A. Détail de structure et coupe sur la passerelle suspendue du grand holl : 1. Cadre métallique. 2. Câble avec tendeur. 3. Platelage et côté en caillebotis métallique. 4. Sol en dalle de verre brut.

B. Coupe transversale sur une aile latérale (bureaux). 1. Filtres solaires en verre absorbant la chaleur. 2. Vide sanitaire. 3. Brique noire. 4. Niveau du terrain. 5. Gravier.



3

4







2

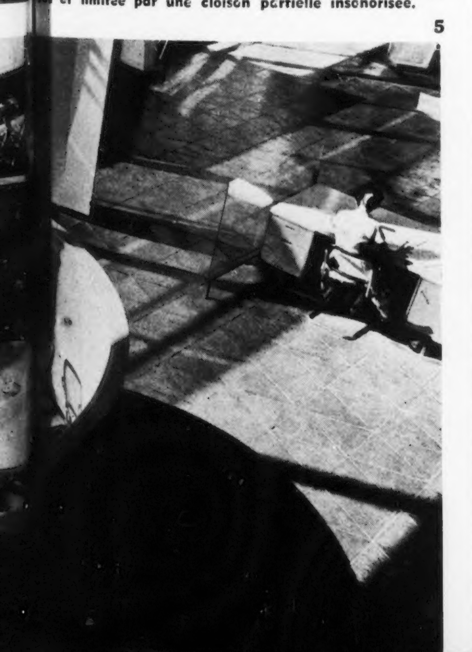
Dans les bureaux collectifs la ventilation natu-lle est obtenue à chaque niveau par une série châssis ouvrants disposés à 1,50 m environ -dessus des planchers. Toutes les façades Ouest, t et Sud, sont pourvues de filtres solaires, placés vant les châssis ouvrants, en saillie sur les murs leaux. Ces filtres solaires sont en glace absor-nt la chaleur, de couleur grise.

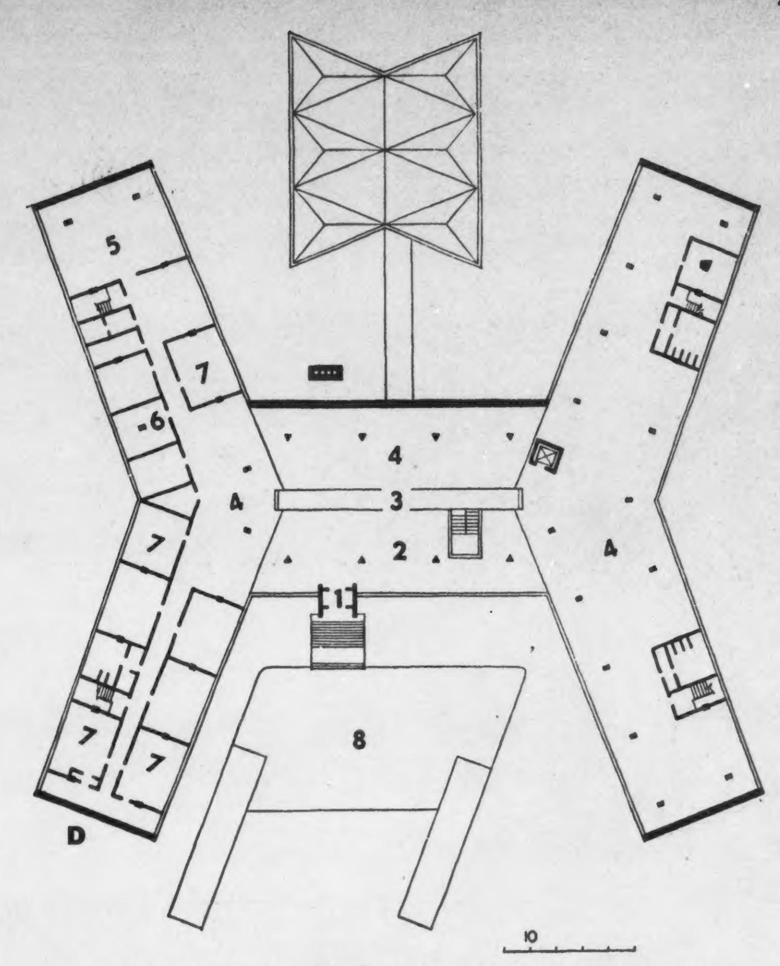
Les plafonds suspendus sont pourvus d'un revê-ment acoustique ; les planchers sont recouverts linoleum ou de moquette ; les piliers et les pa-is latérales sont recouverts de matière plastique ; cadre métallique de la passerelle suspendue grand hall est constitué par une dalle en verre ut ; les appuis en béton armé, comme certains éments majeurs de la structure laissés apparents, nt brut de décoffrage et d'une texture particu-re obtenue par les panneaux de coffrage.

L'éclairage, excepté pour le hall central, se mpose de projecteurs fluorescents encastrés dans plafonds. Dans le grand hall, l'éclairage est rtout indirect, les sources lumineuses étant dis-mulées sur le pourtour des voiles de béton. ns la cantine du personnel ; lampes suspendues opaline blanche ; on notera certains revête-ents en bois de teck naturel.

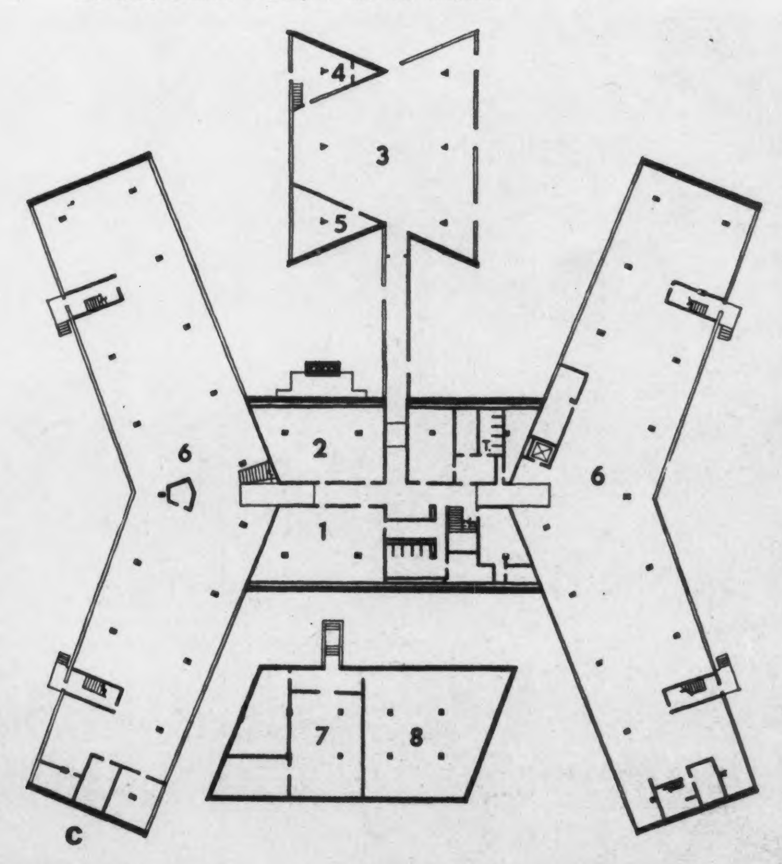
Détail d'un bureau collectif montrant la disposition s châssis ouvrants, en partie haute du mur rideau. La cantine du personnel. 3. Détail des filtres solaires acés devant les châssis ouvrant sur les façades les us exposées. 4. Le grand hall, traversé en partie ute par la passerelle suspendue reliant les niveaux périeurs des ailes latérales. Les éléments de couver-re en voile mince de béton reposant sur des piliers podes. 5. Vue plongeante sur une unité circulaire grand hall, légèrement surélevée par rapport au l et limitée par une cloison partielle insonorisée.

5



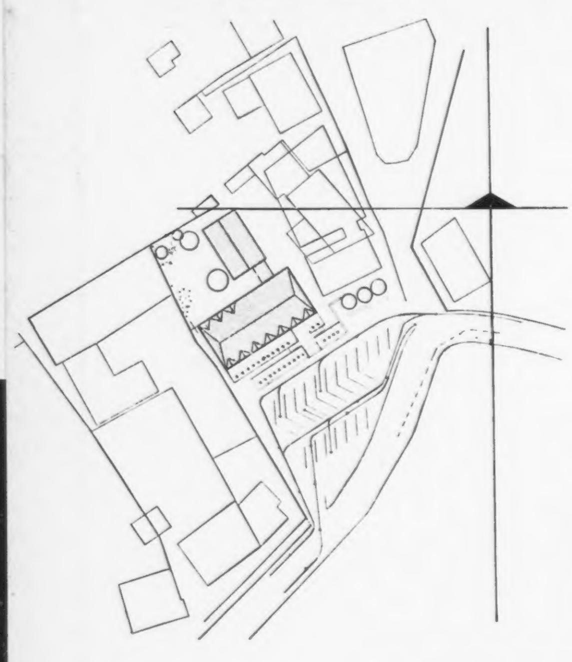


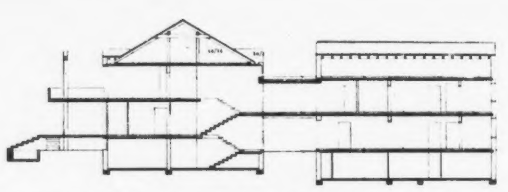
C. Niveau inférieur : 1. Vestiaires. 2. Installations mécaniques. 3. Cantine du personnel. 4. Cuisine. 5. Bibliothèque. 6. Bureaux collectifs. 7. Réserves. 8. Archives. D. Niveau supérieur : 1. Hall d'entrée. 2. Grand hall. 3. Passerelle suspendue. 4. Bureau collectif de l'aile latérale et espace de démonstration et de vente dans le corps de bâtiment central. 5. Salle de conférence. 6. Salles d'attente. 7. Bureaux individuels, direction. 8. Rampe d'accès des voitures.

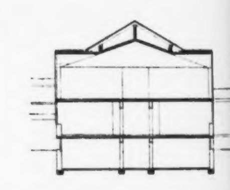


HOTEL DE VILLE AUX ENVIRONS DE MUNSTER, ALLEMAGNE

HARALD DEILMANN, ARCHITECTE



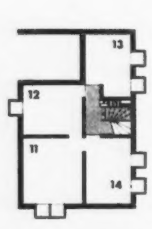


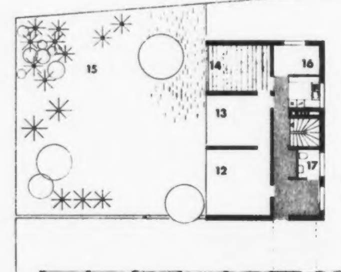


A. Sous-sol. Bâtiment principal : 1. Chaufferie. 2. Chambre forte. 3. Archives.
Annexe : 11. Séchoir. 12. Réserve. 13. Buanderie. 14. Cave.

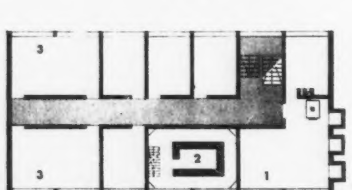
B. Rez-de-chaussée. Bâtiment principal : 1. Réservoir d'eau. 2. Caisse de la Commune. 3. Direction de ce service. 4. Bureaux. 5. Sanitaires.
Annexe : Appartement du maire : 12. Séjour. 13. Repas. 14. Fumoir. 15. Jardin d'hiver. 16. Personnel. 17. W.C.

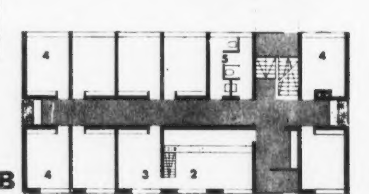
C. Premier étage. Bâtiment principal : 1. Hall. 2. Bureau du maire adjoint. 4. Salle du Conseil. 5. Vestiaire. 6. Sanitaires. 7. Trésorerie. 8. Bureau de l'architecte. 9. Cadastre.
Annexe : Appartement du maire. 12 et 13. Chambres. 14. Salle de bains. 15. Salle de jeux.

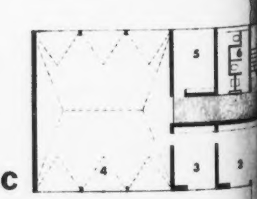




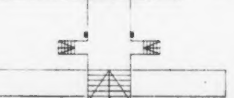




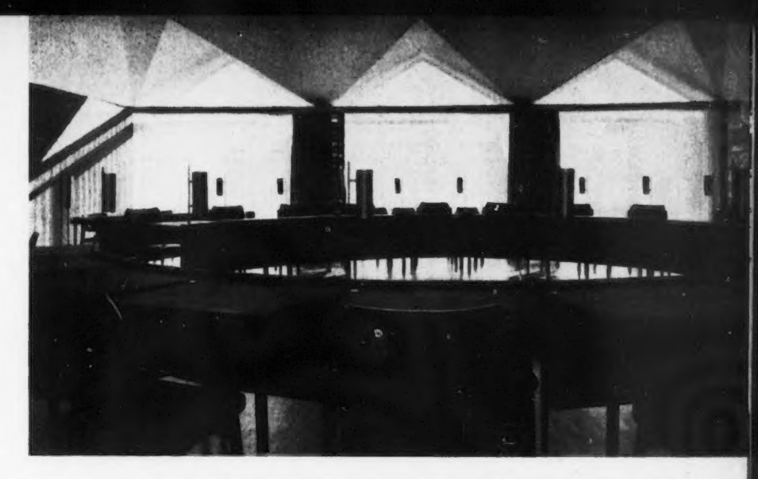


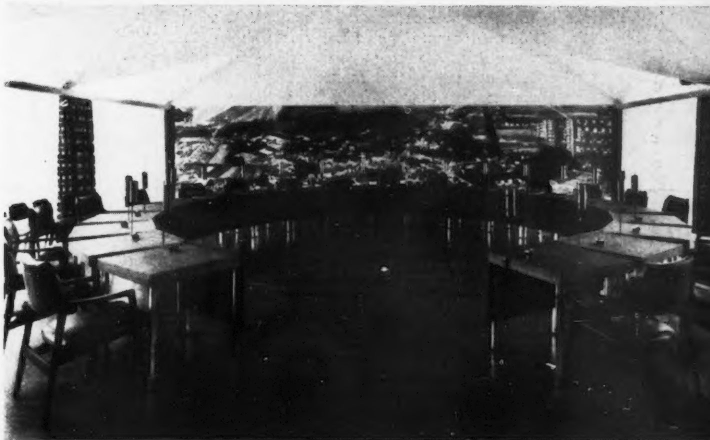






Plan de situation. En grisé : Hôtel de Ville relié à l'habitation du maire.





Pour une petite commune de six mille cinq cents habitants, aux environs Münster, vient d'être réalisé cet hôtel de ville qui représente une solution iginale et particulièrement intéressante. Les architectes se sont en effet, égagés de tout style administratif pour rechercher une harmonie entre le ouveau bâtiment et le cadre dans lequel il s'inscrit. Il s'agit ici de la etite ville de Nordwalde bien caractéristique de cette région d'Allemagne.

Par le choix des matériaux, par les techniques adoptées, par la conception chitecturale (toit à double pente pignons, etc.) et aussi par la simplicité son volume (la salle de Conseil n'est pas affirmée à l'extérieur), il est alisé une heureuse synthèse entre les exigences et les moyens actuels certains éléments traditionnels.

Ce bâtiment comporte, en dehors des locaux administratifs proprement ts: cabinet du maire, trésorerie, service d'architecture, etc., la grande lle du Conseil, à double orientation, de plan presque carré qui se déve- ppe le long du mur pignon. Le plafond de cette salle, très lumineux, le nd visible de l'extérieur.

Le plus grand soin a été apporté aux finitions traitées avec sobriété. ule, l'entrée principale, protégée par un balcon largement en saillie, mpt la continuité du rythme de façade.

BUREAU DE POSTE AUX ENVIRONS DE LOS ANGELES, CALIFORNIE

CRAIG ELLWOOD ET J. E. LOMAX, ARCHITECTES ASSOCIÉS, NORMAN N. ROSEN, ARCHITECTE-CONSEIL. ROBERT MARKS INGÉNIEUR POUR LA STRUCTURE

Depuis que le Ministère des P.T.T. fournit les projets de ses bâtiments, peu d'adjudicateurs font appel aux architectes et les plans sont habituellement adaptés ou contrôlés par les constructeurs. Ainsi, presque tous les bureaux de poste en Californie (et probablement ailleurs aussi) sont réalisés d'après les mêmes modèles, sur le même style dénué de tout caractère architectural.

Le projet que nous présentons réalisé a été mis en adjudication comme il est d'usage et il apparaît évident que ce bâtiment — y compris les honoraires d'architectes — n'a pas coûté plus cher que la construction d'un bureau de poste normal. Cela prouve aussi qu'une bonne architecture peut être appliquée à un tel programme sans que ce soit au préjudice de l'économie. On notera, en particulier, que le projet rompt avec l'habitude, prise généralement, de découper les ouvertures dans les murs et de sacrifier le point de vue esthétique à des exigences utilitaires, souvent arbitraires.

Tenant compte du souci que les architectes ont eu de la forme, les responsables de la région de Los Angeles ont bien voulu faire quelques petites concessions et même accepter des contre-propositions relatives à la situation de l'entrée, à la subdivision du hall du public, à la nature des cloisons, à la disposition des guichets, des ouvertures, etc... Ainsi, il avait été demandé que la façade suive la courbe de l'alignement pour gagner quelques mètres carrés, bien que les architectes aient souhaité que [le] bâtiment soit en équerre ; un compromis est alors intervenu : la faça[de] rectiligne se développe en oblique et en retrait par rapport à la cour[be] prévue, ce qui a permis, en outre, l'aménagement d'un terre-plein qui m[et] en valeur la pureté du bâtiment.

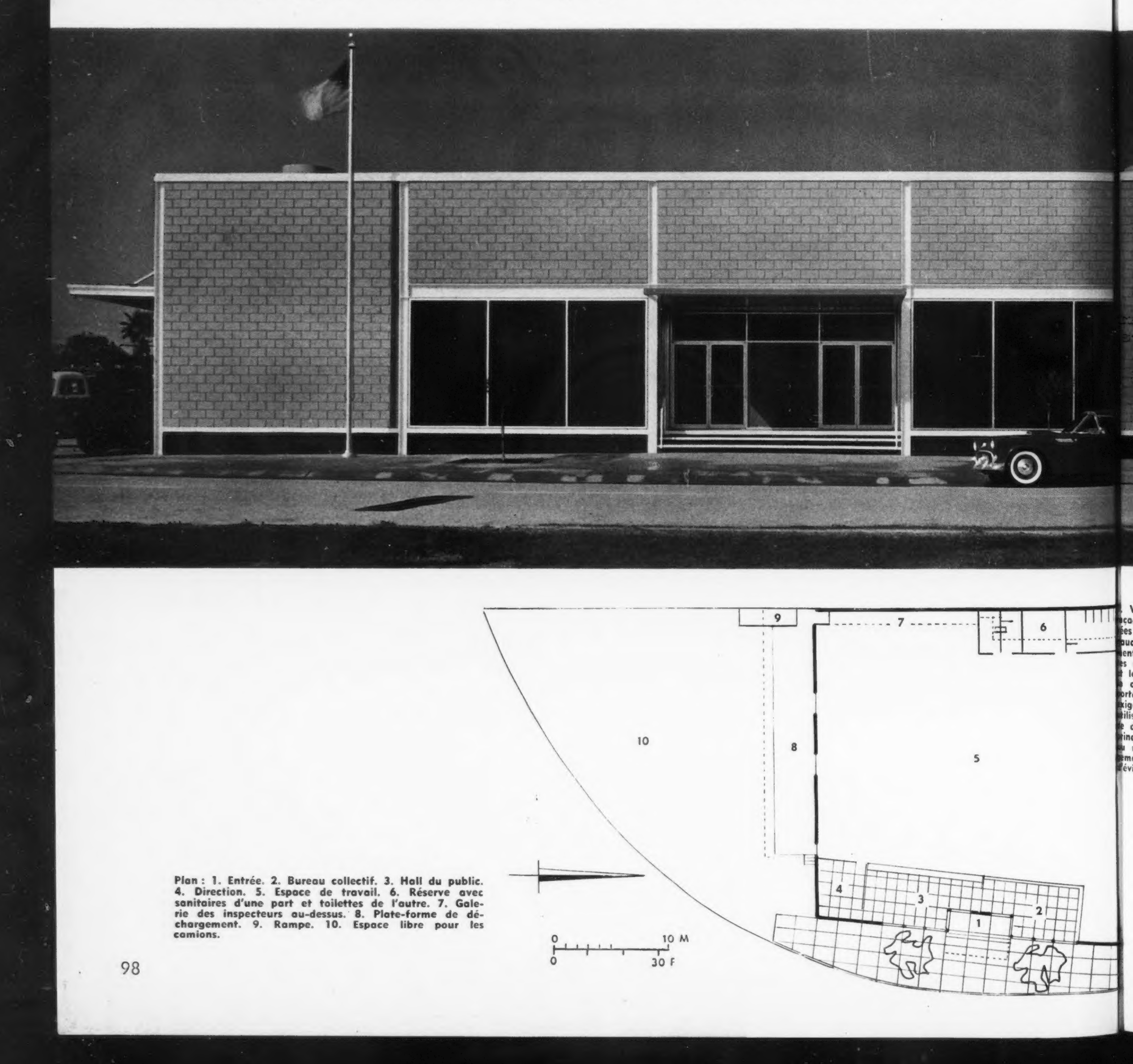
Une autre difficulté a concerné l'accès des voitures ; ce problème a é[té] solutionné par une entrée en saillie à l'angle Nord-Est du bâtiment, sa[ns] que soit brisé le rythme des cinq travées modulées en façade.

Pour les lieux de travail, des couleurs fonctionnelles ont été adoptées [:] vert moyen jusqu'à 1,50 m, vert clair au-dessus avec quelques accents [de] teintes vives : citron et orangé léger dans les halls d'entrée et du publ[ic].

Les portiques de la structure acier, d'une portée de 33 m, sont laiss[és] apparents et peints blanc. Les panneaux extérieurs sont en parpain[g] de ciment, peints bleu de Delphes.

Un autre élément caractéristique est aussi la dalle de plancher de [la] plate-forme de déchargement qui est en porte-à-faux, pour dégager visu[el]lement le bâtiment du sol .

Cette réalisation sera présentée parmi les constructions les plus carac[té]ristiques des Etats-Unis à la prochaine Foire de Moscou.



Plan : 1. Entrée. 2. Bureau collectif. 3. Hall du public. 4. Direction. 5. Espace de travail. 6. Réserve avec sanitaires d'une part et toilettes de l'autre. 7. Galerie des inspecteurs au-dessus. 8. Plate-forme de déchargement. 9. Rampe. 10. Espace libre pour les camions.

é que
la faça
la cour
n qui m

me a é
nent, sa

adoptées
accents
du publ
ont laiss
parpain

her de
ger visu

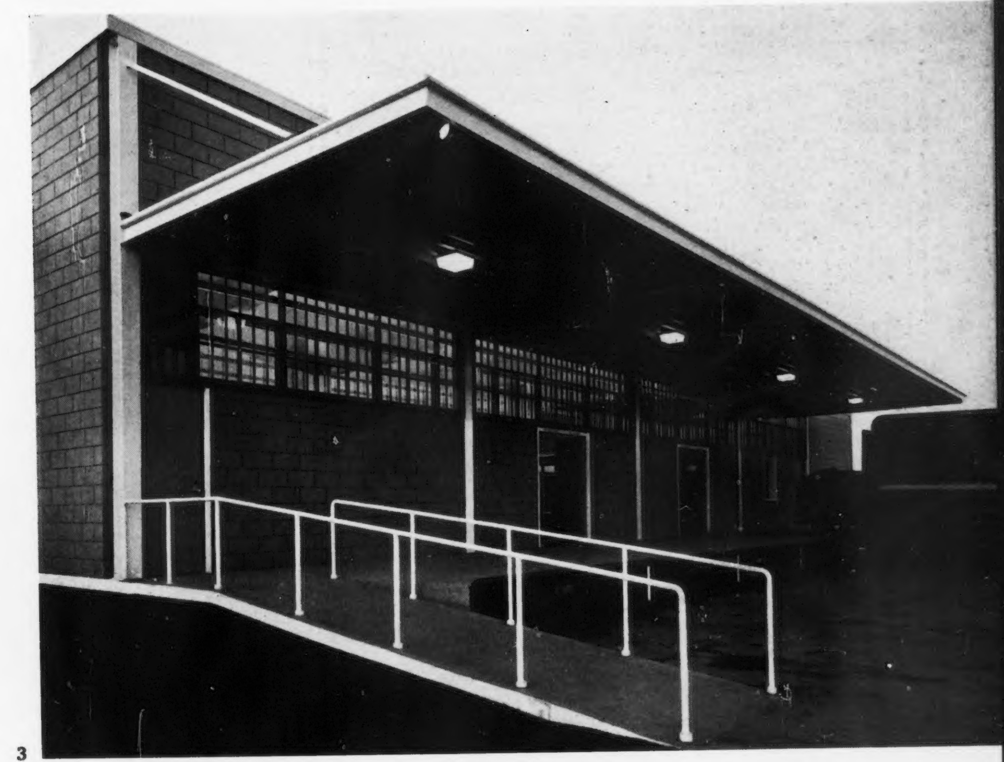
us carac

2





1



3



4

Photos Marvin Rand

Vue d'ensemble du bureau de poste dont la çade est caractérisée par le rythme des cinq traées détachées visuellement du sol ; on notera, à uche, l'auvent de la plate-forme de déchargeent. 2. Angle Sud-Ouest : alors que les architeces souhaitaient que le bâtiment soit en équerre, les responsables que la façade principale suive courbe du terrain, le compromis intervenu a orté sur une façade rectiligne oblique, ce qui a xigé le décrochement affirmé et adroitement tilisé pour une entrée de service. 3. Plate-forme e déchargement en façade Nord-Est. 4. L'entrée rincipale : on notera que les dalles de plancher, u même niveau que la plate-forme de déchargement, surélèvent le bâtiment et permettent d'éviter de suivre la légère pente du terrain.

PROJET D'ÉGLISE POUR LA RÉGION PARISIENNE

CONCEPTION ARCHITECTURALE D'ANDRÉ BLOC ET CLAUDE PARENT

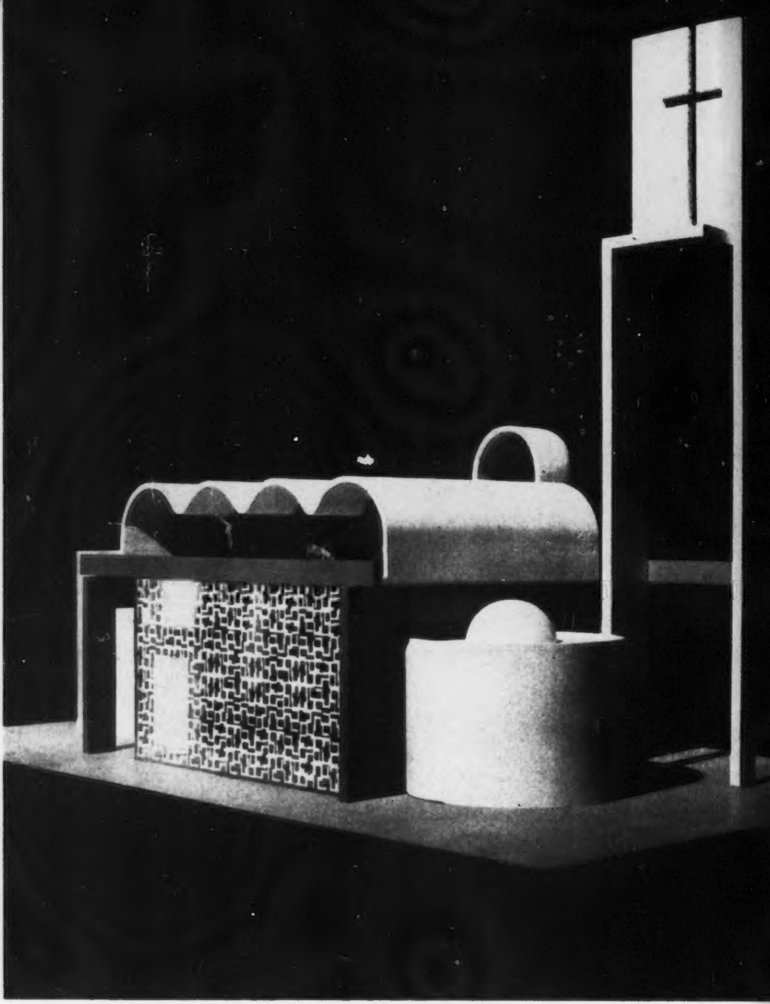
Ce projet d'église, conçu pour mille fidèles, a été étudié dans le cadre du programme général élaboré en vue de desservir les nouveaux groupes d'habitations de la région parisienne.

Le prix de revient de ce projet est extrêmement modeste, en raison de la simplicité de la construction, puisque seule la couverture en voile de béton ondulé nécessite une étude particulière. La recherche d'économie se retrouve dans la surface relativement restreinte des vitraux en résine de polyester avec légère armature en tissu de laine de verre. Ces vitraux ont pour but, sur le plan architectural, de dissocier la voûte de l'ensemble des murs de la nef.

L'ossature extérieure apparente, également indépendante, se compose d'un système groupant : voûte, claustra et clocher, qui assure, en outre, le contreventement général de l'ensemble des voiles verticaux.

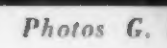
L'essentiel de l'étude ne réside ni dans le parti constructif, ni dans l'économie, mais dans la recherche plastique. Dès l'origine, le plasticien oppose ou rassemble des volumes, établit des rapports et organise les divers éléments pour qu'ils se répondent selon une logique rigoureuse. L'intérêt d'un tel processus est la liberté donnée au créateur devant un programme si riche en possibilités. Or, pour créer cette ambiance où la pensée religieuse pourra s'épanouir, il dispose essentiellement de ces moyens d'ordre plastique.

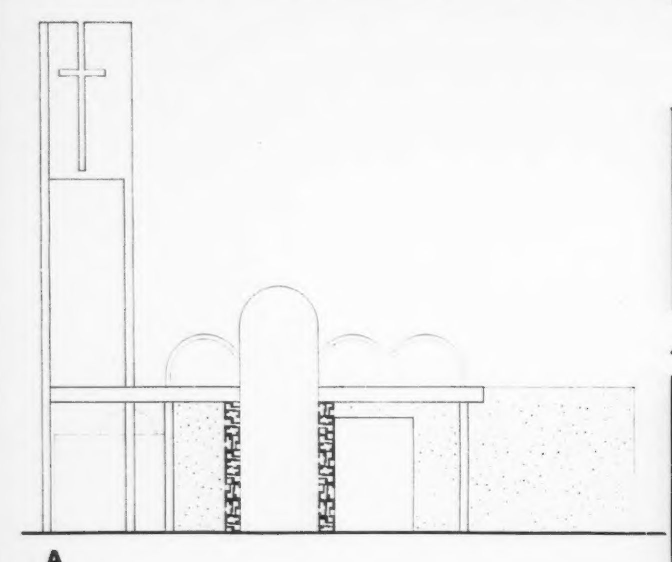
Ce projet a été étudié dans le cadre du Groupe Espace et présenté au dernier Salon d'Art Sacré, qui s'est tenu à Paris dans le courant de novembre, au Musée d'Art Moderne.



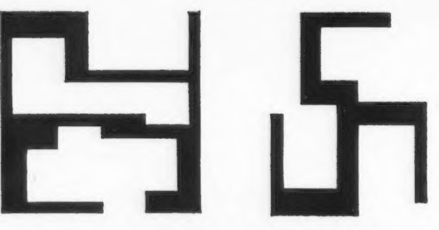
1

Photos G. Ehr

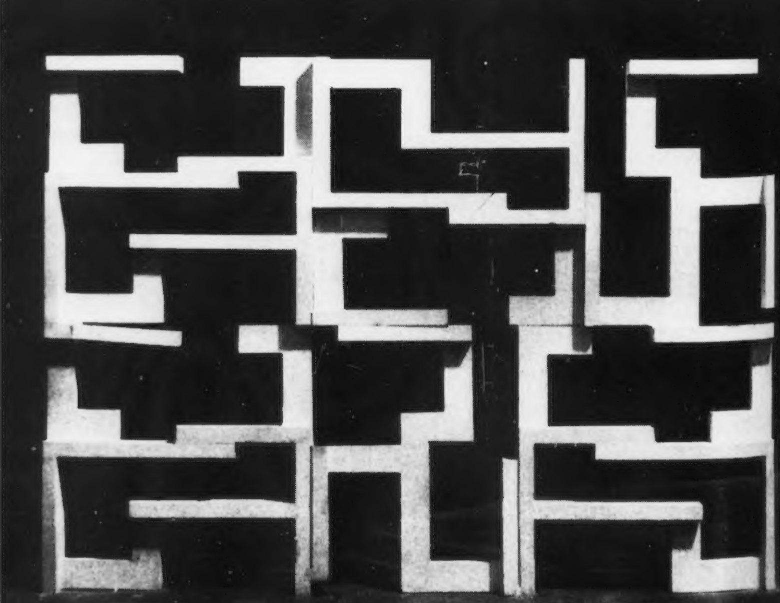


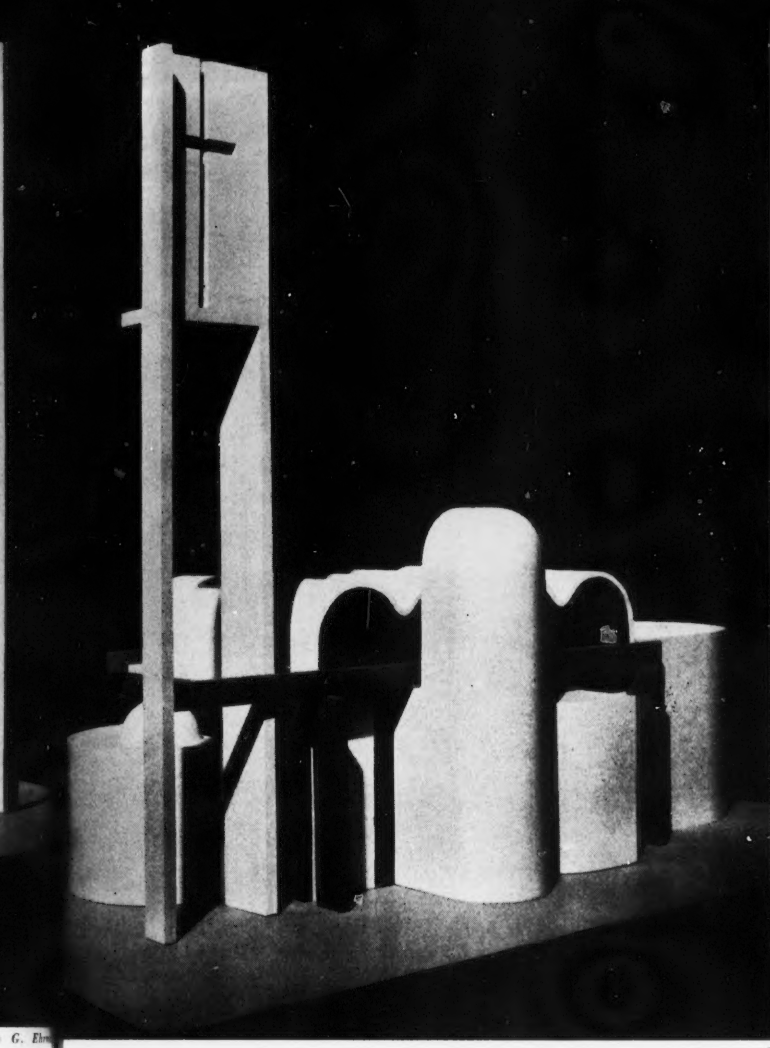


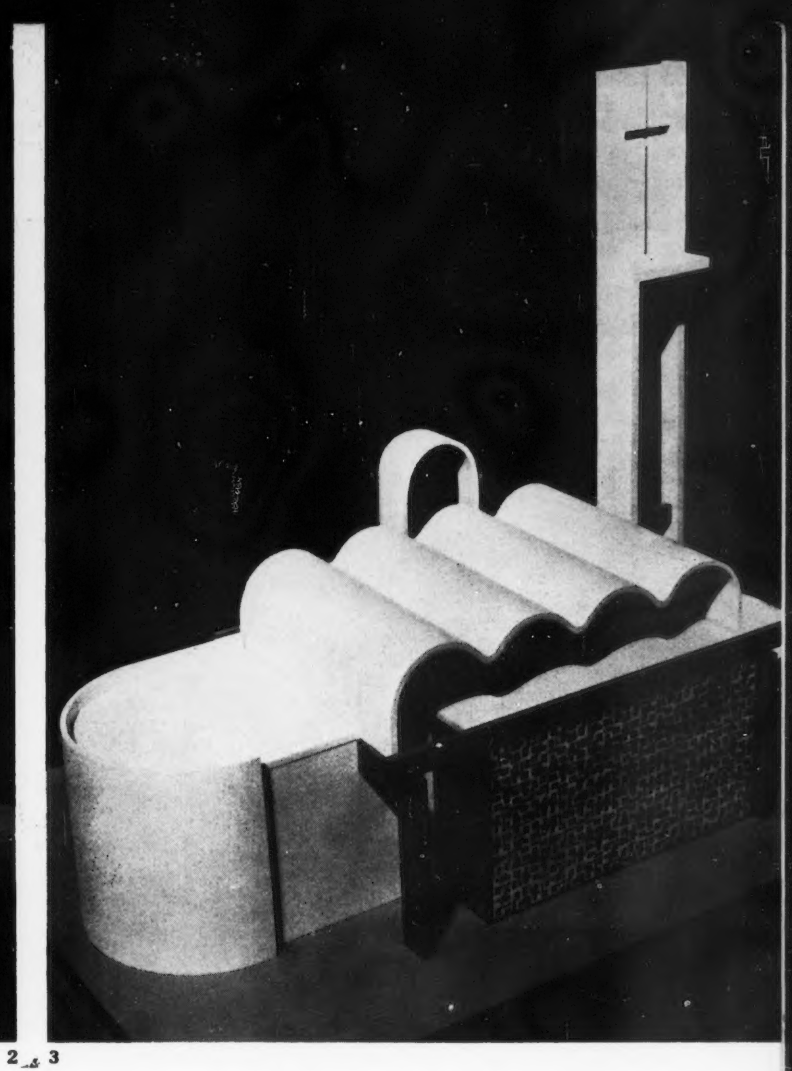
A



4

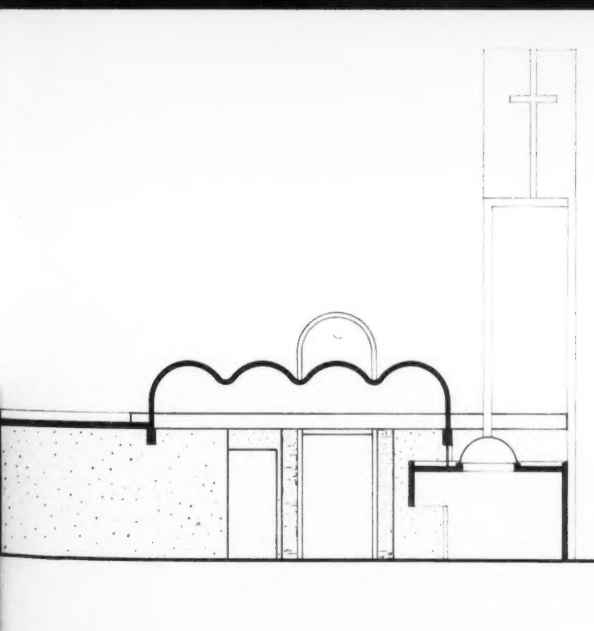


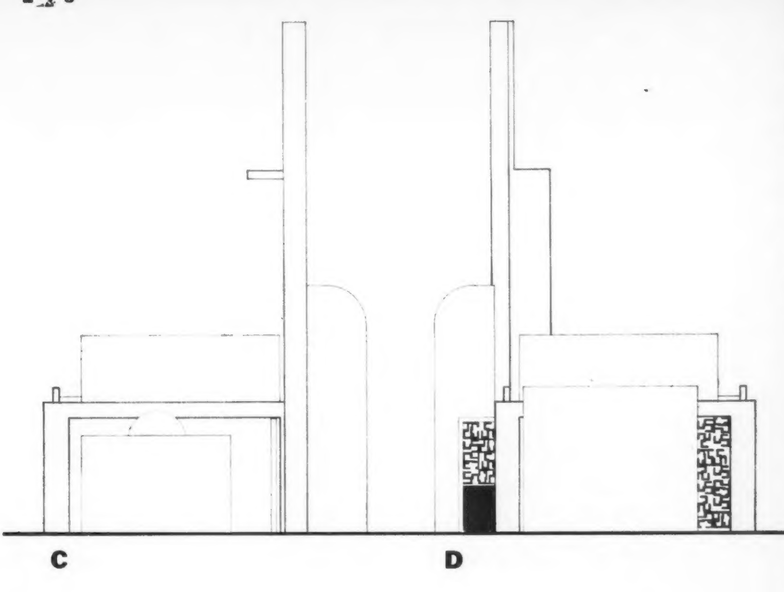


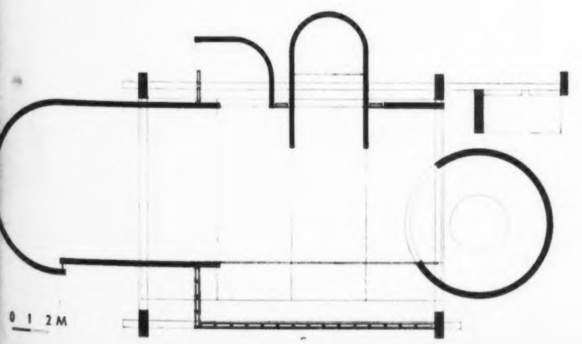


os G. Ehr

2 & 3

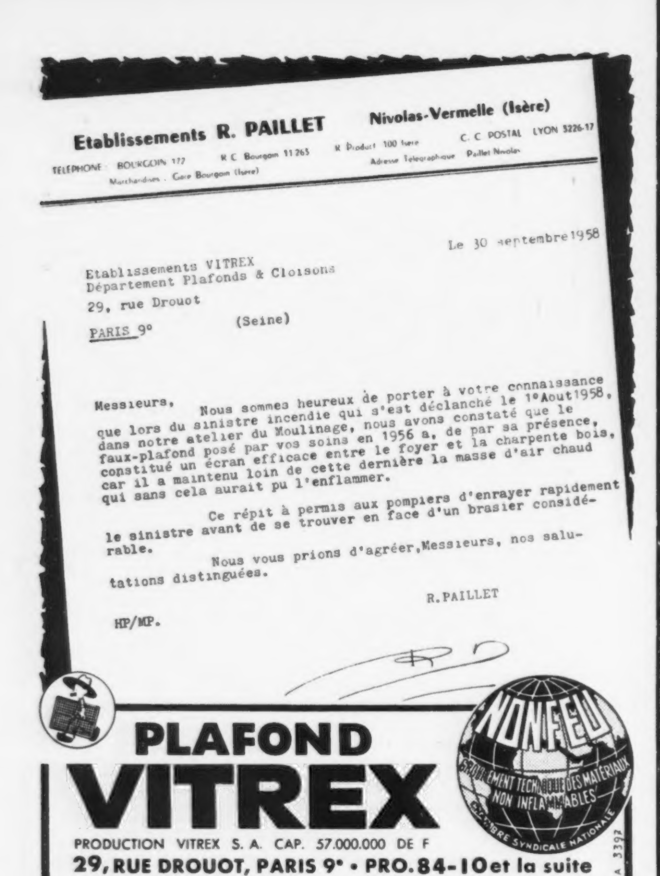






1. Vue d'ensemble de la façade sur claustra avec, au premier plan, le baptistère caractérisé par sa coupole hémisphérique en polyester translucide. 2. Façade entrée ; on remarquera, en saillie, le volume de la petite chapelle latérale. 3. Vue plongeante montrant l'articulation des voûtins qui cernent les vitraux latéraux et la solution adoptée pour obtenir l'éclairement naturel de la chapelle. 4. Claustra auto-portant en polyester armé de laine de verre et permettant une grande variété de combinaisons à partir des deux éléments présentés au-dessus.

A. Elévation opposée au claustra ; on notera le rappel de cet élément encadrant la chapelle latérale. B. Coupe et plan. C. Façade latérale : baptistère. D. Façade latérale : entrée.



Etablissements R. PAILLET Nivolas-Vermelle (Isère)

TELEPHONE : BOURGOIN 172 — R C Bourgoin 11 265 — R Product 100 Isere — C. C POSTAL LYON 3226-17

Marchandises : Gare Bourgoin (Isere) — Adresse Telegraphique Paillet Nivolas

Le 30 septembre 1958

Etablissements VITREX
Département Plafonds & Cloisons
29, rue Drouot
PARIS 9° (Seine)

Messieurs,

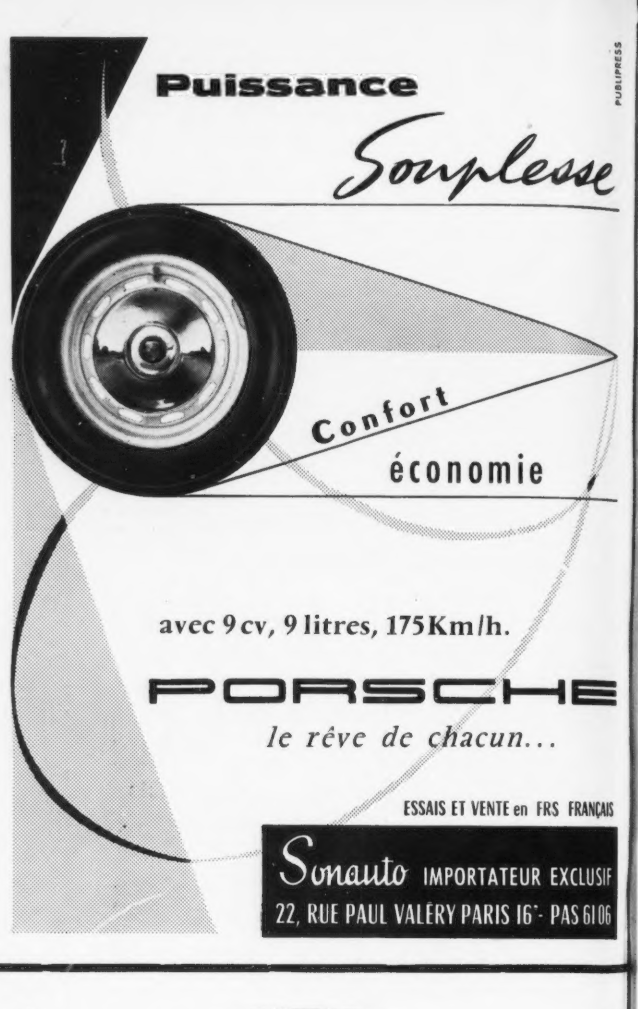
Nous sommes heureux de porter à votre connaissance que lors du sinistre incendie qui s'est déclanché le 1° Aout 1958, dans notre atelier du Moulinage, nous avons constaté que le faux-plafond posé par vos soins en 1956 a, de par sa présence, constitué un écran efficace entre le foyer et la charpente bois, car il a maintenu loin de cette dernière la masse d'air chaud qui sans cela aurait pu l'enflammer.

Ce répit à permis aux pompiers d'enrayer rapidement le sinistre avant de se trouver en face d'un brasier considérable.

Nous vous prions d'agréer, Messieurs, nos salutations distinguées.

R. PAILLET

HP/MP.



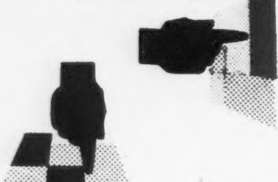




Société Parisienne d'Imprimerie, 27, rue Nicolo, Paris (16e). Imprimé en France. Directeur-gérant : André Bloc.

Salon moderne. Décorateur FEVE





Par la fraicheur de leurs coloris, la richesse de leurs teintes marbrées et le confort qu'elles procurent, les dalles NAIRN homogènes, en chlorure de polyvinyle, apportent une note de luxe et de gaité s'associant à tous les styles.

Leurs qualités techniques et décoratives les font adopter aussi bien pour les immeubles de grand luxe que pour les constructions économiques.

Les dalles NAIRN se font en 12 coloris marbrés vifs et gais.
Dimensions : 30x30 centimètres - Epaisseurs : 1,5 et 2,5 millimètres.

Agrément C.S.T.B. renouvelé sous le Nº 1.170

dalles NAIRN

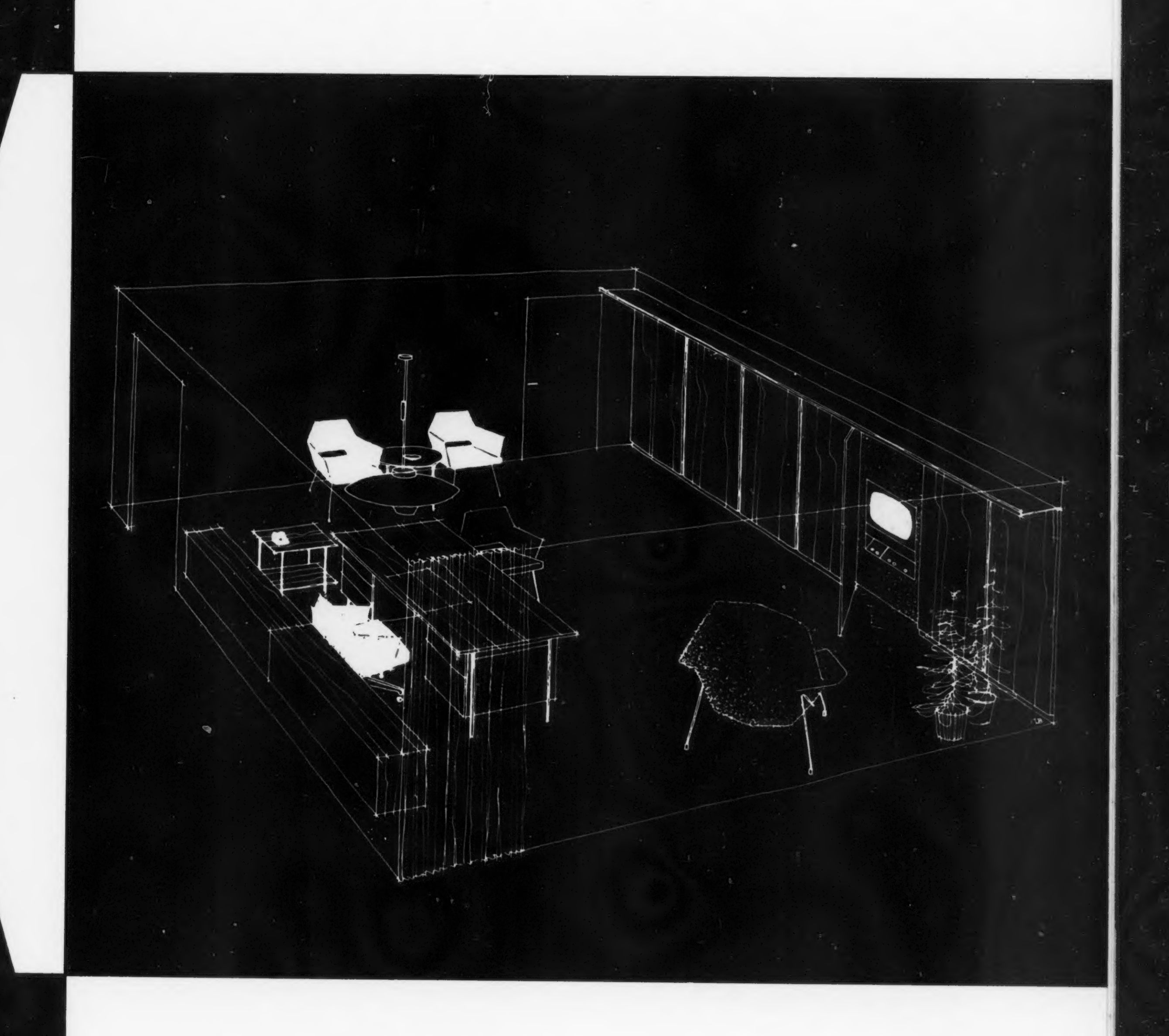


Tous renseignements et documentation à :

COMPAGNIE FRANÇAISE DU LINOLÉUM NAIRN

Boîte postale 65 - CHOISY-LE-ROI (Seine) Tél. : BEL 38-90

NAIRN est également le plus ancien fabricant français de LINOLEUM

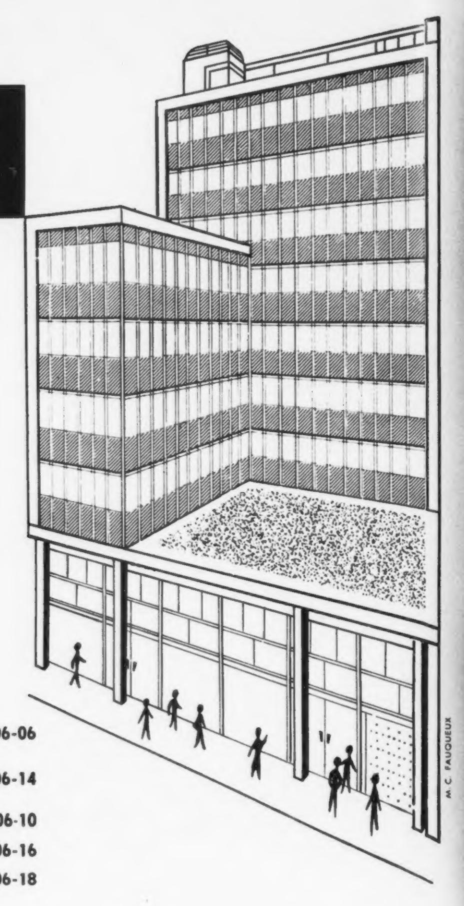


TUNZINI

nouvelle adresse

90, Rue Cardinet

PARIS XVII





Tous Services, Standard .... + MAC 12-95	Chauffage .... MAC 06-04 - 06-06
Permanence (Commun. enregistrées) MAC 06-20	Chauffage Industriel / Canalisations ..... MAC 06-14
Direction Générale .... MAC 06-00	
Services Administratifs / Service Financier ..... MAC 06-02	Conditionnement d'air.. MAC 06-08 - 06-10
	Dépoussiérage-Filtrage de l'air.. MAC 06-16
Approvisionnements .... CAR 52-92	Equipements Industriels ... MAC 06-18



DISTRIBUTEUR EXCLUSIF EN GROS

CENTRAL PHOTO
PHOTO & CINEMA
112-114, rue La Boétie, PARIS VIIIe
Tél. : BAL. 93-39 (5 lignes)

documentation sur demande
en vente chez tous les négociants spécialisés



Puissance et Sécurité

sont les caractéristiques majeures du Chauffage Central

IDEAL CLASSIC

par chaudières et radiateurs

La gamme très étendue des chaudières « IDEAL » — de 5.000 à 2.650.000 calories — permet de résoudre **tous les problèmes de chauffage.**

Le Chauffage Central « IDEAL CLASSIC » apporte à l'Architecte, à l'Ingénieur-Conseil, à l'Installateur, etc... et à l'Utilisateur bien entendu la garantie de ses 60 années d'expérience.

Indépendant du gros œuvre, il les met à l'abri de toutes surprises, aussi bien dans l'immédiat que dans le futur. En effet, un Chauffage Central « IDEAL CLASSIC » est installé une fois pour toutes.

Les radiateurs en fonte « IDEAL NEO CLASSIC », **les seuls qui dureront autant que la Maison elle-même,** les seuls corps de chauffe parfaitement rationnels, présentent des formes multitubulaires qui leur confèrent la meilleure efficacité de chauffage aux prix les plus avantageux.

Adopter le chauffage central « IDEAL CLASSIC » c'est choisir la véritable solution de sagesse.

La photo illustrant cette page représente une chaufferie composée de deux chaudières « IDEAL A.D. 311 » à eau chaude et de deux chaudières « IDEAL A.D. » 3110 à vapeur basse pression. L'ensemble d'une puissance totale de 1.324.000 calories.

On connaît la place importante qu'occupent dans la gamme des chaudières « IDEAL » les modèles des **Séries A. D.**

Seules chaudières automatiques en fonte du Marché, elles sont spécialement conçues pour utiliser les anthracites ou anthraciteux de petit calibre (grains de 6/10 ou braisettes de 10/20). Ces combustibles se trouvent sur le Marché à des conditions particulièrement avantageuses.

Le principe des chaudières « IDEAL A. D. » — combustion en couche d'épaisseur constante, activée mécaniquement par un ventilateur lui-même commandé par un thermostat — permet **un rendement très élevé** et autorise des ralentis prolongés durant lesquels la consommation est extrêmement réduite.

Documentation gratuite et liste de références sur demande à :

Harmonie des lignes



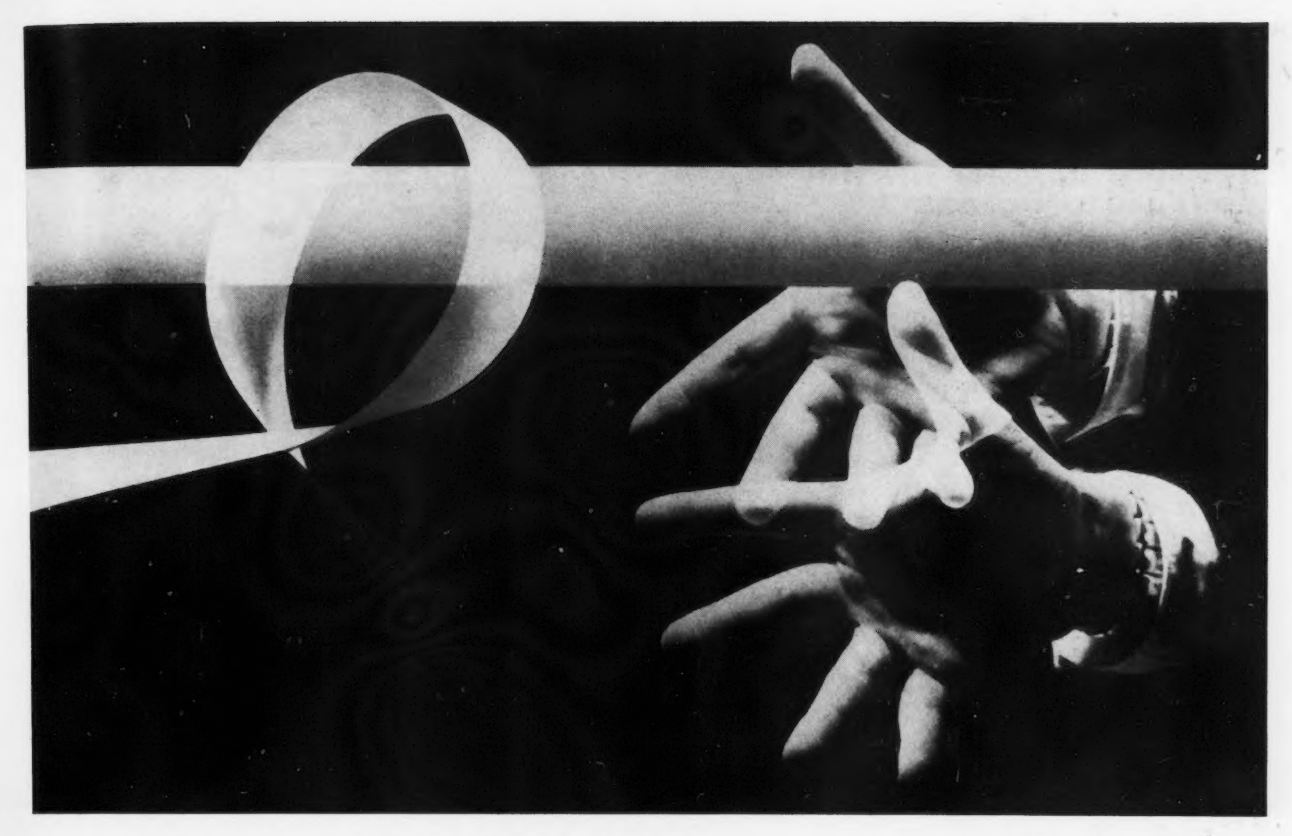
198







149, BOULEVARD HAUSSMANN - PARIS (VIIIe)



POUR RECONNAITRE UN STORE DE QUALITÉ...

... courbez une lame autour d'un mandrin de 35 mm ; relâchée, elle reprend sa rectitude et son profil.*

** Limite de l'élasticité 40 kgs au mm². Dureté 110/120 Brinell.*

Ces lames d'aluminium Luxaflex-Thermofort, leurs rubans plastiques inertes et lavables, leurs cordons inusables en nylon et toutes leurs pièces de mécanisme fabriqués par un même complexe industriel, concourent à la qualité du store Luxaflex, le store qui subit sans dommage l'épreuve du temps et les plus rudes traitements (chambres d'enfants, écoles, ateliers, etc.).

Tous les éléments de Luxaflex existent en 18 teintes inaltérables.





fabriqué dans le monde entier pour la France par des fabricants français

ALJANVIC

RENSEIGNEMENTS : *Sté Luxaflex-Aluminium, 32, Rue La Fontaine, Paris 16e Tél. JASmin 86-15*



ETUDES - DEVIS - GRATUITEMENT SUR DEMANDE

O.F.E.C.O. 10, RUE VAUVENARGUES, PARIS 18e - MON. 61-24


si vous
voulez
moderniser,
faites un choix sûr de haute qualité,
ligne élégante,
hygiène absolue,
longue durée, effet brillant :
une marque renommée
vous garantit ces caractéristiques
que vous devez exiger quand
vous modernisez votre
salle de bains et votre cuisine.
manifattura ceramica
pozzi
via visconti di modrone 15, milano - tel. 77.24 (10 linee)
Production d'appareils sanitaires en GAVIT (véritable porcelaine dure Vitrifiée et en FIRE-CLAY (grès-porcelaine) - Etablissement de Gattinara (Vercelli).
Production de tubes, laminés translucides et accessoires pour bain en matières plastiques LA RESINA - Etablissement de Arco (Trento) - Latina - Pero (Milan).
Production de meubles métalliques pour cuisines et de chauffe-eau FERROSMALTO - Thermoconvecteurs RUNTAL - Blocs hygiéniques sanitaires brevetés Ing. TOGNI - Etablissement de Saronno (Varese).
AGE - MCP - 13 T 1959



Bureau d'études d'un groupement
de fabricants, met à la disposition
des Architectes, Collectivités,
Administrations etc. :

- Une équipe de techniciens et de dessinateurs spécialistes des problèmes d'ameublement et d'agencement,
- Une organisation industrielle permettant la réalisation directe de tous programmes d'équipement,
- Une gamme exclusive de mobiliers de série : Sièges, Meubles à éléments, Bureaux...

Salle d'exposition
et demandes de documentations:

Aménagements anne**X**es à l'**A**rchitecture
70, rue de Wattignies PARIS. NAT 14-16

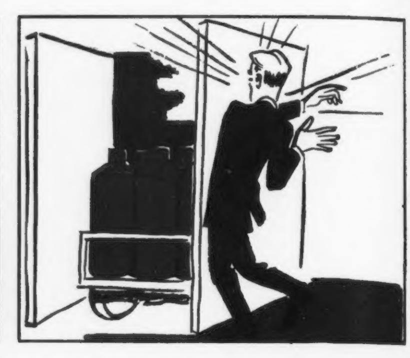
Il faut qu'une porte soit ouverte *et* fermée



M. Dupont redoute les courants d'air : quelqu'un oublie toujours de refermer la porte.



M. Duval perd, à chaque passage, un temps précieux à descendre et redescendre de son chariot pour ouvrir et refermer la porte.



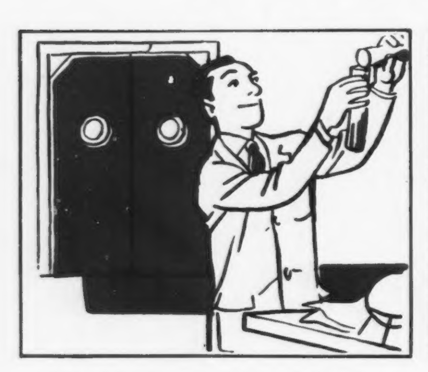
M. Dufour n'a pas vu le chariot arriver : il est heurté violemment par la porte.







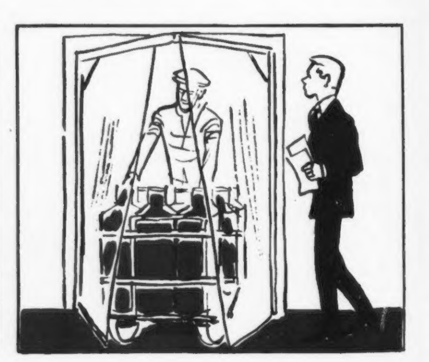
M. Dupont, M. Duval et M. Dufour se sont renseignés : ils ont demandé la documentation des portes souples Satec et maintenant...



M. Dupont ne craint plus les courants d'air : la porte Satec se referme automatiquement après passage.



M. Duval passe la porte souple Satec sans s'arrêter, épargnant ainsi temps et peine.



et M. Dufour voit arriver les véhicules. Comme tous dans l'atelier, il circule en sécurité.

Faites comme ces Messieurs. Demandez, en retournant à Satec le bon ci-contre complété, la documentation " Portes souples Satec ".

LA PORTE SOUPLE



50, AVENUE DE LA GRANDE-ARMÉE, PARIS-17e -

BON F 2

A retourner à Satec, 50, av. de la Grande-Armée, Paris-17e
valant une documentation "Portes Souples Satec".

Nom ....
Profession ....
Entreprise ....
Adresse ....



C. Jones 57 PAS

Ce nouveau revêtement de sol passionne déjà les architectes ; il présente à sa surface de moelleuses boucles textiles très serrées. Mais en retournant le PADELOU, on voit que ces boucles sont ancrées dans une semelle de caoutchouc alvéolé. C'est donc un **double** ressort que le PADELOU oppose aux chocs et aux bruits. Son aspect est agréable, de très grand standing.
On éprouve en marchant sur le PADELOU une incomparable sensation de bien-être, de repos, de confort.
Mais voici mieux encore : le PADELOU se pose sur n'importe quel sol, par simple collage. Pour la construction neuve, il permet de substantielles économies :
- isolation sonore excellente permettant un sol plus mince
- pas de thibaude, pas de couture
- collage direct sur une simple chape de ciment.

Pour plus de renseignements, demandez à France Tapis, 16, Av. de Messine, Paris, sa brochure documentaire P. II.



Le PADELOU est une création FRANCE TAPIS
(agréé par le CSTB sous le numéro 1169)

CONSTRUISEZ EN COULEURS...

STRIÉ
77
POLI

SAINT-GOBAIN

Photographe : H. FAVROULT

De nouveaux produits verriers trempés émaillés
sont créés pour la technique MUR - RIDEAU.

EMALIT

"EMALIT" SAINT-GOBAIN

matériau de revêtement
- 13 couleurs standard
- 3 aspects : poli, strié, 77.

FIBRE DE VERRE
POLYESTER S. G. V.
"EMALIT"
CADRE
ACIER INOX

MURCOLOR

"MURCOLOR" SAINT-GOBAIN

panneau préfabriqué étanche,
isole du froid et du bruit.

EMALIT et MURCOLOR ne craignent ni les agents atmosphériques, ni la corrosion et n'exigent donc aucun ravalement.

EMALIT et MURCOLOR sont vendus par les Miroitiers.

Renseignements au
CENTRE DE DOCUMENTATION **SAINT-GOBAIN** - 16, Avenue Matignon, PARIS 8e - BAL. 18-54





Sans supplément de prix, offrez à vos clients

le silence
et
le confort.



Les matériaux sont chers, et pourtant vous souhaitez offrir, à des conditions intéressantes, des appartements confortables et parfaitement insonorisés.

Or, il ne vous en coûtera pas plus d'équiper vos appartements avec un tapis de laine, car jamais, pour le même prix, vous ne disposerez d'un sol qui absorbe aussi parfaitement les bruits extérieurs, tout en valorisant l'aspect général de l'appartement.

Faites plaisir à vos clients et réalisez des économies avec

le tapis de laine posé *directement* sur ciment

BUREAU D'INFORMATION — UNION DES FABRICANTS DE TAPIS DE FRANCE — 43, rue de Lille TOURCOING (Nord)

Ceci n'est qu'un exemple de réalisation pour un problème bien défini.
***VOS** problèmes trouveront en Plexiglas des solutions nouvelles et intéressantes à tous les points de vue.*

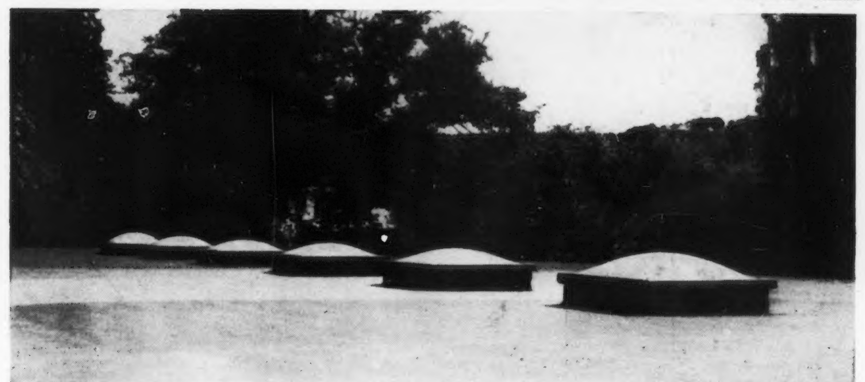
Dômes d'Eclairage.



Réalisateur · SITRAPLAST.



Réalisateur · ESSEMES



Réalisateur LISOPLEX

PLEXIGLAS est :

marque déposée

ROBUSTE : Résiste aux chocs et aux vibrations
ISOLANT : Thermique et phonique
TRANSPARENT : Laisse passer l'intégralité des radiations lumineuses, et solaires (sauf les qualités anti U-V)
INALTÉRABLE : Ne "vieillit" pas, ne ternit jamais.
LÉGER : Densité 1,18
FAÇONNABLE : Permet les mises en forme les plus diverses et les plus originales
DÉCORATIF : Sa gamme étendue de teintes vives ou pastel assure une adaption harmonieuse à tous aménagements intérieurs et extérieurs.

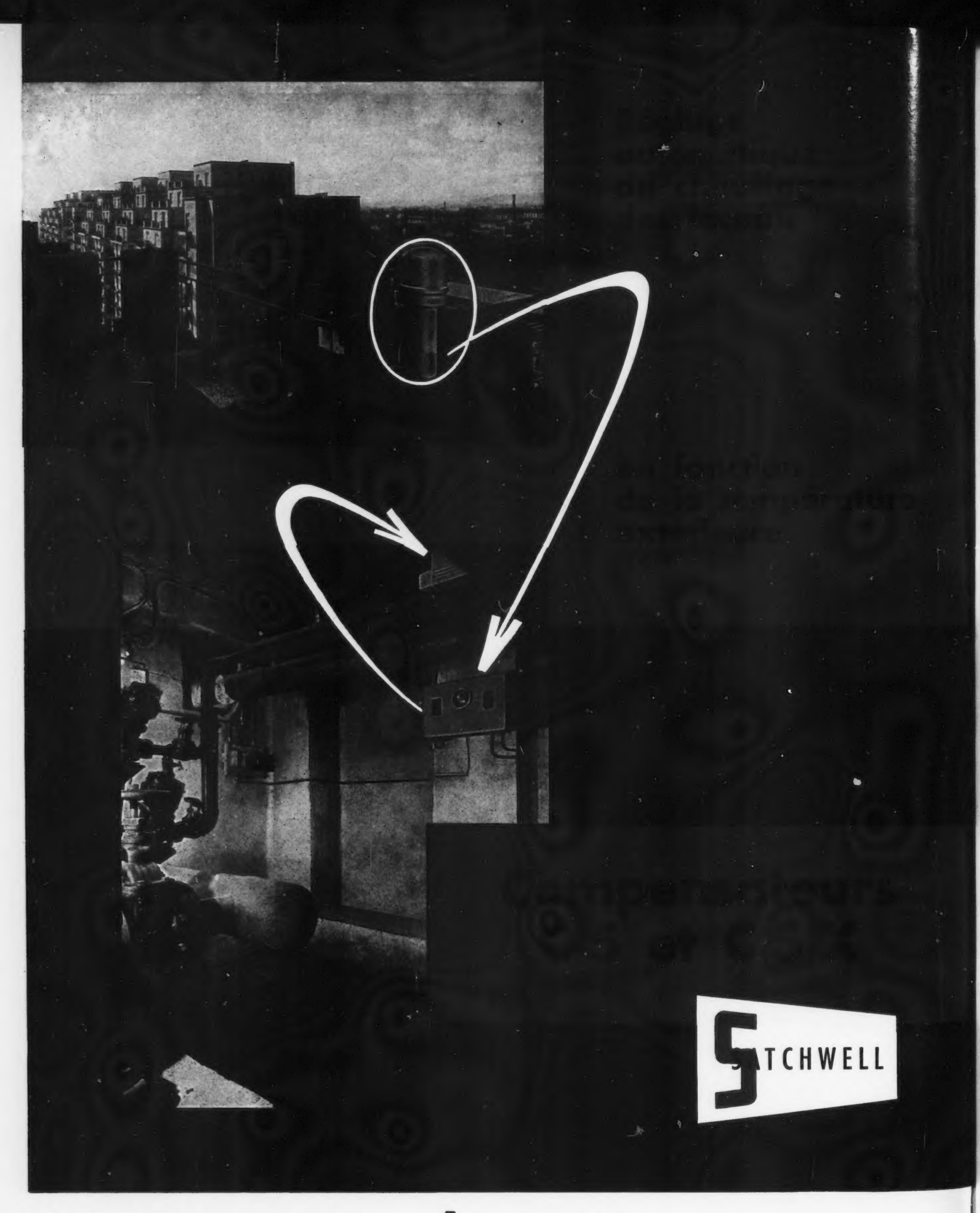
Pour tous renseignements, s'adresser à :



Service Commercial : 24, rue des Petits Hôtels - Paris 10e
Tél. TAItbout 97-12

Section Technique : 11, rue D'Alembert - Asnières - Tél. : GREsillons 90-60

ALJANVIC 24



LA THERMOSTATIQUE

Société Anonyme au Capital de 150 Millions de Francs

Usine et Siège Social :

117, 119, 123, rue de Romainville
LES LILAS (Seine) - Tél. : VIllette 99-23

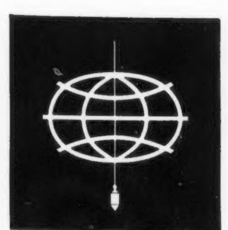
Bureaux et Agences :

LILLE : 69, rue Faidherbe - Tél. : 9-55-62-02 - M. BONIFACE
STRASBOURG : 8, rue Chopin - 35-64-31 M. SCHECH
MARSEILLE : 8, rue du Bosquet - Tél. : GA 28-71 - M. ERRERO
TOULOUSE : 3, rue Louis Dhers - Tél. : 8 CA 52-80 - M. PRESSANTI
GRENOBLE : 20, avenue Félix Viallet - Tél. : 44-37-32 - M. DONNET
LYON : 39, rue Barrier - Tél. : 52-12-18 - M. VERNY

Sur 800 km, et dans des conditions exceptionnellement sévères,

la Cie FRANÇAISE D'ENTREPRISES

a construit 101 ponts (totalisant une longueur de 5.500 m.)
sur la ligne du "Chemin de fer de l'Atlantique" en Colombie.



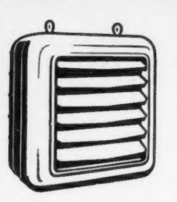
Cie FRANÇAISE D'ENTREPRISES

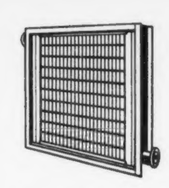
Ancient { Établissements Léon DUBOIS - E. M. C.
Constructions Métalliques MOISANT-LAURENT-SAVEY }

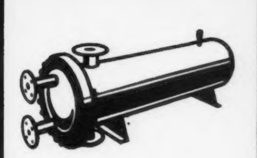
TRAVAUX PUBLICS - CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES.
Société Anonyme au Capital de 1630000000 de francs
31 à 37, Boulevard de Montmorency - PARIS 16e
Tél. : AUT. 97-70 — - Télégr. : LONBOIS - PARIS

appareils de chauffage et de ventilation

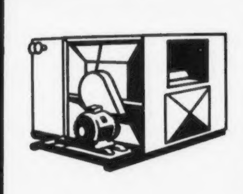
des références prestigieuses


Aérothermes série " M "


Batteries de chauffe et de réfrigération.


Echangeurs thermiques pour tous fluides.

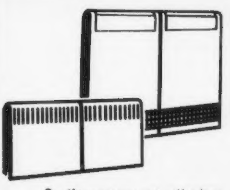

Convecteurs en acier à volet de réglage.


Aérothermes industriels pour centrales d'air traité



Générateurs d'air chaud et "Therméco" pour locaux d'habitation.


Panneaux rayonnants.

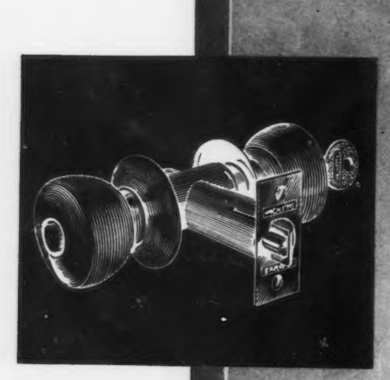

Radiavecteurs et plinthes chauffantes pour bâtiments administratifs.


Aérothermes industriels série "S"



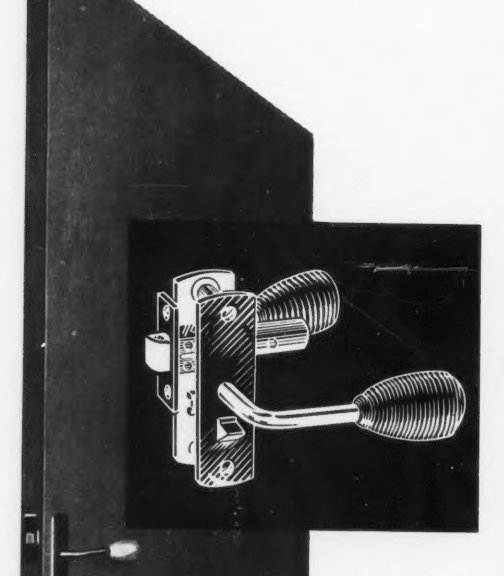
6, Rue Jean-Jaurès - PUTEAUX (Seine)
Tél : LONGchamp 21-12 (lignes groupées)

une ligne nouvelle en serrurerie



V 60,
adaptable
aux portes
isoplanes,
bois,
verre
ou portes
métalliques.

(licence
Sargent
New Haven
U.S.A.)



DEMI-SIÈCLE,
avec sa
béquille double,
tige ronde,
boutons poire
ivoire.

Photo Vilter PROVENTE VA537A

Et déjà classique, la série
des 3 serrures à larder de qualité :
NORMALUX (constructions moyen standing)
NORMATIC (constructions HLM)
NORMECO (constructions Logéco)

VACHETTE

TROYES (Aube) FRANCE

Damour-Paris

FENÊTRES D'AUJOURD'HUI

Elément moderne d'une architecture moderne

Elément de confort d'économie et d'esthétique

La fenêtre basculante à double vitrage offre des qualités d'étanchéité, d'isolation acoustique et thermique incomparables. Il importe que vous en soyez informé : Le bien-être et l'économie qui en résultent peuvent être à la base d'un de vos meilleurs succès.

Pour vous cela mérite mieux qu'une simple information.

En haut :
Immeuble de la Compag... ...usselot.
Ci-contre :
...meuble de la Compagn... ...rançaise ...ffinage.

Dès demain chez vous
ces documents vous convaincront

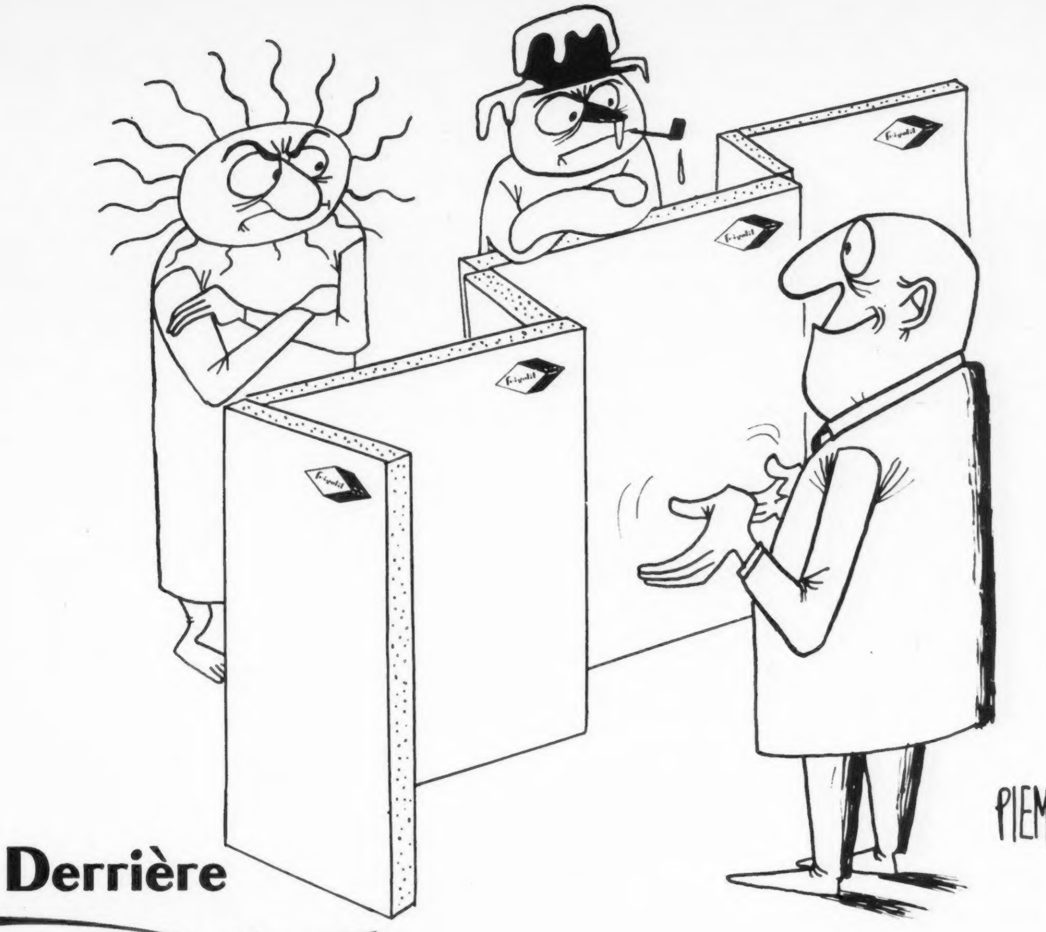


BON

Nom ....
Adresse ....
Profession ....



Ce label consacre la haute qualité de ces fenêtres tant en ce qui concerne leur conception que les matériaux utilisés (bois exotiques de 1er choix).



Derrière

frigolit ni le chaud ni le froid ne lui font ni chaud ni froid !

Matériau isolant de gros œuvre en polystyrène expansé:

- **Isole du froid, du chaud, du bruit, de l'humidité.**
- **Ne craint rien :** imputrescible, insensible aux vibrations, aux termites, aux bactéries, à l'eau de mer, à la plupart des acides, graisses, huiles, détergents et alcools.
- **Se colle directement sur tous matériaux :** tôle, bois, aluminium, plâtre, béton, brique, fer, mortier frais, amiante-ciment, etc...
- **S'adapte à toutes les techniques de la construction moderne :** planchers, plafonds suspendus, sous-toitures, murs-rideaux, terrasses, éléments préfabriqués.
- **Fait gagner :**
  - sur la surface intérieure par une diminution de l'épaisseur des murs;
  - sur le poste "fondations" par une diminution du poids;
  - sur la main-d'œuvre par une diminution du temps de pose.

($\lambda = 0{,}027$)

frigolit l'isolant barrière

FRIGOLIT est livré en panneaux rigides (épaisseur de 10 à 200 mm), en rouleaux (AIRFOM), en coquilles de toutes épaisseurs, en concassé pour bourrages.

FRIGOLIT donne le meilleur "K" pour le meilleur prix

Pour recevoir gratuitement la documentation technique écrire à :
MATÉRIAUX DE SYNTHÈSE
S.A.R.L. Capital de 100.000.000 Frs
Département 4
5, R. Magenta, PANTIN (Seine)

SYNERGIE MS-4-1

SUSPENSION PAR SANGLES DE CAOUTCHOUC.
GARNITURE **gommapiuma** PROCÉDÉS PIRELLI
CHAISES, FAUTEUILS, CANAPÉS-LITS, CANAPÉS DROITS.
CINTRÉS OU D'ANGLE. TOUTES LONGUEURS. TOUS RAYONS.
SYSTÈME DE DÉSHABILLAGE BREVETÉ FACILITANT L'ENTRETIEN.
MODÈLES DÉPOSÉS. BREVETÉ S.G.D.G. GARANTIE 10 ANS.
DOCUMENTATION SUR DEMANDE.

CENTRE DE FABRICATION FRANCE - EXPOSITION VENTE

arflex-france

PARIS 11ᴱ - 6, RUE GOBERT - TÉL. VOLTAIRE 61-14 ET 33-29.

PARIS - MOBILIER INTERNATIONAL 166, FBG. ST-HONORÉ 8ᴱ - ÉLY. 08-40
MARSEILLE - H. GRÉGOIRE, DÉCORATEUR, 89, RUE BRETEUIL.
LYON - PAUL LAMBERT, 52, RUE DE LA RÉPUBLIQUE.
CANNES - PHILIPPE SIDOTI, DÉCORATEUR, 107, RUE D'ANTIBES.
ALGER - FORMES & COULEURS, 7, AVENUE PASTEUR.
LE HAVRE - GALERIE ESPACE, 47, PLACE DE L'HOTEL-DE-VILLE.
BORDEAUX - ST-JEAN-DE-LUZE - PERNOT, COURS CLÉMENCEAU.
ROUEN - BRÉVIAIRE - NOUEL, 78, RUE JEANNE D'ARC.
STRASBOURG - BRILLE, 27, RUE DU MARAIS VERT.
NANCY - WEILLER, 19, RUE SAINT DIZIER.
MULHOUSE - ADIMA, 8, RUE POINCARÉ.
RENNES - GUILLON, 4, RUE MOTTE FABLET.
TOULOUSE - CANEZIN, 63, RUE DE LA POMME.
SOMAIN-LILLE - DEGORRE, 19, RUE ANATOLE-FRANCE.
GRENOBLE - ALBERT MEUBLES, 4, PLACE VAUCANSON.
METZ - BUCELLA, " LA CASA " 13, AVENUE FOCH.

sièges de grand confort



PHOTOGRAPHE A. VENHARD
MICHEL KINN



élégant,
confortable,

Le parquet de chêne traditionnel de la Société R. TIXIER & Cie apporte la chaleur des teintes blondes et uniformes des chênes de la Puisaye. La chaîne la plus moderne de France assure une fabrication parfaite en tous points. Supérieur par sa provenance et son usinage, le parquet R. TIXIER est garanti en toutes classes par le LABEL DE QUALITE du Centre Technique du Bois.

Parquet posé à " bâton rompu ". Présentation élégante, moderne et économique - Se fait en longueurs et largeurs à la demande.

La durée séculaire du parquet de chêne traditionnel est votre garantie totale

Sté R. TIXIER & Cie - St-AMAND-EN-PUISAYE - Nièvre
Tél : 1

35 millions de m² de



appliqués en 1958

La progression constante des Ventes de "Spectrol", et son emploi généralisé aussi bien en EXTÉRIEUR qu'en INTÉRIEUR, dans tous bâtiments, habitations, groupes scolaires, locaux commerciaux et industriels, gares S.N.C.F. et routières, R.A.T.P. musées, cinémas, bases aériennes, stations-service ; par les Directions des Travaux Publics, E.D.F., des bâtiments de l'Armée, etc... sont les meilleures garanties des Maîtres d'œuvres et des professionnels qui doivent à la fois résoudre les problèmes de protection EXTÉRIEURE et de décoration INTÉRIEURE.

RÉFÉRENCES MONDIALES :

* 35 Nuances livrées prêtes à l'emploi
* Application facile
* Résistante
* Économique
* Couleurs DYNAMIQUES et FONCTIONNELLES
* La meilleure protection des extérieurs quelles que soient les intempéries.

SPECTROL

Peinture

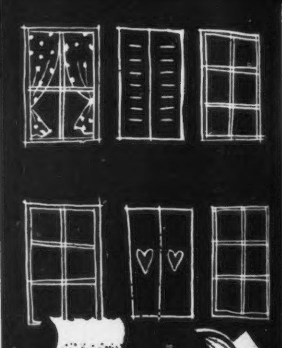
Hydrofuge Murale

pour Extérieurs

et Intérieurs

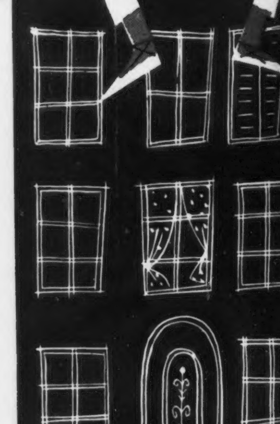
est une production **G.M.C. !**





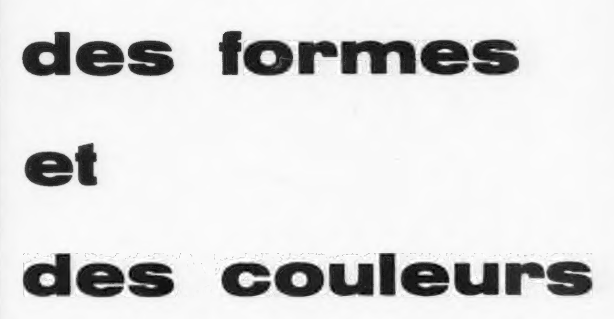








PAZ



une seule qualité

l'ardoise

everite

amiante-ciment

EVERITUBE - S. A. Capital 1.250.000.000 f. - 6, Bd des CAPUCINES, PARIS-9e - TÉL. OPE. 56-53

Yves Bérin



LES NOUVEAUX PRODUITS VERRIERS
et le Mur-Rideau

Répondant particulièrement bien aux exigences de la technique "Mur-Rideau", Boussois présente ces deux nouveaux produits :

vitrage isolant *Thermopane* de série

Vendu à des **conditions très avantageuses** à partir de 50 volumes, le Thermopane " de série " possède toutes les qualités bien connues du Thermopane traditionnel : protection très efficace contre le froid et le bruit, économie de chauffage (réduction de 50 % des pertes thermiques par les baies), maintien de la température et du degré hygrométrique, suppression de la buée et de l'effet de "paroi froide", facilité de pose et d'entretien, étanchéité absolue grâce au joint métallique soudé à chaud (exclusivité). C'est le double-vitrage idéal pour les constructions "mur-rideau" et autres gros chantiers.

revêtements *Emauglas* couleurs inaltérables

Emauglas est un produit verrier émaillé et trempé. Il se présente sous trois aspects : parfaitement lisse (glace polie), strié (glace brute) ou grenu (verre à relief). Il est réalisé en **17 couleurs standards**, et, pour toute commande supérieure à 200 mètres carrés, en n'importe quel autre coloris. Absolument insensible aux attaques des agents atmosphériques ou de la corrosion, il ne nécessite donc aucun ravalement ni entretien. Emauglas est le matériau idéal pour les allèges de "mur-rideau" et autres revêtements extérieurs ou intérieurs.

documentation gratuite

et tous renseignements sur simple demande adressée au

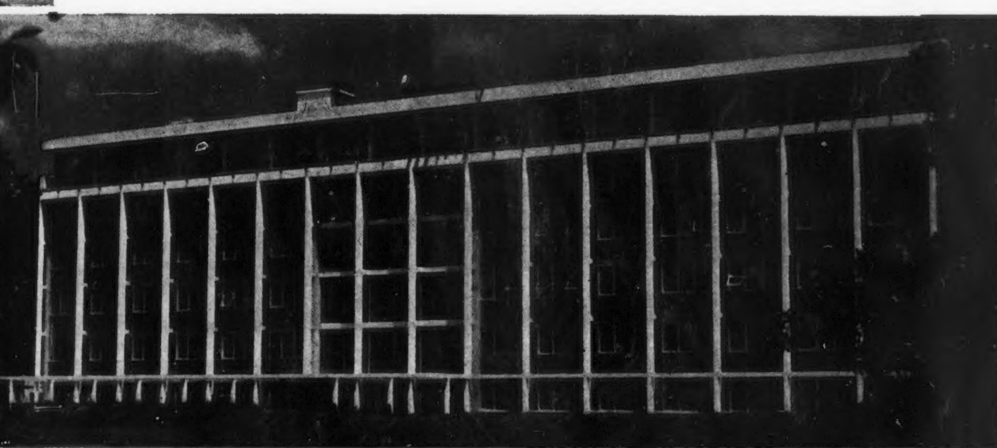
CENTRE DU VERRE DE BOUSSOIS

22, Boul. Malesherbes - Paris 8e - Tél : Anjou 70-30



S. A. AU CAPITAL DE 4 MILLIARDS DE FRANCS
5 usines : ANICHE (Nord), BOBIGNY (Seine), BOUSSOIS s/SAMBRE (Nord), ST-ÉTIENNE (Loire) et WINGLES (Pas-de-Calais).

Copenhague : building de la SAS, façade en Emauglas de Boussois.



Près de Pau : les nouveaux bâtiments de la S.N. des Pétroles d'Aquitaine, Emauglas et Thermopane de Boussois.

Architectes : Copenhague (SAS) JACOBSEN; Pau (SNPA) CASSAN, DE BRAUER et MANEVAL.
Photos : Richard Blin, Strüwing

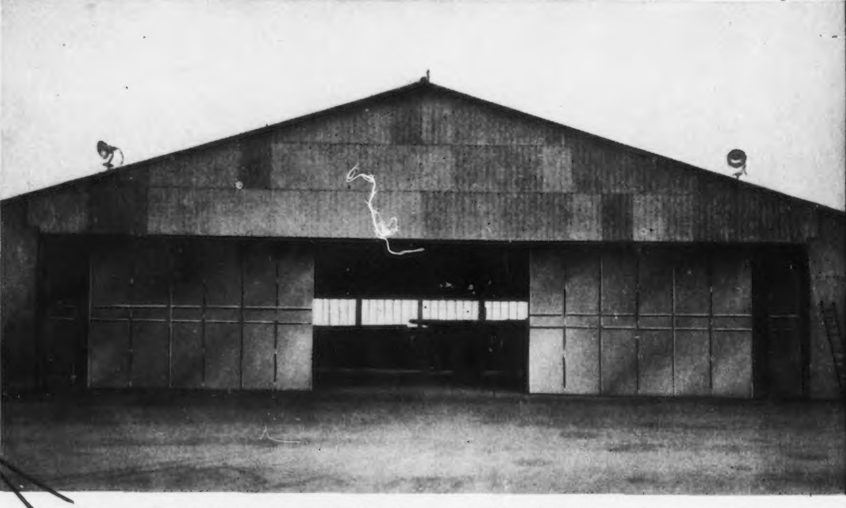
U&O



Porte à 6 panneaux téléscopiques en aluminium à manœuvre simultanée

Toute fermeture a une solution

HERCULE



Porte accordéon à demi-panneaux 20 mètres de large, 6 mètres de haut Fermeture sur un seul plan.

SPÉCIALISATION DANS LES PROBLÈMES DIFFICILES

ÉTUDE ET DEVIS GRATUITS
ALBUM 55 SUR DEMANDE

FOSSIER ALLARD 114, Rue des Pyrénées, PARIS-XXe - TÉLÉPHONE : MENilmontant 11-04



... même avec les Combinés QUÉROY
pas de bonne douche sans bon mélange !



Les appareils à douche **QUÉROY**

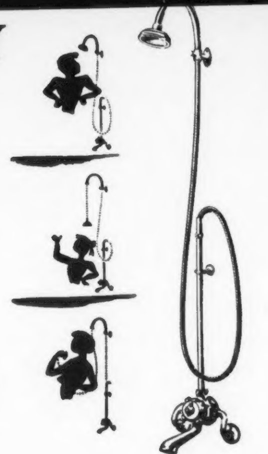
LE COMBINÉ
pour les installations confortables

LA DUETTE
spécialement étudiée
pour la salle d'eau H. L. M.

LA CADETTE
pour les installations économiques

VENTE EXCLUSIVE AUX GROSSISTES
Demandez-leur notre documentation D.58

ANC. ETS **QUÉROY**
10-14, RUE TOLAIN, PARIS (20e) NAT. 15-15







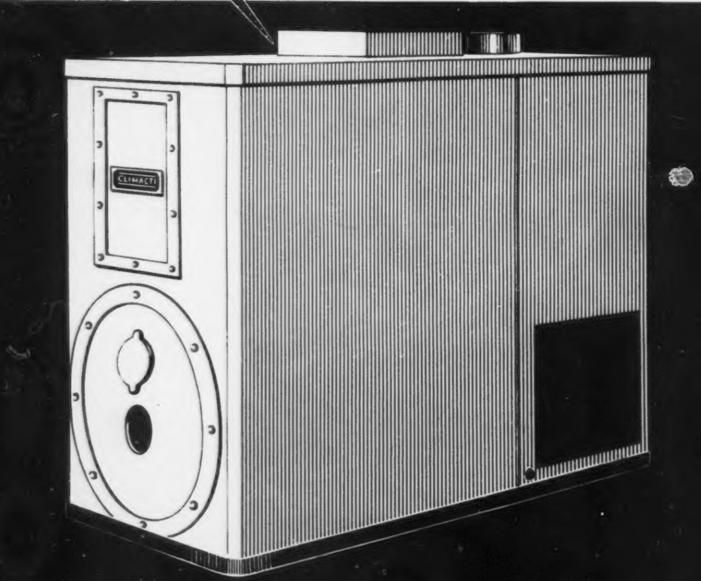
PUB CMPERRIN

Vous faites confiance aux Générateurs d'air chaud parce que :

- Vous êtes soucieux du rendement de vos installations et de la satisfaction de votre clientèle.
- A.C.T.I. construit <u>pour</u> l'installateur.

Robustes, harmonieux de lignes, d'une logeabilité très étudiée, les générateurs A.C.T.I. s'imposent dans toutes centrales de production d'air chaud.

Seuls, ils sont adaptés au besoin de pays où la notion de confort ne fait pas oublier la notion d'économie.



ACTI

SIÈGE SOCIAL ET BUREAUX :

9 BIS, RUE D'ARTOIS
VERSAILLES (Seine-et-Oise)
TÉL. : VER. 10-91

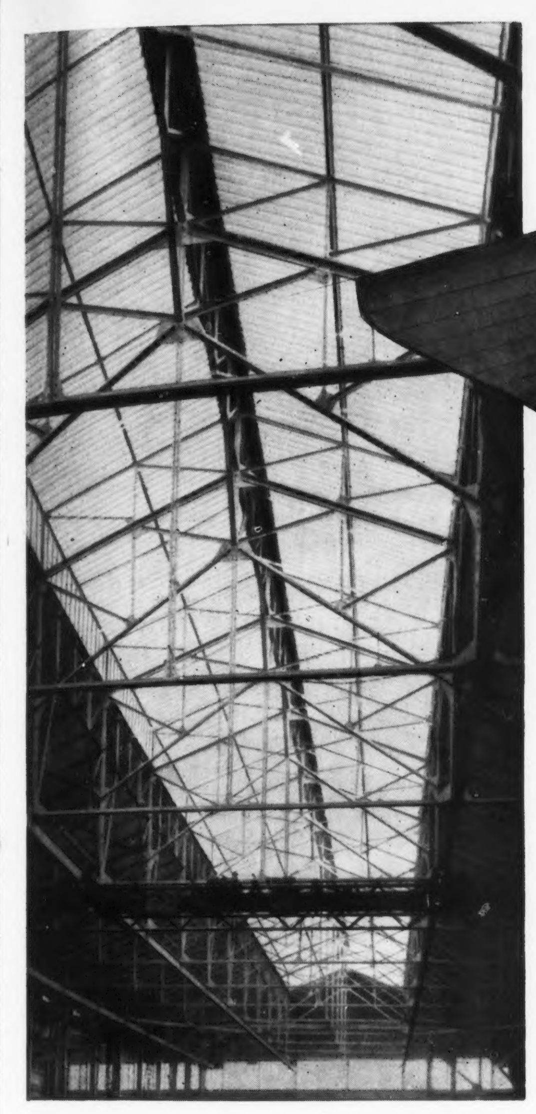
USINES A ELBEUF (S. M.)

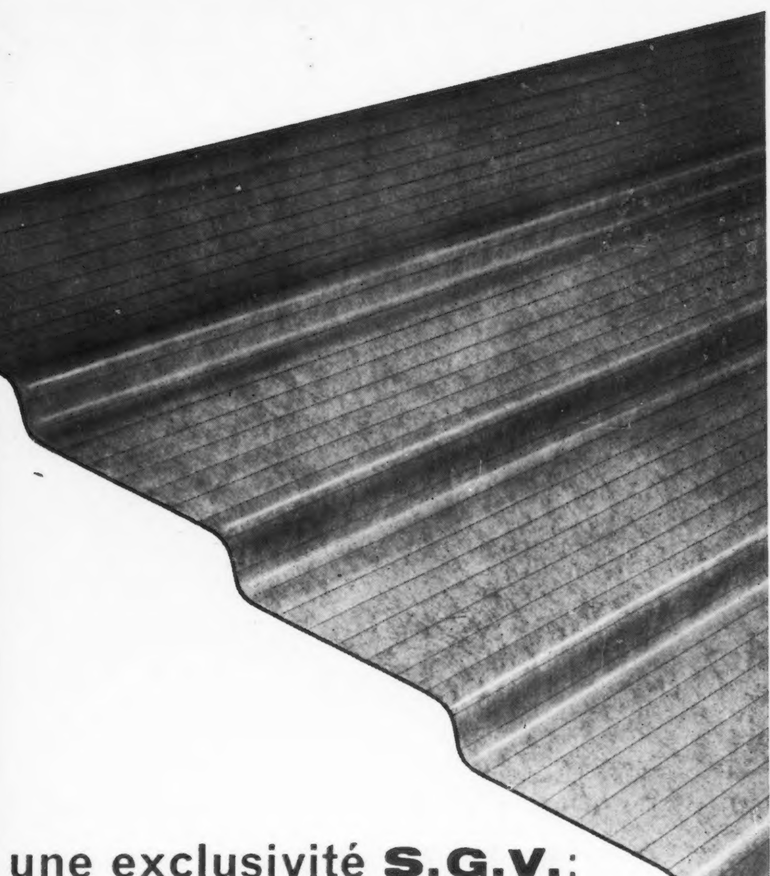
LUBRIN - AC 314



Les revêtements murs et sols Jean Corbellini

CONTESSE & Cie
F 3521





une exclusivité **S.G.V.**:

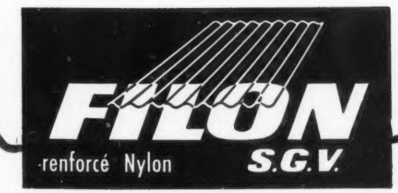
la nouvelle plaque translucide

profil "escalier"

(modèle déposé)

pour bardages, balcons, toitures, etc.

- Renouvelle l'aspect habituel des plaques polyesters.
- Coloris vifs ou pastels
  permettant de multiples combinaisons décoratives.
- Comme les autres plaques S.G.V., elle comporte, outre
  une armature fibre de verre, un "RENFORCEMENT NYLON".



renseignements et documentation :

SAINT-GOBAIN, 8, rue Boucry, Paris 18e - BOT. 54-80
VITREX, 27, rue Drouot, Paris 9e - PRO. 03-03

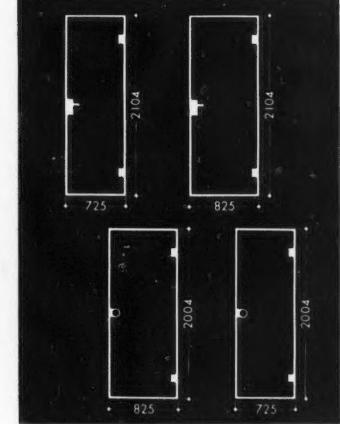
R.L. Dupuy - 11

Les portes "CLARIT" SAINT-GOBAIN

modèle "normal"

modèle "luxe"

R. L. Dupuy 148



Les modèles "normal" et "luxe" existent chacun en 4 dimensions standard.

2 modèles disponibles immédiatement.

Les portes "CLARIT", de dimensions standard, sont maintenant produites en grande série, à partir de 18.000 F. (pose non comprise)

Prix spéciaux par quantités.

résistent aux chocs
indéformables
incombustibles
éternellement neuves

Tous renseignements au

CENTRE DE DOCUMENTATION SAINT-GOBAIN
16, Avenue Matignon, Paris 8e - BAL. 18-54

l'eau chaude
par accumulation

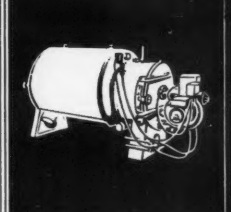
3 SOURCES de CHALEUR



Appareils à chauffes rapide
et ultra-rapide, dotés en exclusivité
d'un serpentin de préchauffage
et de la sécurité gaz positive totale
par thermo-couple.
Toutes capacités, tous gaz.
Usages domestiques et industriels.



Appareils à haut rendement
système de sécurité spécial
(fusible).
Grande facilité d'installation.
Toutes capacités.



Appareils équipés d'un brûleur
à mazout à tête de combustion R. 90.
A contrôle et sécurité électroniques
Modèles de 200 à 1.200 litres
pouvant assurer simultanément
ou séparément le chauffage central
et le service d'eau chaude.

1 SEUL NOM
STYX

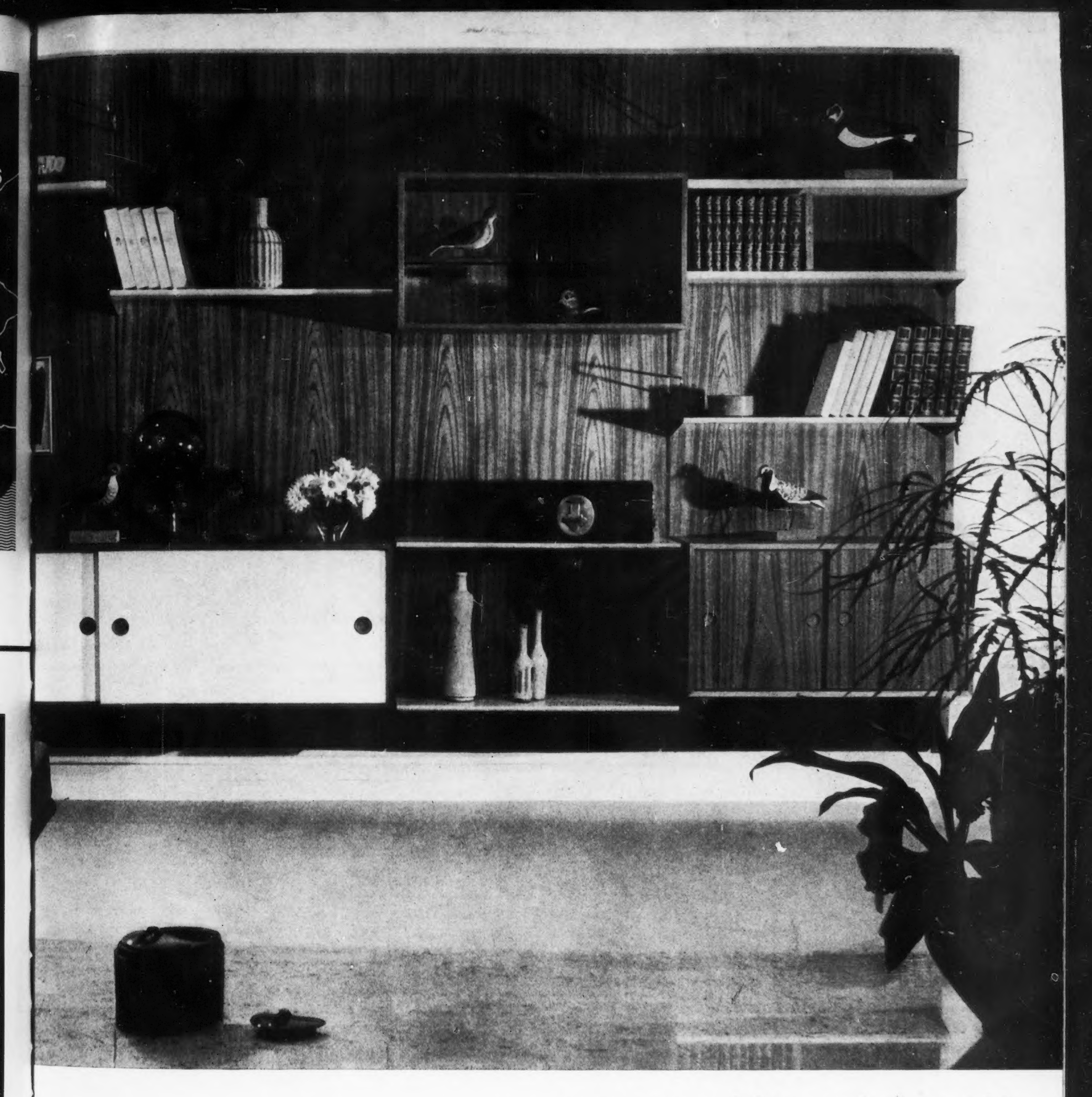
***c'est l'eau chaude à la maison
à profusion et en "service total"***

c'est toute l'accumulation.

***c'est la haute technique
au service du grand confort***

Pub. LUBRINA CO 408

CHAUFFE-EAU STYX - 140, RUE DE LA CROIX-NIVERT - PARIS XVe - TÉL. : LECourbe 54-90 (Lignes groupées)



charpentes métalliques

LICENCE MACOMBER

solidité - économie
souplesse d'emploi

PROFILAFROID

FAVOREX

FENÊTRE MÉTALLIQUE



EN FEUILLARD D'ACIER LAMINÉ A FROID

La fenêtre FAVOREX est construite à partir de profilés à froid tubulaires, en acier Thomas laminé à froid, épaisseur : 12 à 15/10 de mm.

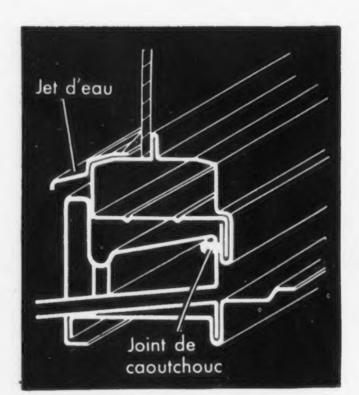
RIGIDE ●
puisque constituée par un assemblage de profilés à froid tubulaires ;

INDÉFORMABLE ●
puisque métallique, donc insensible aux variations des conditions atmosphériques ;

IMPUTRESCIBLE ●
puisque le métal est facilement protégé contre la corrosion, et que la forme des profilés interdit la stagnation des eaux de pluie ou de condensation ;

ÉTANCHE ●
par l'utilisation judicieuse sur le dormant d'un joint caoutchouc, facile à remplacer ;

PLUS CLAIRE ●
grâce à la largeur relativement faible des profils d'encadrement, et à la possibilité de supprimer les petits bois.



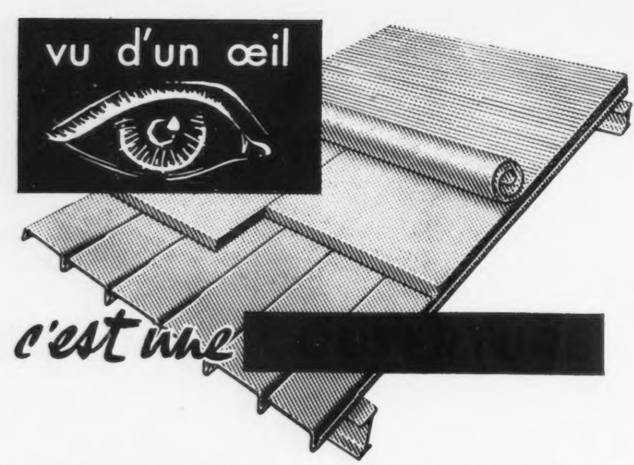
NOTA Les vitrages sont fixés par parcloses métalliques ou au mastic.

FAVOREX

Pour tous renseignements complémentaires relatifs à la FENÊTRE FAVOREX, adressez-vous à :
FAVOSAR - Département Profilés à froid Concessionnaire exclusif des Aciéries ROECHLING
30, Rue Galilée - PARIS XVIe - Téléphone : POIncaré + 27-00 - PASsy 34-92 (Inter)

Damour

ACIEROïD

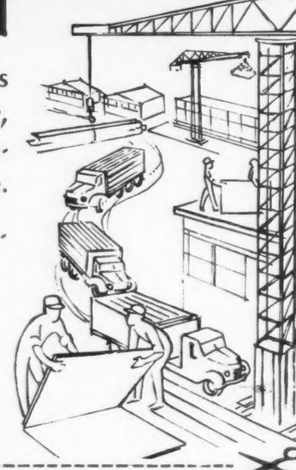


autoportante, isotherme, étanche, la première en date (agréée CSTB) et par ses références (2.000.000 de m²) couverts en France).



c'est une

[redacted]



disposant de moyens puissants en France et à l'étranger, effectuant la pose de l'ensemble y compris l'étanchéité.

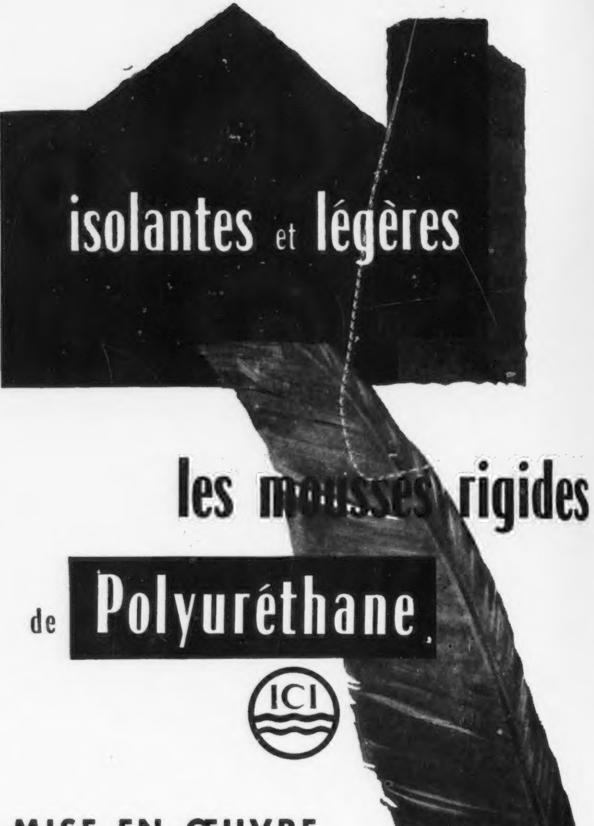
Qualifications professionnelles 315 - 333 - 336.

ACIEROïD
S.A. AU CAPITAL DE 100 MILLIONS
102, rue Amelot, PARIS-XIe
Tél. VOLtaire 28-10 +

BON à découper et à retourner à ACIEROID 102, rue Amelot, Paris-11e, pour recevoir une plaquette documentaire à titre gracieux.

Nom ______
Profession ______
Adresse ______

A



MISE EN ŒUVRE

Les mousses de polyuréthane se forment IN SITU à partir de composants liquides (isocyanates et polyesters) et permettent de réaliser des TRAVAUX D'ISOLATION dans des TEMPS RECORD. Elles évitent le transport, le stockage, le formage et la découpe de matériaux encombrants.

PROPRIÉTÉS

leur POUVOIR ISOLANT

est analogue à celui des matériaux cellulaires préformés. Elles présentent, en outre, de nombreuses caractéristiques d'un grand intérêt.

FORMÉES IN SITU

Elles occupent tout l'espace disponible quelle que soit la forme de la cavité. Pas d'eau de condensation.

SE SOUDANT PARFAITEMENT

à elles-mêmes - elles ne présentent aucune solution de continuité. Pas de perte de calories par convection.

ADHÉRENTES AUX PAROIS

elles jouent le rôle d'enduit anti-corrosif, (comme les vernis de polyuréthane) et colmatent les fissures.

ININFLAMMABLES

elles charbonnent localement au contact de la flamme mais ne propagent pas l'incendie. On peut donc souder sans inconvénient des tôles revêtues de mousse.

RIGIDES

elles participent à la résistance mécanique de l'ensemble et ne se déforment pas (sauf effort mécanique important) à des températures de l'ordre de 200 degrés.

C.E.D 293

Pour tous les problèmes d'isolation thermique ***Mousses de Polyuréthane***

Pour tous renseignements s'adresser aux

IMPERIAL CHEMICAL INDUSTRIES (France) S.A.
69, rue Ampère, Paris-XVIIe - MAC. 00.60 +